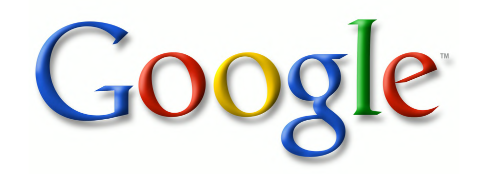
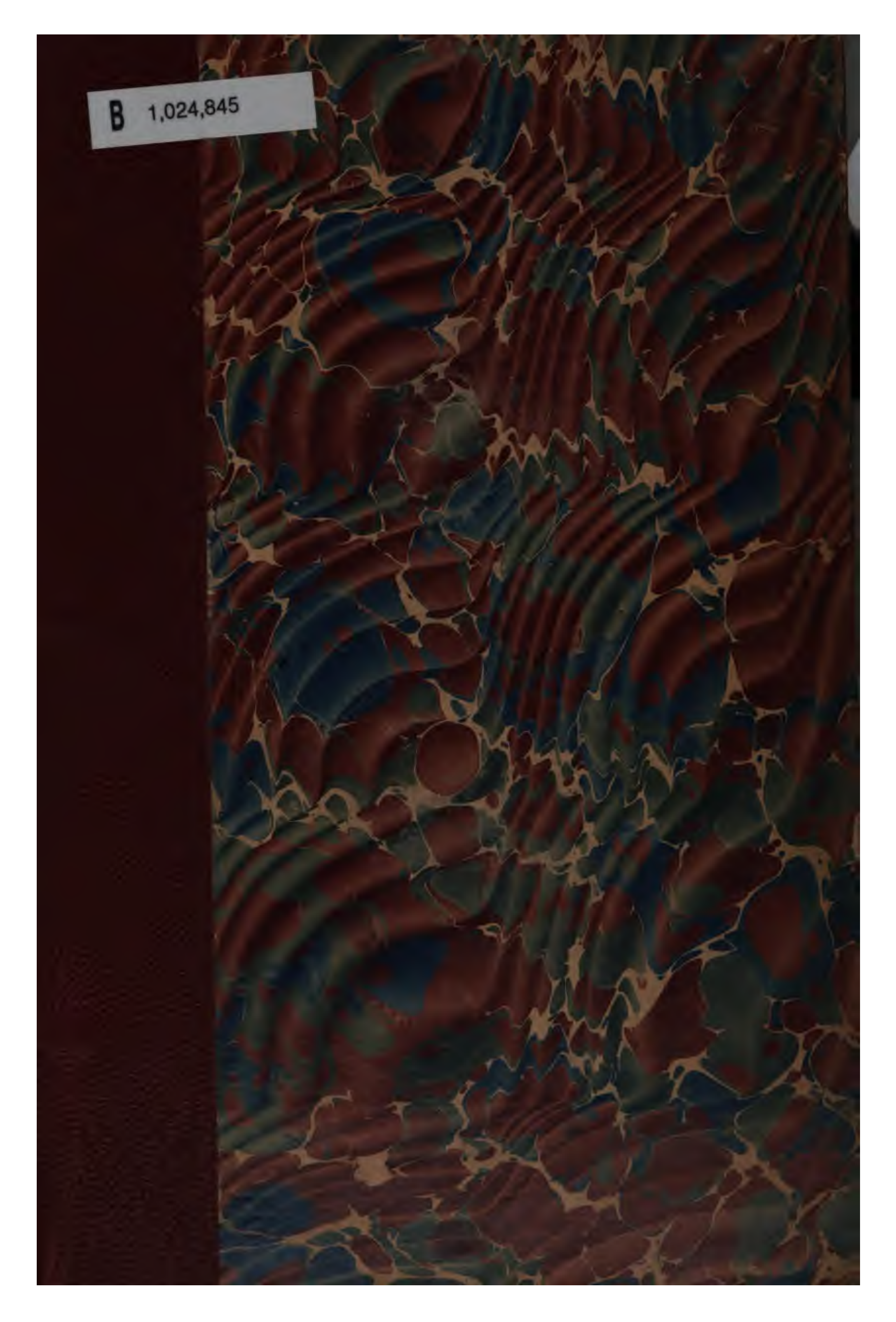
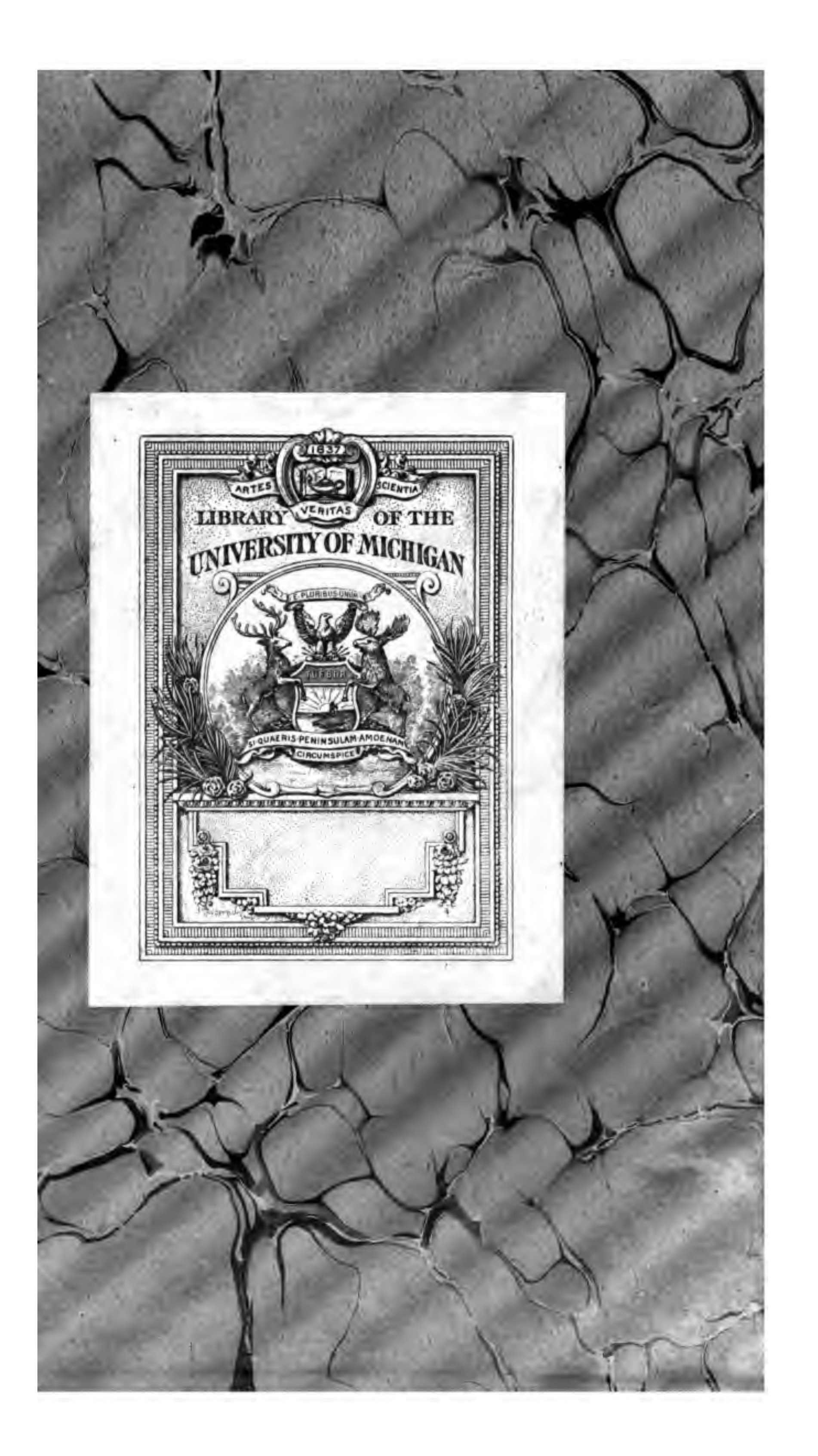
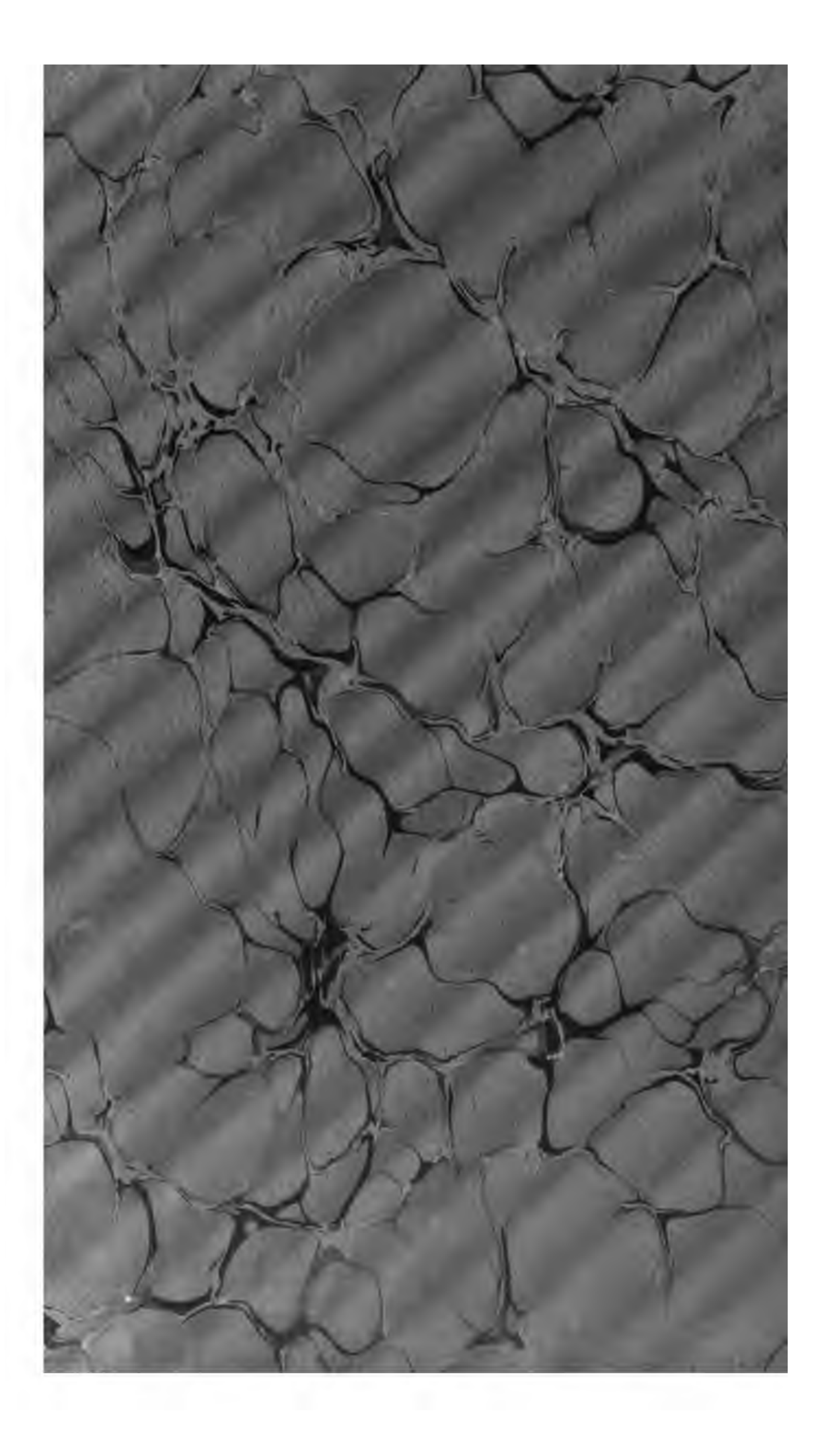
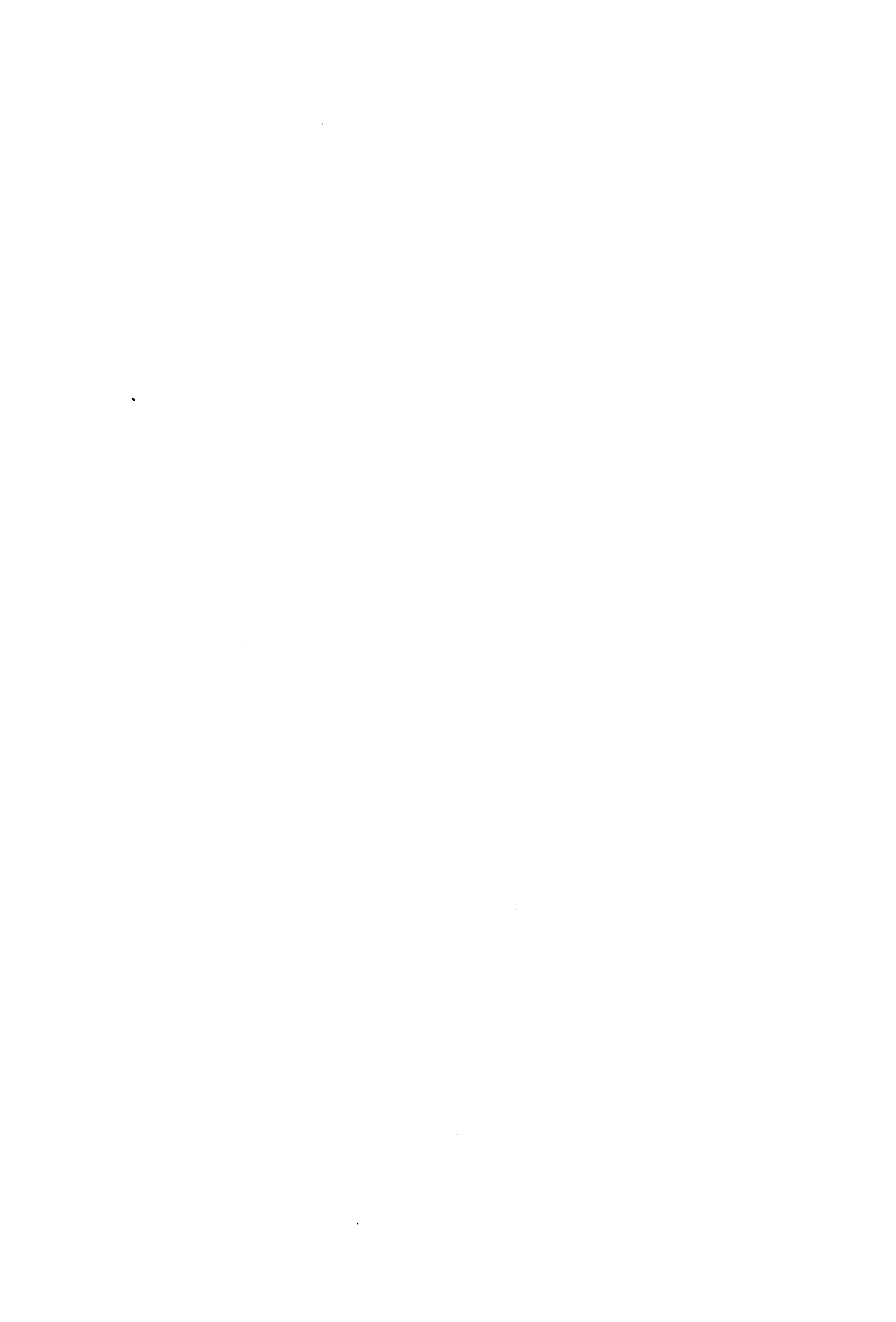
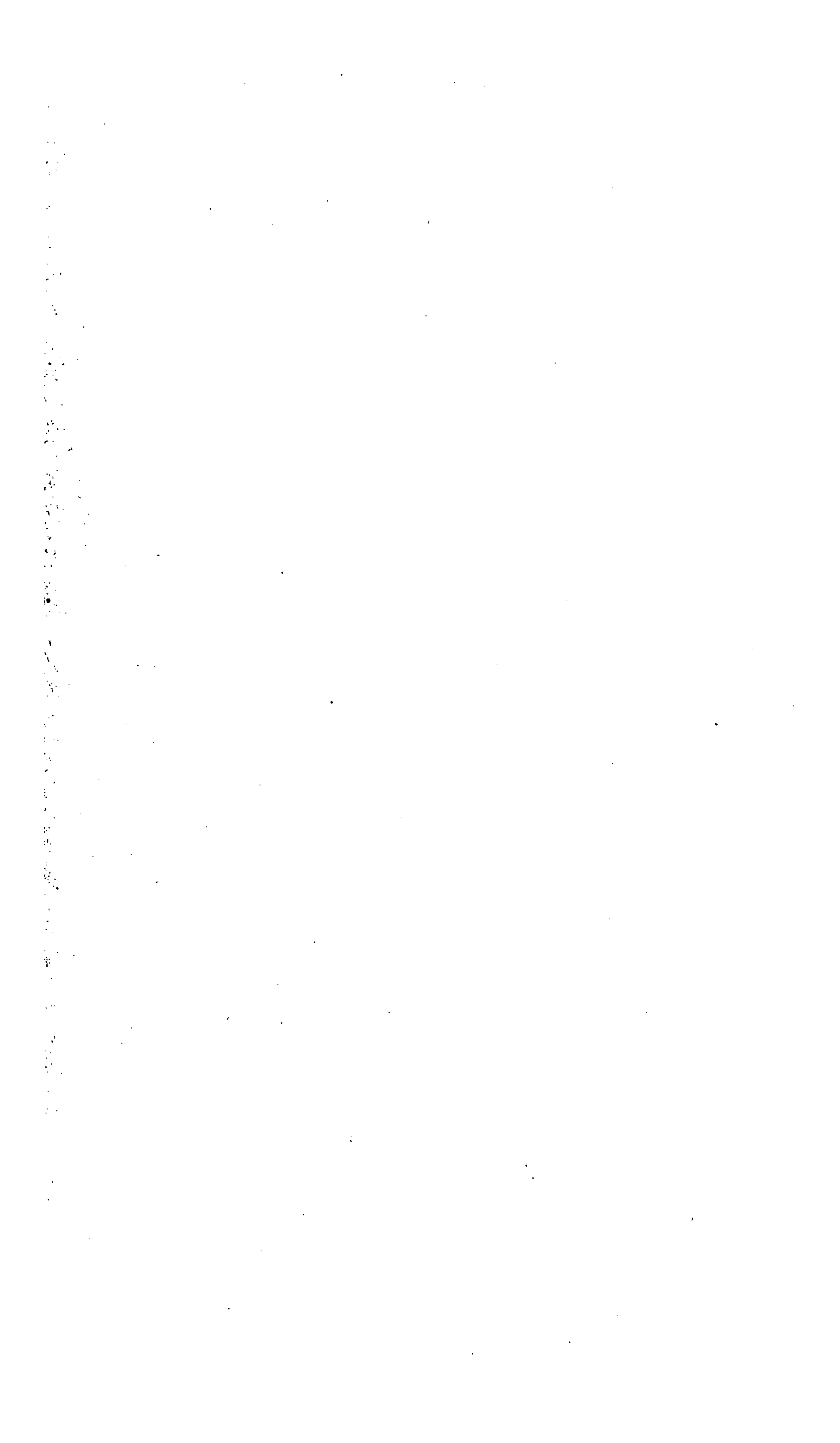



B 1,024,845


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE







L'Homme préhistorique

L'Homme préhistorique

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. le Dr CHERVIN & A. de MORTILLET

6E ANNÉE — 1908

Avec 128 figures dans le texte et 2 planches hors texte



PARIS

LIBRAIRIE C. REINWALD

SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS

61, RUE DES SAINTS-PÈRES, 61

—

1908

6e Année. N° 1 Janvier 1908

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LES REVÊTEMENTS DE CABANES DU MUSÉE DE CHAMBÉRY

Par L. SCHAUDEL

Au Congrès d'Autun, M. A. de Mortillet a bien voulu appeler mon attention sur les fragments de revêtement de cabanes du musée de Chambéry, et il m'avait engagé à en faire l'objet d'une étude pour les lecteurs de *L'Homme préhistorique*. C'est pour répondre au désir ainsi exprimé par le sympathique et aimable président d'honneur de la Société préhistorique de France, que j'ai préparé cette courte notice.

Les fragments dont il s'agit font partie de la riche et précieuse collection lacustre, de l'âge du bronze, qui classe le musée de Chambéry parmi les plus intéressants de notre pays. Au nombre d'une centaine, ces fragments d'argile ou de terre glaise sont placés dans l'une des vitrines spécialement consacrées à la céramique et sont catalogués sous les nos 1188-1287. Ils proviennent, d'une part, des fouilles exécutées en 1866 et 1867 sur les emplacements de stations lacustres du lac du Bourget ; d'autre part, d'un don fait à la ville par le duc de Chaulnes et comprenant, outre des fragments de revêtement de cabanes, deux matrices en terre ayant servi à produire les empreintes de petits cercles concentriques et de swasticas qui ornent la plupart de ces fragments. Les objets qui constituent ce don proviennent également des palafittes du lac du Bourget et, en majeure partie, de la station de *Grésine*.

Ces fragments d'enduit, dont quelques spécimens sont reproduits dans les planches I et II, se composent d'une terre argileuse, mélangée de petits cailloux et de matières végétales, qui n'a subi d'autre cuisson que celle résultant de l'incendie, cause présumée de la destruction des cabanes. L'épaisseur maxima des morceaux est d'environ 4 centimètres. Les nos 1188, 1214, 1216, 1217, 1218, 1219 portent des traces de clayonnage ; les nos 1220 à 1228 offrent des empreintes de montants en bois. La série des numéros allant de 1189 à 1197 comprend des fragments percés de trous de forme légèrement ovale ; les trous du no 1189 mesurent : 4 centimètres 1/2 de grand diamètre et 4 centimètres de petit diamètre ; les diamètres de l'ouverture du no 1190 ont respectivement 3 centimètres 1/2 et 3 centimètres. Ces trous ont dû être percés au moyen d'un bâton enfoncé perpendiculairement à la surface des revêtements, alors que les empreintes de clayonnage montrent que les branches et montants en bois étaient disposés parallèlement à cette surface. Ces trous, d'après l'opinion exprimée au catalogue, auraient servi au passage de la fumée dont la trace est d'ailleurs bien visible. A l'exception de quelques spécimens avec empreintes de montants en bois, formant une sorte de grossière cannelure, les autres fragments présentent tous une face plane et unie, la face opposée étant généralement inégale, rugueuse, en partie cuite et quelquefois noircie par le feu.

Un certain nombre de ces fragments, à face bien unie, portent des ornements consistant en lignes creuses tracées à la pointe et formant des encadrements rectangulaires ou circulaires cantonnés d'estampages figurant des ronds à trois cercles concentriques imprimés dans l'argile encore molle au moyen d'une matrice en terre cuite, comme celle trouvée sur la station de Grésine et figurant au catalogue sous le no 1198. L'un des fragments (Pl. I, fig. 5) porte deux empreintes de même forme, l'une brisée, produites par une matrice également trouvée sur la station lacustre de Grésine et représentant la croix gammée, dite *swastica*.

Un fait qui m'a frappé, c'est que les faces ainsi ornées ne paraissent guère avoir subi l'action de l'incendie, alors que le côté opposé, souvent noirci par la fumée, présente



REVÊTEMENTS DE CABANES EN ARGILE
PALAFITTES DU LAC DU BOURGET
(*Musée de Chambéry*)

ÉCHELLE : 4/10. Cliché du baron Albert BLANC.

ainsi : « n° 3, fragment de crépi en argile des murs de cabanes de bois. — Corcelette[1]. »

Grâce à une découverte faite près de Schussenried (Suisse), par M. Frank, qui a réussi à mettre au jour la partie inférieure d'une cabane lacustre conservée dans la tourbe, il est possible de se faire une idée de ce qu'étaient ces constructions..

La hutte exhumée formait un rectangle d'environ 10 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur. Elle était divisée en deux pièces. Les parois étaient faites de troncs de chêne fendus dont la partie plane était tournée vers l'intérieur. Les joints étaient bouchés au moyen d'une fine couche d'argile. Le plancher consistait en plusieurs couches alternatives d'argile et de bois de refend posés horizontalement. Dans la plus petite pièce, servant sans doute de cuisine, se trouvait un foyer ; elle communiquait avec le dehors par une seule ouverture. La plus grande pièce n'avait pas de sortie vers l'extérieur et servait probablement de chambre à coucher. Les palissades des parois descendaient dans la tourbe au dessous des planchers, alors que les poteaux, disposés dans l'intérieur de la construction et supportant aussi la toiture, s'enfonçaient dans le fond du lac[2].

D'autres découvertes, faites dans les lacs suisses, indiquent que les parois des cabanes étaient souvent formées aussi de clayonnages avec enduits de terre glaise, comme ceux recueillis dans le lac du Bourget. Mais aucun de ces enduits n'a montré jusqu'ici le mode d'ornementation mis en lumière par les fragments conservés au musée de Chambéry.

1. Station du lac de Neuchâtel.
2. J. Heierli. *Der Pfahlbau Wollishofen.* (*Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, L, 1886, p. 3.)

DOLMENS DE L'AISNE

PAR **Pol BAUDET**.

I. ARRONDISSEMENT DE LAON

BERRY-AU-BAC (Neufchâtel). — Les débris d'un dolmen y furent trouvés en 1861 à 5 mètres de profondeur sur le plateau de Mauchamps. Sous trois énormes masses de grès taillées à la base on a trouvé un squelette. Les grès à peine trouvés furent vendus et débités en pavés.

COURBES (La Fère). — Un dolmen a été fouillé il y a environ vingt ans par Lelaurain. Les objets qui y auraient été trouvés font partie de la collection Minost, donnée en 1905 au musée de Laon. Il se trouvait au lieu dit *le Paradis*, plus près de Pont-à-Bucy que de Courbes. Il n'y a plus aujourd'hui aucune trace de ce monument. Il a été, comme tant d'autres, débité en pavés ; il devait être de belle taille, une cour de ferme et des écuries sont entièrement pavées de ses débris : dans une seule dalle on a fait 48 pavés. Ce monument n'a jamais été publié ni dessiné; je n'ai pu, auprès des gens du pays, obtenir de renseignements sur son orientation, ses dimensions et la quantité de squelettes qu'il devait renfermer.

JUMIGNY (Craonne). — Un dolmen détruit au lieu dit la Pierre-Laye ou Haie-Pierre.

MARCHAIS (Sissonne). — Dolmen découvert en 1906 près de monuments néolithiques et gallo-romains entre Sissonne et Marchais. Fouillé par le docteur Frœhlicher qui le publia avec de nombreux commentaires et de scientifiques observations dans le volume du *Congrès de Monaco* (1906). Sa communication se trouve analysée dans l'*Anthropologie* (1906, p. 533) : « La chambre funéraire était précédée d'un vestibule dont elle était séparée par deux grandes dalles verticales se rejoignant au centre. Les deux pièces communiquaient au moyen d'une ouverture pratiquée en partie dans chacune de ces deux dalles. Fait très singulier : à l'intérieur de la chambre sépulcrale étaient alignés deux rangées de pieux verticaux. Cette particularité n'avait pas encore été citée jusqu'à ce jour. Le dolmen contenait une grande quantité d'ossements humains qu'il ne sera possible d'étudier qu'après leur avoir fait subir une restauration complète. »

MONTCHÂLONS (Laon). — Un dolmen signalé par Salmon dans l'inventaire de la sous-commission des Monuments mégalithiques, 1880.

MONTIGNY-SUR-CRÉCY (Crécy-sur-Serre). — Dolmen situé au lieu

dit le Champ à Fosses[1] [cadastre section B, n° 950], découvert en juillet 1905 par Pol Baudet, fouillé du 10 au 20 août de la même année.

Les dalles supérieures sont disparues; le reste du monument est enterré dans un sol calcaire; nous avons relevé les dimensions suivantes : profondeur : 2m 50; superficie : 4 mètres carrés environ.

Côté nord : deux monolithes ayant 0 m 80 de haut, 0m 50 et 0 m 75 de large.

Côté est : muraille sèche de 1 m 60 de haut, 2 m 50 de long et 1m 50 de large.

Côté ouest : grès juxtaposés.

Côté sud : fossé dallé partiellement, devant lequel est taillé dans le calcaire une sorte de tremplin bien fait pour l'introduction des corps dans leur primitif caveau.

Au total 67 individus, dont de nombreux enfants, ensevelis dans la sépulture, reposaient sur un dallage partiel fait de pierres plates, brutes, un peu brûlées et recouvertes d'une très mince couche de cendres. Les ossements constituaient une couche de 0 m 50. Les squelettes paraissaient indifféremment orientés du nord au sud ou du sud au nord.

Parmi les crânes se trouvaient : 1° *un crâne portant une double trépanation* : l'une sur le pariétal droit à la partie inférieure, l'autre sur le pariétal gauche à la partie supérieure et interne à environ un centimètre de la ligne médiane. L'os ne présente aucune trace de réparation osseuse. M. Pol Baudet a confié ce crâne intéressant au Dr M. Baudouin qui en a fait une très bonne étude [*L'Homme préhistorique*, 1907, p. 207-215] : où il conclut à une double *trépanation post mortem*, pratiquée dans le but d'obtenir des rondelles craniennes humaines, destinées sans doute à fabriquer des amulettes.

2° Un crâne portant à son sommet la trace d'une réparation osseuse : T sincipital.

Les deux crânes en question appartenaient à des hommes de 50 à 60 ans : *brachycéphales néolithiques probablement de la race dite de Grenelle*[2].

1. Importante station préhistorique voisine de deux autres lieux dits intéressants : les Creuttes, Les Gens Morts. [Voir : *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, 1907, p. 203, Pol Baudet : Objets préhistoriques de Montigny-sur-Crécy].

2. Il est nécessaire d'ajouter que le crâne bitrépané cité plus haut est le seul de l'époque néolithique qui ait été signalé jusqu'à présent dans l'Aisne, comme ayant été l'objet d'une intervention chirurgicale : O. Vauvillé, en 1898, a offert au musée de la Société d'Anthropologie « un crâne ayant subi soit la trépanation, soit un violent coup d'une arme qui en aurait enlevé une forte partie en forme de rondelle » ; il provient du cimetière gallo-romain de Longues-Raies, territoire de Soissons [*Bull. de la Soc. d'Anthropol.*, 1898. p. 140]. Jules Pilloy a aussi rencontré un crâne trépané dans un cimetière franc du VIe au VIIe siècle, situé entre les villages de Gauchy et Grugies, arrondissement de Saint-Quentin [*Matériaux*, 1887]. Par contre, Topinard, en 1887 [*Bull. Soc. d'Anthropologie*, p. 527]

Le mobilier funéraire est presque entièrement la propriété de M. Pol Baudet; il comprend :

Deux emmanchures en corne de cerf non polie [débris]. — Deux emmanchures en corne de cerf polie : la partie supérieure de la corne est remplie par des fragments d'andouillers entrant les unes dans les autres. [*Musée préhistorique*, n° 432, 1re édition]. — Deux haches polies emmanchées dans des cornes de cerf polies. — Un collier formé de petites rondelles de schiste, nacre et os. —Une amulette en schiste : concave, usée par le frottement, à arête circulaire vive. — Une amulette en silex rose veiné blanc, polie sur toutes ses faces, percée intentionnellement. — Deux cailloux percés naturellement ne portant aucune retouche. — Deux poinçons en os. — Trois flèches en silex : une à pédoncule. — Une scie en silex. — Quatre petits tranchets. — Deux silex géométriques. — Trois grattoirs. — Un couteau très bien retouché latéralement. — Grande quantité de lames, ne portant aucune trace d'utilisation variant entre 0 m 015 et 0 m 12.

Au total 120 silex disséminés dans la sépulture, à toute hauteur. Aucune trace de poterie.

[*Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1906, p. 207. *Congrès des Sociétés Savantes*. Paris, 1906].

Saint-Gobain (La Fère). — Dolmen découvert en 1780 sur un promontoire voisin du village, à peu de profondeur, par des ouvriers de la manufacture de glaces de Saint-Gobain, à la recherche de grès tendres. Deslandes qui le fouilla à cette époque, y trouva :

Cinq squelettes appuyés aux parois latérales, les pieds vers le centre. — Un vase en terre grossière. — Cinq haches en silex.

[*Annuaire du département de l'Aisne*, 1828].

II. ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY

Azy-Bonneil (Château-Thierry). — Un dolmen cité par la Commission des Monuments mégalithiques.

Chouy (Neuilly-Saint-Front). — Un dolmen découvert par Doyen, fouillé par Guy de Lubersac de Maucreuse, en collaboration avec l'inventeur. Il était situé au lieu dit : Bouzanleux, sur le versant d'un mamelon, au nord de l'Ourcq, fut enlevé par le fermier et débité en pavés. Doyen en avait levé un plan que Pilloy a reproduit dans les *Matériaux* (Fig. 1 et 2). Ce monument avait déjà été fouillé, mais imparfaitement; il renfermait encore environ vingt crânes et une flèche en silex pédonculée (J. Pilloy, *Matériaux*, 1886, p. 332).

Cierges (Fère-en-Tardenois). — Dolmen de Caranda découvert en 1872 au lieu dit « l'Hommée » près de Caranda. La Société archéo-

a trouvé dans la grotte néolithique de Feigneux (Oise), un crâne trépané sur le vivant et après la mort ; Bénard, en 1903, a fouillé le dolmen de Champignolles (Oise), qui lui a donné un crâne portant une trépanation vers le milieu de la tête du côté gauche [*Mém. de la Soc. Académique de l'Oise*, t. XIX, 1re partie].

logique de Château-Thierry y tenta quelques recherches vite abandonnées (Lagneau, *Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1872, p. 764). Les fouilles furent reprises plus tard par Frédéric Moreau (1877, *Collection Caranda*, nécropole de Caranda). Le dolmen était enfoncé sous la terre et en partie écroulé; on le releva : il avait la forme

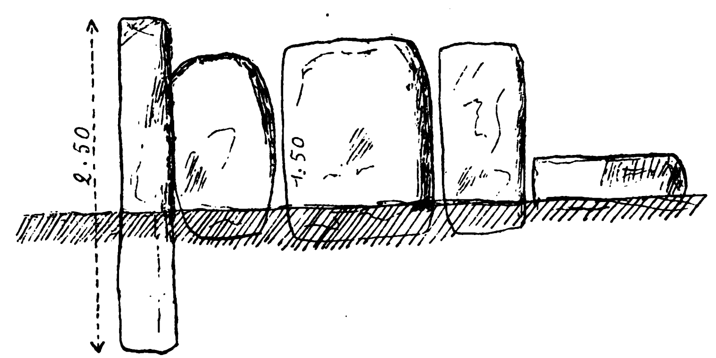


Fig. 1. — Élévation d'un des côtés.

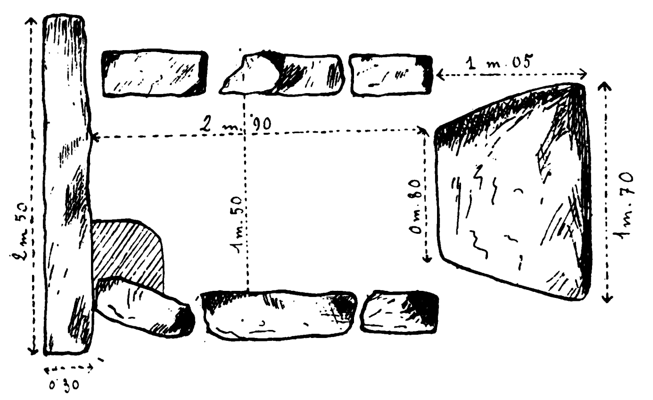


Fig. 2. — Plan. Dolmen de Chouy (Aisne).

d'un rectangle ayant : 3 m 60 de longueur; 1 m 60 de largeur; 2 mètres de hauteur (Fig. 3 et 4).

Le sol sur lequel il est élevé est recouvert de dalles et l'ouverture en est fermée par une pierre plate appuyée sur deux linteaux.

Il est orienté du sud-ouest au nord-est. On découvrit sur le dallage qui en formait le sol :

Trois squelettes humains. — Une dent de cheval. — Une autre dent paraissant être une dent de *castor* [identifiée par Lagneau]. — Un poinçon en corne de cerf. — Des pointes de traits. — Un couteau en silex

(21 centimètres de long et 5 de large). — Six lances. — Trois grat-

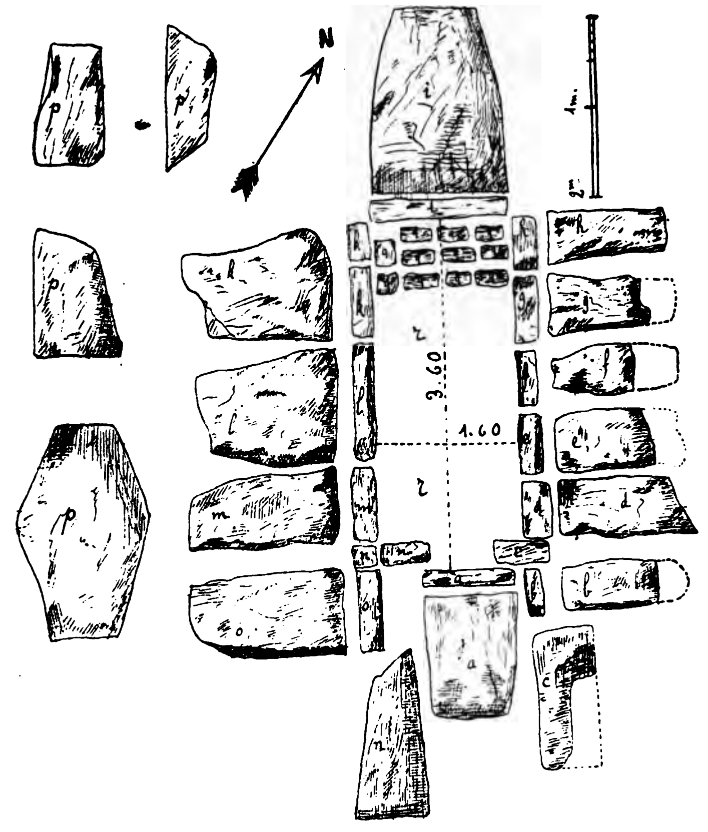


Fig. 3. — Dolmen de Caranda, à Cierges (Aisne). Plan.

Légende : *i*. Clôture du fond ; — *p*. Dalles de couverture ; — *k*, *l*, *m*. Parois latérales de gauche ; — *r*. Terre-plein du caveau ; — *q*. Dallage ; *d*, *e*, *f*, *g*, *h*. Parois latérales de droite ; — *o*, *b*. Pierres assurant la solidité de la clôture ; — *m*, *o*. Blocs de grès ; — *a*, *n*, *c*. Pierres fermant l'entrée du dolmen.

toirs. — Un poignard en silex.

(Fleury : I, 1877, p. 128. — *Matériaux*, 1881, p. 129. — Wattelet, *Matériaux*, 1877, p. 150).

Ce dolmen a été classé en 1887 parmi les monuments historiques.

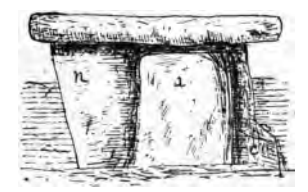


Fig. 4. — Dolmen de Caranda. Entrée.

III. ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN

FIEULAINE (Saint-Quentin). — Un dolmen, inventaire de la sous-commission des Monuments mégalithiques.

FONSOMME (Saint-Quentin). — Un dolmen, inventaire de 1880.

NEUVILLETTE (Ribemont). — Un dolmen fut découvert en 1863, à une profondeur de 40 centimètres. Il était recouvert par trois dalles dont deux mesuraient : 2 m 50 de longueur; 2 mètres de largeur; 0m 80 d'épaisseur.

Démoli et débité en pavés aussitôt mis au jour, il contenait :

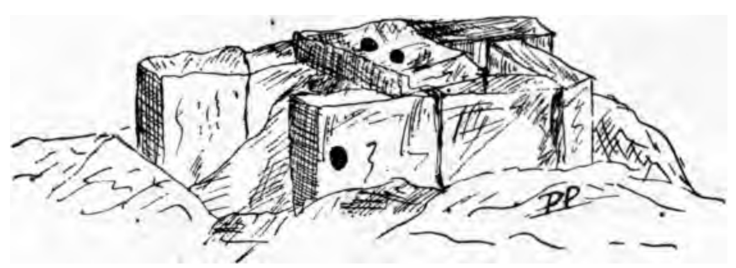


FIG. 5. — Dolmen d'Ambleny (Aisne). VUE.

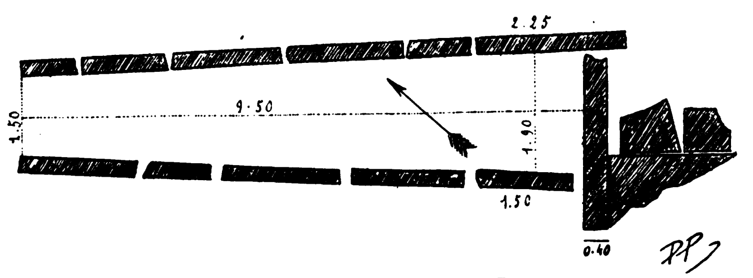


FIG. 6. — Dolmen d'Ambleny. PLAN.

Quarante squelettes. — Un fragment de hache polie. — Soixante silex environ.

(Publié par C. Lecocq, *Notice sur le Dolmen de Neuvillette*, 1875, 12 p. in-8°, Saint-Quentin).

IV. ARRONDISSEMENT DE SOISSONS

AMBLENY (Vic-sur-Aisne). — Le dolmen d'Ambleny fut découvert en 1876 ; il mesurait 9m 50 de long sur 1 m 50 de large ; une des dalles de recouvrement était percée de deux trous, une des pierres du côté droit présentait une perforation semblable (Fig. 5 et 6).

Il renfermait trois squelettes se faisant face et assis, deux à gauche, un à droite. Il n'existe plus qu'une faible partie de ce monument,

comprenant cinq belles pierres posées verticalement, une au bout du monument, deux autres de chaque côté. On voit très bien la partie qui reste de ce dolmen, l'intérieur étant bien dégagé (*Bull. Soc. archéologique de Soissons*, 1879).

Arcy-Sainte-Restitue (Oulchy). — Dolmen de la butte de Housse cité par Joanne, dans sa *Géographie de l'Aisne* parue en 1883, ainsi que des grottes jadis habitées.

Une table se trouve dans le cimetière d'Arcy-Sainte-Restitue, sous laquelle on passait trois fois pour guérir des maladies [1]. La même pratique superstitieuse a été observée à Bou-Merzoug, Algérie, par le général Faidherbe; M. Léon Coutil, dans une notice publiée dans *L'Homme Préhistorique* [1906, p. 373] rapporte le même fait, intéressant le dolmen christianisé de la fontaine miraculeuse de Sainte-Clotilde, aux Andelys (Eure).

A Arcy-Sainte-Restitue, Frédéric Moreau eut encore la chance de découvrir sous un grès une cachette de cinq haches de bronze à talon.

Barbonval (Braisne). — Dolmen découvert au lieu dit le Tombois au milieu du xviii[e] siècle. Il était à compartiments.

Courcelles (Braisne). — Deux dolmens portés sur l'inventaire dressé par la sous-commission des Monuments mégalithiques.

Fontenoy (Vic-sur-Aisne). — Un dolmen. Inventaire de 1880.

Haramont (Villers-Cotterets). — Dans la forêt de Villers-Cotterets se trouve un dolmen appelé la Pierre-Clouise, cité par Edouard Fleury et Charles Brossard. Il est porté sur l'inventaire de 1880. Il se trouve en outre classé parmi les monuments historiques.

Missy-aux-Bois (Vic-sur-Aisne). — Un dolmen y fut découvert en 1897 au lieu dit la Fontaine-Bouillante. Il est connu dans le pays sous le nom de « Rochers à Rogomme » du nom d'un individu qui s'y était réfugié à la suite du vol d'un porc. Il domine un petit tertre au pied duquel fut trouvée en 1897 une poterie néolithique entière. Fouillé en 1898 par O. Vauvillé, on ne découvrit que des débris de poterie gallo-romains, mérovingiens et néolithiques.

Les deux dalles du dolmen mesurent respectivement:

	A	B
Épaisseur	0 m 60	0 m 80
Longueur	4 m. — 3 m 70 — 4 m 80 (au milieu)	4 à 5 m.
Largeur	3 m 10 — 3 m 20	4 m.

L'un des supports a : longueur, 2 mètres; largeur, 1 m 50.

Le monument ne renfermait aucun squelette; il est orienté du nord-ouest au sud-est (O. Vauvillé, *Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1897 et 1899, p. 71).

Montigny-l'Engrain (Vic-sur-Aisne). — Trois dolmens ont déjà été découverts à Montigny-l'Engrain ainsi que deux puits funéraires.

1er dolmen. — Situé au lieu dit le Mont Ganelon ou encore Gandelon, composé de dalles grossières, placées debout sous une énorme

1. Elle est figurée dans l'Album de Frédéric Moreau.

pierre de recouvrement, chargée elle-même d'un rapport de terre formant une sorte de tumulus; fouillé en 1843 il avait: longueur, 4 mètres; profondeur, 2 mètres; largeur, 1 m 20.

Il renfermait : Cinquante squelettes. — Une hache de porphyre vert rayé, très petite et percée d'un trou de suspension. — Trois hachettes en bronze à talon (Breuil, *Congrès de Boulogne-sur-Mer*, 1899, p. 590). — Quatre fragments de poterie grossière.

(Fleury : I, 141. — *Bull. Soc. archéol. de Soissons*, 1856, p. 249).

2e dolmen. — Fouillé en 1845 par Chotin (?). Établi comme le précédent et situé non loin de lui, il est couvert de dalles percées

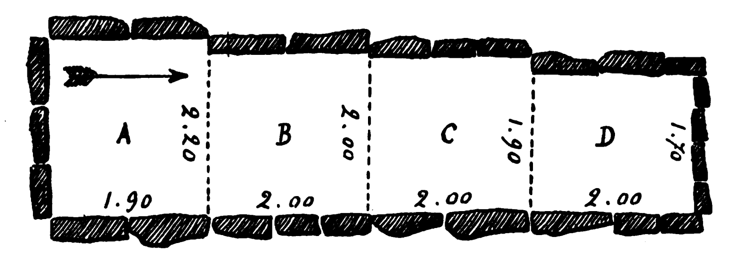


Fig. 7. — Dolmen n° 3 de Montigny-l'Engrain (Aisne). Plan.

de vingt trous ronds et assez réguliers. Il contenait : de nombreux squelettes et trois haches polies, une en mélanite, deux en silex.

(Wattelet. *L'âge de la pierre et les sépultures de l'époque du bronze dans le département de l'Aisne*, 1866).

3e dolmen. — Découvert par O. Vauvillé au lieu dit « Dessus-le-Bois-de-Thizy » à environ 450 mètres de celui fouillé en 1843. Il est orienté du sud au nord (*Bull. Soc. d'Anthropologie*, 1887, p. 723). Il est composé de quatre parties rectangulaires A.B.C.D. placées sur une même ligne ; les côtés sont de très fortes pierres plates, brutes, placées verticalement. Le tout était recouvert d'autres pierres plates qui, étant presque au niveau du sol, ont été enlevées en 1867. Le fond de la sépulture était dallé presque régulièrement (Fig. 7).

La fouille pratiquée par O. Vauvillé donna : Deux cents squelettes environ, dont cinquante-deux dans la portion D. — Trois haches polies. — Trois fragments de haches polies. — Vingt-trois lames. — Quinze tranchets. — Une flèche, forme feuille. — Quatre retouchoirs. — Un perçoir. — Cinq pointes diverses. — Une base de forte lame. — Huit éclats. — Une poterie façonnée à la main : 8 centimètres de haut, 9 sur 10 de large en haut, 6 de large au fond.

A signaler : un crâne ayant reçu un coup de hache.

Pernant (Soissons). — Au lieu dit La Pierre-Laye, dolmen détruit au début du xixe siècle.

Saint-Christophe-a-Berry (Vic-sur-Aisne). — Peigné Delacourt cita au Congrès archéologique de Laon en 1858, la découverte non datée d'un dolmen dans cette localité. Il était composé de pierres brutes, grossières, posées debout, sur lesquelles reposaient des dalles semblables.

Il abritait : Quarante squelettes. — Un petit vase en terre rougeâtre fait à la main. — Des haches et des pointes de flèches en silex taillé et poli.

TAUX (Oulchy). — Dolmen signalé par Ch. Brossard, Amédée Piette (*Les Itinéraires gallo-romains*), Fleury (1877, t. Ier, p. 124), Joanne (1883).

SERCHES (Braisne). — Vauvillé nous dit que le dolmen de Serches avait intérieurement (*Bull. Soc. d'Anthropologie*, 1892, p. 574) : longueur, 4 mètres; largeur, 1 m 20; profondeur, 1 m 20.

Il renfermait : Vingt squelettes environ. — Une superbe hache emmanchée dans une gaine en bois de cerf, percé d'un trou. — Un vase intact. — Une pointe de flèche barbelée en silex.

Il était élevé au nord du village, au lieu dit la Forte-Terre, sur une colline de 140 mètres d'altitude.

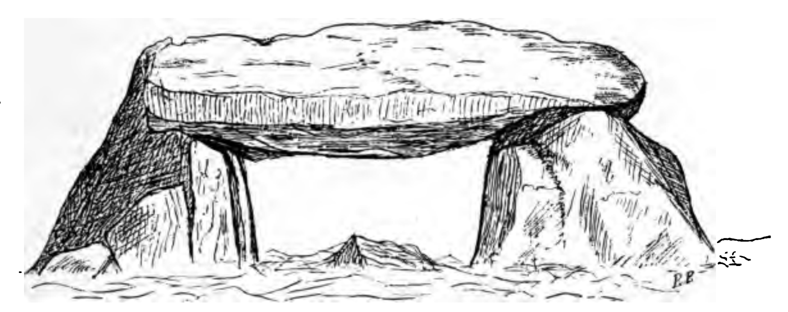


FIG. 8. — La Pierre-Laye, dolmen, à Vaurezis (Aisne). VUE.

TANNIÈRES (Braisne). — Je range parmi les dolmens un monument bizarre situé au lieu dit la Boulerie, appelé la Chaise-Beuzard, Banc-du-Père-Beuzard, Pierre-des-trois-seigneurs, les Trois-Chaises. C'est une roche calcaire et affleurante, entamée par trois excavations semblables à 3 sièges recouverts par un énorme dais de pierre. La paroi de gauche et les trois sièges sont incontestablement taillés de main d'homme. Ce dolmen est peut-être l'analogue de nombreux monuments suédois avec inhumation assise.

VAUREZIS (Soissons). — Dolmen découvert par Godelle en 1841 (*Argus soissonnais* : 20 juin 1841) au lieu dit Mont-de-la-Pierre, à 6 kilomètres de Soissons, près de la chaussée romaine qui allait de Soissons à Boulogne. Il est connu sous le nom de Pierre-Laye et fut fouillé en 1850. Vingt squelettes reposaient sur un dallage irrégulier (*Bull. Soc. archéol. de Soissons*, 1850, p. 70. — De Villefroy : *Bull. Soc. académique de Laon*, t. IX, p. 20. — *Bull. Soc. archéol. de Soissons*, 1851-1869. — *Matériaux*, 1869, p. 281. — *Bull. Soc. d'Anthropologie*, 1893, p. 601. — Joanne, 1883).

Dans son état actuel le dolmen se compose d'une très grande pierre plate ayant 4 mètres de long sur 2 de large, horizontalement placée sur sept autres pierres dressées de champ, une seule formant le côté gauche, deux le fond, deux le côté droit, deux sur l'ouverture (Fig. 8).

La dalle de recouvrement est percée de plusieurs trous qui semblent naturels.

Vic-sur-Aisne. — Dolmen découvert et fouillé en 1858, au lieu dit le Champ-Volant près du Clos-Boitard. Il mesurait : longueur 4 m 30; largeur, 1 m 20; profondeur, 1 m 30.

Il regardait le nord-est, était dallé, recouvert de trois pierres, dont l'une, celle du côté sud, était percée d'un trou de 485 millimètres de diamètre.

On y trouva : trois couches de squelettes, environ quarante-deux, tous la tête tournée vers la terre; chaque couche étant séparée par un lit de pierres minces. — Trois haches polies. — Des couteaux et une pointe de lance en silex. — Des outils en silex. — Un vase en terre, très grossier.

(*Bull. Soc. archéologique de Soissons*, 1858, p. 53-63.)

L'allée couverte de Vic-sur-Aisne est « remarquable par le trou muni d'un obturateur en pierre qui est pratiqué dans la pierre d'entrée. Cette disposition caractéristique des *dolmens troués* [1], que l'on a signalée aussi dans les monuments mégalithiques d'autres pays[2], peut s'expliquer de deux manières : ou bien l'ouverture servait à l'introduction des ossements décharnés[3], ou bien elle devait donner passage aux esprits des morts à certaines époques, suivant une croyance fort répandue » dont on trouve un ancien exemple en Italie chez les Étrusques.

DISTRIBUTION DES DOLMENS

DANS LE DÉPARTEMENT

I. — *Arrondissement de Laon* :

Canton de	Craonne	1	
—	Crécy-sur-Serre	1	
—	La Fère	2	
—	Laon	1	
—	Neufchâtel	1	
—	Sissonne	1	
		7	7

II. — *Arrondissement de Château-Thierry* :

Canton de	Château-Thierry	1	
—	Fère-en-Tardenois	1	
—	Neuilly-Saint-Front	1	
		3	3

1. Salomon Reinach, *Antiquités nationales. Descrip. raison. du Mus. de Saint-Germ.*, t. I, p. 18. — Sal. Reinach, *Catalogue du Musée de Saint-Germain-en-Laye*, p. 65.
2. Conflans, Trye-le-Château, Presles, les Mauduits (S.-et-O.); Bellehaye, Villers-Saint-Sépulcre (Oise) ; Morbihan, Charente, Tarn-et-Garonne; Angleterre, Caucase, Circassie, Palestine, Inde, Sardaigne.
3. *Matériaux*, t. XX, p. 444.

III. — *Arrondissement de Saint-Quentin* :

Canton de	Ribemont	1	
—	Saint-Quentin	2	
		3	3

IV. — *Arrondissement de Soissons* :

Canton de	Braisne	5	
—	Oulchy	2	
—	Soissons	2	
—	Vic-sur-Aisne	8	
—	Villers-Cotterets	1	
		18	18

V. — *Arrondissement de Vervins* :

Néant.

Département de l'Aisne = 31

« LES OUTILS PRÉHISTORIQUES » DE M. FRÉMONT

PAR **H. MULLER**
Bibliothécaire de l'École de médecine de Grenoble.

La *Revue scientifique* du 5 octobre 1907, p. 434, donne une analyse d'un travail de M. Ch. Frémont, chargé de l'enseignement des travaux mécaniques à l'École nationale des mines. Ce travail montre les résultats obtenus par M. Frémont à l'aide de silex chelléens dont le type, l'amande chelléenne, est la forme la plus parfaite.

Je regrette vivement de ne pas avoir lu le travail original, car toutes les reconstitutions de la technique industrielle de nos ancêtres préhistoriques m'intéressent au plus haut point. Je crois néanmoins qu'il est possible, sur la simple analyse parue dans la *Revue scientifique*, de discuter quelques-unes des idées qui y sont émises, simplement dans le but d'en préciser certains points.

Dans la *Revue*, il est rappelé que « G. de Mortillet voulait que l'outil chelléen fut un outil à tout faire, à la fois hache, couteau, poinçon, scie, ciseau, suivant qu'on utilisait ses arêtes ou sa pointe », on aurait dû ajouter et son talon. M. Frémont admet « que l'outil chelléen ne saurait être ni une hache, ni un couteau, ni un poinçon ; il ne travaille que *par frottement avec son arête sinusoïdale.* »

« C'est une lime, une rape, un tiers-point ancestral, qui produit par son arête une entaille angulaire autour de la branche ou du tronc qu'il faut abattre dans la forêt. »

Tout cela est vrai, mais il me semble plus difficile d'admettre la définition trop serrée de M. Frémont que celle de M. G. de Mortillet. On doit repousser, pour expliquer l'emploi d'outils conçus cérébralement et chronologiquement si loin de nous, la tendance trop fréquente de donner aux outils préhistoriques des noms d'outils actuellement très dissemblables entre eux. Comme il ne peut être question de spécialisation à l'époque chelléenne, cela nous ramène incontestablement à l'outil à tout faire. J'estime même qu'il

est possible d'emmancher l'amande chelléenne, soit par le talon pour certaines formes, soit par la pointe pour d'autres.

Je crois aussi qu'il est plus logique de se servir de l'outil chelléen en frappant, *en cognant*, dès qu'il s'agit d'abattre un tronc de 10 centimètres de diamètre, que de l'entailler en limant, je crois le résultat plus rapide. J'ai également la conviction que certaines amandes emmanchées devaient être d'une autre puissance pour le travail du bois que si elles avaient été maniées à la main.

Il y a là, du reste, des expériences tentantes à faire de bonne foi, de part et d'autre.

Je crois fermement que l'amande chelléenne a, parfois, servi emmanchée pour le travail du bois et pour lutter contre les animaux et contre l'homme.

Il est certain que l'amande chelléenne n'est pas le premier outil en pierre de l'homme préhistorique, mais n'entamons pas la question brûlante des éolithes. M. Frémont a raison de chercher des outils dans les corps durs autres que la pierre, dans les coquillages notamment, mais je crois que l'emploi des valves du pecten n'a jamais pu être qu'un pis-aller, utile seulement aux hommes dénués de silex et d'autres roches.

Les outils chelléens ont été rencontrés à de telles distances des côtes qu'il est au moins prématuré de les faire découler du pecten et surtout de vouloir créer un *âge de la coquille*; nous avons déjà assez de divisions trop rigides. Il ne faut considérer l'outillage coquiller que comme un appoint à l'outillage lithique, en se souvenant qu'il est de tous les âges.

M. Frémont a scié une planche de sapin à l'aide d'un pecten, avec un avancement de 5 millimètres par minute ; quelle était l'épaisseur de la planche ? De plus, l'expérimentation faite au laboratoire, sur l'établi, ne peut être mise en parallèle avec celle faite *in situ* sur du bois vivant, en pleine nature. M. Frémont voudra bien ne pas voir dans cet article une critique désobligeante, au contraire, je n'ai eu qu'un désir en l'écrivant, celui de montrer à quel point ces questions me passionnent et combien je suis heureux de voir de plus en plus la technique remplacer la théorie dans une étude d'un si haut intérêt. Qu'il me permette de le féliciter d'être entré dans cette voie.

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

CONGRÈS DE REIMS — 1907

Liste des travaux ayant rapport aux études préhistoriques, présentés dans les sections d'anthropologie, de géologie et d'archéologie :

CAZIOT. — Le climat des Alpes-Maritimes pendant le pliocène et le pléistocène établi à l'aide des mollusques terrestres et fluviatiles.

G. LEROY. — La station néolithique de Préaux (Eure).

CH. BOSTEAUX. — Le pays rémois aux époques préhistoriques.

L. PISTAT. — Inventaire des stations et ateliers préhistoriques de l'arrondissement de Reims. — Note sur l'industrie préhistorique de la vallée de l'Ardre.

E. SCHMIT. — Grotte et ossuaire néolithique de Congy (Marne).

BOQUILLON. — L'âge de la pierre à Bouconville (Ardennes).

ED. FOURDRIGNIER. — Rapport sur l'époque marnienne.

CH. BOSTEAUX. — Fouilles de six cimetières gaulois pendant les années 1904, 1905 et 1906, à Prosnes, Lavannes, Heutrégiville, Caurel et Berru (Marne).

EMILE SCHMIT. — Un Gaulois sur son char à Condé-sur-Marne.

VASSY et MULLER. — Un atelier gallo-romain de fabricant de charnières en os, à Sainte-Colombe-la-Vienne.

MANGET. — Découverte d'une verrerie d'art gallo-romaine aux Houis, Sainte-Ménehould.

MARCEL BAUDOUIN. — Découverte et restauration d'un menhir dans l'île de Sion (Vendée). Considérations géologiques qui en découlent.

JULLIEN et MULLER. — Fouille d'une grotte-fontaine et d'un fond de cabane à Beaulieu (Ardèche).

A. DE MORTILLET. — La faune des divers niveaux paléolithiques de la grotte du Placard (Charente).

JADART. — Découvertes archéologiques faites au profit du Musée de Reims depuis 15 ans.

L. DEMAISON. — Souterrains de refuge dans la région rémoise.

Dr GUÉBHARD. — Rapport sur les camps retranchés de la Marne.

EMILE SCHMIT. — Désignation et détails de quelques camps retranchés du département de la Marne.

LEROY.— Le camp retranché de Saint-Samson de la Roque (Eure).

P. GOBY. — Troisième rapport sur les fouilles du camp du bois du Rouret (Alpes-Maritimes).

H. Menu. — Les camps retranchés de Reims à l'époque gallo-romaine.

Parat. — Les camps retranchés de l'Yonne.

Oscar Montelius. — Les relations entre la France et l'Italie à l'âge du bronze.

Beroud. — Le camp retranché du Cuiron, Ceyzériat (Ain).

E. Chantre. — Quelques stations néolithiques nouvelles du Sud Tunisien.

Pagès-Allary. — Produits des fouilles de Las Tours (Cantal).

G. Courty. — Sur la signification présumée de quelques pétroglyphes préhistoriques de Seine-et-Oise.

Emile Belloc. — L'action glaciaire dans ses rapports avec les cuvettes lacustres.

Muller. — Programme pour un essai de classement des types céramiques du néolithique à nos jours.

L. Coutil. — Présentation de planches sur la céramique.

P. Goby. — Présentation de poteries du midi de la France.

Dr Guelliot. — Réminiscences préhistoriques.

Dr Félix Régnault. — Déformations craniennes dans l'antiquité.

Muller. — Station néolithique et gallo-romaine de la grotte du Trou-aux-Loups à la Buisse (Isère). — Une station paléolithique en plein Vercors, tunnel de Bobache (Drôme).

Léon Coutil. — L'âge du bronze dans le département du Calvados.

Pagès-Allary. — Comparaisons des poteries gauloises du Cantal.

G. Courty, — Un coup d'œil sur la Bolivie préhistorique.

Dr Marcel Baudouin. — Fouille d'un puits funéraire de la nécropole gallo-romaine du Bernard (Vendée).

Camous. — Reptiles et mammifères fossiles de la Debruge, près Apt (Vaucluse). — Argent, or et platine dans les sables du Drac ; leur diffusion dans les roches calcaires et sableuses des Alpes françaises.

Péron. — Histoire de la formation de la vallée de l'Yonne.

Dr Barillet. — Présentation d'un Journal d'un ancien fouilleur, M. Blaval, à partir de 1869, manuscrit jour par jour, avec résultat des fouilles.

Casimir Cépède. — Observations nouvelles sur le tumulus néolithique de Wimereux (Pas-de-Calais).

Jules Henriet, — Chronométrie préhistorique égyptienne. A propos d'exhumations d'objets trouvés dans le Nil et dans le sous-sol du delta.

Ch. Cotte. — Stations de l'âge du bronze dans les Bouches-du-Rhône. — La question de la céramique.

Marius Dalloni. — Les stations préhistoriques du plateau d'El-Bordj et de Mostaganem (Oranie).

Emile Rivière. — L'homme primitif dans les Alpes Maritimes. — De l'existence de quelques mégalithes révélée par des noms de lieux-dits.

Muller. — Assurance sur la vie et les accidents pour les archéologues et ouvriers employés à des fouilles.

Dr Mayet. — Conditions de milieu ayant précédé immédiatement l'apparition de l'homme dans l'Europe occidentale. — Les silex pliocènes (?) dans la vallée de la Saône.

Une très intéressante exposition régionale, due surtout à l'iniatiative de M. le Dr Guelliot, président de la section d'anthropologie, a été installée au Lycée pendant la durée du Congrès.

Elle comprenait d'importantes series d'objets appartenant aux périodes paléolithique et néolithique, prêtés par les collectionneurs dont les noms suivent :

Charles Bosteaux, de Cernay-les-Reims. — Néolithique du Mont-de-Berru (Marne) : Vases et fusaïoles en terre cuite, haches polies en roches diverses, silex taillés.

Boquillon, de Bouconville. — Néolithique des environs de Bouconville (Ardennes) : haches polies, percuteurs, grattoirs, scies, pointes de flèches, etc.

Jules Carlier, de Hannogne-Saint-Remi. — Paléolithique des environs de Bray-Hannogne (Ardennes) : coups de poing et éclats Levallois. Néolithique de la même région : poteries, haches polies en silex et autres roches, tranchets, grattoirs, pointes de flèches, etc.

Gardez, de Reims. — Marais de Champigny, près Reims : poteries, pointes de flèches et instruments divers en silex. — Industrie du Mont de Proix, près de Guise (Aisne) : percuteurs, belles haches polies en silex, pointes de flèches variées, grattoirs et autres instruments en silex recueillis à la surface du sol. Coups de poing, en général plats et de forme triangulaire, provenant d'une sablière. — Eclats en quartzite trouvés autour du monument mégalithique de Molinchart, près Laon (Aisne).

Fig. 9. — Coupe du puits funéraire de Liry (Ardennes).

Dr Octave Guelliot, de Reims. — Ossuaire de Liry (Ardennes), fouilles du Dr Adolphe Henrot en 1881 : haches polies en silex, petits tranchets, gaînes de haches en corne de cerf, manches en corne pour tranchets, cornillon de cerf avec rainure circulaire à la pointe, grand lissoir en os avec trou de suspension, valves de cardium percées, canine de carnassier, avec trou de suspension, silex taillés. — Puits funéraire de Liry (fig. 9), fouilles de 1903 : fragments de poterie, os de marcassin, charbons. — Néolithique des Ardennes : haches

polies en silex, jadéite, trapp, etc., tranchets, lames, grattoirs, pointes de flèches et instruments divers en silex.

LEGRAND, de Faissault. — Paléolithique de Mesmont : petits coups de poing, disques et pointes moustériennes. — Néolithique des Ardennes : Mesmont, Marlemont et Novion-Porcien.

DEMITRAT et MEURISSE, de Reims. — Instruments paléolithiques des alluvions de la vallée de l'Aisne : beaux coups de poing variés, dont quelques-uns fort épais, grands éclats Levallois, forte pointe moustérienne, etc.

LOUIS PISTAT, de Bezannes. — Préhistorique de la vallée de l'Ardre : belle série de coups de poing; grosses pièces rudimentairement ébauchées rappelant celles trouvées à Olendon, dans le Calvados ; série de tranchets, dont quelques-uns de très grandes dimensions ; ébauches de haches en silex ; haches polies en silex, jadéite, grès, etc.; lames, grattoirs, scies à coches, perçoirs et autres instruments néolithiques.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Nouvelle statue-menhir du Gard.

M. Ulysse Dumas, qui s'est particulièrement attaché à étudier le préhistorique du bassin du Gard, vient de découvrir dans cette région une dalle sculptée, en calcaire, mesurant 1^{m} 62 de longueur, 60 centimètres de largeur et 20 centimètres d'épaisseur.

Cette nouvelle statue représente un personnage humain portant une ceinture; une série de traits occupant tout le côté droit semblent figurer les plis d'un vêtement.

Deux croix, l'une sur le front, l'autre derrière la tête, qui, bien que ajoutées après coup à l'œuvre du sculpteur, paraissent être antérieures au christianisme, augmentent encore l'intérêt de ce monument, sur lequel nous reviendrons dans le prochain numéro,

---

Amphithéâtre romain en Angleterre.

Un amphithéâtre romain vient d'être découvert à Maumbury Rings, près de Dorchester. C'est le spécimen le plus parfait de ce genre qui soit en Angleterre.

NOUVELLES

Congrès préhistorique de France.

La 4e session du Congrès préhistorique de France se tiendra cette année à Chambéry (Savoie), du 24 au 30 août.

Le Comité d'organisation, qui est présidé par M. le Dr Chervin, se compose en outre de MM. Tabariès de Grandsaignes et Emile Taté, vice-présidents ; le Dr Marcel Baudouin, secrétaire général ; le Dr Henri Martin, secrétaire général adjoint ; Edmond Hue et Charles Schleicher, secrétaires; Louis Giraux, trésorier, etc.

Cette session sera plus spécialement consacrée à l'étude des stations lacustres. Elle comprendra d'intéressantes excursions. On visitera notamment le petit lac d'Aiguebelette, où MM. Albert Blanc et Schaudel ont reconnu la présence de palafittes de l'âge de la pierre ; le lac du Bourget, avec pêche lacustre à la pince et à la drague dans la riche station de la fin de l'âge du bronze qui occupait une partie de la baie de Grésine ; les musées et les collections de Chambéry, d'Annecy et d'Aix-les-Bains. Une course finale conduira les congressistes au Mont-Cenis et ils pourront voir en chemin quelques spécimens de gravures sur rochers.

Avec un semblable programme, on peut dès à présent prédire à la réunion de Chambéry un succès au moins égal à celui des Congrès de Périgueux, de Vannes et d'Autun.



FIG. 10.
Statue de Boucher de Perthes, à Abbeville.

Monument Boucher de Perthes.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, le monument élevé par la ville d'Abbeville à la mémoire de Boucher de Perthes est aujourd'hui terminé, mais il ne sera officiellement inauguré que dans quelques mois.

Ce monument, dont notre excellent ami M. J. Vayson, président de la Société d'Emulation d'Abbeville, a eu l'obligeance de nous adresser un croquis (Fig. 10), est l'œuvre d'un sculpteur de talent, M. Emma-

nuel Fontaine, qui a été secondé par M. Le Bœuffe pour la partie architecturale.

La statue qui en constitue l'élément essentiel est d'une composition à la fois simple et heureuse. Elle représente Boucher de Perthes assis, le pied droit reposant sur une sacoche de géologue. Il tient de la main gauche et examine avec attention un de ces fameux coups de poing en silex qu'il a eu tant de peine à faire admettre par les savants officiels comme des produits de l'industrie humaine.

Mais, depuis ces difficiles débuts, la préhistoire a fait du chemin. Nous n'en sommes plus à l'époque où la découverte de Boucher de Perthes était accueillie par des rebuffades et des plaisanteries. Sa haute importance est à présent universellement reconnue, et tout le monde est d'accord qu'on doit bien le tardif hommage qu'on va enfin lui rendre, au savant qui, le premier, eut l'idée de rechercher des traces du travail de l'homme dans les alluvions anciennes de nos rivières.

Exposition des Amis de la Beauce.

Les personnes qui ont assisté à la réunion du 16 octobre 1907 de la Société *Les Amis de la Beauce* ont eu la bonne fortune de voir une très intéressante exposition d'objets préhistoriques d'origine exclusivement beauceronne. La beauté des pièces exposées et les éclaircissements fournis sur chacune d'elles par les organisateurs, M. G. Fouju, le dévoué président de la société, et M. Charles Blin, ont vivement excité leur curiosité.

Une première vitrine, consacrée au paléolithique, renfermait les instruments les plus anciens que l'on peut recueillir en Eure-et-Loir, dans les carrières à gravier ou ballastières. Ceux qui y figuraient provenaient de la carrière du Bas-de-Luisant, près Chartres, où on les trouve à la base d'un dépôt de graviers d'une épaisseur variant de 2 à 3 mètres, reposant directement sur la craie.

Ce sont les types *chelléens* dits « coups de poing », grossièrement taillés. Presque tous possèdent, sur le bord, une partie plus épaisse, réservée dans la taille afin de ne pas blesser la main. C'est par cette partie, le talon, qu'ils sont préhensibles. Tenus ainsi, le talon dans la paume de la main, ils pouvaient couper, scier, percer, rendre enfin tout le profit qu'il était possible de tirer d'un tel instrument.

Dans la même vitrine se trouvaient d'autres objets n'ayant pas la même patine que les premiers. Ce sont encore des coups de poing, mais plus élégants de formes, plus artistement taillés. Ils viennent également de la carrière du Bas-de-Luisant, d'une épaisse couche de terre à brique située au-dessus des graviers. Avec ces coups de poing *acheuléens*, et au même niveau, on rencontre les premières pointes *moustériennes* et les premiers racloirs. Tous les instruments venant de la terre à brique ont une patine d'un blanc laiteux, tandis que ceux venant des graviers sont plus ou moins colorés, comme les graviers eux-mêmes.

Le beau *moustérien*, offrant des pointes, des racloirs et de grands

éclats, à plan de frappe retouché, a été rencontré, en Eure-et-Loir, à la carrière de la Hutte, commune de Crécy-Couvé, dans des couches argileuses déposées par la Blaise.

Une seconde vitrine contenait une belle série de haches néolithiques, en roches diverses et à divers états : préparées pour le polissage, en partie polies et entièrement polies.

Les roches locales : le silex marin, le silex d'eau douce ou meulière, le grès dit *ladère*, ont été employées à la confection de ces haches. En même temps que les haches faites avec les roches ci-dessus indiquées, on en trouve d'autres en roches étrangères, venant de Bretagne ou du plateau central, certainement amenées en Beauce par la voie des échanges.

Parmi les haches en roches étrangères, il y en a plusieurs qui ont servi de pierre de touche chez les horlogers de campagne. D'autres ont servi, au moyen âge, au brunissage des cuirs. Par suite d'un long usage, le tranchant a complètement disparu. Deux pièces exposées se trouvaient dans ce cas : une venant des environs d'Auneau et l'autre, jointe comme élément de comparaison et présentée par M. Desbois, venant du département des Ardennes.

Une troisième et dernière vitrine était occupée par les différents outils que l'on recueille à l'atelier de taille du Puits-aux-Ladres, commune de Villiers-Saint-Orien. Là, tout autour du beau dolmen appelé le « Puits-aux-Ladres », à proximité de la Conie dont les eaux limpides baignent la base du coteau, le silex se montre en abondance. Nos ancêtres de la pierre polie en ont tiré profit ; ayant la matière première sous la main, ils ont installé une fabrique d'outils. Tous n'ont pas été emportés, et l'on en trouve encore, au milieu des nombreux éclats de taille et déchets de silex dont les champs sont couverts.

Enfin, une dernière place était réservée dans cette vitrine à quelques pièces en silex du Grand-Pressigny, recueillies dans Eure-et-Loir. Elles indiquent, ainsi que les haches polies en matières étrangères, que la Beauce faisait alors des échanges avec les régions voisines.

Les scies à cran et les grandes lames en silex du Pressigny ont été, comme on sait, disséminées un peu partout.

Il y avait à l'exposition beauceronne deux échantillons de ces scies, l'un recueilli à Saint-Chéron, commune de Chartres, l'autre trouvé sur le territoire de Gallardon.

Les autres instruments en silex du Pressigny exposés consistaient en fragments de lames retouchées, quelques-unes avec le dos poli, provenant des communes d'Albis, de Beville-le-Comte, de la Chapelle-d'Aumainville, d'Ouarville, de Prunay-sous-Albis, de Roinville et du Camp Harrouard, commune de Sorel, près Dreux.

En échange de ces objets, alors luxueux, que pouvaient bien offrir les vieux beaucerons de l'âge de la pierre ? On peut se demander si ce n'était pas déjà du blé, ce blé qui a fait appeler plus tard la Beauce : le grenier de la France ?

Une série de cartes postales et de nombreuses photographies de monuments mégalithiques, exécutées par M. Fouju, complétaient cette très remarquable, mais trop fugitive exposition.

Monuments préhistoriques à conserver.

Dans la séance du 22 novembre 1907 de la Commission des sites et monuments naturels des Alpes-Maritimes, M. Paul Goby a proposé le classement, comme monuments préhistoriques, des beaux dolmens de la Verdoline, à Saint-Vallier, et de la Graou de Saint-Cézaire, ainsi que du remarquable Castellaras de la Malle, à Saint-Vallier-de Thiey. Le président de la Commission, M. de Joly, préfet, a également proposé le classement du Castellaras de Thorenc.

Voilà un excellent exemple, que devraient suivre tous nos départements. C'est sur place qu'on peut le mieux juger quels sont les monuments qui méritent d'être conservés et qu'on peut le plus facilement se renseigner sur ceux qui sont menacés de destruction.

Vol au Musée de Picardie.

Malgré les risques que semble devoir présenter le métier auquel ils se livrent, les dévaliseurs de musées n'en continuent pas moins leurs exploits. Le beau Musée de Picardie, à Amiens, a reçu leur visite dans la nuit du 10 au 11 décembre dernier.

Trompant la surveillance des agents de police placés depuis quelque temps aux angles de la façade et en dépit des sonneries électriques récemment installées afin de prévenir le concierge de l'ouverture des portes, de hardis cambrioleurs ont réussi à s'introduire dans le musée. Ils ont dû franchir d'abord un mur de 2 mètres surmonté d'une grille en fer, pour pénétrer dans le jardin. De là, ils sont montés par la tige métallique du paratonnerre jusqu'au châssis donnant accès dans la salle de la collection Lavallard. Ils ont ensuite brisé un carreau du châssis et, descendant par une échelle de corde solidement assujettie, ils se sont bientôt trouvés dans la place.

Les voleurs se sont emparés de nombreuses médailles et monnaies en or, ainsi que de plusieurs tableaux de petites dimensions mais d'une certaine valeur. Leur choix fait, ils se sont retirés, en abandonnant leur échelle, sans avoir été dérangés. Ce n'est que le lendemain que l'on s'est aperçu de leur passage.

Le conservateur du musée estime le montant du vol à environ 250.000 francs.

Comme on le voit, toutes les précautions prises n'ont point empêché les cambrioleurs de réussir dans leur audacieuse entreprise. On ne peut cependant laisser nos collections publiques à la merci des malfaiteurs. Des mesures sévères de préservation s'imposent. Nous pensons pour notre part qu'on pourrait obtenir, sans grands frais, de bons résultats en confiant la garde de nuit des musées à des chiens habilement dressés.

Société Préhistorique de France.

Dans sa séance du 26 décembre 1907, la Société a procédé à l'élection de son bureau pour l'année 1908, qui est ainsi composé : Prési-

dent, M. le Dr Baudon ; vice-présidents, MM. Léon Coutil et E. Taté ; secrétaire général, M. le Dr Marcel Baudouin ; secrétaire, M. le Dr Henri Martin ; trésorier, M. Louis Giraux.

Société d'Anthropologie de Paris.

Composition du bureau de la Société pour l'année 1908 : Président, M. Cuyer ; vice-présidents, MM. d'Echerac et Mahoudeau ; secrétaire général, M. Manouvrier ; secrétaire général adjoint, M. Papillault ; secrétaires des séances, MM. Anthony et Dussaud ; conservateurs des collections, MM. Delisle et de Mortillet ; archiviste-bibliothécaire, M. Rabaud ; trésorier, M. Lejeune.

Congrès des Américanistes.

Le XVIe Congrès international des Américanistes se tiendra à Vienne (Autriche), du 9 ou 14 septembre 1908. Le Comité d'organisation, présidé par M. Wilhelm Freiherr von Weckbecker, a pour secrétaire général M. Franz Heger, directeur de la section d'anthropologie et d'ethnographie au Muséum d'histoire naturelle de Vienne.

LIVRES ET REVUES

Lortet et Gaillard. — **La Faune momifiée de l'ancienne Egypte.** 3e série. Lyon, 1907, in-4, 104 pages avec 67 figures dans le texte. Une planche en couleurs et 8 planches hors texte.

MM. Lortet et Gaillard ont fait paraître la troisième série de leur magistral travail sur la faune momifiée de l'ancienne Egypte. La première série a été analysée dans *L'Homme préhistorique* par M. A. de Mortillet ; la 2e série par M. R. Anthony.

Le premier chapitre de ce volume continue l'exposé des fouilles de la nécropole simienne dans le Wady Gabanet-el-Giroud. Nous y retrouvons les singes signalés dans la 2e série : le *Cynocephalus anubis* et le *Cynocephalus hamadryas*.

Les auteurs insistent sur ce fait non encore signalé que toutes les momies de cynocéphales sacrés appartiennent à des individus mâles, de même que tous les singes de cette espèce représentés sur des monuments. Les momies figurées proviennent des fouilles de M. Davis, dans la vallée des Rois. Elles n'ont pas été préparées avec l'aide du bitume dont on ne retrouve aucune trace. M. le Pr Poncet y étudie un crâne d'*hamadryas* atteint d'ostéite généralisée se rapprochant de la *maladie de Paget* de l'homme et de la *maladie du son*, du cheval. Sur deux humérus on constate une ostéo-périostite diffuse et sur un troisième des altérations localisées de la Maladie de Paget. Des lésions tuberculeuses sont constatées sur trois fémurs et un tibia.

Le deuxième chapitre est consacré à une étude de l'industrie de la pierre, dans les régions suivantes :

1° *Région de Thèbes.* Dans la vallée de Gabanet-el-Giroud, explorée pour la première fois par les auteurs, ceux-ci ont trouvé des centaines de petits ateliers de tailleurs de silex, laissés sur place, sur les terrasses, les plateaux étagés depuis la plaine jusqu'au sommet de la montagne. De magnifiques instruments acheuléens et moustériens, patinés rouge brun, y ont été trouvés au milieu de rognons de silex et de dépôts manganésiques assez considérables.

Dans un petit atelier situé dans la moraine centrale du torrent, les auteurs ont trouvé des silex moustériens et avec eux une jolie lame, d'apparence néolithique, finement taillée dans un silex noirâtre.

Etant données les conditions de la trouvaille et l'absence de tout apport étranger, MM. Lortet et Gaillard se demandent si les Egyptiens ne se sont pas servis, à une époque encore rapprochée de nous, de ces silex moustériens dont la facture a laissé des éclats d'apparence récente, et aussi, de ces instruments finement retouchés par pression, semblables au couteau semi-lunaire qu'ils ont recueilli. Une autre trouvaille extrêmement importante est celle d'un *scarabée* portant le cartouche d'Amenophis III, gisant dans une chambre funéraire à côté d'une superbe pièce acheuléenne en silex blanc, n'ayant pas servi. Cette trouvaille porte les auteurs à se demander si, à l'époque d'Amenophis III, les fellahs ne se servaient pas de silex taillés.

Les Egyptiens n'ont jamais poli leurs haches en silex, ainsi que l'ont fait les peuples du nord de l'Europe et les rares échantillons de haches polies trouvées en Egypte sont des objets d'importation.

2° *Région d'Assouan.* Le silex manque complètement dans la région d'Assouan, aussi les auteurs n'y ont-ils trouvé que des outils en granit et en diorite grossièrement taillés en forme de coups de poing, de grandes haches primitives planes sur une face, convexes sur l'autre. Ces granits et ces diorites trouvés au milieu de la région des grès y ont été importés de très loin. Ils présentent des traces de coups, et leur surface est admirablement vernissée par l'action du sable et du vent.

3° *Région de Gebelein.* Cette station préhistorique est située à 30 kilomètres de Luxor, sur la rive occidentale du Nil. Dans les ruines d'une ancienne bourgade ils ont trouvé de nombreux outils acheuléens et d'énormes instruments en silex atteignant 35 centimètres de longueur, patinés en rouge brun et vernis par le frottement du sable. Cette station a également donné des instruments en forme de poignards, à facies néolithique, des grattoirs concaves et une petite hachette en schiste chloriteux, complètement polie, importée de très loin, probablement de la région d'Assouan.

Au pied des collines du Cheikh-Moûsa se trouve une nécropole déjà bouleversée et dont les sépultures dites préhistoriques donnent des restes de squelettes humains ainsi que des vases rouges à rebords noirs, ou des vases pansus portant des décorations que M. de Morgan avait signalées depuis longtemps. Quelques-uns de ces vases pré-

sentent des séries d'ornements peints en couleur rouge brique, d'autres des oiseaux bien dessinés.

4° *Région de Negadah.* Dans cette région et dans celle de Touk se rencontrent des nécropoles préhistoriques et des amas considérables de débris de cuisine renfermant de très-nombreux silex taillés suivant une forme caractéristique : celle de grandes pierres à fusil ayant une face plane et une autre très convexe retouchée avec le plus grand soin. Tous ces silex sont grisâtres, très brillants, mais ne présentent jamais la patine manganésique des autres régions observées. L'aspect de ces silex et l'absence de patine portent les auteurs à penser qu'ils ont dû servir encore à une époque historique très rapprochée de nous.

5° *Région de Rôda, près de Medamout.* Un assez grand nombre de tombes inviolées ont été mises à jour et ont livré de nombreux squelettes brisés ou éparpillés sur le fond de la sépulture, avec de grands vases cylindriques ou cylindroconiques, ornés de bandes losangiques peintes en rouge, et contenant des matières terreuses n'ayant rien donné d'intéressant à l'examen microscopique. Un squelette complet, replié, et reposant sur un lit de joncs, non de papyrus, a été trouvé dans une grande vasque faite à la main. Dans une autre tombe, les auteurs ont trouvé un crâne de jeune femme du type égyptien ancien pur, présentant une ostéite d'origine syphilitique. Deux autres tombes ont donné, l'une une momie d'un homme très âgé, l'autre une momie d'une vieille femme ; l'une et l'autre enveloppées dans des peaux de gazelles cousues.

6° *Région de Khozam.* Dans une nécropole située à l'Est de Khozam et à la limite du désert, les auteurs ont trouvé de nombreuses tombes de deuxième ensevelissement avec les ossements éparpillés et des vases funéraires irrégulièrement disposés sur le fond de la sépulture.

Certains de ces petits vases sont en terre grise, non renflés en bas, mais terminés par une pointe conique. Six crânes recueillis en assez bon état ont appartenu à des Egyptiens anciens tout à fait typiques.

Un petit vase en schiste noirâtre et un pot, travaillés avec précision, trouvés dans une tombe inviolée font dire aux auteurs que ce ne sont pas des objets préhistoriques, et leur présence dans une tombe de deuxième ensevelissement indiquerait que ce mode de sépulture s'est propagé pendant très longtemps. Pour M. de Morgan ces objets sont préhistoriques et prouvent que les populations primitives étaient déjà fort habiles à travailler les substances dures. Dans d'autres tombes on a trouvé : un bracelet et une pendeloque en os, deux figurines-bouchons au type nègre, un gros bloc de granit brun représentant un hérisson, des plaques de schiste verdâtre taillées en ovales ou en losanges, d'autres figurant des poissons, des tortues, des canards, des oies ; toutes sont percées d'un trou de suspension. Malgré toutes leurs laborieuses recherches, les auteurs n'ont trouvé dans cette nécropole que deux ou trois fragments de silex. Une petite barque en feuilles de palmier. enduite d'une couche de résine a été trouvée admirablement conservée dans le sable fin d'une sépulture.

MM. Lortet et Gaillard classent les nécropoles qu'ils ont fouillées comme suit : la nécropole de Gebelein est la plus ancienne avec ses nombreux silex, ses vases rouges et noirs et le mode d'inhumation. Ensuite vient celle de Rôda qui offre à peu près les mêmes caractères quoique les silex y deviennent plus rares, mais l'emploi du *tour* pour les vases cylindriques et leur ornementation en couleur indiquent une civilisation plus avancée.

La nécropole de Khozam viendrait ensuite avec ses vases cylindriques en terre grise ornés de lignes losangiques. Le système du second ensevelissement remonte à une époque fort ancienne. Les crânes de cette nécropole indiquent que l'on est en présence de vrais Egyptiens ressemblant à ceux qui habitaient aux époques historiques les régions de la Haute-Egypte.

La station de Negadah est néolithique à cause de son mobilier funéraire et des silex en forme de grandes pierres à fusil.

Les auteurs font de judicieuses observations sur l'appellation de « préhistoriques » donnée à toutes ces stations par M. de Morgan, et établissent les grandes difficultés que présente l'étude comparative des civilisations primitives.

Les sept crânes anciens de Rôda examinés et mensurés, indiquent qu'ils ont appartenu à l'ancienne race humaine de Rôda qui est certainement la mère de celle de Khozam et des anciens coptes d'Assouan. Ces crânes et ces momies sont positivement les représentants de la vieille race égyptienne qui peuplait jadis la Haute-Egypte.

Les caractères ethniques des huit crânes d'anciens coptes recueillis dans la nécropole d'Assouan ont permis aux auteurs de les identifier avec ceux de Rôda, ainsi qu'avec d'autres crânes provenant de Khozam, et de les différencier de ceux provenant de Gourna et d'autres nécropoles thébaines.

Six jolies figurines en cire, semblables à celle trouvée antérieurement appliquée sur une momie de singe, ont été découvertes dans la Vallée des Singes, au pied de rochers verticaux, à une profondeur peu considérable. Aucun os de singe ou fragment de momie n'ont été trouvés dans le voisinage. Ces masques sont intéressants parce qu'ils représentent des types humains mâles de l'époque.

Les conclusions de ces faits sont qu'à une époque très éloignée, une ancienne race habitait les rives du Nil dans les parages de Rôda et de Khozam. De cette peuplade autochtone sont descendus les coptes anciens de la Haute-Egypte, et les crânes des coptes actuels de la région d'Assouan ressemblent d'une façon frappante aux crânes de Rôda. L'origine des anciens Egyptiens ne serait donc pas asiatique, car ils n'ont aucun des caractères ethniques des peuples de l'Asie, mais ils formaient une race primordiale africaine avec prognatisme plus ou moins prononcé, dolicocéphalie très marquée et tendance à la scaphocéphalie.

Les nécropoles de Gebelein, Khozam et Rôda sont préhistoriques puisque aucun monument historique pouvant les dater, n'y a jamais été rencontré. Néanmoins, dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible d'établir une relation d'ancienneté entre ces nécropoles égyptiennes et les stations préhistoriques d'Europe.

Après une étude serrée et remarquable des races humaines de l'Egypte primitive et de leur industrie, les auteurs décrivent des agglomérations de *musaraignes* momifiées dans du bitume et provenant des tombeaux d'Akhmim. Ces agglomérations, par leur contenu, semblent être des offrandes aux oiseaux sacrés.

Dans une première agglomération il y avait cinquante *Crocidura Olivieri*, Anderson et Winton, avec deux petits oiseaux (*Chelidon rustica*), des tronçons de deux serpents (*Zamenis florulentus*) et un crâne de rongeur (*Acomys Kahirinus*).

Dans une deuxième se trouvaient : dix-neuf spécimens de *Crocidura crassicauda*, Anderson et Winton ; dix-huit de *Crocidura Olivieri*, Anderson et Winton ; et trente-huit de *Crocidura religiosa*, Anderson. Au total 75 musaraignes. Ces trois espèces de musaraignes ont été trouvées vivantes en Egypte.

Des ossements de bœufs trouvés dans l'île d'Eléphantine sont attribués au *Bos brachyceros*. Trois veaux momifiés d'Assiout sont attribués au *Bos africanus*. Ces momies portent le triangle blanc symbolique et sont, sinon de jeunes Apis, tout au moins des animaux sacrés.

Des béliers momifiés provenant de l'île d'Eléphantine sont attribués au mouton à cornes d'Ammon, *Ovis platyura*. Un de ces béliers momifiés a été débarassé de ses enveloppes et le squelette mis à nu. Les nombreuses mensurations prises seront d'une grande importance pour les comparaisons.

Ce bélier devait vivre au repos complet et abondamment nourri, ainsi qu'en témoignent la longueur des sabots et les lésions scléreuses ossifiantes.

Sur un panneau admirablement peint, dit « oies de Meidoum », du Musée archéologique du Caire, on reconnaît deux *Anser cinereus*, Meyer ; deux *Anser albifrons*, Gould ; et deux *Branta ruficollis*, Salvadori.

L'Anser albifrons se rencontre abondamment dans l'Egypte actuelle. L'Anser cinereus ne se trouve plus dans le nord-est de l'Afrique. La Bernache à cou roux, Branta ruficollis, ne se rencontre que très exceptionnellement en Egypte.

L'importance des découvertes de MM. Lortet et Gaillard et l'étude si magistrale qu'ils en ont faite tant au point de vue instruments qu'au point de vue anthropologique montrent les merveilleux progrès que peut faire la préhistoire quand elle a de tels savants pour champions.

EDMOND HUE.

Bulletin de la Société d'Excursions scientifiques. Tome IV, 1907, 150 pages, 51 figures et 2 planches.

La Société d'excursions scientifiques vient de publier le tome IV de son *Bulletin*. Ce volume ne le cède en rien aux précédents, qu'il dépasse même par le nombre des pages et des illustrations. Il renferme des comptes rendus très documentés des excursions géolo-

giques et préhistoriques faites en 1905 et 1906 : au Musée de Saint-Germain-en-Laye, à Pontoise et Auvers-sur-Oise, à Corbeil, Rumont et Malesherbes, à Meusnes et Bourges, en Belgique, à Argenteuil et Vauréal, à Chartres, dans la Vallée de l'Yères, à Dreux, Laïgle et Rugles, à Viabon et Ymonville.

Rappelons, à cette occasion, que la Société a spécialement pour but d'organiser des excursions publiques et que ses membres titulaires ne paient qu'une cotisation de 5 francs par an.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

ADDITIONS

ORNE

(Voir : Année 5, p. 127.)

ALENÇON. — Musée d'histoire naturelle (Cons. : Edm. Richard). Les collections sont actuellement dispersées à l'Hôtel de Ville, place d'Armes, et à la Bibliothèque municipale, rue du Collège ; elles vont être prochainement transférées dans la maison d'Ozé (xve s.), où un local est prêt à les recevoir et un crédit voté pour leur installation.

Ce musée a été fondé par Renaut, professeur à l'école centrale du département de l'Orne, l'an VII de la République ; réellement organisé, vers 1840, par Blavier, il fut dirigé de 1848 à 1898 par Letellier, qui en fut le véritable organisateur.

Géologie, Minéralogie et Paléontologie du département (Coll. Blavier et Letellier). Séries générales.

Zoologie : Conchyliologie exotique, polypiers ; suite d'oiseaux exotiques ; série ornithologique départementale à peu près complète (Coll. Guillet) ; quelques mammifères, surtout du département.

Palethnologie : Néolithique local ; belle suite de haches polies du Cambodge, recueillie et donnée par M. Adhémar Leclère, résident de France.

Ethnographie : Armes et instruments de la Nouvelle-Calédonie (Coll. Mortagne) ; pagaïes peintes et sculptées

des Nouvelles-Hébrides (Coll. Deplanches); belles pagaïes des Marquises, rapportées par les expéditions de Dumont d'Urville.

Belle série de statues en pierre, du Cambodge (Brahma, Wischnou, Ganeça); 2 bornes sacrées; pierre à bassin et attribut phallique, adorée par les femmes stériles; tous ces objets ont été recueillis et donnés par M. A. Leclère, résident de France.

Archéologie : Vases grecs et étrusques, du musée Campana; verreries gallo-romaines; quelques poteries gallo-romaines et mérovingiennes trouvées dans la région.

— Musée de peinture, à l'Hôtel de Ville (place d'Armes). Numismatique; collection de dentelles.

SEINE-ET-OISE

(Voir : Année 5, p. 318)

ÉTAMPES. — *Le Beauceron de Paris*, numéro de novembre 1907, nous apprend que M. Dujardin a fait don, le 24 octobre dernier, au musée d'Étampes, d'une importante collection d'instruments préhistoriques, recueillis par lui aux environs de cette ville. Elle comprend de nombreuses pièces en silex, les unes simplement taillées, les autres polies.

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

6e Année. N° 2 Février 1908

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LA DALLE SCULPTÉE
DE
SAINT-VICTOR-DES-OULES
CANTON D'UZÈS (GARD).

Par **Ulysse DUMAS**.

L'exploitation des argiles réfractaires de Saint-Victor-des-Oules[1] remontant fort loin dans le passé, de même que les fabriques de vaisselle commune de Saint-Quentin-la-Poterie[2], je soupçonnais que ces dernières n'avaient fait que succéder à d'autres bien plus anciennes encore.

J'allai donc, tout récemment, visiter ces parages et j'eus la bonne fortune de tomber du premier coup, presque sans chercher, sur l'emplacement d'une ancienne fabrique de poterie grise caractérisée surtout par l'abondance de la forme *Pégau*, si bien décrite par M. de Saint-Venant[3].

Je continuai mes recherches et à 200 mètres de là, côté sud-ouest, je faisais une nouvelle découverte bien plus intéressante pour moi et qui m'a fait provisoirement délaisser la première.

Sur le bord d'un chemin et formant séparation entre celui-ci et une châtaigneraie attenante gisait, posée sur tranche et enfoncée aux deux tiers dans le sol, une longue dalle dont la courbure de la partie visible me rappela tout de suite la dalle sculptée de la Craie (Foissac)[4].

1. *Oule*, mot patois qui signifie marmite.
2. A 3 kilomètres de Saint-Victor.
3. *Anciens vases à bec* (Delesques, Caen. 1899).
4. *Sépulture mégalithique de Foissac*. Ul. Dumas (Alais, Brabo. 1900).

Les mousses et les lichens recouvrant tout ce qui se voyait de la pierre je ne pus rien distinguer mais, au toucher, je reconnus sur la face tournée vers le chemin une saillie transversale nettement prononcée. Je dégageai la pierre avec mon piochon et, toujours au toucher, il me fut possible de reconnaître une série de traits en creux (les doigts) au bout de la dite saillie ; puis, au-dessous, une autre saillie disposée de même manière ; enfin, vers le sommet de la pierre, un nez, un œil, des sourcils... Je ne m'étais pas trompé, il s'agissait d'une dalle sculptée pareille à celles de Castelnau-Valence[1], de Collorgues[2], et de la Craie[3].

Je fus sur le champ trouver le propriétaire, j'achetai la pierre et la fis transporter chez moi.

La trouvaille avait été faite dans la commune de Saint-Victor mais à quelques mètres seulement de la limite de Saint-Quentin, à 150 mètres environ au nord-ouest du Mas-Nivart et le long du chemin qui part dudit mas.

La dalle, en calcaire lacustre, provient de l'un des îlots de cette formation qui apparaissent au delà du Mas Nivart dans les directions est et sud-est.

Elle était depuis fort longtemps dans la position où nous l'avons trouvée, car le tronc d'un châtaignier, contre lequel elle avait été appuyée, avait emprisonné son sommet en grossissant.

En raison de son poids et de l'abondance sur les lieux des roches propres à bâtir, on peut considérer comme certain que la sépulture qu'elle accompagnait se trouve ou se trouvait à proximité[4].

Toutefois, malgré le voisinage d'une source qui rendait l'endroit très propice au séjour des populations préhistoriques, l'exploration minutieuse des environs ne me fournit que quelques silex taillés à une centaine de mètres au nord, et encore en trop petite quantité pour permettre de dire qu'il s'agissait d'une station.

1-2. Lombard-Dumas, *La sculpture préhistorique dans le Gard* (Nîmes. 1899).

3. Ulysse Dumas (Alais. 1900).

4. Après la découverte en place des dalles de Collorgues et de Foissac il est bien permis de croire que la dalle de Saint-Victor accompagnait, elle aussi, une sépulture.

Il est vrai que le gisement peut n'être plus à air libre. Quoi qu'il en soit, le séjour des néolithiques sur les lieux n'est pas douteux : j'ai déjà signalé (*Bull. arch.*, 1904) une station de cette époque sur le territoire de la commune de Saint-Siffret, à 2 kilom. environ au sud, et l'exploitation de la carrière Brante, dans la commune de Saint-Quentin, a fait découvrir et disparaître (il y a quatre ans) une grotte funéraire s'ouvrant dans la molasse. J'arrivai trop tard sur les lieux. Mais M. Deleuze d'Uzès avait pu en lever le plan et recueillir quelques fragments de poterie bien néolithique, parmi lesquels une anse à angles droits, modèle que nous n'avons jamais retrouvé ailleurs.

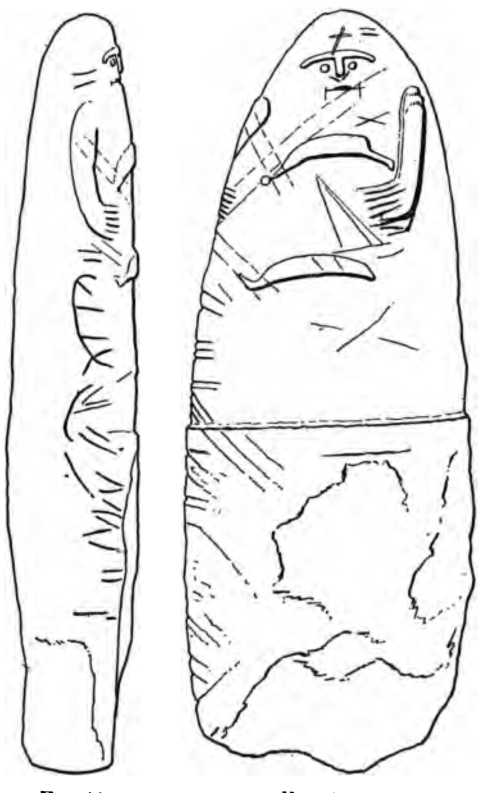


Fig. 11. Vue du côté droit — Fig. 12. Vue de face.
Dalle de Saint-Victor-des-Oules (Gard). 1/15 grandeur naturelle.

La dalle mesure 1 m 62 de hauteur, 65 centim. dans sa plus grande largeur et 20 centim. d'épaisseur ; on voit qu'il s'agit d'un bloc peu maniable.

Sa forme générale, en ogive, la manière dont sont représentés les sourcils, le nez, les yeux, indiquent tout de suite sa parenté avec les dalles de Castelnau-Valence, de Collorgues et de Foissac. On dirait même qu'elles sont toutes

l'œuvre d'un même sculpteur, ce qui n'a rien d'invraisemblable, la distance entre Saint-Victor et Castelnau-Valence, où a été trouvée la dalle la plus éloignée, n'étant que de 21 k^m, et celle de Saint-Victor au point où a été prise la dalle de Foissac (quartier de Combarlaud, commune de Montaren), n'étant que de 5 k^m.

Comme à Collorgues, les sourcils sont représentés par une ligne horizontale en relief, légèrement arquée aux deux bouts. Du milieu de cette ligne se détache le nez, toujours en relief. Deux traits partant de la base de celui-ci, mais irrégulièrement disposés, peuvent représenter les narines, mais, plus vraisemblablement, si l'on s'en rapporte à la direction des traits et à leur longueur, les moustaches (Fig. 12).

Les yeux sont également en relief: par suite d'une cassure de la pierre, l'œil gauche manque, mais on en distingue nettement la place.

La bouche qui n'était pas indiquée sur les dalles précitées existe ici, en creux. Pour opérer, le sculpteur a fait une incision assez profonde et en a ensuite usé le bord inférieur. Ici un détail est à noter : l'artiste, peut-être pour marquer la place de la bouche avant de la creuser, peut-être pour indiquer la barbe, a tracé une ligne qui dépasse de chaque côté la bouche de 2 centim. et qui, de chaque côté également, est coupée par une ligne verticale.

A 5 centim. de l'extrémité de cette ligne, côté gauche, et un peu au-dessus de la première saillie transversale dont nous allons parler, on voit deux lignes se croisant et formant un semblant d'X : Je dois ajouter qu'il ne saurait être question ici d'un chiffre romain.

Les bras bien indiqués (le bras gauche est très net, le bras droit est moins apparent) sont sur les côtés de la pierre et se terminent par six traits, profondément incisés, laissant voir les cinq doigts dans l'intervalle. Mais les proportions ne sont pas gardées : les bras sont trop minces et trop courts, le coude n'est pas indiqué.

L'artiste n'a pas su reproduire exactement les mains, ni les mettre à leur vraie place.

C'est entre les bras, au niveau des mains, que se dessine une saillie dont les deux extrémités sont mal définies, et

cela fort probablement par la volonté même du sculpteur.

Du côté droit un mamelon se détache : nous l'avions pris tout d'abord pour l'un des seins mais, tant par l'absence du sein correspondant que par l'existence d'un autre relief paraissant relier ce mamelon à la saillie dont nous avons parlé, nous pensons qu'il s'agit en réalité d'un même objet. Du côté gauche l'extrémité de la saillie se rétrécit, vient presque toucher les doigts et se termine par une languette dirigée en bas.

S'agit-il d'une crosse, comme paraît l'indiquer de prime abord l'aspect général et comme cela existe à Collorgues, à Castelnau-Valence et à Foissac ? Je ne le pense pas. Si l'on examine attentivement, en effet, l'ensemble du relief et que l'on admette même une détérioration de la pierre pour permettre l'hypothèse de la crosse, on remarque que l'extrémité de droite (indiquée comme pouvant être l'un des seins) se trouve en dehors de la ligne que tracerait une crosse ; la netteté de contours des bras et des sourcils permet de dire que l'artiste aurait mieux défini cet instrument. En outre l'irrégularité dans le relief et dans la largeur de la saillie dispose plutôt contre cette interprétation. Pour nous, l'objet reste à déterminer, comme celui dont nous allons parler.

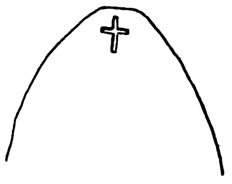


Fig. 13.
Dalle de Saint-Victor-des-Oules (Gard). Sommet postérieur avec croix.

A 18 centim. plus bas, et disposée de même façon, existe une autre saillie, mais plus large. Tandis que l'extrémité droite est mal définie, l'extrémité gauche, plus apparente, paraît se terminer en pointe. Mais, ici encore, il ne s'agit ni d'une crosse, ni d'une hache polie emmanchée, comme à Collorgues. Ces deux objets, dont nous constatons l'existence pour la première fois, restent donc mystérieux.

Entre les deux, à proximité de la main gauche, deux lignes allant de bas en haut, mais obliquement disposées, figurent assez bien quelque chose comme une lame de poignard dont la pointe serait dirigée en haut. Bien entendu, je ne donne pas cette interprétation comme certaine mais, ayant cons-

taté pareille chose sur la dalle de la Craie, il s'agit, à mon avis, d'une figuration voulue.

Enfin, au-dessous, vers le milieu de la pierre, existe une large saillie qui paraît, de prime abord, séparer la partie ouvragée de la partie brute.

Mais en examinant bien attentivement la chose, on s'aperçoit qu'elle se détache de la partie brute au lieu de se confondre avec elle et qu'elle semble former plutôt une large ceinture. De plus, au-dessous de celle-ci, le côté droit de la pierre a été ouvragé comme dans la partie supérieure. On y distingue nettement, *comme sur le côté droit de la pierre*, des lignes, des reliefs aussi évidents que possible et qui représentaient certainement quelque chose dans l'idée du sculpteur (Fig. 11).

Ces lignes dirigées obliquement et profondément incisées se prolongent jusque vers le milieu de la pierre, détériorant ainsi parfois les saillies transversales dont j'ai parlé plus haut. Elles sont coupées obliquement par d'autres lignes et l'ensemble forme, par places, un quadrillage assez régulier.

L'artiste a-t-il voulu représenter un vêtement, précurseur du *péplum*, dont les plis seraient réunis sur le côté droit?[1] j'avoue ne pas oser l'affirmer.

Quoi qu'il en soit, et je tiens à répondre par avance à une objection qui pourrait m'être faite, ces lignes ne sont pas dues au choc d'un instrument aratoire ou agricole quelconque.

D'abord, elles ne seraient pas toutes dirigées dans le même sens, ensuite elles seraient plus larges, plus profondes et moins régulières ; enfin, et ce fait seul suffirait à faire rejeter l'hypothèse de détérioration par les outils aratoires, la partie brute, bien en relief, qui existe encore sur la partie inférieure de la face ouvragée, aurait dû, quelle que fut la position de la pierre, être la première atteinte. Or, elle est absolument indemne.

Nous avons encore supposé une mutilation volontaire. Mais, dans ce cas, il nous semble qu'on aurait surtout visé le visage ou les bras, en un mot tout ce qui était bien apparent. Or, il n'en est rien, tout cela a été respecté.

1. Ce qui tendrait à le faire croire, c'est que les lignes ont fortement atteint le bras ; donc l'objet représenté — si objet il y a — se trouvait *au-dessus*.

Une face et les côtés de la pierre ont seuls été ouvragés, l'autre face est restée brute.

Ainsi qu'on a pu le voir, cette pierre appartient indiscutablement à la même famille que celles de Collorgues, Castelnau-Valence et Foissac, mais elle possède des attributs nouveaux, qui nous paraissent devoir être autrement désignés que comme crosse et hache polie.

En outre, tant par la ceinture que par ce qui existe sur le côté droit, elle semble se rapprocher des statues-menhirs de l'Aveyron et du Tarn[1]. La statue-menhir de Bragassargues, signalée par M. Mingaud[2], ne serait-elle pas l'intermédiaire entre notre dalle et les statues dont nous venons de parler?

L'avenir nous le dira, car ces monuments ne paraissent pas très rares dans notre département.

Quoi qu'il en soit, nous sommes autorisés, par le fait de la découverte en place des dalles de Collorgues et de Foissac, à considérer la dalle de Saint-Victor comme leur contemporaine, c'est-à-dire dâtant de la fin des temps néolithiques.

Mais ce n'est pas tout : la dalle de Saint-Victor est intéressante d'un autre côté, car elle fait se poser une autre question. Est-elle restée debout, durant plusieurs siècles, sur quelque tumulus cachant l'entrée d'une sépulture à galeries, ou tout autre monument de ce genre, et a-t-elle été considérée plus tard comme une idole païenne? Cela étant, a-t-on essayé de la christianiser ou bien le signe de la croix avait-il déjà son sens religieux chez les néolithiques de nos parages? Je ne sais. Toujours est-il qu'il existe une croix sur le front, ayant sa base entre les sourcils, croix assez irrégulière et inclinée à gauche, et une deuxième croix, bien régulière, nettement incisée, au sommet de la pierre, derrière la tête (Fig. 13).

Faut-il voir là une preuve de l'origine orientale de ces monuments? C'est possible. Pour moi, je ne considère pas ces croix comme l'œuvre du sculpteur de la pierre, mais elles me paraissent néanmoins antérieures à l'arrivée du Christianisme.

1. Abbé Hermet, Afas. Congrès de Paris, 1900. — Bull. Soc. Arch. du Midi, 1905.

2. G. Mingaud, *Bull. arch.*, 1906.

FOUILLES SCIENTIFIQUES
A LA MICOQUE, A LAUGERIE-BASSE
ET AU MOUSTIER

Par O. HAUSER

Comme suite aux articles déjà publiés au sujet de nos fouilles dans la Dordogne, il nous a semblé utile de donner ici un court résumé sur les résultats des travaux que nous avons exécutés et sur les découvertes qui ont été faites au cours de ces travaux.

La Micoque. — Pour ce qui concerne les fouilles entreprises à La Micoque pendant l'année 1906, nous renvoyons à notre monographie [1], dont la première partie a paru en juillet 1907. La situation de cette importante station paléolithique y est très exactement indiquée, avec plans et coupes à l'appui. On y trouve également des renseignements détaillés sur les objets recueillis durant la campagne de 1906.

Les résultats des recherches des années 1907 et 1908 paraîtront aussitôt que les fouilles seront terminées.

Toutes les mesures, que nous avons toujours l'habitude de prendre avec une minutieuse exactitude, ont été reportées sur les grands levés de topographie préhistorique commencés pendant l'été de 1907 et qui fourniront dorénavant des bases très précises pour l'enregistrement des points explorés.

L'industrie trouvée en 1906 à l'altitude de 81 mètres et 81 m 9 montrait, parmi les plus belles pointes micoquiennes, tout à fait les mêmes types que celle recueillie dans la soi-disant « couche inférieure », à 76 m 4. La faune, détermi-

1. O. Hauser, *Die neuesten Ausgrabungen auf La Micoque und ihre Resultate für die Kenntnis der paläolitischen Kultur*. Erster teil, avec 1 carte et 16 planches.

née avec soin, a bien aussi son importance ; elle est identique en bas comme en haut. Nous avons constaté la présence du Mammouth, du *Bos primigenius*, du *Bison priscus* et de l'*Equus caballus*. Le cheval domine pendant l'âge de la Micoque ; ses débris sont extrêmement abondants.

Dans la partie inférieure du gisement, le sol naturel se trouve à 75 m 9. A partir de ce niveau jusqu'à 76 m 4 nous avons rencontré beaucoup de faune et des silex taillés en petit nombre, mais tous semblables à ceux du haut, offrant les mêmes caractères que dans la couche « supérieure », sauf toutefois les belles pointes qui étaient soigneusement cachées par poches, mais, et c'est là une constatation très importante, toujours mêlées avec des types qu'on rencontre en bas.

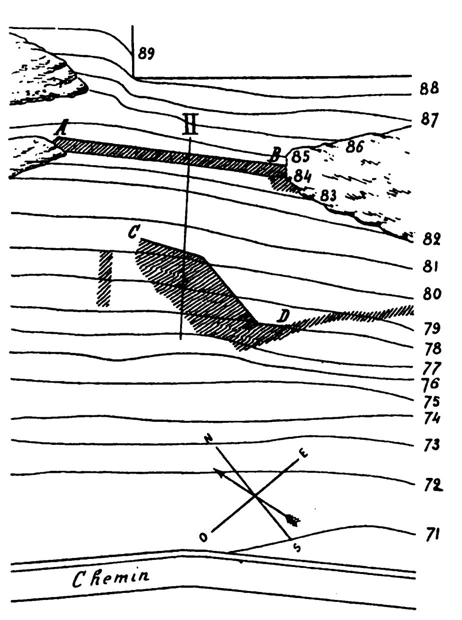


Fig. 14. — Plan de la station de La Micoque. Place des fouilles. Echelle : 1/700.

Les parties explorées sont marquées par des hachures. Les chiffres et les courbes correspondantes indiquent la hauteur au-dessus de la mer.

De 76 m 4 à 76 m 9, nous avons découvert une couche formée d'un cailloutis dur, contenant des milliers de petits éclats et des petits silex plus ou moins taillés et retouchés. Cette couche m'a donné un peu de faune. Attenant, se voyait un terrain complètement pétrifié, une sorte de conglomérat fort dur, mais non stérile, comme nous le pensions tout d'abord. Cette couche constitue au contraire (jusqu'à 78 mètres) une véritable brèche d'une épaisseur de 70 centimètres à 1 m 10, remplie d'ossements et de silex taillés.

A 25 centimètres au-dessus, nous avons trouvé deux petits trous, produits par d'anciens courants d'eau, qui renfermaient beaucoup de silex concrétionnés et des ossements roulés. Ces trous avaient 35 centimètres de hauteur et ils étaient couverts, sur une épaisseur de 90 centimètres, d'une couche d'instruments en silex avec une riche faune.

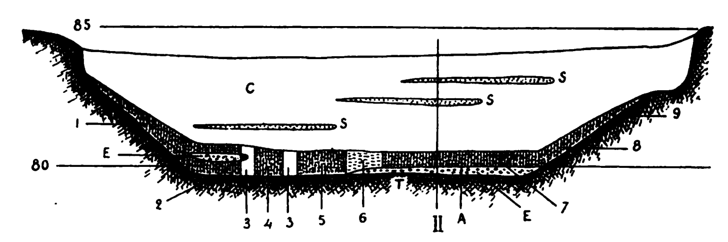


Fig. 15. — Station de La Micoque.
Coupe longitudinale suivant A-B du plan. Echelle : 1/300.

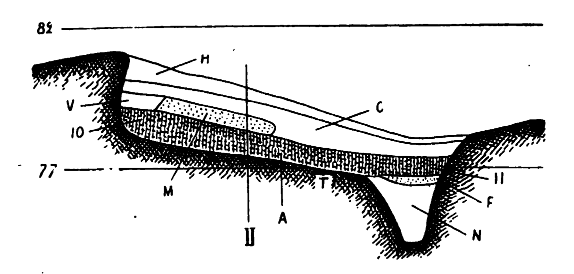


Fig. 16. — Station de La Micoque.
Coupe longitudinale suivant C-D du plan. Echelle : 1/300.

Légende : A. Couche très riche (cheval et silex). — C. Eboulis calcaires. — E. Eboulis. — F. Couche de cendres, sans faune et sans instruments. — H. Terre végétale. — M. Graviers mêlés avec des silex, pas de faune. — N. Blocs éboulés. — S. Sable. — T. Terrain naturel. — V. Terre. — 1. Silex. — 2. Beaux silex. — 3. Sans trouvailles. — 4. Belles pièces. — 5. Beaucoup de silex. — 6. Beaucoup de faune, peu de silex. — 7. Beaucoup de silex et de faune. — 8. Faune, peu de silex. — 9. Eclats et débris. — 10. Cheval avec nombreux silex. — 11 Peu de silex.

Nous avons retrouvé ici la base de nos fouilles de 1906, à 79 m 5. L'industrie et la faune sont restées les mêmes ; il n'y a aucune différence dans le travail des silex de 79 m 5 et de 76 m 4.

Une intéressante découverte fut faite le 30 mai 1906 à 77 m 2. C'est celle d'un grand os travaillé. Plus tard, nous

avons rencontré de nombreux ossements avec traces de travail et d'utilisation, parmi lesquels des poinçons, des lissoirs, etc.

Bien qu'il n'ait jamais été question de l'existence de foyers à la Micoque, nous en avons cependant reconnu un, le 29 mai, à l'altitude de 76 m 5 à 76 m 7, au sud-est du terrain exploré.

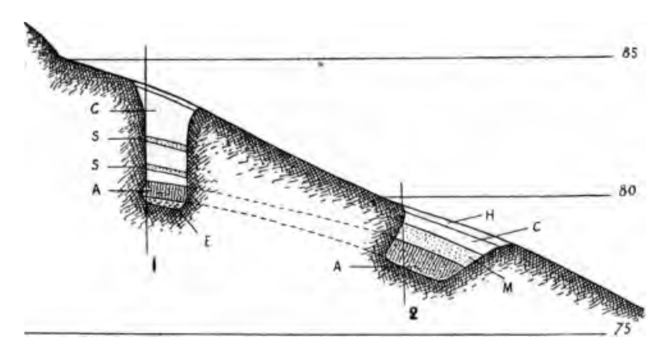


Fig. 17. — Station de La Micoque.
Coupe transversale suivant la ligne II du plan et des coupes longitudinales.
Echelle : 1/300.

Même légende que pour les figures précédentes. — La ligne **1** correspond à la coupe A-B et la ligne **2** à la coupe C-D.

Les objets récoltés à la Micoque ont été divisés par nous en sept classes principales :

Amandes (amandes à bord continu, amandes à talon et à méplat). — *Disques.* — *Pointes* (pointes moustériennes régulières et pointes à bec). — *Perçoirs* (à formes aiguës ou à pointe élargie et même mousse). — *Racloirs* (divisés en racloirs concaves, convexes, rectangulaires, triangulaires, discoïdes, droits et denticulés). — *Petits silex taillés* (éclats retaillés en pointes, pièces denticulées, petits disques et petites lames délicatement retouchées). — Enfin, nous avons l'*Os travaillé* dont il a été question plus haut.

D'après nos recherches, qui ont été conduites et qui sont continuées avec la plus grande attention, il est indiscutable que le gisement de La Micoque ne comprend qu'un niveau continu, sans séparation temporaire entre l'industrie du bas et du haut. Il n'y a, dans cette pente à 22°, du pied au som-

met, qu'une seule station, partout caractérisée par la même industrie et par la même faune. Le perfectionnement des formes moustériennes qu'on y rencontre classerait, pensons-nous, La Micoque au-dessus du moustérien moyen du Moustier même : dans le moustérien supérieur.

LAUGERIE. — A Laugerie-Haute, nous avons découvert une station à formes magdaléniennes, mais beaucoup plus grossières que le magdalénien de Laugerie-Basse.

Tout près de Laugerie-Haute, au-dessus du N° 7 de notre carte préhistorique topographique, nous avons eu, le 20 mai 1907, la chance de retrouver 21 trous cylindriques contenant des silex solutréens. Ce fut un travail peu ordinaire de vider tous ces trous qui avaient absolument l'apparence de trappes. La terrasse qui existe en cet endroit était le seul chemin par lequel les animaux pouvaient aller boire au bord de la Vézère ; cet étroit passage était facile à barrer et les animaux étaient alors forcés de traverser l'espace qu'occupaient les trous disposés en quinconce, où presque toujours quelques-uns devaient se casser les pattes.

Nous avons pris 102 mesures de ce coin très curieux et non encore signalé. De nombreuses photographies, que nous reproduirons dans notre prochaine grande publication, donneront une idée de ces trappes.

Le N° 18 de notre atlas, lieu dit « les Marseilles » à Laugerie-Basse, est remarquable par la grande abondance des instruments en silex très fins et très élégants qu'il a livrés et par la trouvaille d'une magnifique lampe en pierre.

Mais, c'est à Laugerie-Basse même, au lieu dit « la Grange », N° 20, qu'ont été obtenus les meilleurs résultats, tant au point de vue scientifique que comme récoltes. Nous y avons recueilli en quantité les plus délicats objets d'industrie en silex et en os, ainsi que des gravures sur bois de renne et sur corne de cerf. La pièce principale découverte en cet endroit est un bloc de pierre de 52 sur 45 centimètres, pesant 55 kilos et richement orné de gravures. Parmi les traits que nous y avons relevés, on trouverait facilement la représentation de 5 animaux complets et magnifiquement dessinés, et de 3 autres animaux commencés. On distingue : un cheval au galop, long de 29 centimètres ; un bison, de

30 centimètres ; un ours, de 25 centimètres ; un bouquetin, de 27 centimètres ; deux antilopes, de 20 et 23 centimètres.

La place où nous avons trouvé cette œuvre d'art est la



Fig. 18. — Fouilles de O. Hauser à « La Grange » (n° 20 de la carte topographique), Laugerie-Basse (Dordogne).

Au premier plan, gros bloc entouré de petits établis. Au fond, marquée d'une croix, pierre ornée de gravures. L'écriteau se trouve sur l'emplacement d'un foyer.

plus intéressante qui ait jamais été rencontrée dans un milieu magdalénien. Nous y avons tout d'abord découvert

un énorme bloc de 2 m 80 de longueur, qui portait bien visibles des traces de travail, des étoilures nombreuses attestant son emploi.

Tout autour de ce bloc, il y avait de riches dépôts magdaléniens avec de beaux instruments en os. La couche commençait à 73 m 23 et se continuait en deux parties jusqu'à 71 m 98. En poursuivant l'exploration de cette couche, nous avons trouvé dans le bas 3 établis consistant en grosses pierres, toutes avec des traces de travail ; peu à peu nous avons mis au jour 14 de ces établis, dont un était creusé d'un trou qui a pu servir de godet. Tous ces établis étaient entre 72 m 10 et 71 m 78. Au fond de cet emplacement, à 71 m 98, fut rencontrée la belle pierre gravée dont il a été question ci-dessus, et tout près un foyer bien distinct. On se serait volontiers cru au milieu des gens de l'époque de la Madeleine, travaillant autour du grand bloc, auprès d'un feu, allumé à peu de distance. Chaque ouvrier avait, outre le grand établi qui servait à tous pour le gros ouvrage, son petit établi particulier (Fig 18). Ces ouvriers étaient de véritables artistes ; ils ne s'occupaient pas du travail du silex, ils taillaient finement et avec une perfection rare les os que nous avons retrouvés en si grande abondance. Cet atelier unique était, en effet, réservé à la fabrication des instruments en os et en corne.

L'atelier des tailleurs de silex a été découvert, au mois de février, plus au nord.

Dans notre prochaine publication, nous donnerons une description de cet emplacement, avec des plans et des coupes détaillés à 1 : 50 et de nombreuses photographies.

Le Moustier. — Depuis le mois d'août, nous avons également travaillé au Moustier : d'abord sur un coin de la terrasse et puis au milieu de cette terrasse. En même temps nous avons commencé la fouille méthodique d'un nouvel et dernier abri au niveau de la route. Cet abri, tout à fait vierge, nous a fourni des pièces superbes de types du moustérien inférieur, des coups de poing d'une finesse et d'une grandeur rares (jusqu'à 18 centimètres), des racloirs, lames, pointes et disques d'une très riche variété.

Sur la terrasse, nous avons eu la bonne fortune de retrouver des couches bien intactes, qui permettent d'étudier à

fond, avec tout le soin désirable, la question moustérienne. L'industrie est différente ici à l'altitude de 80 m 8 de celle qu'on rencontre en bas, de 67 m 8 à 68 m 7.

Comme trouvailles, nous avons de jolies pointes, des lames, des grattoirs et des racloirs. Un de ces derniers est long de 165 millimètres.

Il y a au Moustier des questions importantes à résoudre, des points de vue qu'on n'a pas touché dans les explorations précédentes. Nous en parlerons plus tard.

TOPOGRAPHIE PRÉHISTORIQUE. — Encore un mot, avant de terminer, sur la topographie préhistorique que nous avons inaugurée et entreprise avec l'assistance d'un ingénieur très expert en ce genre de travaux.

Nous intéressant depuis plus de dix ans aux questions paléolithiques, nous nous sommes de plus en plus aperçus qu'il y avait encore une besogne considérable à accomplir en explorant avec une méthode rigoureusement scientifique les lambeaux des précieux gisements du Sud-Ouest de la France qu'il était, à la dernière heure, possible de sauver du pillage.

Partout on demande des mesures précises, on désire savoir quelles sont les relations qui existent entre certaines stations, comme, par exemple, en ce qui concerne l'altitude des stations moustériennes.

Pour atteindre ce but, il n'y avait qu'à dresser une carte topographique, à opérer un nivellement sérieux et exact. Nous avons risqué la chose et sommes heureux d'avoir si bien réussi. Nous croyons avoir, en cela, rendu un très réel service à notre science.

Toutes les stations seront marquées dans la nature avec des chiffres correspondant aux numéros de notre carte archéologique. Des points de repère fixes, auxquels il sera toujours facile d'avoir recours, portent l'indication de l'altitude au-dessus de la mer, qui est également inscrite sur les plans ; ceux-ci donnent en outre des courbes de niveau et sont faits à très grande échelle.

Voici la liste des plans originaux déjà levés :

La Micoque (n° 1). Plan, à 1 : 2000. — Coupes, à 1 : 100.

Du Paradis jusqu'à Laugerie-Haute (stations n°s 2-32). Plan, à 1 : 500.

De Cro-Magnon aux Eyzies (nos 33-41). Plan, à 1 : 1000 — Coupes, à 1 : 100.

Laugerie-Basse. Plan, à 1 : 250. — Coupes, à 1 : 50.

Le Moustier. Plan, à 1 : 500. — Coupes, à 1 : 50.

Chez-Pourret, près Brive. Plan, à 1 : 500. — Les coupes sont en préparation.

Ces plans, avec texte en langues française et allemande, sont à la disposition des savants et des touristes (au bureau des fouilles, à Laugerie-Haute). Tous les gisements que nous avons explorés sont, de plus, ouverts à ceux qui voudraient les étudier.

La faune qui en provient a été sérieusement déterminée par des hommes de science spéciaux ; le silex, les terres des différentes couches ont été analysés par un habile chimiste ; enfin, rien n'a été négligé pour obtenir un travail méthodique et complet.

LE MENHIR DU BOURG

A SAINT-MAYEUX (Cotes-du-Nord).

Par le Dr **Marcel BAUDOUIN**.

Il existe, au voisinage du Bourg de Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord)[1], un petit *menhir*, qui, au cours d'une excursion en cette région, en 1905, a attiré d'une façon un peu spéciale notre attention, parce qu'il semblait *isolé* et nous paraissait dépaysé, à une certaine distance des groupes très importants de menhirs dits de la Plaine de Caurel, de Crampoisic[2], et de Roch-ar-Lin[3].

C'est la brève description de ce mégalithe, certes un peu maigre, mais très intéressant, qu'on trouvera dans cette note.

Historique. — D'après nos recherches dans la littérature locale, ce menhir paraît avoir été signalé, pour la première fois, en 1880, par Gaston de la Chenelière[4], dans son premier *Inventaire* des mégalithes des Côtes-du-Nord.

On lit en effet, dans ce travail, à l'article *Saint-Mayeux* (canton de Corlay):

« Menhir à Prat-Lostic (*sic*), dressé sur le sol naturel, affectant une forme pyramidale, presque pointue. Hauteur: 2m60; largeur: 0m90; épaisseur: 0m40. »

1. Saint-Mayeux est l'ancien Saint-Maec (pour *Saint-Vaec*, vieux saint breton, par transposition de *v* en *m*, fréquente en langue bretonne). D'après Benj. Jollivet. *Les Côtes-du-Nord* (Hist. et Géogr...). B. Jollivet, Guingamp, 1854 [V. t. IV, p. 336].

2. Marcel Baudouin, *Les Menhirs de Crampoisic en Saint-Mayeux et Plussulien* (*C.-du-N.*). — *IIIe Congrès Préhist. de France*, Autun, août 1907. Paris, 1908, in-8°.

3. Marcel Baudouin, *Les Menhirs de Roch-ar-Lin, en Saint-Mayeux* (C.-du-N.).

4. Gaston de la Chenelière, *Inventaire des monuments mégalithiques* compris dans le département des Côtes-du-Nord. *Mém. Soc. Emul. Côtes-du-Nord*, Saint-Brieuc, 1880, p. 85-171, 1 planche. [Voir p. 123].

Etant donnée la date de la publication de ce travail, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il n'ait pas été fait mention de ce mégalithe dans les grands répertoires de Bertrand (qui remonte à 1876) et de la *Société d'Anthropologie de Paris*, en 1880, ni dans les autres travaux relatifs aux mégalithes des Côtes-du-Nord[1].

Notre regretté ami, Lionel Bonnemère, n'ignorait pas toutefois l'existence de ce menhir, puisque c'est lui-même qui nous y a conduit en 1905. Mais, comme il ne l'a pas décrit dans son travail sur les menhirs de Saint-Mayeux[2], en 1880, il ne l'a, en réalité, connu que par le travail de M. G. de la Chenelière, cité plus haut.

Folklore. — Nous ne connaissons aucune légende relative à cette pierre, qui paraît avoir passé inaperçue jusqu'à ces dernières années.

Situation. — Le menhir se trouve tout près du Bourg de Saint-Mayeux, à l'Est-Sud-Est, à environ 125 mètres, à vol d'oiseau, de l'Eglise, et à 80 mètres des dernières maisons.

Il correspond, au cadastre de la commune, à un petit *pré*, qui se trouve sur le bord même d'une route, qui porte le n° 822 de la section C, et qui a reçu le nom *Prat-Lostien* (*sic*)[3]. Remarquons toutefois que Gaston de la Chenelière a écrit « *Prat-Lostic* » au lieu de *Prat-Lostien*, peut-être avec raison[4].

1. De Fréminville, *Antiquités*... Brest, 1837, in-8°. — *Sur les Menhirs et Dolmens des Côtes-du-Nord. Bull. Arch. Ass. Bret.* Rennes, 1852, p. 169 et 175. — Gaultier du Mottay, etc., *Géographie des C.-du-N.* —Gaultier du Mottay, *Répertoire*, 1875-76.

2. L. Bonnemère, *Sur les Menhirs de Kerjégu et de Saint-Mayeux. Ass. Bret.*, Saint-Brieuc, 1880, p. 14-18 (Rien sur le menhir du Bourg).

3. *Prat*, en breton, veut dire « prairie, pré », et surtout « pré pour le *pâturage* » (où l'on ne recueille pas le foin). Il s'agit bien ici d'une prairie. Quant à *Lostien*, à notre sens, on doit y reconnaître le radical *Lost*, queue. Par suite, *Lostien* signifierait « à queue ». D'où *Prat-Lostien*: *pré à queue*. Il faut avouer que cette traduction est très défendable. Si l'on examine en effet sur le plan cadastral la conformation de ce champ (*Fig. 20*), on constate qu'il a la forme d'une massue, et qu'en tout cas, assez élargi à l'*Ouest*, il s'effile au Sud-Est en une sorte de « *queue* ».

Pourtant, d'autres habitants de Saint-Mayeux admettent : *Pré de la Maison*. Il est probable qu'il ne s'agit pas là de traduction du terme *Prat-Lostien*, mais d'une autre dénomination du pré, en raison de son voisinage avec la dernière maison du bourg de Saint-Mayeux, en se dirigeant vers Saint-Gilles du Vieux-Marché.

4. Si l'on admet l'orthographe *Prat-Lostic* (*ic* diminutif), on peut traduire *Pré à la « petite queue »*. — Il faut avouer que cette interprétation est

Voie d'accès. — Pour s'y rendre, en partant de l'église du Bourg de Saint-Mayeux, il suffit de se diriger, vers l'Est, sur la *route de Saint-Mayeux à Saint-Gilles du Vieux-Marché* (*Fig. 19*, M).

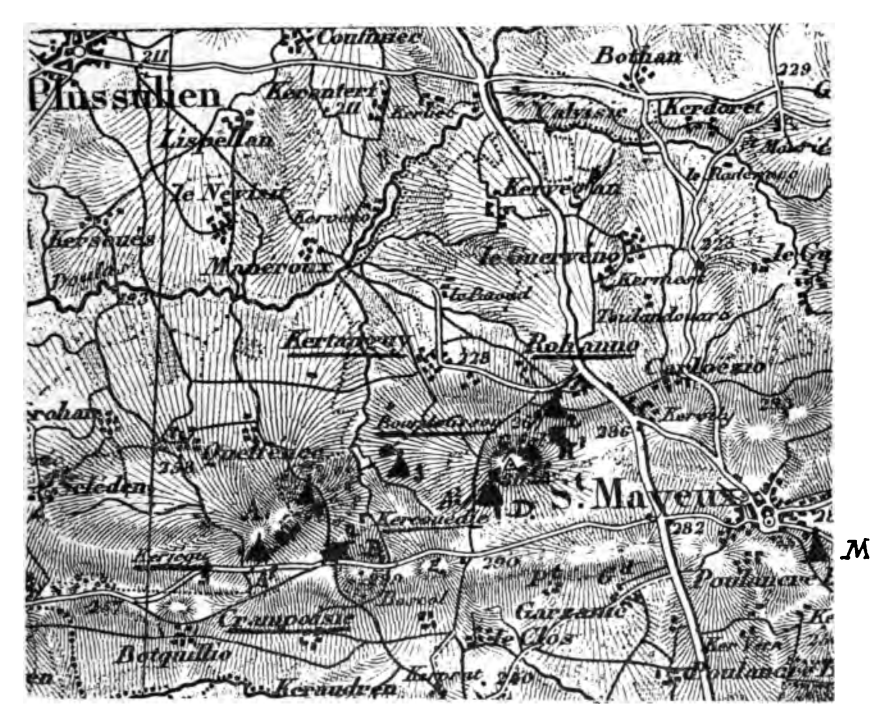


Fig. 19. — Partie de la Commune de Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord), où se trouvent les principaux *Groupes de menhirs* [Carte d'État-Major au 1/50.000].

Légende: M. Le *Menhir du Bourg* (Prat-Lostien). — I. Pierres entassées pouvant correspondre à un mégalithe. — A. Groupe des *Menhirs de Crampoisic* (1, *M. de Kerjégu* ; 2, *M. du Couédic*). — π^2, allée couverte de Crampoisic. — D. Groupe des *Menhirs de Roch-ar-Lin* (1, *M. de Roch-ar-Lin*; 2, *M. de Rohanno*; 3, *Menhir dé Kertanguy*). — G. Grotte naturelle. — Ch. *Chaire de Roch-ar-Lin.* — π^1, allée couverte de Querellio.

A 125 mètres de l'église et à environ 60-80 mètres de la der-

aussi très soutenable, car le champ n° 822 est *très allongé* du côté du Sud-Est ! Il se termine en effet en ce point par une sorte de *prolongement très grêle* (*Fig. 20*).

nière maison, du côté droit, au *Sud* de la route, se trouve un pré, dont la barrière correspond au coin *Ouest* du champ, à l'Est du n° 827. En pénétrant dans ce champ, dit *Prat-Lostien* (n° 822), on aperçoit, en regardant vers l'Est, le menhir, bien isolé et très visible, en avant d'un buisson touffu.

Cadastre. — Celui-ci est placé dans le coin *Est* de la prairie, à 15 mètres environ de la route et à 1 mètre seule-

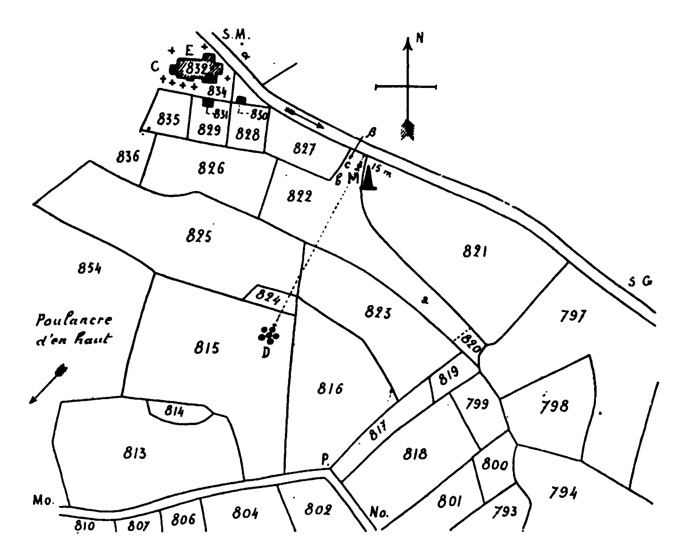


Fig. 20. — Situation cadastrale du *Menhir du Bourg* de Saint-Mayeux (C.-du-N.). Décalque du Cadastre réduit. Echelle : 1/6.000.

Légende : E. Église du bourg ; — C. Cimetière ; — M. *Menhir* (Prat-Lostien, n° 822) ; — SM, SG. Route de Saint-Mayeux à Saint-Gilles du Vieux-Marché ; — α β. *Voie d'accès* au menhir : — *c*, entrée du pré n° 822, point de photographie de la *face ouest* (voir fig. 22) ; *b*, *petite queue* du pré ; *a*, longue queue du pré, n° 822 ; — Mo, P, No. Chemin descendant vers la vallée de Poulancre ; — D. *Amas de pierres.*

ment du terrier planté d'arbres qui sépare le pré de la pièce de terre n° 821, voisine à l'Est (*Fig. 20*). Entre le menhir et le terrier, il n'y a guère que l'espace du *fossé* ou rigole, qui entoure le champ[1].

1. Le propriétaire du pré est actuellement M. Le Demnat, Joseph, à Kerjicquel, en Neulliac (Morbihan).

Altitude. — Inutile de donner les coordonnées géographiques du lieu puisqu'elles sont presque celles du bourg ! Ajoutons seulement que l'altitude du lieu-dit est d'environ 284 mètres, d'après la carte d'Etat-Major (*Fig. 19*).

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le village du

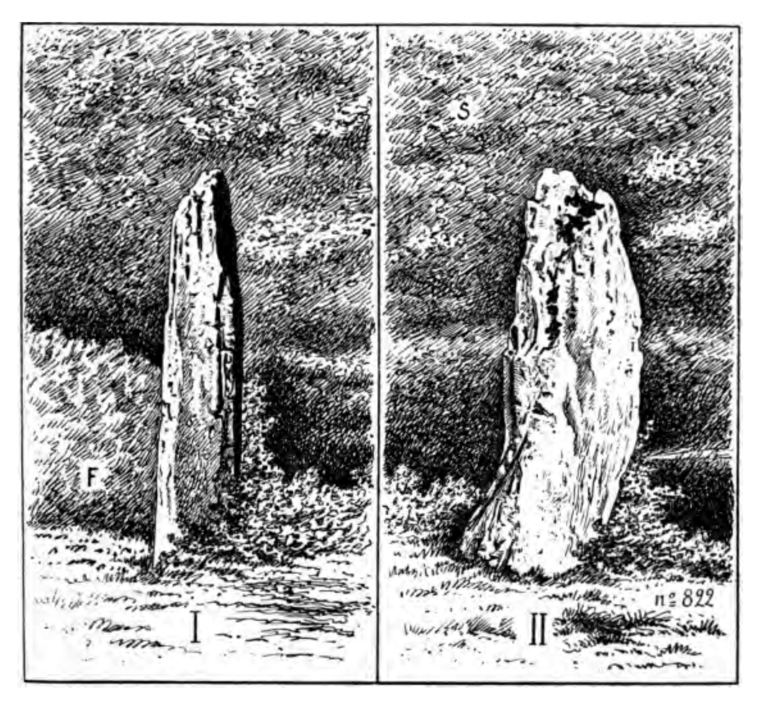


Fig. 21. Fig. 22.

Le menhir du Bourg de Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord). — I. Vue de l'arête Nord ; II. Vue de la *face Ouest* (photographiée au point c, *figure 20*). — S, arbres du terrier séparant le n° 822 du n° 821. — F, fossé, longeant le terrier S.

Haut-Poulancre se trouve à environ 500 mètres au Sud-Ouest de ce menhir : donnée très importante à retenir en raison de la distance et de la signification de ce mot, qui s'écrivait autrefois *Poullacre*[1].

1. Dans un autre mémoire (Marcel Baudouin, *La chaire à escalier-bloc de Roch-ar-Lin, en Saint-Mayeux*. — *Bull et Mém. Soc. d'Anthr. de*

Description. — Quoiqu'en ait dit Gaston de la Chenelière, le menhir n'a pas une « forme *pyramidale*, presque *pointue* », sous quelque aspect qu'on le considère, au demeurant.

Comme le montrent les *Figures 21 et 22*, c'est un parallélipipède assez régulier, qui, de *profil*, ressemble à une sorte d'aiguille de pierre fichée en terre bien verticalement (Fig. 21), et qui, de *face*, présente des surfaces assez régulières, d'un côté et de l'autre.

Volume et Poids. — Ses *dimensions* sont les suivantes:

Hauteur maximum[1]: 2m 80 ; largeur moyenne: 0m 90 ; épaisseur moyenne[2] : 0m 40.

Si l'on suppose qu'il y a 0m 50 en terre, la pierre présente un *volume* de 3m 30 × 0m 90 × 0m 40 = 1m 188 ; soit 1mc 200.

La roche qui constitue le mégalithe a une densité qui dépasse certainement 2. Par suite, ce menhir *pèse* 2.500 kilogrammes au moins.

Forme. — On peut lui décrire deux *faces*, deux *bords* ou *arêtes*, et un *sommet*.

Les faces regardent l'une à l'*Ouest*, l'autre à l'*Est*; et les arêtes sont *Nord* et *Sud*, ou à peu près.

Les *faces* sont régulières et ne présentent rien de particulier à noter, si ce n'est qu'on y voit des lichens et des mousses. Notre *Figure 22* donne l'aspect de la face *Ouest*, qui montre quelques anfractuosités de la roche.

L'*arête Nord* est la plus épaisse ; elle atteint et même dépasse parfois 40 centimètres d'épaisseur. C'est celle qui est visible sur notre *Figure 21*. Son clivage est très net.

L'*arête Sud* est notablement plus amincie, au moins par places ; elle n'atteint pas 40 centimètres en général.

Paris, 1907, nov., nous avons donné l'étymologie de ce mot, et démontré qu'il signifiait la *Cavité des Difformes*, ou *des Nains*, c'est-à-dire des *Farfadets* (*Poull*, creux, cavité ; *akr*, difforme, hideux ; en breton).

Il n'y aurait, par suite, rien d'impossible à ce qu'il y ait eu là jadis des *dolmens*, qui, jusqu'à présent d'ailleurs, ont échappé à toutes les recherches de Lionel Bonnemère et aux nôtres. Les *Cavités* ou *Maisons des Nains* ou *Farfadets* sont, en effet, toujours des mégalithes funéraires.

1. Gaston de la Chenelière ne donne que 2m 60 ; c'est trop peu. Il faut compter au moins 2m 75.

2. Mêmes dimensions, données par Gaston de la Chenelière.

Le *sommet* forme un bord régulier; il n'est nullement *pointu*.

Axe. — Il résulte de cette disposition que l'*axe d'érection* du menhir est à peu près *Nord-Sud*, avec une légère inclinaison vers l'Est, puisque l'axe est à peu près parallèle à l'axe du terrier séparant les champs 822 et 821, un peu incliné lui-même vers le Sud-Est.

La perpendiculaire à cet axe, qui correspond à ce que nous avons appelé la *ligne de direction* ou *ligne dirigeante*, va donc de l'*Est à l'Ouest* (bien entendu comme les grandes faces) ou *à peu près*, avec inclinaison légère vers le Sud-Ouest.

L'une des faces, celle de l'*Ouest*, regarde en somme vers le *Haut-Poulancre* ; et la ligne de direction passe de ce côté un peu au Nord de ce village. Nous verrons tout à l'heure ce qu'on peut déduire de cette constatation.

Fouilles et trouvailles. — A notre connaissance, *aucune fouille* n'a été pratiquée au pied de ce menhir.

J'ignore si des *trouvailles* d'objets préhistoriques ont été faites dans son voisinage.

Géologie. — Au niveau du mégalithe, d'après la carte géologique du Service des Mines au 1/80.000, dressée par M. le Pr Barrois, au-dessous du sol végétal, on se trouve sur le *Grès de Gahard* (D^1), sorte de grauwacke, *grise*, du Dévonien, formant le sommet du pli anticlinal de Saint-Mayeux, allant de l'Ouest à l'Est. Mais cette roche n'affleure pas du tout dans le voisinage, la couche d'humus et de terre végétale paraissant très épaisse en ce point.

Pétrographie. — Par contre, la roche qui constitue le menhir n'est pas du tout du Grès de Gahard. C'est un *schiste bleuâtre*, d'aspect *ardoisier*, bien connu dans le pays. Il représente les *Schistes de Châteaulin*, désignés par H^v sur la carte géologique citée.

Le mégalithe a donc été *apporté* là. Où a-t-il été pris? Évidemment dans une région assez voisine en réalité, car on trouve les *Schistes de Châteaulin* à environ un kilomètre au *sud* de *Prat-Lostien*. Il suffit de descendre vers le fond de la vallée de Poulancre, qui se trouve à 2 kilomètres au Sud de Saint-Mayeux. C'est donc de la rive nord ou gauche de cette vallée, où les schistes affleurent et se trouvent en *plaquettes assez grandes*, que provient le bloc.

Cette roche commence à la cote 250 mètres. Il a donc fallu transporter le bloc de schiste d'au moins 1000^m à 1500^m, et le monter d'une altitude d'au moins 30 mètres. Mais le terrain n'est pas très accidenté en cette région, du moins à une certaine distance de la rivière, qui coule à 190 mètres d'altitude seulement.

Recherche du mégalithe funéraire voisin. — Etant donnée notre théorie des menhirs, qui, pour nous, ne sont que des indicateurs de *sépultures* mégalithiques, nous avons prié l'instituteur de rechercher si, dans le voisinage immédiat du menhir de Prat-Lostien, il n'y avait pas de grosses *pierres* pouvant constituer des restes dolméniques, surtout vers le *Sud-Ouest*. Or, au moment où nous rédigeons ces lignes, il nous apprend qu'on vient de découvrir, précisément à environ 150 mètres au Sud-Sud-Ouest du menhir, dans la pièce n° 815, section C (*Fig.* 20, D), au coin Nord-Est, un *entassement de pierres*, situé dans un taillis ; et on prétend qu'il s'agit bien là des vestiges d'un dolmen.

D'un autre côté, on nous informe qu'il existe, à *Poulancre d'en haut*, c'est-à-dire dans la même région, *un autre menhir* (?), qui, jusqu'à présent, n'avait été signalé par personne.

Bien entendu, à notre prochain voyage dans la même région, en août 1908, nous fouillerons les pierres du champ n° 815, et verrons ce qu'il y a dessous. En même temps, nous étudierons le *menhir de Poulancre d'en haut*.

Mais il n'en est pas moins intéressant de souligner dès aujourd'hui que l'étude du menhir du bourg de Saint-Mayeux nous a conduit, comme celle des menhirs de Cramposic, à la découverte de restes mégalithiques insoupçonnés. C'est un fait nouveau à retenir, indiscutablement.

Conclusions. — Le menhir du bourg de Saint-Mayeux est intéressant :

1° Parce qu'il n'est pas constitué par la roche du sous-sol : ce qui démontre par suite que le bloc qui le constitue a été *apporté* d'assez loin, d'au moins 1000 mètres, de la vallée de *Poulancre* ;

2° Parce que la roche du sol (qui aurait pu être aussi bien employée là qu'à Roch-ar-Lin) ne l'a pas été en ce point,

simplement parce qu'elle n'*affleure pas à une distance inférieure à 2,000* mètres. Aussi, en vertu de la loi du moindre effort, les hommes ont-ils pris la roche *la plus rapprochée*, quoiqu'elle soit bien plus *friable*, et la plus *facile à dégager du sol* ;

3° Parce qu'il prouve que deux groupes de menhirs, distants de 2,000 mètres, mais situés dans une même commune (menhir du Bourg et menhirs de Roch-ar-Lin) n'ont aucun rapport entre eux, et, par suite, ne semblent pas être *contemporains* de façon absolue ;

4° Parce que, enfin, il est voisin d'un lieu-dit appelé *Poulancre*. Etant donnée, d'une part, la signification de ce terme, en rapport évident avec une *idée dolménique*, et, d'autre part, les caractères de la *ligne de direction* du menhir du Bourg de Saint-Mayeux, qui passe à peu près par ce lieu-dit, on devait penser qu'il avait dû y avoir ou qu'il existait encore, dans les environs du *Haut-Poulancre* et sur la rive nord de la rivière de ce nom, au moins un *mégalithe funéraire*, en rapport avec ledit menhir.

Or, nous avons noté dans le voisinage, l'existence de *pierres d'apparence mégalithique !*

Quoique indéterminées encore à l'heure présente, ces pierrailles sont donc à fouiller ; il faut, en outre, explorer les bois voisins et ceux situés au sud-est du menhir en particulier, car jamais on ne l'a fait.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Le cimetière mérovingien de Bourogne

Depuis les premiers jours de septembre dernier, la *Société belfortaine d'émulation* fait procéder à des fouilles dans un cimetière mérovingien au lieudit *A la Côte* sur le territoire de Bourogne (Haut-Rhin). Les recherches sont effectuées avec beaucoup de soin et de méthode sous la direction d'un membre de la société, M. Anatole Lablotier, qui habite la localité.

Au commencement de novembre, le nombre des sépultures relevées atteignait 60, actuellement il dépasse sans doute 80. Le mobilier est important aussi bien comme richesse que comme nombre. Plus de 200 objets ont déjà été recueillis, parmi lesquels une notable quantité de bijoux en or et en argent. Les armes sont relativement peu nombreuses, ce qui semble prouver que les sépultures appartiennent à la seconde moitié de la période mérovingienne.

Dans ces sépultures, dix silex ont été récoltés jusqu'à ce jour, le plus souvent en compagnie du briquet et du perçoir. Un seul d'entre eux, informe, n'a pas subi la taille. Huit portent le conchoïde de percussion, à savoir : un retouchoir en jaspe sanguin semblable comme forme au n° 525 du *Musée préhistorique* (1903); un fragment de couteau en silex blond à patine laiteuse ; un second couteau en roche siliceuse grise ; un perçoir latéral en silex blond-roux ; deux grattoirs dont l'un à dos abattu; un troisième grattoir également à dos abattu dont l'extrémité devant être tenue à la main présente sur une certaine longueur un rétrécissement — trop nettement indiqué par des retailles pour n'être pas intentionnel — destiné à recevoir un manche à gaîne; enfin une lame triangulaire, aux angles cassés, qui n'est peut-être qu'un simple éclat de débitage. Ces huit pièces appartiennent à la période néolithique, ainsi qu'une pointe de flèche triangulaire habilement retouchée. Ce dernier silex, de même que le premier, ne porte aucune marque de percussion du briquet ; il n'en est pas de même des autres dont l'utilisation pour la production du feu a laissé sur leurs arêtes de multiples traces.

J. F.

NOUVELLES

La Roche qui tourone.

Le journal *Le Gaulois* nous apprend la très regrettable disparition de la *Roche qui tourne*, curieuse pierre à légende bien connue des habitués de la ligne de Paris à Orléans.

« Il paraît, dit-il, que, lors de la construction du chemin de fer, les gens du pays s'opposèrent énergiquement à sa destruction. Afin de l'épargner, la Compagnie dut modifier son tracé : de là, la courbe que l'on remarque entre Lardy et Chamarande. La « Roche qui tourne » passait pour être enchantée : elle guérissait les rhumatismes. Il suffisait, pour cela, d'appuyer sur ses parois les membres perclus... Chaque jour, à midi — c'est la légende qui le dit — un pigeon blanc arrivait, qui faisait tourner la pierre... Désormais, le pigeon blanc n'y viendra plus. On a fait sauter la roche de grès ; de ses débris, l'on va faire des pierres pour les rues de Paris et, désormais, ce sont les talons de nos jolies Parisiennes qui viendront frapper la « Roche qui tourne » ! Puissent-elles ne s'y pas tourner le pied !... Elles sont, d'ailleurs, bien trop adroites pour cela ! »

On trouvera dans la *Revue de l'École d'anthropologie*[1] de plus amples renseignements sur les légendes et les pratiques superstitieuses dont ce pittoresque bloc de grès était l'objet, ainsi qu'une figure le représentant.

Subventions de l'Association française.

Le Conseil d'administration de l'Association française pour l'avancement des Sciences a, dans sa séance du 9 janvier dernier, voté les subventions de cette année, dont le total s'élève à 16.350 francs.

Signalons, comme intéressant plus spécialement les préhistoriens, les suivantes :

M. le Dr Louis Carton (Tunisie), 100 francs. — M. Cépède (Wimereux), 300. — M. Commont (Amiens), 200. — M. G. Courty (Paris), 200. — M. L. Coutil (Les Andelys), 200. — M. Marc Deydier (Cucuron), 100. — M. Ulysse Dumas (Baron), 100. — M. C. Gaillard (Lyon), 200. — M. H. Marin-Tabouret (Cuges), 200. — M. le Dr Henri Martin (Paris), 500. — M. L. Matruchot (Paris), 100. — M. L. Pistat-Ferlin (Bezannes), 200. — M. le Dr Félix Régnault (Paris), 300. — M. Albert Vassy (Vienne), 100. — Musée archéologique de Reims, 200. — Société d'histoire naturelle de Blois, 200.

Monument Clémence Royer.

Sur l'initiative de M. Albert Colas, un Comité s'est constitué pour élever, par souscription publique, un monument à Clémence Royer, la savante traductrice et interprète de Darwin.

Ce monument, dont le projet est déjà accepté par le Comité, sera l'œuvre du statuaire Henri Godet.

Rappelons à cette occasion que la femme de haute intelligence à laquelle on va rendre un hommage posthume bien mérité fut, à

1. A. de Mortillet, *Excursions de 1895* (année 1895, p. 361).

ses débuts, une ardente et éminente préhistorienne et qu'elle n'a jamais cessé, depuis, de s'intéresser aux progrès réalisés par la science qui nous occupe.

Distinctions honorifiques.

Nous avons été heureux de trouver, dans les promotions du commencement de l'année, quelques noms chers aux préhistoriens.

M. le Dr Adrien Guébhard, le zélé et savant président de la Commission des enceintes préhistoriques, et M. Gustave Dollfus, l'éminent géologue, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

Nous leur adressons nos bien vives et bien cordiales félicitations.

Bibliothèque préhistorique roulante.

Tel est le titre d'un intéressant essai tenté par notre collègue Clément Drioton, libraire à Dijon.

« Les études préhistoriques, dit la circulaire qu'il nous a adressée à ce sujet, ont pris depuis quelques années une extension considérable, les adeptes de cette science si passionnante se sont multipliés et aussi, tout naturellement, les sociétés spéciales, les Congrès, les Revues, les travaux de tout genre, ayant la préhistoire comme objet. L'archéologue qui désire travailler sérieusement ne peut, à moins de dépenses considérables, tenir sa bibliothèque au courant des nouvelles publications; même lorsqu'il habite un centre important, les dépôts de livres qui s'y trouvent ne contiennent souvent qu'une faible partie des ouvrages qu'il désirerait consulter. Dans les petites localités, des études sérieuses et utiles lui sont à peu près impossibles. Aussi est-ce pour remédier à cet état de choses que nous avons l'intention de créer une bibliothèque préhistorique roulante qui contiendrait les meilleurs ouvrages anciens et nouveaux sur la préhistoire, ceux surtout qui, en raison de leur prix élevé, ne peuvent se trouver dans toutes les bibliothèques. La location des livres aura lieu soit par abonnement annuel, soit par simple location des volumes d'après tarif. »

Nous souhaitons le meilleur succès à cette utile tentative qui nous paraît appelée à rendre de grands services aux préhistoriens.

Souhaitons en même temps qu'une place importante soit réservée aux brochures spéciales, souvent tirées à un petit nombre d'exemplaires et qu'on rencontre rarement dans les bibliothèques publiques. Elles sont surtout précieuses pour les travailleurs. C'est dans ces modestes notices que se trouve en général le plus pur de la science.

Vente Fourdrignier.

Le mardi 31 décembre dernier a eu lieu à Paris, à l'Hôtel Drouot, la vente après décès des objets et des livres d'archéologie et de préhistoire que possédait Edouard Fourdrignier, vice-président de la

Société préhistorique de France. Les livres constituaient la partie la plus importante de cette vente, car notre regretté collègue n'avait plus entrepris de fouilles depuis qu'il avait cédé sa collection au Musée de Saint-Germain.

NÉCROLOGIE

ROUSSEAU-RENVOISÉ

Le 5 janvier 1908 est mort, dans sa 49e année, Théodore-Marcel Rousseau-Renvoisé, architecte à Chartres. Habile chercheur, Rousseau-Renvoisé avait recueilli des séries intéressantes d'objets préhistoriques, provenant notamment de la briqueterie de la Mal-Assise, non loin de Châteaudun, et de fonds de cabanes néolithiques découverts à Saumeray, sur les bords du Loir. Nous espérons que sa collection, qui a plutôt un intérêt scientifique qu'une grande valeur marchande, ira au musée de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, dont il fut conservateur.

A. LESTRADE

La Société archéologique d'Eure-et-Loir a également perdu un autre de ses membres, André Lestrade, notaire à Prunay-le-Gillon et membre de la Société d'Excursions scientifiques, décédé, le 13 janvier dernier, à l'âge de 53 ans.

LIVRES ET REVUES

Matériaux pour l'étude des cavernes, monuments de pierres brutes et enceintes défensives de la Côte-d'Or. Revue trimestrielle, Clément Drioton, Dijon.

Saluons l'apparition de cette nouvelle publication périodique, qui a pour but l'étude méthodique des reliefs, dépressions, excavations naturelles et artificielles du sol dans le département de la Côte-d'Or.

Les premiers fascicules contiendront un *Essai de classification des enceintes défensives et non défensives, murées, tertres, dépressions et excavations des plateaux calcaires de la Côte-d'Or*, par Clément Drioton.

« La question des enceintes défensives, dit l'auteur, est plus que jamais à l'ordre du jour, depuis surtout que la Société préhistorique de France a créé dans son sein, sous la présidence de M. le Dr Guébhard, une Commission des Enceintes préhistoriques et anhistoriques de France. En travaillant, de notre côté, à l'étude de la fortifi-

cation antique des environs de Dijon et de la Côte-d'Or, en cherchant à classer les enceintes signalées dans notre région, en fouillant leurs retranchements, en levant leurs plans, nous sommes arrivés à cette conclusion que : à côté d'enceintes ayant un caractère défensif indiscutable, il en existait beaucoup d'autres qui avaient une tout autre destination et nous fûmes bientôt entraînés à l'étude méthodique de toutes les levées, tertres, dépressions du sol, si nombreux sur nos friches et dans nos bois. L'essai de classification que nous présentons aujourd'hui est le résultat de dix années de recherches; nous sommes persuadés qu'il intéressera tous ceux qui s'occupent de la passionnante question des enceintes défensives. »

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

ADDITIONS

MARNE

(Voir : Année 5, p. 95).

Avize. — Musée cantonal (Cons. : L. Jouron). Ce musée possède environ 2,000 pièces des âges de la pierre.

Paléolithique. — Epoque chelléenne : un certain nombre de coups de poing, les uns d'un travail très primitif, les autres bien déterminés.

Époque acheuléenne : coups de poing de travail fin.

Époque moustérienne : gisement de la sablière d'Étoges, pièces par simple éclatement, pièces retouchées, racloirs, pointes à main, disques ; gisement de la tuilerie d'Oger, pointes à main. Les autres pièces moustériennes ont été recueillies à la surface, sur les plateaux, comme, d'ailleurs, les coups de poing chelléens et acheuléens.

Époque solutréenne inférieure : à cette époque paraissent appartenir quelques pointes de lances et de javelots en forme de feuille de laurier.

Époque solutréenne supérieure : quelques pointes à cran, mais douteuses et de forme peu précise.

L'époque magdalénienne semble, jusqu'à plus ample vérification, faire complètement défaut dans la contrée.

Néolithique.— Nombreux tranchets de toutes dimensions, dont un poli au tranchant. Flèches à tranchant transversal. Ébauches de haches soigneusement retaillées sur les bords et au tranchant. Haches partiellement polies, surtout au coupant.

Belles et grandes haches entièrement polies, dont quelques-unes en roches étrangères. Haches plus petites, polies et préparées pour l'emmanchure. Petites haches votives, dont une triangulaire percée au sommet pour la suspension. Ces dernières sont presque toutes en roches étrangères au pays : chloromélanite, fibrolite grenue, etc.

Dans les 50 ateliers découverts ou explorés par Jouron, il a rencontré un certain nombre de haches cassées très nettement au-dessus du taillant, qui est presque toujours arrondi et obtus. Ces pièces, qui n'auraient pu faire que de mauvaises haches, sont classées par lui comme coins à fendre le bois.

Viennent ensuite des pointes de lances, dont quelques-unes très belles avec traces de polissage, des pointes de javelots et une série de plus de 200 pointes de flèches de formes très variées. Une série de lames, grandes, moyennes et petites. De nombreux grattoirs de toutes formes et de toutes dimensions, parmi lesquels il en est peut-être quelques-uns qui appartiennent au magdalénien.

Des pics, dont quelques spécimens curieux à cuiller ou à tranchant biais ; des scies de tous genres, dont quelques-unes à coches d'emmanchure ; des enclumes, des retouchoirs et écrasoirs, des affiloirs, dont quelques-uns avec trou de suspension ; des perçoirs et poinçons de toutes formes.

Des outils à usages multiples, des outils transformés pour passer d'un usage à un autre et des pièces indéterminées.

Tous ces objets, à de fort rares exceptions près, comme du reste presque toutes les pièces du musée, ont été recueillis dans les trois cantons d'Avize, Vertus et Montmort, sur un espace d'environ 40 kilomètres carrés.

Age du bronze. — Bien que le Mont-Saran, tout près d'Avize, le Mont-Aimé, près de Vertus, et les marais de Saint-Gond, sur Montmort, aient fourni un certain nombre de pièces de cet âge, le musée d'Avize n'en possède pas.

Hallstattien. — La région n'a pas encore donné de cimetières de cette époque, mais les plateaux portent des restes de nombreux hauts-fourneaux très anciens. Presque tous se trouvent sur le point culminant d'ateliers de l'âge de la pierre. Les 22 que Jouron a reconnus sont dans ces conditions. Il y a recueilli des scories et des gueuses, qu'on rencontre par monceaux. L'un d'eux a fourni du métal traité et un obturateur d'ouvreau encore en place. Tous sont à proximité d'étangs ou de sources abondantes qui ont dû servir au lavage du minerai.

Marnien. — Les cimetières de cette époque sont au moins aussi nombreux dans l'arrondissement d'Épernay que dans les autres. Le plus important de tous est celui des Crons des Bergères, où plus de 1,000 tombes ont été fouillées. Le musée possède quelques vases de cette provenance ; d'autres viennent du Mesnil, mais la plupart sont du cimetière des Nemerys à Avize, dont l'exploration est spécialement réservée au musée. Il y reste un grand nombre de tombes à fouiller. Les bijoux et les armes recueillis appartiennent à la première époque marnienne.

Gallo-romain. — Quelques vases, des tuiles, des lacrymatoires et surtout un buste de jeune fille en terre cuite.

Mérovingien. — Vases et objets de toilette.

Numismatique. — Monnaies gauloises, romaines, etc.

Ethnographie. — Quelques objets malgaches, congolais et algériens.

Histoire naturelle. — Ornithologie : une centaine d'espèces du pays. Paléontologie : fossiles des phosphates d'Algérie et autres.

Échantillons d'art industriel de diverses époques.

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

6e Année · N° 3 · Mars 1908

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

MENHIR DE LA PIERRE AUX COUTEAUX

(SEINE-ET-MARNE) [1]

Par **Edmond HUE**

Historique. Bibliographie. — Dans la préface de *Perrette décoiffée*, l'abbé Béraut écrivait les lignes suivantes au sujet de la bataille de Diant [2] :

« Il est démontré par l'histoire qu'il y a eu une grande
« bataille à Dormelles sur l'Orvanne ; il est démontré par
« le nom et l'état des lieux qu'il y en a eu une aussi à
« Diant, mais l'histoire ne dit rien de cette dernière. Ce
« silence, loin de mettre en problème son existence qu'at-
« testent d'ailleurs les faits, semble, au contraire, démon-
« trer qu'elle est la même que celle de Dormelles, car dans
« le cas contraire l'histoire aurait parlé de l'une comme
« de l'autre. On est autorisé à penser que Clotaire qui,
« selon l'histoire, vint au devant de Théodebert et de
« Thierry, s'était avancé sur les hauteurs d'Epigny, en face
« des deux rois ; qu'il porta des postes en avant dans le
« champ dit de : La Bataille (aujourd'hui La Couronne),
« que, comme semble le prouver le monument militaire
« (*La Pierre aux Couteaux*) placé à la descente de la Haie-

1. Edmond Hue. *Le Préhistorique dans la vallée de l'Orvanne* (*Seine-et-Marne*). (Congrès préhistorique de Périgueux. Septembre 1905.)
Edmond Hue. *Le dolmen de Pierre-Louve, à Episy* (*Seine-et-Marne*). (Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais. Deuxième trimestre 1906.)

2. Rattier. *Perrette décoiffée ou la Guerre de Villethierry*, préface de l'abbé Béraut. Chez Thierrot et Belin, libraires, quai des Augustins, n° 11, Paris, 1822.

« au-Roi, dans un lieu dominé par un monticule, et où les
« ossements sont plus multipliés, il voulut forcer le poste
« de Théodebert qui le culbuta à la descente de la colline ;
« que, voyant alors Thierry s'ébranler et manœuvrer du
« côté de Villethierry, il craignit d'être pris en flanc, bat-
« tit en retraite et se replia par les hauteurs d'Epigny jusqu'à
« la plaine de Dormelles ; que là, s'étant formé de nouveau
« sur les collines voisines de ce village, ayant à son tour la
« position pour lui, il crut pouvoir attendre avec avantage
« les ennemis qui le suivaient et que, trompé dans ses
« calculs, il fut totalement défait le soir à Dormelles,
« comme il avait été le matin repoussé à Diant. Cette
« bataille eut lieu en 599. »

« La Pierre aux Couteaux est une grande masse de grès
« entièrement isolée. Elle est d'une seule pièce, s'élève per-
« pendiculairement de dix pieds au-dessus du sol et s'en-
« fonce de plus de quatre dans la terre. Elle a été taillée
« sur quatre faces au marteau et du côté Nord où la pluie
« ne les a point émoussés, les angles sont encore entiers :
« c'est évidemment un monument de la bataille de Diant. »

Il me semble inutile d'insister sur le fantaisiste récit de la Bataille de Diant de l'abbé Béraut, qui fait manœuvrer Clotaire, Théodebert et Thierry autour de Diant pour trouver une explication à l'érection de la Pierre aux Couteaux. L'histoire de la *Bataille de Diant* et la justesse de l'évaluation de la hauteur du menhir sont bien du même auteur. Le menhir mesure quatre mètres et non dix pieds, ainsi que le dit l'abbé Béraut. Dans le premier cas l'auteur est au-dessus de la vérité historique, dans le deuxième il est au-dessous de la vérité matérielle : c'est le système des compensations.

Dans les *Essais historiques de Seine-et-Marne* [1], Michelin dit au tome III, liv. V, page 1820 à l'article consacré à Dian-Dians-Diant, ligne 15 :

« On remarque, nous assure le maire de cette commune,
« une grande pierre en grès de la hauteur de 6 mètres, en
« forme méplat, représentant le dos et les épaules d'un

1. Michelin. *Essais historiques de Seine-et-Marne*, publiés à Melun, 1829, chez Michelin.

« homme. On la nomme la *Pierre au Coutau*. Elle est « curieuse par sa forme ; et elle est la seule pierre en grès « qu'il y ait dans le climat ; elle est éloignée d'environ « 600 mètres au nord-est de la commune, dans un terrain « marneux, incliné vers le midi. L'on dit que cette pierre « est un monument des guerres du roi Thierry, en mémoire « d'une grande bataille qui a eu lieu dans cet endroit contre « Théodebert roi de Bourgogne et Clotaire roi de Paris. »

Michelin, qui n'a jamais vu la *Pierre au Coutau*, n'hésite pas à en faire une description complète et on sent déjà l'influence de la légendaire bataille de l'abbé Béraut parue sept années avant les *Essais historiques de Seine-et-Marne.*

Dubarle ne parle pas du menhir de Diant dans la Statistique du département de Seine-et-Marne [1] : Topographie, page 10, article Diant.

Dans son ouvrage intitulé : *Conférences sur Nemours*, publié en 1884, Doigneau dit à la page 153, en parlant de ce menhir :

« *La Pierre aux Couteaux*, menhir en grès de 4 mètres « de haut et 80 centimètres d'épaisseur, situé sur la commune « de Diant, canton de Lorrez, et qui a donné son nom au « territoire. »

Dans l'*Almanach historique de Seine-et-Marne*, de 1892, un anonyme écrit à l'article Diant :

« Ce monument mégalithique, que l'abbé Béraut, curé « du village, attribuait, il y a trois quarts de siècle, aux « Mérovingiens pour appuyer un récit de fantaisie de la « bataille de Dormelles, est situé à 600 mètres des mai- « sons, vers le hameau de Cornois ou Cornoy ; on l'appelle « dans le pays la pierre aux couteaux ou la pierre cornoise. « C'est un gros bloc de grès, fiché en terre au milieu des « champs, « il est méplat et présente à sa base un trapèze « irrégulier dont les deux grandes faces sont à peu près « parallèles ; la plus grande largeur de cette base est de 80 cen- « timètres et sa plus grande longueur de 2 m 35 ; la hauteur, « à partir du sol, est de plus de 4 mètres. Les faces planes

1. DUBARLE. *Statistique du département de Seine-et-Marne*. Paris, 1836, chez Verdière, 25, quai des Augustins.

« et larges sont orientées de l'O.-N.-O. à l'E.-S.-E. On a
« souvent recueilli et l'on trouve encore à l'entour des
« silex taillés, plus ou moins complets. »

L'auteur aurait pu ajouter que la partie exacte de cette description est extraite du *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, page 17, 1846. Le nom de Pierre Cornoise n'a jamais été donné à ce mégalithe, mais au menhir de Thoury-Ferrottes. A peu de distance, au sud, se trouve le Noyer Cornoi, d'après la carte de l'Etat-Major, d'où probablement l'erreur.

A l'article Diant, Paul Joanne écrit dans le *Dictionnaire géographique*, tome II, page 1229 : « Menhir de grès, haut de 4 mètres, dit la Pierre aux Couteaux (monument historique). »

Dans une brochure publiée en 1889, M. Paul Quesvers[1] écrit, page 57 :

« Le pays remonte à une haute antiquité. Il suffit pour
« s'en convaincre de voir le *menhir* qui se trouve à 500
« mètres du village et qui est connu sous le nom de *Pierre*
« *aux Couteaux*... Elle est plantée au milieu des champs
« dans lesquels abondent les éclats de silex taillés. Elle
« est méplate et présente à la base un trapèze irrégulier
« dont les deux grandes faces sont à peu près parallèles.
« La plus grande largeur de cette base est de 80 centi-
« mètres et sa plus grande longueur de 2 ^{m}35, le contour
« total étant de 5^{m} 70; la hauteur, hors de terre, est de
« plus de 4 mètres. Ses faces, planes et larges, sont orien-
« tées de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est. » (Bull. de la Société archéologique de Sens de 1846, page 17.)

M. Armand Viré cite la Pierre aux Couteaux dans son étude des mégalithes de l'arrondissement de Fontainebleau[2]. Il lui donne 4^{m}40 de hauteur, 2^{m}15 de largeur et 1 ^{m} 75 d'épaisseur.

Recherches. — M. Guilleminot, de Diant, m'a dit avoir fouillé sur la face Est du menhir jusqu'à deux mètres de profondeur sans avoir pu parvenir à la base de la roche. Il

1. Paul Quesvers. *De Montereau à Château-Landon.* 1889. Fontainebleau, E. Bourges, 32, rue de l'Arbre-Sec.

2. L' *Homme préhistorique*, 4e année, n° 4, avril 1906.

m'a affirmé que le mégalithe s'élargit sensiblement sur toute la profondeur qu'il a explorée.

Il n'a rien trouvé au pied du mégalithe.

I. INDICATIONS TOPOGRAPHIQUES

Nom. — La Pierre aux Couteaux, et non la pierre cor-

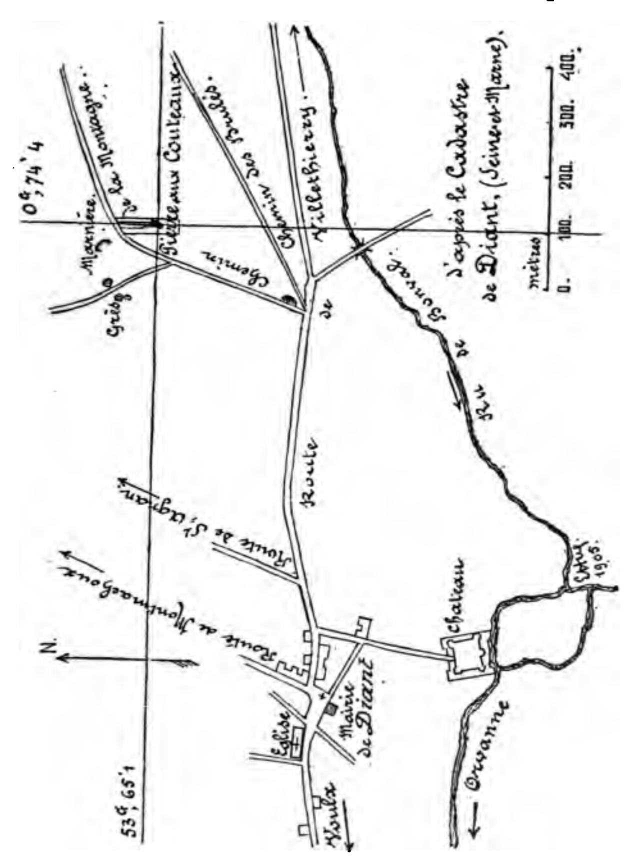


Fig. 23. — Itinéraire de l'église de Diant à la Pierre aux Couteaux, Commune de Diant (Seine-et-Marne).

noise comme l'indique l'auteur de l'*Almanach de Seine-et-Marne*, est un menhir situé sur le territoire de la commune

de Diant, canton de Lorrez-le-Bocage (Seine-et-Marne), au lieu-dit Pierre-aux-Couteaux. Ce menhir est à environ 950 mètres, à vol d'oiseau, dans l'Est-Nord-Est de l'église, au-dessous du bois de la Montagne. Il n'est pas indiqué sur la carte de l'Etat-Major. Quelle peut bien être la signification de ce nom ? Je l'ignore.

PROPRIÉTAIRE. — La commune de Diant est propriétaire du champ dans lequel se trouve le menhir.

M. Javon, notaire à Voulx, en a fait don à la commune en 1897, sous condition de conservation du monument. C'est là un bel exemple tout à l'honneur du donateur.

Malheureusement il n'est pas suivi en France où la cupidité, plus encore que l'ignorance, de nombreux propriétaires de mégalithes, a fait disparaître du sol français ces antiques monuments de notre histoire nationale.

SITUATION. — Le menhir est situé dans le champ n° 1057, enclavé dans le champ n° 1058, section E du cadastre, 2e feuille, lieu dit la *Pierre aux Couteaux*.

Au sud-ouest se trouve un autre lieu dit *Pierre aux Mouches* : je n'y ai constaté aucune trace de mégalithe.

La Pierre aux Couteaux s'élève dans les champs sur la pente ouest d'un coteau boisé au sommet (bois de la Montagne), à 100 mètres du chemin de la Montagne, au-dessus de l'embranchement de ce chemin et d'un chemin d'exploitation qui va aboutir à la route de Saint-Agnan. Elle est à demi-distance entre la lisière du Bois de la Montagne et le fond du petit vallon que suit le chemin d'exploitation.

Au sud du menhir, passe le chemin des Brûlés qui sépare le terroir de la Pierre aux Couteaux de celui de la Pierre aux Mouches.

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES. — Les coordonnées géographiques sont les suivantes, d'après la carte d'Etat-Major au 80 millième.

Longitude Est : $0^G . 74' 4$.

Latitude Nord : $53^G . 65' 1$.

ALTITUDE. — L'altitude de ce menhir est d'environ 130 mètres, en tenant compte de l'altitude du ru de Bonval qui est de 107 mètres à cette latitude.

VOIES D'ACCÈS. — A. *En partant de l'église de Diant :* Laissant à sa gauche l'église de Diant, située au nord de la

rue principale du village, on suit cette rue jusqu'à la mairie que l'on trouve à droite. On laisse à sa droite une petite croix



Fig. 24. — Menhir de Diant (Seine-et-Marne). — Ligne Sud.

en fer située devant la mairie et on suit la rue principale jusqu'à l'embranchement de la route de Montmachoux ; on laisse cette route à gauche. La rue s'infléchit à droite, on la

suivra pour sortir du village par la route de Villethierry. On laisse à gauche l'embranchement de la route de Saint-Agnan et on suivra à l'Est la route de Villethierry pendant 450 mètres environ. A ce point et à gauche se trouve l'embranchement de deux chemins d'exploitation : l'un, direction N.-E., le *Chemin des Brûlés*; l'autre, direction Nord, *Chemin de la Montagne*. On suivra le chemin de la Montagne à l'entrée duquel, et à droite, se trouve une petite marnière abandonnée. Trois cents mètres plus loin le chemin tourne à droite au niveau de l'embranchement d'un chemin d'exploitation qui se détache à gauche. La Pierre aux Couteaux est à 100 mètres à peine de cet embranchement, en plein Est, au milieu des champs.

B. *En partant de la gare la plus rapprochée* : La gare la plus rapprochée de la Pierre aux Couteaux est celle de Voulx, sur la ligne de Montereau à Souppes.

En sortant de la station de Voulx, prendre à droite jusqu'à l'intersection de la route départementale n° 19. Prendre cette route à gauche jusqu'à la première rue à droite. Prendre cette rue qui longe l'église de Voulx et suivre cette route, direction Est, jusqu'à l'église de Diant dont on aperçoit le clocher pointu et penché, à environ 1.500 mètres.

A partir de l'église de Diant, suivre l'itinéraire ci-dessus.

Aspect. Forme. Description [1]. — La Pierre aux Couteaux est plantée verticalement à flanc de coteau, au milieu des cultures.

Ligne Sud. — Le menhir présente une de ses arêtes légèrement au Sud-Sud-Ouest, et une partie de sa face Est. L'arête est plus accentuée à la base qu'à la partie supérieure. Elle est arrondie jusqu'aux deux tiers de sa hauteur. A ce niveau elle disparaît dans une excavation verticale assez accusée qui donne à cette partie du mégalithe un aspect

1. Pour la description de chaque monument mégalithique, nous employons la *méthode des lignes cardinales* du Dr Baudouin. Dans cette méthode on ne décrit pas telle face ou telle arête, mais on décrit la partie du monument que l'on aperçoit en se plaçant successivement sur chacune des lignes cardinales. Cette méthode permet au visiteur de suivre facilement chacune des descriptions, puisque, d'avance, il sait sur quelle ligne cardinale il doit se mettre pour reconnaître le monument.

bilobé avec une protubérance en surplomb sur la ligne ouest. La partie terminale est en retrait et bilobée jusqu'au sommet (Fig. 24).



Fig. 25. — Menhir de Diant (Seine-et-Marne). — Ligne Nord.

A l'intersection de l'arête Sud et de la face Est, se trouve une dépression longitudinale peu accentuée qui commence

à 50 centimètres de la base du menhir et disparaît vers le milieu de la hauteur du mégalithe.

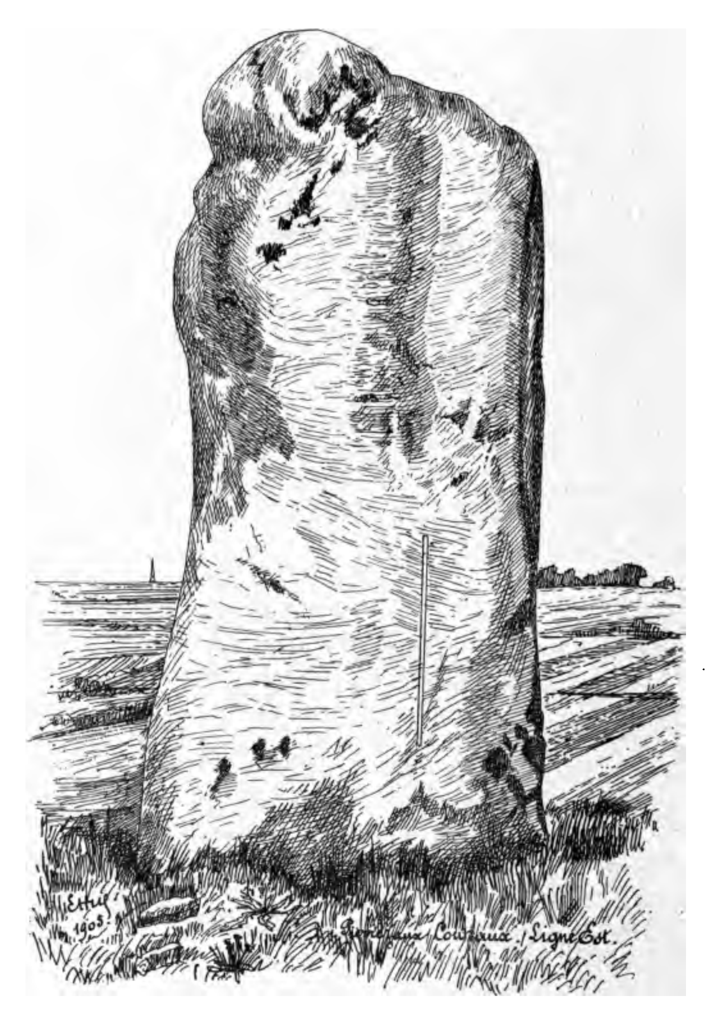


Fig. 26. — Menhir de Diant (Seine-et-Marne). — Ligne Est.

Vue de la ligne Sud, la Pierre aux Couteaux présente une silhouette bizarre, dont les lignes de droite et de gauche s'élèvent à peu près verticalement jusqu'aux deux tiers de la

hauteur, pour, de ce point, s'incurver en ogive et se terminer par une sorte de renflement prismatique et bilobé.

Ligne Nord. — Le menhir s'élève verticalement sur sa face Ouest, avec un petit renflement longitudinal au tiers supérieur (Fig. 25).

L'arête Nord-Nord-Est est à angle vif sur toute la hauteur du mégalithe. Dans son tiers inférieur cette arête est interrompue par plusieurs dépressions obliques et de légers renflements. Elle est suivie de la base au sommet par une large et profonde gouttière qui délimite l'arête Nord de la face Ouest. Au sommet, l'arête s'élargit brusquement pour terminer le mégalithe par une sorte de cube incliné à l'ouest.

Ligne Ouest. — La ligne Ouest présente de longues dépressions verticales et, à son tiers supérieur, un renflement parallélipipédique en forme de tourelle, situé du côté Sud. Vu de la ligne Ouest, le mégalithe semble composé de deux menhirs plats, juxtaposés, le plus grand étant au second plan. Au sommet existe une sorte de cuvette dans laquelle des herbes ont poussé. Cette face présente de nombreuses plaques de lichens.

Ligne Est. — Vue de cette ligne, la Pierre aux Couteaux présente une surface limitée au Nord par une ligne verticale presque régulière ; en haut, par une ligne oblique qui forme un angle obtus avec l'arête Nord et va en s'élevant pour former une sorte de dôme qui couronne l'arête Sud. L'arête Sud est inclinée sur le centre jusqu'au milieu de la hauteur où elle présente une dépression assez accentuée, puis elle offre un fort renflement qui va se greffer à la base du dôme de l'arête supérieure.

Cette face est presque lisse et ne possède qu'une dépression verticale à sa partie Sud (Fig. 26).

Orientation. — L'orientation du grand axe, prise du côté du Sud, est de 340° à la boussole avec la méthode des visées, ce qui donne en construction 20° à l'Est, de sorte que les deux grandes faces, qui sont à peu près parallèles, sont orientées E.-S.-E. et O.-N.-O., soit Levant et Couchant. Cette orientation du grand axe, prise rigoureusement à la boussole, est exactement celle donnée par les auteurs cités plus haut.

Dimensions. — Les dimensions prises sur place et véri-

fiées par la méthode des photographies avec repère métrique, sont les suivantes :

Hauteur maximum, prise ligne Est	= 4 mètres.
Largeur de la face Est..........	= 2 m 20 à 0 m 30 du sol.
— de la face Ouest........	= 1 m 90 à 0 m 30 du sol.
— — —.........	= 1 m 65 à 1 m 50 du sol.
Epaisseur arête Sud...........	= 0 m 70 à 0 m 30 du sol.
— arête Nord...........	= 0 m 80 à 0 m 30 du sol.

Distance et Direction du point d'eau naturel. — Le ru de Bonval passe à 400 mètres environ au Sud du menhir en un point où il vient presque côtoyer la route de Villethierry. Le ru de Bonval descend du hameau de La Bonneau, commune de Villethierry, et vient se jeter dans l'Orvanne au sud de Diant.

Photographies (Méthode du repère métrique. Cardinales et équidistantes).

Photographié : Ligne Sud	— 9 h. du matin ;	pose 2″	— dist. 8 m.
Ligne Nord	—	— 2″	—
Ligne Est	—	— 2″	—
Ligne Ouest : n'a pu être prise.			

Les dessins sont faits d'après ces photographies.

II. INDICATIONS STRATIGRAPHIQUES

Étude géologique du menhir. — Le menhir de la Pierre aux Couteaux est en grès à ciment siliceux, ne produisant aucune effervescence en présence d'un acide. Le petit échantillon pour l'étude chimique a été prélevé sur la face ouest à 50 centimètres du sol.

Etude géologique du terrain. — Le menhir est planté dans la craie, dont on peut suivre un affleurement tout le long du Chemin de la Montagne et dans la marnière située à l'angle de ce chemin et du Chemin des Brûlés.

La couche de terre végétale est d'environ 15 centimètres et le sous-sol est composé de marnes se délitant facilement.

Le premier banc de silex est à 50 centimètres de la surface du sol. Dans le vallon qui est à l'ouest du menhir, les silex de la craie sont à affleurement et on les trouve en grande quantité dans les champs.

A une cinquantaine de mètres, au Nord de la Pierre aux Couteaux, de l'autre côté du Chemin de la Montagne, se trouve une petite marnière non exploitée en ce moment. M. Guilleminot, de Diant, m'a dit qu'on avait trouvé des squelettes dans cette marnière et qu'il y a à peine un an, on y voyait un crâne avec ses dents, à environ un mètre de la surface du sol, à droite en entrant dans la marnière.

Tous les squelettes que l'on a trouvés aux environs de la Pierre aux Couteaux n'ont pas été aussi profondément inhumés, car les habitants déclarent que la charrue ramène souvent des ossements.

Autres blocs de grès — Si on prend le chemin d'exploitation qui se détache à gauche du Chemin de la Montagne, au-dessous de la Pierre aux Couteaux, et qu'on le suive pendant une centaine de mètres, on trouve sur le tracé même de ce chemin plusieurs blocs de grès de même nature que celui du menhir. Le plus gros, situé à droite en montant et en bordure même du chemin, se présente sous forme d'une grande dalle dépassant le sol de 70 centimètres et mesurant 4 mètres de long sur 2 ^{m} 50 de large.

De l'autre côté du chemin et à 15 mètres environ du gros bloc, se trouvent 5 blocs plus petits, de même nature rocheuse, éparpillés dans le bout d'un champ et à 2 ou 3 mètres les uns des autres.

Sont-ce les débris d'un dolmen ? cela est fort possible, mais je l'ignore, n'ayant pas eu le temps d'y pratiquer des fouilles. C'est un fait cependant que je crois devoir signaler aux préhistoriens de la région pour attirer leur attention de ce côté.

Maintenant, d'où proviennent ces grès ? Je n'ai trouvé aucun gisement de grès dans les environs immédiats et n'ai pu avoir aucun renseignement à ce sujet.

Cependant, en étudiant la carte géologique de la région, on trouve :

1° Un affleurement de sables et grès de Fontainebleau au hameau des Joncheries à 1.800 mètres au nord de la Pierre

aux Couteaux. Cet affleurement domine le menhir d'une vingtaine de mètres puisqu'au signal de Buisson-Fays la cote est de 154 mètres.

2° Un deuxième affleurement de grès de Fontainebleau, beaucoup plus étendu, se trouve à environ 3 kilomètres au Nord-Ouest, dans le bois de la Montagne, sur le territoire de Thoury-Ferrottes. La cote la plus élevée de ce gisement est de 160 mètres.

Peut-être le menhir de la Pierre aux Couteaux provient-il d'un de ces gisements ?

3° Entre la Haie au Roi et la cote 154 du Buisson Fays se trouve une large bande de limon et dépôts caillouteux des terrasses.

4° Sur les pentes du bois qui domine le menhir se trouve l'argile plastique dont les dépôts occupent tout le vallonnement au nord-ouest de la Pierre aux Couteaux.

5° Enfin, le menhir lui-même est en pleine craie, dont on retrouve un affleurement considérable dans toute la vallée du ru de Bonval et dans celle de l'Orvanne jusqu'à Flagy.

LÉGENDES. — Les habitants disent que la Pierre aux Couteaux était, au moyen âge, une pierre de justice et que les seigneurs de Diant en avaient fait un lieu de supplices. Les squelettes que l'on trouve aux environs ne seraient, disent-ils, que les victimes enterrées sur place.

Le château de Diant, situé dans la vallée de l'Orvanne, est à vol d'oiseau à un kilomètre environ de la Pierre aux Couteaux, direction Sud-Ouest.

Nous avons vu plus haut la légende de l'abbé Béraut qui a été copiée, sans la moindre discussion, par les auteurs qui se sont inspirés de son ouvrage.

Il m'a été impossible de savoir si le mégalithe est actuellement l'objet de pratiques superstitieuses.

TROUVAILLES

Les quelques pièces que je possède ont été trouvées aux environs immédiats de la Pierre aux Couteaux en 1887 et

en 1905. Elles ne sont pas aussi belles que celles provenant de la Pierre Cornoise.

Toutes ces pièces sont néolithiques.

Nº DE LA COLLECTION	DÉSIGNATION	ROCHE	LONG.	LARG.	ÉPAIS. MAX.	OBSERVATIONS
			mm.	mm.	mm.	
200	Pointe......	silex	66	51	23	Ebauche de pointe très grossière avec cortex sur la plus grande partie d'une de ses faces.
201	Grattoir.....	—	80	42	23	De forme allongée avec une encoche en faisant un grattoir concave.
202	Grattoir.....	—	81	76	21	Grand grattoir ayant quelques retouches.
203	Grattoir.....	—	54	36	13	Très joli grattoir allongé retouché sur presque tout son pourtour.
204	Pointe......	—	68	49	8 37	Moitié inféʳᵉ d'une pointe de sagaie brisée vers son milieu. Bien patinée en blanc.
205	Hache.......	—	92	54	33	Moitié d'une hache taillée ayant subi un commencement de polissage.
206	Hache.......	—	104	63	25	Moitié de hache polie avec le taillant en demi-cercle, a subi de profondes retouches sur une de ses faces.
207	Hache.......	—	69	62	—	Taillant demi-circulaire d'une très jolie hache polie fracturée auprès de son extrémité ; avec belle patine blanche.

A L'OCCASION DE

DEUX HACHES NÉOLITHIQUES

ACCIDENTELLEMENT CALCINÉES

PAR **G. COURTY**.

Mon excellent ami A. de Mortillet m'a tout dernièrement remis deux haches polies néolithiques, en me priant d'en faire l'étude. Toutes deux sont également fort intéressantes au point de vue pétrographique, mais il en est une dont l'intérêt m'apparaît plus manifeste, car elle soulève des problèmes qui me semblent devoir fournir quelques éclaircissements sur les éléments essentiels des roches émanant du grand laboratoire souterrain.

Cette hache fait partie des collections de la Société d'anthropologie de Paris. Elle est grise, vacuolaire, et se rapproche par sa densité des matériaux légers qui sortent des appareils volcaniques, j'ai nommé les ponces. Bien que d'assez forte dimension, puisqu'elle mesure 128 millimètres de longueur sur 47 de largeur et 34 d'épaisseur, elle ne pèse que 110 grammes.

Sur la partie la plus bombée de la hache en question, on aperçoit une petite surface lisse avec des stries longitudinales de polissage. Cette relique, cependant, étonne l'observateur ; celui-ci ne manque pas de se demander « *à priori* » à quelle matière première il a affaire, car jamais le préhistorique n'a pu avoir l'idée de se servir de hache en ponce. Les indications du catalogue vont nous fournir la clé de l'énigme : il s'agit d'une hache polie provenant des dragages du lac Pfäffikon (Zurich) à Robenhausen. Or, il est aisé maintenant de rétablir les phases diverses par lesquelles la hache qui nous occupe a passé. Les préhistoriens savent, en effet, que depuis plus d'un demi siècle, il a été rencontré des restes préhis-

toriques calcinés, à l'emplacement des palafittes détruites par le feu. Les incendies des habitations lacustres devaient être violents, car celles-ci étaient en grande partie construites avec des bois résineux. Le mobilier des palafittes était, par ce fait accidentel, porté a une température assez élevée pour pouvoir transformer une hache polie en véritable ponce. Cette expérience de hasard forme en quelque sorte une synthèse expérimentale des minéraux de profondeur ; en effet, l'examen de la hache calcinée nous a permis de rapprocher ses éléments constitutifs fibreux, des produits volcaniques profonds dont la composition serait très voisine des roches silicatées magnésiennes. Une pareille transformation synthétique nous permet encore d'entrevoir la nature chimique des magmas foisonnants.

Des roches en étroite relation avec la constitution des péridotites formeraient, par exemple, la portion « pierreuse » fluidale de la terre et avoisineraient des zones chlorurées métallogéniques.

Cette manière de voir n'est pas seulement subjective, elle ressort de la synthèse même des minéraux dont les types variés semblent pouvoir être ramenés à un prototype rocheux ne se rapportant pas seulement à la terre, mais au cosmos tout entier. Cette déduction, tout en nous éloignant de notre sujet principal, nous paraît être le corollaire naturel qui découle de nos observations personnelles. Si la hache de Robenhausen n'a plus ni l'aspect, ni la densité qu'elle devait avoir avant sa calcination, elle a encore conservé sa texture fibreuse.

Quant à la seconde hache, elle appartient maintenant à A. de Mortillet, auquel elle a été donnée par Charles Schleicher. Conservée depuis un certain nombre d'années, avec d'autres objets préhistoriques, par l'héritière de l'ingénieur Belgrand, jadis directeur des eaux de la ville de Paris, elle doit avoir été retrouvée dans les bureaux de ce dernier, qui eurent fort à souffrir pendant l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1871 et dans lesquels furent anéanties de nombreuses et curieuses pièces provenant des travaux exécutés par la Ville.

Cette hache, percée d'un trou de suspension, est de forme triangulaire (Fig. 27).

Elle a 67 millimètres de longueur, 43 de largeur au tranchant, 17 de plus grande épaisseur, et pèse 64 grammes.

La roche est une serpentine à grenats, et à grenats ferreux, car la calcination a produit à l'emplacement des grenats, des taches de rouille. La calcination ici n'a pas été poussée aussi loin qu'à Robenhausen, car la hache de l'Hôtel de Ville ne s'est point modifiée moléculairement. L'échauffement l'a seulement amollie au point de la tordre et d'amener un léger écaillement à sa surface.

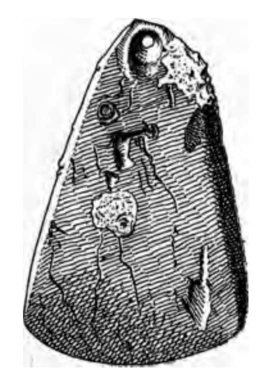


Fig. 27
Hache en pierre polie avec trou de suspension, ayant subi l'action du feu dans l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris. Coll. A. de Mortillet. 2/3 grandeur naturelle.

Ce n'est pas tout, il n'y a que quelques points sur la hache à grenats en question qui ont été vitrifiés, ce qui prouve un degré de fusion relatif.

Nous avons en somme, ici, dans les deux haches polies précitées, deux échantillons de roches silicatées magnésiennes présentant des stades différents de calcination. La hache de l'Hôtel de Ville a seulement été décentrée et légèrement vitrifiée, celle de Robenhausen a reproduit sous la forte chaleur la structure des ponces (*pumice stone* ou *bimstein*) des magmas fluidaux.

GROTTES OU DOLMENS
DE LA FORÊT DE L'ISLE-ADAM

Par **DENISE**.

Il y a dans la forêt de L'Isle-Adam de très intéressantes curiosités à peu près inconnues, qui nous ont été signalées par M. Davière, un de nos bons amis, principal clerc de notaire à L'Isle-Adam, qui a bien voulu prendre la peine de nous y conduire.

Ce sont des monuments primitifs, creusés à même la masse de grès et recouverts d'énormes dalles de même nature, que nous n'osons pas affirmer être d'origine vraiment préhistorique, mais qui, s'ils n'en sont pas, ressemblent pourtant, à s'y méprendre, à de véritables dolmens.

Ils valent dans tous les cas la peine d'être visités et nous les recommandons non seulement aux amateurs de monuments préhistoriques, qui trouveront là un sujet d'étude très intéressant, mais aussi aux amateurs de promenade, qui auront l'occasion de voir un coin charmant de la forêt.

Pour s'y rendre de L'Isle-Adam, il faut monter le chemin de la Croix des Vignes, continuer en ligne droite dans la forêt jusqu'au mur du parc de l'Abbaye du Val et tourner à gauche.

Après avoir monté le chemin forestier pendant quelques centaines de mètres, on arrive à un mamelon abrupt où des pierres de grès émergent partout du sol de la façon la plus chaotique.

On pourrait se croire dans un des coins les plus pittoresque de la forêt de Fontainebleau.

Du haut du mamelon, on peut jouir, surtout l'hiver après la chute des feuilles, d'une vue qui est loin d'être banale.

On se croirait dans un véritable désert, car on n'aperçoit aux alentours, à une assez longue distance, qu'un agreste

paysage de vallons et de coteaux boisés, sans entrevoir, même à l'horizon, la moindre trace d'habitations, ni presque de cultures.

Deux excavations, dont les entrées, ainsi que les visiteurs pourront s'en rendre compte, ressemblent à s'y méprendre à des ouvertures de dolmens, et rien ne prouve que ce n'en sont pas, sont situées presque en haut du mamelon, du côté du Nord-Ouest ; elles sont presque côte à côte, à quelques mètres de distance l'une de l'autre.

Le mamelon a une forme à peu près circulaire et a environ 100 mètres de diamètre à la base ; sa hauteur est d'environ 15 mètres.

Quoique nous considérions cette éminence comme un accident de terrain absolument naturel, on pourrait la prendre pour un énorme tumulus.

Ces deux grottes nous paraissent artificielles, c'est-à-dire avoir été creusées par les mains des hommes. Elles ont pu servir de sépultures aux temps préhistoriques, mais rien ne le prouve, pas plus que rien ne prouve le contraire. Car il se pourrait aussi que ces excavations eussent été creusées autrefois par les ouvriers d'une carrière à grès voisine pour se faire des abris.

Leur profondeur est d'environ 2^{m} 50, et leur largeur et leur hauteur d'environ 1^{m} 50 ; les entrées, de forme à peu près carrée, sont beaucoup plus étroites.

Des nomades et des marchands de balais y ont souvent élu domicile.

Nous avons signalé la chose aux personnes qu'elle pouvait intéresser et elles se proposent d'y venir faire une excursion un des dimanches du printemps prochain.

LE PRÉHISTORIQUE

A MONTEREAU-FAULT-YONNE

Par **Paul BERTHIAUX**

Les bords de la Seine, aux environs de Montereau, sont fort pittoresques. Le coude qu'elle forme près du pont du chemin de fer de Corbeil, est particulièrement curieux par les accidents qui s'y trouvent.

La route qui longe la Seine à cet endroit, traverse un peu plus loin une vallée verdoyante et forme la limite d'une série de collines qui s'étendent sans discontinuer sur plusieurs kilomètres.

Ces collines, semées de bouquets de bois et à proximité d'un grand fleuve, étaient une demeure toute indiquée pour nos ancêtres, et il n'y a rien de surprenant que l'on retrouve souvent dans les fouilles de ces monticules des vestiges des époques préhistoriques.

J'ai déjà eu l'occasion de parler de nombreux objets découverts à la suite des dragages opérés en Seine près des ponts de Montereau, et dans des travaux aussi importants que ceux que l'on vient de faire, des découvertes archéologiques ne pouvaient manquer de se produire.

J'ai cette fois encore l'heureuse fortune de pouvoir signaler une série d'instruments, qui sont tous d'une conservation et d'une patine remarquables.

Les dragages dont je parle ont eu lieu à un kilomètre des ponts de Montereau, exactement en face le Tertre-Guérin, où fut explorée, par MM. Elziar de Quelen et Paul Quesvers, une grotte artificielle sépulcrale dans laquelle plusieurs squelettes furent découverts ; tous avaient à leurs côtés des haches polies, des pointes de lances, des flèches et des bois de cerf non ouvragés.

Deux crânes trépanés, provenant de cette sépulture,

furent vendus à M. Chouquet, de Moret, qui doit les avoir légués au Musée de la Société d'anthropologie de Paris.

Comme poteries furent trouvés également plusieurs vases, et pour ce, voir : collection de M. Paul Quesvers, « Cabinet du Maire, Mairie de Montereau », et *Musée préhistorique* de MM. de Mortillet, 2e édition, planche LIX, fig. 639.

Détail curieux, à la suite de ces recherches, un collectionneur, M. Fauche, est allé cribler la terre et a trouvé plusieurs petits objets intéressants, entre autres un poinçon et quelques aiguilles en bois de cerf dont plusieurs percées d'un trou ou chas ; ces dernières pièces n'ont pas été décrites dans la brochure qu'a publiée à ce sujet M. Chouquet.

Pourquoi ai-je tenu à rappeler le Tertre-Guérin ? A titre de simple rapprochement, parce que c'est au pied même de ce Tertre qu'eurent lieu les découvertes d'objets que je vais décrire. Voilà déjà plusieurs fois que cet endroit est exploré avec succès.

Je ne sais si je me trompe, mais il me paraît tout naturel de supposer que, si ce coin est si riche, c'est qu'il devait y avoir là un village, en face duquel se trouvait un gué servant de passage aux habitants préhistoriques.

DESCRIPTION DES OBJETS

1° Une belle épée en bronze, à lame pistilliforme, dont l'âme de la poignée est légèrement aplatie, avec rebords sur les côtés pour encastrer un placage de bois ou d'os et avec une ouverture longitudinale et quatre trous de rivets pour fixer ces plaques afin d'affermir la poignée. Cette arme mesure 0^{m} 38 de long. La lame est relativement assez effilée ; sur le milieu, des deux côtés, existe un renflement ; les bords sont très coupants.

2° Une lame de poignard en bronze avec deux trous de rivets. Cette lame ressemble, comme forme, à celle représentée dans le *Musée préhistorique*, planche LXXXV, figure 1031. Sa longueur est de 0^{m} 16.

3° Une petite clef forée en bronze avec quelques enjolivures que l'on ne distingue que très difficilement, en raison

de l'épaisse patine qui la recouvre. Les trois pièces ci-dessus m'ont été offertes par M. Louis Comerly, chef de service des travaux de dragages.

De mon côté, j'ai recueilli dans l'empâtement des remblais opérés le long de la Seine :

4° Une magnifique hache en bronze à bords droits très accentués, sans talon, dont le tranchant est très élargi. Elle mesure 0m 15 de long.

5° Un tube en bronze ayant 0m 12 de long. Les deux bouts sont brisés et néanmoins l'on distingue qu'un se terminait en lame de ciseau.

6° Mais, parmi toutes ces pièces, il en est une très curieuse, qui est digne d'attirer spécialement l'attention. Je l'ai découverte dans un dépôt tourbeux et l'on pourrait croire qu'elle est dans son état de neuf, bien qu'elle doive remonter aux temps préhistoriques.

Elle est en bois de cerf et se termine à une de ses extrémités et d'un seul côté en biseau très allongé. Sa longueur est de 0m 20.

Quelle était la destination de cette pièce ? Était-ce une arme ? Non ; un outil ? Oui ! Mais que pouvait-on en faire ?

Elle se prête très bien à la main, et, de plus, sa terminaison en biseau usé indique très bien qu'elle a longuement servi.

Cet outil présente une grande analogie avec une *pioche* robenhausienne trouvée à Moulineaux (Seine-Inférieure) et publiée par M. L. de Vesly dans *L'Homme préhistorique*, 1re année, 1903, page 20. La seule différence qui existe entre les deux instruments, est que celui de Montereau ne possède pas de trou transversal pour l'adaptation d'un manche en bois.

7° Deux épingles en bronze, données devant moi à un amateur, ont encore été recueillies.

J'ai relevé également beaucoup de poteries, mais qui étaient dans un état tel qu'il m'a été impossible de leur attribuer une forme précise.

Aucun instrument de l'époque des alluvions quaternaires n'a été recueilli. Par contre, à cet endroit furent trouvés, il y a une dizaine d'années, deux sommets de casse-têtes en pierre, en forme de marteaux-haches, se rapprochant beaucoup de la hache à deux tranchants.

L'un de ces casse-têtes, encore à Montereau, figure dans la collection de M. Paul Chaudron. Le deuxième était possédé par un ouvrier qui n'a pas voulu s'en défaire et qui a quitté la localité ; il était en jadéite superbe, avait à son pourtour et des deux côtés un filet en relief.

On vient d'exécuter aussi, près du Pont de Seine, des travaux très importants qu'il aurait fallu suivre de très près, car on a retiré des amoncellements des pierres de toutes grosseurs et de chaque côté il existait des batteries de pieux pour leur maintien. La plupart de ces pieux étaient armés à l'extrémité d'une pointe de fer en forme de V pour en faciliter l'enfoncement.

Je ne voudrais pas m'étendre davantage, car il faudrait à cet égard un article spécial qui serait la suite des descriptions données dans *Les Ponts de Montereau*, par M. P. Quesvers.

Néanmoins, ce que je puis constater, c'est que le dit auteur espérait toujours de nouvelles découvertes, puisque dans un passage il dit ceci : « Un manuscrit conservé aux Archives municipales de Montereau nous apprend que le premier pont de la rivière de Seine fut construit en 1025 ; mais, ajoute-t-il, ce n'est là qu'une tradition à laquelle il ne faut pas ajouter trop d'importance ».

Qu'il me suffise, pour aujourd'hui, de mentionner plusieurs objets découverts dans ces amoncellements de pierres, où, en somme, toutes les époques sont mélangées.

Le premier objet trouvé est une monnaie en bronze de la colonie de Nîmes, avec les deux têtes d'Auguste et d'Agrippa, d'un côté ; le palmier et un crocodile enchaîné de l'autre.

Puis un vase ou mortier en pierre, avec anse sur le côté. Outre cette pièce, qui est intacte, il a été rencontré plusieurs morceaux de vases semblables.

Enfin, une hache en silex de la craie, ainsi que des menus objets en bronze et en fer.

J'espère que des découvertes ultérieures nous feront connaître bien d'autres spécimens de l'industrie des hommes qui ont habité notre pays aux temps préhistoriques, et certes, la population de ces époques devait être très dense, si l'on en juge par les quantités de silex taillés recueillis sur les pentes de la Seine.

LA STATION PRÉHISTORIQUE DE CORDIE

COMMUNE DE MARIGNAC, PRÈS PONS (CHARENTE-INFÉRIEURE)

PAR **A. CHAINET**

Cette station, avec pierre polie et bronze, occupe, sur le bord du Trêfle, une sorte de promontoire formé d'escarpements rocheux et de talus.

Sa situation permet de supposer qu'elle fut un village palissadé. Mais on ne saurait attribuer à ses habitants la construction d'un remblai qui barre le promontoire, retranchement qui, avec des palissades, détermina une vaste enceinte fortifiée, d'environ cinq hectares.

L'enceinte ainsi formée, établie sur l'emplacement du campement préhistorique, et à l'extrémité de laquelle s'élevait un donjon, était un *Castrum* du moyen âge. Elle avait nom : *le Châtelet*

Du moyen âge datent aussi les fers de lances et de javelines trouvés le long des talus jadis palissadés du Châtelet. Quelques fragments de fers de lances de même origine ont été introduits par les labours dans les foyers préhistoriques, trop souvent bouleversés.

Les objets néolithiques intéressants, recueillis à Cordie sont : des haches polies en grès et en silex, dont quelques-unes, très petites, ont été des amulettes ; des pointes de flèches à pédoncule, assez rares, avec lesquelles des pointes amygdaloïdes ; des pierres à broyer le grain (molettes, meules à surface plane et meules en forme de mortier) ; des pendeloques, dont une en cristal de roche ; des fusaïoles en terre cuite.

Parmi les objets de bronze trouvés en la station, on doit

citer : quelques haches à rebords droits, des culots, une grande épingle à tête plate, à la tige guillochée (0^m 105), et un fragment de fibule.

La poterie préhistorique de Cordie, le plus souvent de pâte grossière et mal cuite, avait pour principaux ornements : des impressions faites avec le bout des doigts et des lignes droites parallèles entourant le col ou le flanc des vases.

A la station préhistorique de Cordie se rattachait vraisemblablement le menhir de Mosnac, *la Grand-Borne*, qui était situé à environ quatre kilomètres à l'ouest.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Dolmens des environs de Nolay.

M. Michaud a récemment signalé à la Société d'histoire naturelle d'Autun un monument mégalithique des environs de Nolay (Côte-d'Or), inconnu jusqu'alors.

Il le décrit ainsi : « La grande longueur est dirigée du Sud-Est au Nord-Ouest; la cavité se trouve à l'ouest. La table repose sur un assemblage irrégulier ou plutôt effrité de pierres en calcaire hydraulique, tandis que sa composition est le calcaire à entroques (Bajocien inférieur), et les assises sont de l'Oxfordien; l'ouverture, à l'est, est bouchée par suite de l'inclinaison du terrain qui a glissé naturellement. Il est effrité seulement au couchant; la table est aussi un peu effritée. On trouve le même calcaire dans les rochers au nord, mais au moins à 900 mètres, et au même niveau. »

Un autre mégalithe, situé près de la cascade de la Tournée, a été indiqué à M. Michaud, qui se propose d'aller le voir.

Nouvelle grotte dans le Gard.

On vient de découvrir, au pied du Monier, à l'ouest de Pompignan, une grotte qui pourra, dit-on, compter parmi les plus belles de France.

Cette grotte, visitée sous la direction de M. Marcel Bourras, ingénieur des arts et manufactures, est décorée de stalactites et de stalagmites des plus variées.

Elle comprend deux superbes galeries, une de 350 mètres de long, l'autre de 150 mètres. On lui a donné le nom de Grotte Bégué-Pouchon.

Trouvaille dans le Cantal.

M. Pagès-Allary nous signale la trouvaille faite au Suc de la Pèze (Cantal), près de la Chapelle Saint-Laurent, dans un vase protégé par un filet de fer, de plus de mille pièces de bronze « marquées TILOS, avec une déesse d'un côté et un cheval de l'autre », par M. Vesseyre, entrepreneur des travaux de la ligne de Brioude à Saint-Flour.

Découvertes archéologiques.

Les journaux ont annoncé dernièrement diverses découvertes :

— A Nîmes, des terrassiers, qui creusaient une tranchée pour la pose de câbles électriques, ont mis à jour de nombreux ossements humains, à l'angle de la rue de la Cathédrale et de la rue Saint-Castor. Les fouilles ont également fait découvrir, à un mètre du niveau du sol, un mur monumental, que l'on prétend être les assises d'un temple de l'époque romaine.

— A Dijon, place des Cordeliers, dans les fouilles faites pour l'édification du monument Alexis Piron, on a rencontré un certain nombre de tombes qu'on croit remonter au haut moyen âge.

— Dans le Var, M. Bottin a retrouvé, sous les remparts du château d'Evenos, un bas-relief représentant le dieu Mars de face, coiffé d'un casque et portant une cuirasse collante avec jupe.

— En travaillant à des fouilles dans un quartier de Vichy, un terrassier a découvert un sanctuaire gallo-romain contenant une quantité d'objets, tels que : des statuettes en bronze et en terre cuite représentant des divinités; des amphores en terre et des vases en bronze pleins d'orge ; un plateau en bronze avec un certain nombre de monnaies de bronze; un brûle-parfums et plusieurs sonnettes de même métal.

— Dans l'arrondissement d'Yssingeaux (Haute-Loire), un propriétaire de la commune de Lapte, qui défonçait un champ, a mis à jour une urne contenant un grand nombre de pièces gauloises en or d'une parfaite conservation.

— Un cultivateur de Plouégat-Moysan (Finistère) heurtait constamment des pierres avec sa charrue, en labourant un champ situé près du village de Guernaven, à un kilomètre environ du bourg.

Ayant voulu en débarrasser sa terre, il retira une colonne en granit du pays, avec base sculptée et chapiteau, taillée d'un seul bloc et mesurant environ 1 m 50 de hauteur. Continuant son travail, il décou-

vrit, à côté, une grosse pierre de taille de 3 m. 50 de long, entourée d'une quantité de débris de tuiles plates à rebords. Tout le terrain environnant est parsemé de débris de tuiles semblables.

La situation de l'emplacement où a eu lieu cette découverte porte à croire qu'on se trouve en présence d'une station romaine importante, établie au croisement de deux voies.

Ce point est, en effet, en bordure de la grande route nationale de Paris à Brest, construite elle-même sur l'ancienne voie romaine reliant Saint-Brieuc à Brest, et à la bifurcation de deux chemins délaissés, presque impraticables aujourd'hui, mais très larges. Ces deux chemins, qui étaient sans doute des voies romaines, se dirigent directement, l'un au Nord, sur Lannion et la mer, l'autre au Sud, sur Carhaix et l'intérieur des terres.

— Les fouilles pratiquées par les soins de la Société archéologique d'Athènes près de Volo, en Tessalie, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Pagasæ, ont donné des résultats inespérés. Il a été exhumé un milier de stèles funéraires, dont quatre cents conservent des traces de peintures. Trente surtout, couvertes de couleurs éclatantes, sont dans un superbe état de conservation. Ces monuments qui remonteraient au IIIe et au IIe siècles avant notre ère, viennent jeter un jour nouveau sur l'art pictural dans l'antiquité.

— Des fouilles exécutées près du théâtre antique d'Ostia (Italie) ont amené la découverte d'une salle de l'époque de Pompeï dont les fresques sont fort bien conservées.

— Le gouvernement italien doit reprendre incessamment les fouilles destinées à mettre au jour les ruines d'Herculanum. On pense qu'elles fourniront des trésors artistiques plus riches que ceux qui ont été retirés de Pompeï.

— Une importante découverte a été faite vers la fin de l'année dernière, en Espagne, entre Santa-Maria de la Huerta et Monréal de Ariza, sur le trajet de l'ancienne voie romaine de Mérida à Saragosse. Le directeur du musée archéologique national de Madrid, M. Catalina Garcia et le marquis de Cerralbo, propriétaire des terrains, ont retrouvé, au lieu dit El Villar, les ruines d'une antique cité celtibère, très analogues à celles, assez proches, de Numance. On y voit des vestiges de murailles et d'édifices, les uns ibères, les autres romains. Ces ruines contiennent un grand nombre de poteries celtibères, des vases avec inscriptions latines, des verres ciselés, des restes de mosaïque, etc.

NOUVELLES

Une erreur du Collège de France

L'Assemblée des professeurs du Collège de France s'est réunie le dimanche 26 janvier pour la présentation d'un candidat au titre de professeur du cours complémentaire d'antiquités et d'archéologie américaines vacant par suite de la mort du regretté Léon Lejeal.

Les candidats étaient nombreux. Et je dois dire que, si la plupart avaient un certain bagage américaniste, il y en avait au moins trois qui se présentaient avec des titres sérieux. Un seul n'avait onques entendu parler d'américanisme ! C'était — on l'a deviné — M. Capitan. Il avait pensé que du moment qu'il y avait un emploi vacant quelque part, il y était candidat de droit.

Les professeurs du Collège qui sont tous des spécialistes de la chimie, de la médecine, de l'histoire, etc., se déclaraient hautement incompétents en matière d'américanisme. Ils demandèrent donc qu'une Commission fût nommée par eux pour examiner les titres scientifiques des différents candidats et faire ensuite des propositions motivées à l'Assemblée des Professeurs. C'était logique, c'était naturel ; cela permettait de juger les candidats à leur valeur. Mais cela ne faisait pas l'affaire de M. Capitan.

Il multiplia ses visites, fit dire par son présentateur que cette Commission entraverait la liberté des professeurs ; il se remua si bien que la Commission ne fut pas nommée.

Dès lors, il n'y avait plus place que pour l'intrigue et M. Capitan voyait, du coup, ses chances augmenter. Bref, 19 professeurs sur 30 se résignèrent, au second tour de scrutin, à voter pour celui qui avait le plus chanté ses propres louanges. M. Capitan fut donc sacré professeur d'américanisme par quatre voix de majorité, sous le fallacieux prétexte qu'il paraissait avoir, comme médecin, une culture générale supérieure à celle de ses concurrents ! C'est assurément très flatteur pour le corps médical, mais c'est absolument désastreux pour l'avenir des études américaines en France.

« Le Collège a commis une erreur », n'a pas craint de dire publiquement un très indulgent professeur du Collège de France.

Les concurrents de M. Capitan, qui n'avaient considéré sa candidature que comme la gageure d'un ironiste, en restèrent bouche bée. Ils avaient cru, dans leur candeur, que vingt années passées à des études spéciales, techniques, arides entre toutes, pèseraient dans la balance de leurs juges. Quelle erreur était la leur ! M. Capitan n'avait pour tout bagage que ses connaissances égyptologiques de Riou, et comme César il peut dire : *veni, vidi, vici.*

Or, il ne faut pas oublier que si les américanistes s'occupent de toutes les manifestations sociales des hommes avant Christophe Colomb : organisation sociale, religion, mœurs, coutumes, industrie, architecture, céramique, costumes, etc., etc., leur but principal est

de déchiffrer les écritures de l'Amérique centrale et d'étudier les langues anciennes du Mexique et du Pérou.

C'est ainsi que M. Lejeal, par exemple, faisait à ses derniers cours des leçons sur la langue mexicaine, avec explication de textes historiques et religieux.

J'avoue que je ne vois pas très bien M. Capitan enseignant la grammaire mexicaine, et déchiffrant les écritures des Mayas du Yucatan, du Chiapas, du Guatémala, etc. !

Mais qu'importent ces considérations évidemment trop spéciales pour un homme de culture aussi supérieurement générale ! L'essentiel, n'est-il pas vrai, c'est que cela n'empêchera pas M. Capitan de toucher la bagatelle de 9.000 francs pour enseigner ce qu'il ignore. Pauvre duc de Loubat, qui a versé un capital de 250.000 francs pour fonder cette chaire ; il n'en aura pas pour son argent ! Ce généreux Mécène croyait, en faisant cette fondation magnifique, faciliter le développement des études américaines. Il n'aura qu'une blagologie quelconque au lieu des fortes études qu'il avait souhaitées.

Il fallait un *américaniste* pour cette chaire, ce fut naturellement un sauteur qui l'obtint ! Et *Figaro* s'en réjouissait en termes dithyrambiques, dès le lendemain.

Qu'en dirais-tu Beaumarchais, sinon que nous n'avons guère changé depuis ta mordante satire; sinon que les singularités où s'excitait ta verve ont gardé, chez nous, leur force traditionnelle et qu'elles ne sauraient plus être curieuses que par l'étonnement qu'en pourraient encore marquer quelques rares naïfs.

Du *bluff*, encore du *bluff*, toujours du *bluff* !

A. Chervin.

Médaillon Doigneau.

Nous sommes heureux d'apprendre la formation, à Nemours, d'un Comité ayant pour but de perpétuer le souvenir du palethnogue Edmond Doigneau, en scellant un médaillon sur le pittoresque rocher du Beauregard, qui appartient actuellement à la ville.

Edmond Edme Doigneau, mort le 4 mai 1891, n'était pas seulement un artiste distingué, il fut aussi un géologue et un préhistorien ardent, qui explora avec beaucoup de soin les environs de Nemours.

Dans ce pays riche en souvenirs de différents âges, et en particulier en stations néolithiques, il fit de nombreuses et intéressantes recherches. Mais sa découverte capitale fut celle du gisement du Beauregard. En bon observateur, Doigneau remarqua que les silex taillés récoltés en cet endroit n'avaient pas le même aspect que ceux ramassés dans les ateliers néolithiques, à la surface du sol. C'étaient des lames, des grattoirs et des burins de formes magdaléniennes très bien caractérisées. Cette station, qui a fourni depuis, à de nombreux chercheurs, une quantité considérable d'instruments en silex, est la première, et de beaucoup la plus importante, localité de l'époque de la Madeleine, jusqu'à présent connue dans le bassin de la Seine, en dehors des grottes de l'Yonne.

En 1884, E. Doigneau publia un résumé de ses études dans un excellent travail, très documenté : *Nemours. — Temps géologiques. — Temps préhistoriques. — Temps historiques.*

Voici, du reste, les termes mêmes de la circulaire adressée par le Comité :

« Il n'existe pas un coin de notre terre de France qui n'ait le culte de ceux qui l'ont honoré.

« Nemours désire suivre cette saine tradition civique en offrant un juste hommage à la mémoire d'Edmond Doigneau, enfant du pays, homme de bien autant que savant modeste.

« Nous espérons que vous voudrez bien participer à la souscription publique qui nous permettra d'ériger sur le rocher du Beauregard, dans un de nos plus beaux sites, l'image de l'archéologue qui, par ses travaux et sa brillante intelligence, a bien mérité de son pays. »

Le Comité : Docteur Dumée, conseiller général, Président. Th. Force, Vice-président. Guédu, Secrétaire. Saintoyant, Trésorier. Auger adjoint au maire, Archen, Ardail, Bauchet, Docteur Chopy, Dacquin, Darley, Gillon, Léon Gérardin, Ernest Marché, Sanson, Thoizon, Vaillot.

M. Saintoyant, trésorier, 2, rue Benoist, à Nemours, est chargé de recevoir les souscriptions.

Centenaire de Darwin.

On annonce que le conseil du Sénat de l'Université de Cambridge, en Angleterre, a proposé la célébration du *centenaire de Darwin*, en 1909, par cette Université. En effet, Charles Darwin est né le 12 février 1809, et son principal ouvrage, l'*Origine des Espèces*, a été publié le 24 novembre 1859. Le centenaire de sa naissance et le cinquantenaire de la publication de cette œuvre se trouveraient donc coïncider. On inviterait, à cette occasion, les membres les plus éminents des universités étrangères à visiter l'Université de Cambridge. La date choisie serait probablement la semaine qui commencera le 20 juin 1909.

Distinctions honorifiques.

Nous avons appris avec plaisir la promotion au grade d'officier de l'Instruction publique de M. Paul Allorge, membre de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, à Montlhéry; de M. C. Boulanger, de Péronne, dont on connait les beaux travaux; et de M. L. Bonnaud, le distingué archiviste de l'Académie du Var, collaborateur de M. Casimir Bottin dans ses recherches préhistoriques aux environs de Toulon et membre de la Société préhistorique de France.

M. Louis Pistat-Ferlin, de Bezannes, qui a fait aux environs de Reims de nombreuses et intéressantes fouilles, a été nommé officier d'Académie.

Vente Francis Damiens.

Du 24 au 28 février dernier, a eu lieu à Evreux la vente de la collection de feu Francis Damiens, membre de la Société normande d'études préhistoriques. Bien que composée surtout d'objets récents, cette collection comprenait aussi, cependant, du préhistorique : de nombreuses haches en pierre polie, des silex taillés et quelques pièces de l'âge du bronze.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

TARN

ALBI. — Musée, ancien hôtel de Rochegude (XVIe s.), fondé en 1870 (Cons. : Lanternier et Lacroix). Séries d'histoire naturelle départementales. Ethnologie. Ethnographie : Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Soudan, Chine. Préhistorique : paléolithique de la vallée du Tarn, de la grotte de Reilhac (Lot) ; néolithique de Montans (Tarn) ; bronze de la région ; gallo-romain de Montans ; mérovingien local. — Dans le Parc, fragments lapidaires.

CASTRES. — Musée, à l'hôtel de ville, fondé en 1843 (Cons. : Chamayou). Séries d'histoire naturelle régionales. Ethnographie : Nouvelle Calédonie, Madagascar, Mexique, Inde et Chine. Préhistorique de la région. Autel votif. Numismatique.

L'ISLE-SUR-TARN. — Musée (Cons. : Dr Turle). Géologie, minéralogie et zoologie. Ethnographie. Préhistorique : quartzites taillées (chelléen) de la vallée du Tescou ; magdalénien de Bruniquel, des grottes de l'Ariège et de la Dordogne. Néolithique de Cassarous (Tarn). Hache en bronze à douille trouvée à l'Isle-sur-Tarn. Gallo-romain de Montans. Mérovingien. Numismatique.

LAVAUR. — Musée, à la mairie.

DOURGNE. — Musée, fondé en 1888 (Cons. : Dr Jaurès).

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

6e Année. N° 4 Avril 1908

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

DISQUES EN CRAIE AVEC SIGNES GRAVÉS

TROUVÉS A NESLES (Somme) SUR UNE STATION NÉOLITHIQUE

Par le Dr **Th. BAUDON**,
Président de la Société préhistorique de France.

Depuis quelques années, surtout à la suite des découvertes de dessins d'animaux dans les grottes préhistoriques, les palethnologues ont examiné avec une attention toute particulière les rochers et les parois des abris et des grottes pour y rechercher les entailles et les signes qui avaient échappé jusqu'alors à leurs investigations.

On a donné le nom de Pétroglyphes aux dessins et aux stries gravés à la main qu'on a rencontrés sur les tables de dolmens, sur leurs supports, sur les menhirs et même sur les rochers qu'on ne pouvait considérer comme des restes de monuments mégalithiques.

On s'accorde généralement pour attribuer à la période néolithique la plupart de ces signes et de ces entailles, bien qu'on en ait découvert sur des parois de grottes magdaléniennes, entre autres sur celles de la grotte Chabot, dans le Gard.

Des objets de parure, des os gravés, des plaques de schiste ou de terre cuite servant à des usages souvent inconnus, ont reçu des entailles de même forme.

Il est nécessaire de recueillir et de reproduire ces documents quand on les trouve, car c'est par la multiplicité des matériaux mis sous les yeux de ceux qui s'occupent de

préhistoire qu'on parviendra à déchiffrer les énigmes si nombreuses que renferme encore cette science et qui s'offrent au discernement des chercheurs.

C'est pour cette raison que nous croyons utile de revenir sur une découverte de disques en craie sur lesquels notre ami, M. Stalin, notre collègue si dévoué de la Société préhistorique, a fait une courte notice qui a été publiée en octobre 1901 dans la *Revue de l'École d'anthropologie*[1].

M. Stalin n'avait pas eu suffisamment en mains les différents objets pour y distinguer tous les signes que nous avons découverts et que nous reproduisons parce qu'ils ont une grande analogie avec les entailles gravées qu'on a rencontrées sur les roches dolméniques et sur différents objets néolithiques dont le dessin a été reproduit dans diverses publications.

Ces disques, que nous possédons en partie aujourd'hui, m'ont été donnés par M. Petit, juge de paix à Mouy (Oise), qui les a trouvés à deux kilomètres de Nesles (Somme), vallée du Lignon, en face le moulin de Longpain.

Voici ce que dit M. Stalin sur cette trouvaille :

« A l'endroit précisément où la ligne d'intérêt local d'Offoy à Ercheu, tracée à travers un massif argilo-crétacé, coupe le chemin, existent plusieurs foyers préhistoriques dont le plus vaste se reconnaît facilement à distance. Ces foyers ont procuré plusieurs fragments de poterie à pâte brunâtre, friable et de cuisson rudimentaire, de nombreux débris d'ossements (un strié longitudinalement) et une plaquette de bois incurvée pouvant être rapportée au seau du genre de ceux dessinés par A. de Mortillet dans le *Musée préhistorique*.

« A quelques mètres des foyers, à environ 1 m 50 du sommet du talus, M. Petit ayant remarqué un dépôt parmi l'argile, voulut se rendre compte de sa nature. Fouillant avec l'extrémité de sa canne, quelle ne fut pas sa surprise de trouver là, réunis, superposés d'après leur rang de taille, des disques comme il n'en avait jamais vus. »

J'arrête ici l'emprunt que je fais à la notice de M. Stalin

1. Curieux disques préhistoriques, par M. G. Stalin. *Revue de l'École d'anthropologie de Paris* (XIe année, octobre 1901).

sur la découverte de M. Petit qui m'a, d'ailleurs, confirmé la relation que j'ai cru devoir reproduire.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, M. Petit m'a fait hommage des débris de poterie, des os gravés et de cinq des disques qu'il avait trouvés. J'ai donc pu les examiner à loisir, ainsi que ceux qu'il a conservés dans sa collection et qu'il a bien voulu me confier.

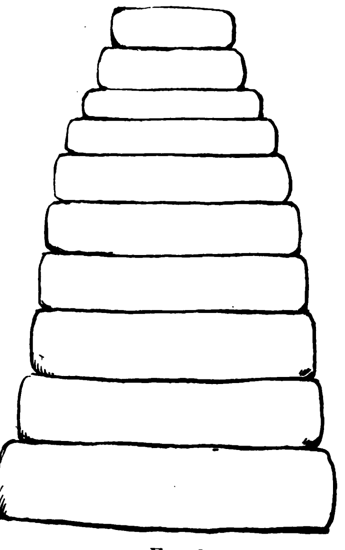


Fig. 28.
Disques en craie superposés.

Ce sont bien des disques en craie dont les faces taillées, ainsi que le pourtour, sont plus ou moins unies.

Quand M. Petit les a trouvés, ils étaient superposés suivant leur rang de taille (Fig. 28). Leur diamètre et leur épaisseur, en commençant par le plus grand, sont de :

Diamètre :	0,085 — 0,080 — 0,075 — 0,065
	0,065 — 0,060 — 0,055 — 0,050
	0,040 — 0,035 mm.
Épaisseur :	0,025 — 0,020 — 0,020 — 0,0175
	0,017 — 0,015 — 0,0125 — 0,075
	0,0125 — 0,010 mm.

Chacun de ces disques mérite une description séparée, car sur leurs deux faces, le plus souvent, sont gravés en traits plus ou moins profonds des signes et des dessins dont la signification nous échappe et dont quelques-uns ressemblent étonnamment à ceux que nous avons rencontrées sur différents monuments et sur des objets néolithiques.

Le numéro 1, le plus grand (Fig. 29), dont le diamètre est de 85 millimètres et l'épaisseur de 25 millimètres présente une face inférieure qui ne paraît pas avoir été retou-



chée, mais qui est plate naturellement. Le pourtour est irrégulièrement taillé. La face supérieure est plus unie ; elle présente, en dehors des inégalités faciles à reconnaître, des signes gravés au burin que nous reproduisons seuls.

Ils consistent en traits droits et courbes dont quelques-uns, à leur partie supérieure, portent une barre transversale inclinée à gauche. Un d'eux est coupé vers le milieu

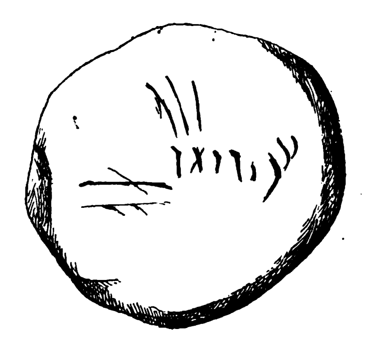


Fig. 29. — Disque n° 1.

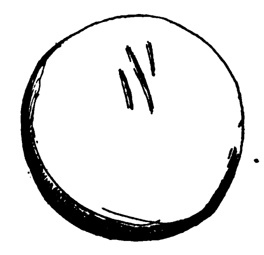


Fig. 30. — Disque n° 4.

par une barre oblique qui le fait ressembler à un X.

Ce signe est fréquent et nous le rencontrerons sur d'autres disques ainsi que sur différents objets recueillis ailleurs.

Les numéros 2 et 3 n'offrent aucune particularité ; leur diamètre est de 80, et 75 millimètres. L'épaisseur de 20 millimètres est identique chez les deux disques.

Sur le n° 4 (Fig. 30), dont le diamètre est de 65 millimètres et l'épaisseur de 17 millimètres 1/2, nous trouvons sur l'une des faces trois traits gravés obliques dont l'un, celui du milieu, est beaucoup plus grand que les deux autres.

Le n° 5 est un des plus intéressants (Fig. 31) ; malheureusement il est aussi un des plus détériorés. Son diamètre est de 65 et son épaisseur de 17 millimètres.

Sur l'une de ses faces, il présente des lignes dirigées transversalement d'un bord à l'autre et qui la divisent en huit sections à peu près égales comme les rayons d'une roue. Toutes ces lignes s'entrecroisent au centre. On trouve ces signes sur une des parois de la grotte magdalénienne du Chabot, mais avec six sections au lieu de huit.

Sur la face inférieure, les mêmes entailles existent, mais



elles sont plus maladroitement exécutées et les lignes dirigées d'un bord du disque à l'autre ne s'entrecroisent plus

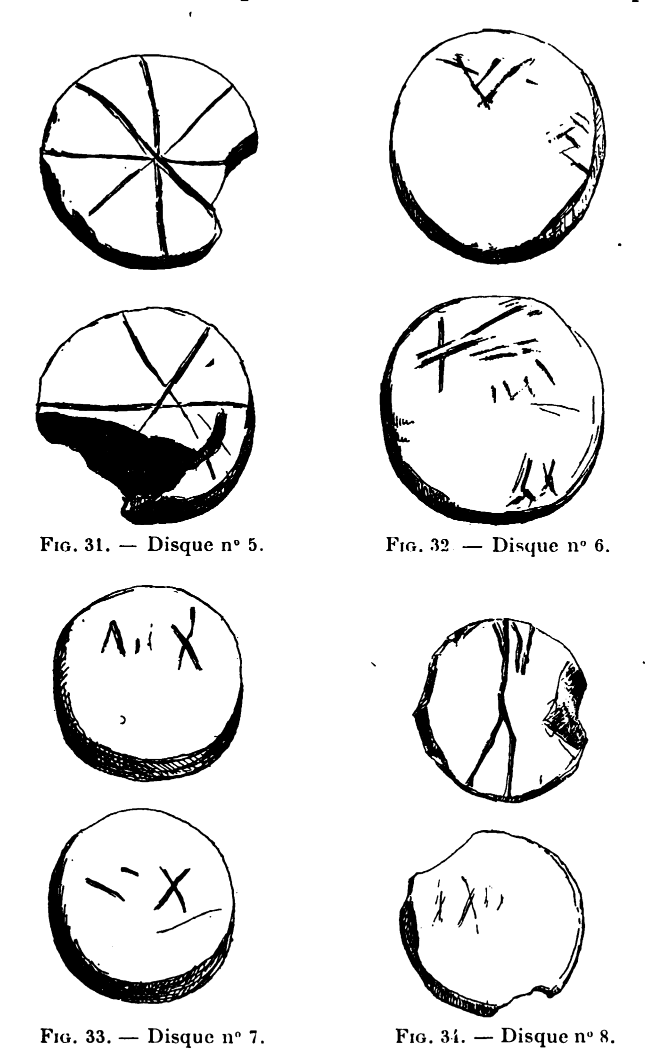


FIG. 31. — Disque n° 5. FIG. 32. — Disque n° 6.

FIG. 33. — Disque n° 7. FIG. 34. — Disque n° 8.

au centre. Peut-être est-ce avec intention qu'elles ont été tracées de cette façon peu régulière.

Le n° 6 (Fig. 32), dont le diamètre est de 60 millimètres et l'épaisseur de 15, offre aussi sur ses deux faces des

signes particuliers peu profondément gravés. Ils représentent des X plus ou moins obliques et d'autres caractères qu'il n'est pas facile de définir.

Le n° 7 (Fig. 33) a comme diamètre 55 millimètres et comme épaisseur 12 millimètres 1/2. Ses deux faces présentent aussi des signes en X et des traits obliques.

Le n° 8, dont le diamètre est de 50 millimètres et l'épaisseur de 7 millimètres 1/2, est un des plus curieux. Sur sa face supérieure (Fig. 34) paraît être gravé, avec des entailles nettement accentuées, un personnage en marche.

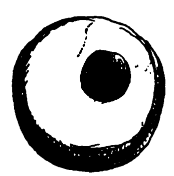


Fig. 35. — Disque n° 9.



Fig. 36. — Disque n° 10.

On retrouve sur sa face inférieure, un peu effacée par le frottement, les mêmes signes en X que nous avons trouvés sur les autres disques.

Le n° 9 (Fig. 35), dont le diamètre n'est que de 40 millimètres et l'épaisseur de 12 1/2, présente sur l'une de ses faces un trou inachevé de 8 millimètres de diamètre foré à 9 millimètres du bord. Ce trou est régulièrement évasé du fond au bord libre.

Enfin le disque n° 10 (Fig. 36), qui ne présente qu'un diamètre de 35 millimètres sur 10 millimètres d'épaisseur, est percé de deux trous légèrement évidés qui n'ont pu être forés que par un perçoir en silex.

Ces trous sont écartés entre eux de 4 millimètres; sur le bord de l'un d'eux on voit le même signe en X et, au dessous d'eux, un signe dirigé transversalement d'un bord à l'autre.

A quel usage pouvaient servir ces disques de craie dont un seul, le plus petit, est foré de deux trous et qui, placés les uns au-dessus des autres, dans la situation où ils ont été trouvés, constituent une pyramide assez régulière.

Ce ne sont pas des objets de parure, car la matière avec

laquelle ils sont fabriqués est bien friable et ne pourrait subir de choc, malgré leur épaisseur, sans se briser.

Il est vrai que certains objets en schiste dont l'épaisseur est beaucoup moindre, ou les bracelets en lignite qu'on a trouvés dans les tombes gallo-romaines, ne sont pas plus résistants. En tout cas, ces objets de parure seraient inachevés puisqu'un seul disque est percé de trous pour le passage des fils de suspension.

On ne peut non plus considérer ces disques comme des pesons de filet. Ils n'ont pas la forme de ces ustensiles, et la matière dont ils sont composés ne pourrait supporter longtemps les chocs et le contact de l'eau.

M. Stalin, tenant compte de la gradation de la série, les rangerait plutôt dans la catégorie des poids.

Ces poids seraient bien légers et nous ne voyons pas quelles substances les néolithiques auraient pu peser avec de pareils objets.

Nous ignorons si l'on a jamais fait semblable trouvaille, et nous n'avons jamais lu qu'on ait rencontré des objets ayant, avec ceux que nous venons de décrire, quelque analogie.

Il n'est pas facile de leur donner un usage. La seule chose qu'on puisse affirmer, c'est qu'ils ont été trouvés enfouis sur l'emplacement d'un gisement néolithique en même temps que des ossements à entailles gravées et des fragments de poterie que nous possédons et qui présentent indéniablement tous les caractères préhistoriques.

S'il nous paraît téméraire de donner un usage quelconque à ces disques, nous pouvons tout au moins rechercher les analogies que présentent les signes dont ils sont ornés.

Dans l'*Anthropologie*, 1896, page 184, dans un article ayant pour titre : *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, M. Salomon Reinach décrit des disques d'argile gravés à la pointe recueillis à Troie. L'un d'eux montre, à côté d'images de cervidés tout à fait primitifs, des rayons linéaires figurant probablement les rayons du soleil qui présentent quelque ressemblance avec les lignes tracées sur notre disque nº 5 (Fig. 31).

Dans le même volume, pages 385 et suivantes, dans les études d'ethnographie préhistorique de Piette, à l'article

sur les galets coloriés du Mas d'Azil, l'auteur a dessiné un disque en os très mince percé au centre d'un trou assez étroit d'où partent les rayons peu nombreux aboutissant à la circonférence. Il a également reproduit un disque à peu près semblable en os, trouvé par Massenat à Laugerie-Basse, mais qui porte, au lieu de rayons simples, des faisceaux de rayons.

Ces disques sont des boutons, et nous ne les signalons que pour indiquer l'analogie qui existe entre eux et la figure gravée sur notre disque n° 5 (Fig. 31).

Les signes en X sont très fréquents sur les parois des grottes et les tables de dolmens ; on les rencontre aussi très souvent sur les objets préhistoriques.

La partie supérieure d'un bâton de commandement en bois de renne trouvée dans la grotte de Gourdan, porte, gravés sur l'une et l'autre face, les caractères en X nettement déterminés que nous avons rencontrés sur la plupart de nos disques.

Dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France* (séance du 25 avril 1907) est publiée la communication qu'a faite M. Giraux sur des objets de parure solutréens provenant de Laugerie-Haute.

Dans ce travail est reproduite une canine de renne qui porte sur l'une de ses faces un signe en X. Un sésamoïde de renne, à entailles, représentant un coléoptère, porte également le même signe.

Nous bornons là nos recherches que nous aurions pu faire plus nombreuses. Elles sont suffisantes pour montrer qu'à la période néolithique et même antérieurement, les hommes préhistoriques se servaient de signes que nous ne pouvons encore comprendre et qui constituent probablement le début de l'écriture.

CACHETTE LARNAUDIENNE
DE LA GRANDE-ROCHE
A BOUTIGNY (SEINE-ET-OISE)

Par **A. DE MORTILLET**.

Peu de temps avant sa mort, Édouard Fourdrignier, vice-président de la Société préhistorique de France, a eu l'obligeance de me communiquer quelques curieux débris de bronze qui lui avaient été confiés par leur propriétaire, M. Allain, de Boutigny.

Ces objets ont été, depuis, présentés par Fourdrignier à la Société préhistorique de France, ainsi qu'à la Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise [1].

Leur nombre est de 11. Découverts près de Pasloup, hameau de la commune de Boutigny, canton de La Ferté-Alais, arrondissement d'Étampes, ils gisaient à 50 centimètres de profondeur dans une couche de sable de Fontainebleau, au pied d'un énorme bloc de grès appelé la *Grande-Roche* ou le *Clocher de Pasloup*.

Le dépôt en question doit être considéré comme une petite cachette de fondeur, car toutes les pièces qui le composaient sont incomplètes ou en mauvais état. Il comprenait : 2 haches, 1 pointe de lance, 3 fragments d'épées, 1 bouterolle de fourreau d'épée, 2 fragments de casques, 1 couteau et 1 tête d'épingle.

Examinons séparément chacun de ces objets :

1. *Hache à ailerons* (Fig. 37). — Cette hache, qui est la seule pièce entière de la trouvaille, ne parait cependant pas avoir été utilisée. Son tranchant, assez étroit, ne porte pas

1. E. Fourdrignier, *La cachette de bronze de Boutigny, près d'Étampes (S.-et-O.)*. Comm. des ant. et des arts de Seine-et-Oise, XXVII[e] volume, 1907.

de traces de martelage, ni d'usure. L'anneau qui se trouve sur un de ses côtés n'est pas perforé, et c'est évidemment à cause de ce défaut qu'elle aura été mise en réserve, soit pour percer l'anneau, soit peut-être même pour la refondre. Elle mesure 160 millimètres de longueur sur 35 millimètres

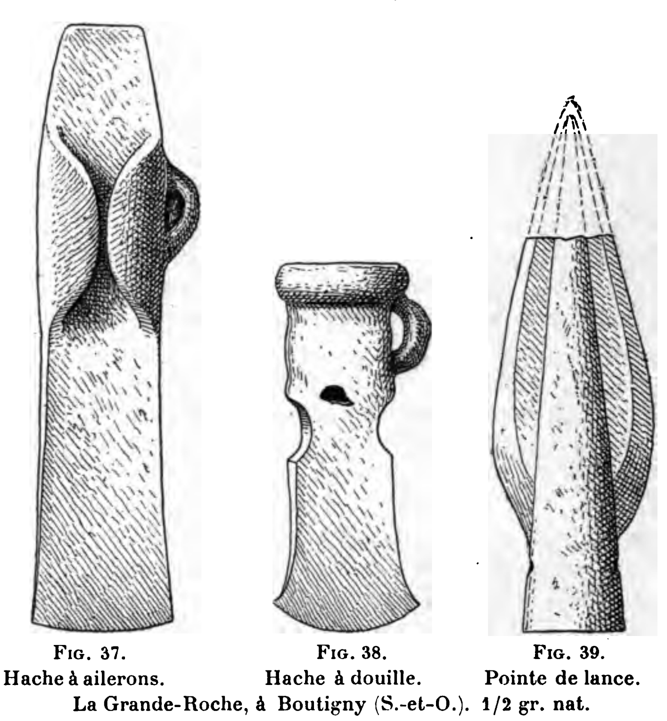


Fig. 37. Hache à ailerons. — Fig. 38. Hache à douille. — Fig. 39. Pointe de lance.
La Grande-Roche, à Boutigny (S.-et-O.). 1/2 gr. nat.

de largeur au tranchant. Son poids est de 573 grammes.

C'est le type normal des haches à ailerons qu'on rencontre un peu partout dans l'Europe centrale et occidentale. Assez commun dans le bassin de la Seine, il se retrouve aussi dans les palafittes de la Savoie et de la Suisse. Au nord, ce modèle devient rare. On l'a pourtant signalé en Angleterre, dans quelques cachettes, et tout à fait exceptionnellement jusqu'en Danemark et en Suède.

2. *Hache à douille* (Fig. 38). — Petite hache de 96 millimètres de longueur sur 40 millimètres de largeur au tranchant, ne pesant que 153 grammes. Elle a conservé les

bavures qu'elle avait à sa sortie du moule. Sur la face opposée à celle représentée dans la figure ci-jointe, il manque une bonne partie de la douille ; on remarque aussi un trou sur la face figurée. Ces défauts sont très vraisemblablement des accidents de fonte. Ils n'ont toutefois pas empêché de se servir de l'instrument, ainsi que l'attestent l'élargissement du tranchant au moyen du martelage et les traces d'aiguisage qu'on y observe. Mais elle n'a jamais dû faire un bon outil ; aussi n'a-t-on pas tardé à la mettre au rebut.

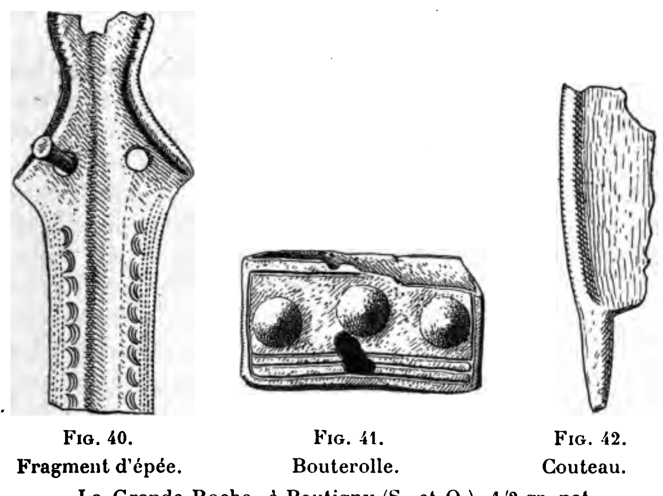


Fig. 40. Fragment d'épée. Fig. 41. Bouterolle. Fig. 42. Couteau.
La Grande-Roche, à Boutigny (S.-et-O.). 1/2 gr. nat.

Cette hachette appartient à un type à douille plus ou moins nettement rectangulaire, séparée de la lame proprement dite par deux dépressions rappelant les ailerons du type précédent. Divers points de la France ont fourni des haches et des herminettes de ce modèle. Dans ces dernières, l'anneau est situé sur une des grandes faces au lieu de se trouver sur un des côtés latéraux (voir un exemplaire de la cachette de Larnaud, dans *Musée préhistorique*, 2e édition, planche LXXX, figure. 940). Des variantes du même type ont été recueillies en Angleterre.

3. *Pointe de lance* (Fig. 39). — Pointe de forme commune, à douille assez courte, percée de deux trous pour le passage d'une cheville. L'extrémité de la pointe manque, mais il

est facile de se rendre compte, par ce qu'il en reste, que la pièce complète devait avoir une longueur d'environ 140 millimètres.

4. *Fragment d'épée* (Fig. 40). — Portion de la lame et de la poignée d'une longue épée pistilliforme à crans.

L'âme de la poignée est plate et garnie sur les deux côtés de rebords, entre lesquels venaient s'encastrer des plaques de bois, d'os ou de corne, que maintenaient en place des rivets. Un des rivets latéraux subsiste; il mesure 14 millimètres de longueur. Le trou du rivet qui lui faisait pendant est vide.

La partie de la lame qui est conservée n'a pas ses bords tranchants. Ils sont émoussés et garnis de fines stries transversales sur toute leur longueur, qui est d'environ 6 centimètres. Le coupant ne commençait que plus loin.

Ces parties adoucies de la lame, généralement désignées sous le nom de *crans*, servaient à placer les doigts qui ne pouvaient trouver à se loger sur la poignée, par suite de ses faibles dimensions. Elles sont ici ornées, sur les deux côtés des plats, d'une délicate décoration, consistant en trois lignes pointillées parallèles, que borde intérieurement une série d'arceaux composés de trois arcs de cercle superposés. C'est probablement à l'aide d'un poinçon-matrice en métal de cloche que ces derniers ornements ont été obtenus.

Les épées de ce type, qui se distingue par le galbe tout particulier du contour de l'âme de la poignée et par les petites entailles que présentent les cordons qui la bordent, sont assez rares. Elles sont fort disséminées. Il en a été signalé jusqu'en Hongrie. Nous nous bornerons à citer, dans les régions moins éloignées de nous qui en ont fourni, deux exemplaires suisses, un receueilli à Forel, dans le canton de Vaud (*Musée préhistorique*, 2e éd., pl. LXXXVII, figure 1070), l'autre à Locras, dans le canton de Berne. La trouvaille de Larnaud en contenait aussi un fragment (*Musée préhistorique*, 2e éd., pl. LXXXVI, figure 1066).

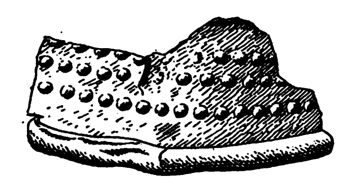
5. *Fragment d'épée*. — Tronçon de lame à nervure médiane, avec filet parallèle au coupant sur chaque côté.

6. *Fragment d'épée*. — Portion de l'âme d'une poignée plate, avec légers rebords et trois trous de rivets.

7. *Bouterolle de fourreau d'épée* (Fig. 41). — L'objet dont

nous avons maintenant à nous occuper est sans aucun doute possible une extrémité métallique de fourreau en bois. Sa forme, toute nouvelle pour nous, avait fort embarrassé Fourdrignier, qui, après quelque hésitation, a fini par se ranger à cet avis.

Il a la forme d'une petite boîte rectangulaire, mesurant 56 millimètres de longueur, 10 millimètres de largeur et 32 de hauteur. Sur une de ses grandes faces, dans un cadre composé d'une cannelure assez profonde sur trois de ses côtés et de trois cannelures à la base, se trouvent trois gros mamelons simulant des têtes de clous.



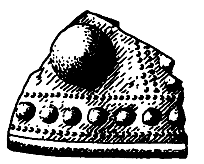


FIG. 43. FIG. 44.

Fragments de casques.

La Grande-Roche, à Boutigny (Seine-et-Oise). 1/2 gr. nat.

La pièce a été moulée d'un seul jet et les irrégularités qu'elle présente sont dues, non à l'usure, mais bien à des défauts qui se sont produits dans l'opération de la fonte et ont rendu l'objet inutilisable.

On sait combien sont variées les bouterolles de l'âge du bronze. Il n'y en a, pour ainsi dire, pas deux de pareilles. Nous pouvons cependant rapprocher la pièce de Boutigny d'une autre, de forme rectangulaire moins régulière, ornée en haut et en bas de profonds sillons horizontaux entre lesquels sont des sillons verticaux (*Musée préhistorique*, 2e éd., pl. LXXXVII, figure 1082). Cette dernière provient d'une cachette anglaise découverte à Stoke Ferry, dans le comté de Norfolk, et comprenant, en outre, des épées et des pointes de lance. Elle fait partie de la collection de John Evans.

8. *Fragment de casque* (Fig. 43). — Morceau de bronze irrégulièrement brisé, long de 8 centimètres et large de 4 centimètres. Il consiste en une feuille de métal décorée au

repoussé de trois rangées de petites bosses hémisphériques, parallèles à sa base, qui est enroulée sur elle-même et légèrement cintrée. Tant par son rebord formant extérieurement bourrelet que par sa courbure, ce débris semble bien avoir appartenu à un casque.

9. *Fragment de casque* (Fig. 44). — Autre fragment de feuille de bronze du même genre que le précédent, mais mesurant à peine 5 centimètres de long sur 4 de large. On voit également un enroulement sur un des bords. La décoration est plus riche ; elle se compose d'un gros cabochon et de deux rangées de bossettes de moyenne dimension, dont l'une, horizontale, est bordée des deux côtés par une seule ligne de bossettes beaucoup plus petites, tandis que l'autre, verticale, est bordée à gauche d'une double ligne de ces minuscules bossettes. Il devait en être de même sur le côté droit, qui manque.

Cette ornementation au repoussé et ces bords repliés se retrouvent parfois sur des vases, des cuirasses et des casques en tôle de bronze, notamment sur la cuirasse avec estampages trouvée dans l'Isère que possède le Musée d'artillerie et sur certains seaux à cordons du premier âge du fer. Mais nous pensons qu'il s'agit plutôt ici de fragments de casques du type de ceux découverts à Falaise. Les casques de cette forme sont, dans certains cas, ornementés de la même façon que les débris de Boutigny (*Musée préhistorique,* 2e éd., pl. LXXXIX, figure 1109).

Des fragments analogues ont du reste été rencontrés dans plusieurs autres trouvailles, parmi lesquelles on peut citer la grande fonderie de Larnaud, dans le Jura, et la cachette de Vénat, dans la Charente.

10. *Couteau* (Fig. 42). — Pièce d'un modèle très simple, à soie quadrangulaire, à dos fort épais et légèrement arqué. Il manque une partie de la lame.

Les palafittes de la Suisse occidentale et celles du Bourget, en Savoie, en ont fourni de semblables.

11. *Tête d'épingle* (Fig. 45). — Sommet de grande épingle, de forme discoïde, avec manchon, dans lequel devait être fixée la tige. Le dessus du disque est orné de groupes de traits parallèles, groupes bordés sur les côtés de lignes de points ou de virgules. Deux cercles entre lesquels sont des

hachures obliques entourent le mamelon central, et un cercle plus grand encadre tout le dessin. Ces gravures, en partie effacées par l'usure, ne paraissent pas avoir été faites au burin sur le métal, après la fonte, mais plutôt sur le modèle en matière tendre et fusible d'après lequel la pièce a dû être coulée suivant le procédé dit à cire perdue. Dans son ensemble, l'objet ressemble à une petite roue avec moyeu percé d'un trou central. Particularité intéressante, ce trou contient un petit tube fait d'une mince feuille de bronze et sans doute destiné, comme le pensait avec assez de vraisemblance Fourdrignier, à diminuer le vide, trop large pour l'aiguille au bout de laquelle la tête, aujourd'hui isolée, était jadis adaptée.

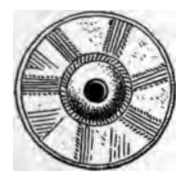


FIG. 45. Tête d'épingle. La Grande-Roche, à Boutigny (S.-et-O.). 1/2 gr. nat.

Un certain nombre de trouvailles larnaudiennes renferment des têtes d'épingles de ce type. Citons, entre autres, pour la France : la cachette de Goncelin (Isère), celle de Drumettaz-Clarafond (Savoie), le dépôt classique de Larnaud (*Musée préhistorique*, 2e éd., pl. XCIII, figure 1204) et la cachette de Rivalte, près Saint-Chély-du-Tarn (Lozère), qui comprenait en outre six tasses en bronze et divers autres objets de même métal. En Suisse, il en a été rencontré dans les palafittes larnaudiennes de Concise, Bevaix, Cortaillod, Estavayer (lac de Neuchâtel), et Mœringen (lac de Bienne). En Belgique une sépulture, du même âge, découverte dans la grotte de Sinsin, province de Namur, en a livré un bel exemplaire encore muni de son aiguille.

Les dessins géométriques qui couvrent la surface externe du sommet discoïde de ces épingles sont fort variés dans leurs détails, quoique toujours composés des mêmes éléments : traits parallèles, dents de loup, lignes pointillées et cercles.

— De l'examen que nous venons de faire, des pièces composant la cachette de la Grande-Roche, il ressort tout d'abord que celles qui sont encore entières ou à peu près sont l'œuvre de fondeurs peu habiles.

Quant à l'âge qu'il convient d'assigner à la trouvaille, il n'est pas douteux. Tous les objets recueillis appartiennent

franchement à la seconde moitié de la période du bronze, à l'époque larnaudienne.

La plupart des formes représentées : haches à ailerons, haches à douille avec simulacres d'ailerons, lances à courte douille, couteaux à soie, débris de casques ornés au repoussé et têtes d'épingles discoïdes, se retrouvent, ainsi que nous l'avons vu, dans le grand dépôt de Larnaud.

L'industrie de Boutigny se relie donc, d'une part, à celle du Jura, de la Savoie, du Dauphiné, ainsi qu'à celle des palafittes suisses les plus récentes, comme l'importante cité du bronze de Mœringen, où apparaît déjà, bien que en très faible quantité, le fer.

D'autre part, la bouterolle de forme très spéciale et le sommet d'épingle à tête plate semblent montrer des rapports avec l'Angleterre et la Belgique.

Tout porte, par suite, à croire que les fondeurs de bronze d'alors, essentiellement nomades, devaient avoir des relations assez étendues.

STATIONS ET ATELIERS PRÉHISTORIQUES

A MAROLLES-SUR-SEINE, près MONTEREAU

(SEINE-ET-MARNE)

PAR **Georges HAUTIN**.

Relativement au récent article de M. Berthiaux, paru dans le numéro de septembre 1907 de l'*Homme préhistorique*, je me permettrai d'ajouter quelques détails en raison de mes connaissances sur la région.

C'est pour mon compte à Noslong que j'ai établi le centre de mes recherches. Ce lieu était tout désigné pour différentes raisons.

D'abord l'étymologie de l'appellation « Noslong », dérive de *Noulons,* nom d'un lieu-dit ou partie de territoire avoisinant une *noue* ou ramification ancienne de la Seine des mieux conservée. Cette noue prend naissance à la Vieille-Seine, petit affluent, en aval du village de Chatenay-sur-Seine, pour se terminer à la Seine, à proximité du village de Saint-Germain-Laval, après avoir longé à droite la base d'une petite colline dont la plus haute élévation ne dépasse pas 83 mètres et à gauche une région boisée, défrichée en certains endroits.

D'autre part, en 1896, lors des fouilles pratiquées pour l'établissement des ponts destinés à livrer passage à la route de Noslong à Marolles, sur la noue citée ci-avant, je me rappelle avoir vu de gros pieux de pilotis de pont ; l'entrepreneur chargé de l'exécution de ces travaux en abandonna l'extraction en raison de leur résistance, et depuis ce temps le béton les enveloppe. Dans les déblais provenant de ces fouilles, plusieurs de mes camarades ramassèrent quelques hachettes en silex poli très peu patiné (une de ces hachettes est au musée de l'école communale des garçons de Marolles).

Dans la région que je viens d'indiquer, le point où j'ai

8

recueilli le plus d'objets est sans contredit le sommet de la colline, qui m'a fourni un ensemble homogène. Cet endroit a dû, par son altitude, attirer particulièrement les peuplades qui vivaient à ces époques reculées. Pour mieux préciser, c'est la région comprise entre le hameau de Tréchy et la crête de ladite colline : Au « *Dôme d'Igny* », tel est le nom de ce lieu. Nulle place, nul endroit de la surface du sol ne peut livrer au collectionneur plus de matériaux appartenant

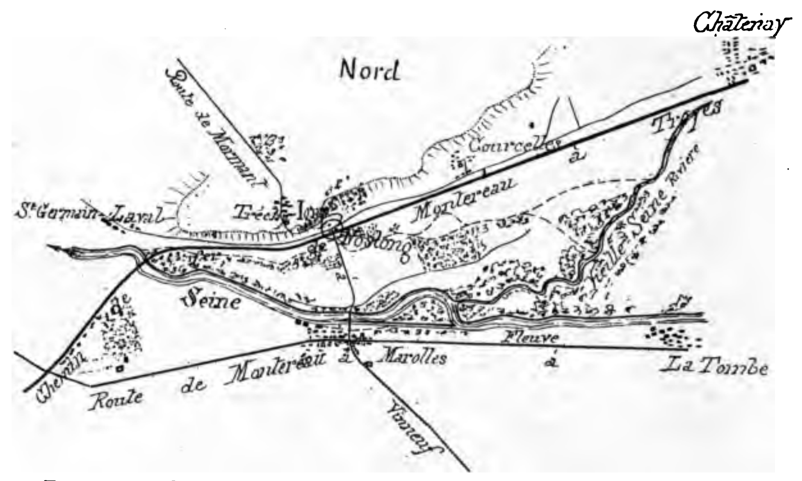


FIG. 46. — Carte des environs de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne). Les lignes ponctuées indiquent l'emplacement de la noue.

aux âges préhistoriques que cet endroit et ses proches environs.

En quelques heures et dans un espace relativement restreint, seulement deux ares, je découvris il y a trois ans, 28 éclats lamellaires, quantité de nucléus et percuteurs, ainsi qu'un grattoir-perçoir.

Parmi ces lames, plusieurs sont retouchées avec soin d'un côté et, vu leurs dimensions, on peut croire qu'elles ont dû servir de pointes de lances ou de poignards. Cet endroit par la quantité d'objets que nous y avons ramassé, mes amis et moi, semble indiquer l'emplacement d'un atelier, le silex de la craie étant proche comme gisement.

Il ne saurait être question d'une station, car il n'existe aucune trace de combustion, on ne rencontre pas de silex calcinés.

A une faible distance de là, sur le revers septentrional de la colline, je découvris aux mêmes époques une série importante de haches, et des coups de poing de la période paléolithique d'un travail plutôt grossier. J'ai remarqué que, sur ces derniers, on cherchait généralement à obtenir une pointe fort accentuée, tandis que le talon restait presque brut, quelquefois avec sa croûte primitive.

A cet endroit, j'ai aussi trouvé un superbe instrument chelléen ovoïde et un autre lancéolé, ainsi qu'une pointe de flèche en forme de feuille conservant encore un peu de sa croûte.

La plupart de ces pièces, par leurs divers caractères, pourraient être classées dans l'époque de transition du chelléen au moustérien.

Poussant plus au nord, l'époque acheuléenne se trouve encore représentée à la Morelle, hameau de la commune de Laval, où plusieurs pièces furent découvertes, ainsi que sur le territoire de Salins.

Non loin du « Dôme d'Igny », un peu sur le couchant, j'ai ramassé une des pièces maîtresses de ma collection ; c'est une hachette polie de 130 millimètres de longueur, d'une épaisseur seulement de 12, avec taillant dont la courbe n'a que 4 millimètres de flèche sur 40 de développement ; elle est en silex brun tacheté d'un côté, blanc et vert-d'eau de l'autre ; bref elle est d'un polissage extrêmement soigné et d'une conservation parfaite.

Les flancs de la colline sont plutôt pauvres, car ce qu'ils nous ont livré est presque insignifiant ; le voisinage des sources ne m'a donné que quelques lames, tranchets et percuteurs.

La vallée est un peu plus féconde et, par la grande variété des objets trouvés, on peut facilement se rendre compte que les bords de cette noue — fausse rivière — furent habités par nos lointains ancêtres. Là, le tranchet abonde, associé à des retouchoirs, des grattoirs simples et doubles, des scies, des perçoirs, des pointes de javelines, etc., etc.

Cependant dans cette vallée il est une région, celle comprise entre la noue et le lit actuel de la Seine qui n'a livré que de rares spécimens de l'époque néolithique ; beaucoup, il est vrai, sont encore en la possession du sol, car la moitié seulement de cette étendue est défrichée.

Comme pointes, il en fut découvertes de merveilleuses, dont la plus belle est une pièce lancéolée en silex blanc très peu teinté ; elle a une base à section plane, 85 millimètres de longueur, 27 de largeur, 14 d'épaisseur ; elle est absolument intacte et d'une finesse remarquable. En outre, plus de 90 pointes de flèches sont réparties entre quatre collections locales ; le type qui domine est celui lancéolé en forme de feuille ; les plus rares sont celles à barbelures et à pédoncule, qui ne doivent pas pour cela être classées dans les plus belles.

En face le village de Courcelles, vers la ferme de « La Muette » et toujours dans la vallée, en de petites tranchées ouvertes pour l'exploitation de ladite ferme, j'ai trouvé une hachette de 8 centimètres de longueur en diorite polie de forme ovoïde et très épaisse.

Sur la rive gauche de la Seine, au lieu dit : « Le Bois-aux-Moines », lors de l'établissement en 1894 de la dérivation éclusée de la Seine, on mit au jour des objets magnifiques : des haches polies en jadéite, un casse-tête naviforme en même roche, également poli, ayant 140 millimètres de longueur, avec un filet en relief sur les côtés encadrant un trou d'un diamètre de 25 millimètres.

Ces pièces sont conservées avec un soin jaloux par Mme Charles Macquin, dont M. Berthiaux a longuement parlé il y a quelque temps dans l'*Homme préhistorique*.

La région située entre les rivières la Seine et l'Yonne fut aussi explorée ; quelques pointes de flèches et un casse-tête y furent retrouvés, mais on n'a constaté aucune trace de stations pas plus que d'ateliers.

Malgré les découvertes déjà faites, peut-on dire qu'il n'y a plus rien à découvrir ?

Non, certes, car l'agriculture, de par la production intensive qu'on lui réclame aujourd'hui, demande de nouveaux espaces ; où les trouvera-t-elle ?

Par de nouvelles méthodes, les zones actuellement vierges pourront être livrées à la culture et alors les secrets et les merveilles archéologiques qu'elles recèlent seront à notre portée.

Il est donc permis d'espérer pouvoir pendant longtemps encore continuer les fructueuses recherches entreprises dans notre contrée.

SÉPULTURES CARAIBES

NOTES ET SOUVENIRS

Par **ROSEVILLE DES GROTTES**

Chacun sait les services que l'ethnographie comparée a rendu aux études préhistoriques ; ayant vécu quelques années aux petites Antilles, dont je suis du reste originaire, j'ai été à même de parcourir la majeure partie, tant anglaise que française, de ces groupes, et j'ai pu faire quelques observations qui, sans éclairer de lueurs nouvelles les questions encore contestées, viennent cependant confirmer ce qui a été exposé sur certains faits.

Faisant appel à de lointains souvenirs et me servant de notes éparses qui me tombent sous la main, je vais indiquer certains rapprochements entre les sépultures bien étudiées des temps préhistoriques, et le mode d'ensevelissement antérieur à la domination européenne en Amérique, et contemporain de cette même période.

Les Antilles, au moment de leur découverte par Colomb, étaient peuplées d'une race unique, la race caraïbe. Lorsque les premiers établissements français se fondèrent dans ces terres neuves, le nombre des insulaires avait été déjà considérablement réduit par la férocité des compagnons de Colomb. Les seconds occupants, des Français en majeure partie, continuèrent les errements de colonisation, si bien qu'à la fin du XVII[e] siècle il y avait à peine une cinquantaine de familles disséminées sur divers points des côtes. La dernière unité de cette race s'est éteinte vers 1860 aux Trois Ilets. A la Guadeloupe, à peine existe-t-il encore une ou deux familles ; les colonies anglaises en possèdent les plus nombreux débris, à la Dominique et à Saint-Vincent, et encore sont-ils en voie de disparition, n'ayant jamais voulu s'allier à la race noire qu'ils paraissent profondément mépriser.

A l'époque, déjà lointaine hélas ! où j'étais garçonnet,

beaucoup plus occupé à prendre les colibris à la glu, et à sectionner les queues d'anolies (sorte de lézard des Antilles) qu'à chercher à approfondir les origines de l'humanité, je fus témoin d'une découverte qui frappa vivement ma jeune imagination : A l'occasion de travaux agricoles entrepris sur l'habitation sucrerie que possédait ma famille à la Martinique, on fut obligé de déraciner un arbre ayant de gigantesques proportions ; c'était une sorte d'acajou, essence qui pousse spontanément dans l'île et qu'on rencontre encore fréquemment sur les versants des mornes, dans le fouillis inextricable des fromagers, des courbarils, des pois doux ; des lianes luxuriantes ; et l'extraction de cet arbre géant à son déclin complet mit à jour une dalle qu'on s'empressa de dégager ; nous vîmes alors, accroupi sur ses talons et sans doute calé en dessous par des pierres dans une sorte de puits en entonnoir, un squelette dans la même posture que celui découvert à Laugerie-Basse (Dordogne), sauf qu'il n'était pas couché sur le côté ; celui qui nous occupe avait à sa gauche, appuyée le long de la paroi du puits et prenant des pieds à l'affleurement de l'épaule, une hache dont on peut évaluer la grande dimension par ce que je viens d'expliquer. C'était, à n'en pas douter, une arme fabriquée pour la circonstance ayant bien un caractère votif, et se rapportant à quelque rite funéraire. Particularité intéressante, cette hache était terminée par un bouton, rappelant un peu un modèle trouvé sur certains points de la France. Quelle était la nature de la pierre ? Y avait-il d'autres objets, coquillages ou instruments accompagnant les restes humains ? Mon jeune âge et aussi l'impression que je ressentis m'empêchèrent de me livrer à des investigations ultérieures. Mon père, qui avait un très grand respect de la mort et que d'autres considérations touchaient peu, fit remettre la dalle en place, niveler les terres, et le caraïbe continue son sommeil que rien désormais ne semble devoir interrompre. Seulement il fut privé de sa hache, envoyée au desservant de la paroisse sur la demande de cet ecclésiastique.

Cette sépulture devait remonter à une très haute antiquité, car cette essence d'arbre qui pousse bien plus lentement que la majeure partie des autres a aussi une durée telle que l'on a pu évaluer sur certains d'entre eux une existence de 6 ou 7 siècles et même davantage.

Pour compléter ce souvenir d'enfance il me semble bon de citer un passage du voyage du Père Labat à la Martinique, où il fut bien des années desservant de la paroisse du Macouba (édition de 1742) :

« A peine nous eûmes dîné dans le carbet de ce caraïbe de la Martinique, nommé Laroze, nous lui demandâmes si nous pouvions voir le défunt qui reposait *sous la natte au milieu de la pièce* où nous venions de prendre notre repas ; il nous répondit que oui et que cela ferait plaisir à la compagnie, surtout si nous faisions boire à sa santé ; il fit aussitôt lever la natte et les planches qui couvraient la fosse ; elle était faite comme *un puits* d'environ quatre pieds de diamètre et six à sept de profondeur ; le corps y était accroupi sur ses talons à peu près dans la même pose que ceux que j'ai décrits qui étaient autour du feu ; ses *coudes portaient sur ses genoux* et *les paulmes de ses mains soutenaient ses joues*, il était peint de rouge, ses cheveux étaient liés derrière la tête, son arc, ses flèches, son bouton étaient auprès de lui, je lui touchais la main, le visage et le dos, tout cela était très sec et ne rendait aucune odeur quoiqu'on m'assura qu'on n'avait pris d'autres précautions que de le rocouer sitôt qu'il fut expiré, après quoi on l'avait mis à la fosse en l'état où nous le voyions ; il y avait près de cinq mois qu'il était mort. »

C'est exactement ce que je vis dans le puits où reposait le squelette dont j'ai parlé précédemment et la posture était aussi la même que celle de nombreux squelettes néolithiques découverts en Europe et du squelette quaternaire de Laugerie-Basse. La sépulture décrite par le Père Labat date de 1694.

Je ne sais si, à la Martinique, il s'est rencontré d'autres haches à bouton ; je n'ai pas été à même de contrôler le fait. On rencontre de ces armes en assez grande abondance un peu partout dans les îles, mais surtout le long des côtes ; il en est de tout genre, de toute forme et de toute nature de pierre, bien que les galets qui forment le fond des rivières (gaves) soient surtout la matière la plus employée. La seule collection qu'il m'ait été donné de voir à loisir, il y a quelques années, appartenait à un colon de la Dominique qui en possédait environ 1,500, venant de cette île, et des posses-

sions anglaises voisines ; il y en avait depuis les plus grands modèles, jusqu'aux plus petits, extrêmement petits et même minuscules, vrais jouets, amulettes ou pièces votives, longues, ovales, elliptiques, peu de triangulaires, la majeure partie en roches du pays, quelques rares échantillons en véritable jade d'Orient à la transparence magnifique; une trentaine peut-être ornées des attributs du soleil ou de lignes serpentines tantôt en creux, parfois en relief, de signes géométriques, etc.

Une en particulier mérite une description. C'était une hache de dimension moyenne, extrêmement bien polie, au tranchant très évasé, elliptique, à la poignée cylindrique représentant l'attribut phallique dans un réalisme impressionnant. Ce phallus prenait comme poignée bien les deux tiers de la hache; il y avait, tout à fait à son extrémité, un trou de suspension en biais correspondant au simulacre du canal.

Cet instrument m'a paru être en diorite.

Certaines personnes dans le nord de l'île, à Saint-Pierre et au Macouba, où il existait des grottes très intéressantes, possédaient aussi des exemplaires curieux d'outils caraïbes, mais, collection et collectionneurs, le tout a disparu dans la récente éruption du Mont Pelé.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Sépulture néolithique à Braisne (Aisne).

A Braisne, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Soissons, dernièrement dans un savart, au-dessus de l'ancienne tuilerie, et près des bords de la Roche, on a mis à jour, en labourant, une tombe de l'époque néolithique.

Dans un même caveau il y avait trois squelettes rangés côte à côte, des vases de terre qui ont été brisés pendant les fouilles, et une petite hache en silex poli; cette hache était emmanchée dans une corne de cerf perforée d'environ 25 centimètres de long.

Peut-être existe-t-il d'autres sépultures au même lieu ?

Une superbe hache emmanchée dans une gaîne en bois de cerf, percée d'un trou, a été découverte dans le même canton, avant 1892, dans un dolmen à Serches.

Fouilles dans le Morbihan.

M. Coudrin vient de faire des fouilles intéressantes au *Tumulus de l'Ile-Longue*, dans le golfe du Morbihan. M. Le Cunff, près de Villeneuve-en-Malguénac, vient de trouver un nouveau *village préhistorique*. Il est probable qu'il s'agit de restes néolithiques, car on y a trouvé un bel *anneau plat*, en schiste poli.

A l'une des dernières séances de la *Société polymathique du Morbihan*, l'un des membres, M. Coudrin, ingénieur, s'est plaint qu'on n'ait encore publié aucune relation des travaux et fouilles, faits au Mont-Saint-Michel en Carnac et dans les environs, pendant ces dernières années. Il trouve que cela est *fort regrettable*; et nous aussi !

M. B.

Mégalithes de l'Aisne.

A la suite de nos diverses publications sur les monuments mégalithiques dans le département de l'Aisne, parus dans l'*Homme préhistorique* [1905-1908] nous avons reçu des indications que nous ne voulons pas laisser tomber dans l'oubli, bien que nous n'ayons pu encore les vérifier.

M. le Dr Raymond nous signale obligeamment, sans plus de commentaires, qu'étant enfant, il y a environ 35 ans, il allait promener dans la *forêt de Saint-Michel* (près d'Hirson, arrondissement de Vervins), où il y avait une « *pierre gauloise* », peut-être un dolmen.

M. Théophile Eck, directeur des musées de la ville de Saint-Quentin, a bien voulu nous répondre ce qui suit à la suite de la constata-

tion que nous avons faite de l'existence d'un très petit nombre de monuments mégalithiques dans l'arrondissement de Saint-Quentin.

« A mon sens, le Saint-Quentenois ne doit pas être plus pauvre en dolmens que les autres arrondissements du département de l'Aisne. Vous savez qu'en archéologie le hasard est notre maître à tous. Or, si jusqu'ici le hasard met quelque hésitation à nous favoriser de ses largesses, c'est que nous ne savons guère en profiter.

Depuis une vingtaine d'années, et cela à trois ou quatre reprises, on m'a signalé certains champs crayeux où l'on avait trouvé à peu de profondeur d'énormes pierres à peine équarries et en nombre. J'ai oublié le nom de ces localités, sauf une cependant qui se nomme *Senercy* et qui dépend de *Séry-les-Mézières*, canton de Ribemont (Les documents écrits sur cet écart remontent à l'an 1158.) — Là, sur une éminence, proche un cimetière mérovingien, on s'est borné à extraire de grandes pierres que je suppose avoir composé un dolmen. Je n'en sais pas davantage et je le regrette. »

Qu'il nous soit permis de nous associer aux regrets de M. Eck et d'exprimer à lui et à M. le Dr Raymond nos sincères remerciements.

POL BAUDET.

NOUVELLES

Congrès préhistorique de France.

La quatrième session du Congrès préhistorique de France se tiendra cette année à Chambéry, du 24 au 30 août.

Le bureau du Comité d'organisation est ainsi composé : M. le Dr Chervin, président; MM. E. Taté et Tabariès de Gransaignes, vice-présidents; M. le Dr Marcel Baudouin, secrétaire général; M. le Dr Henri Martin, secrétaire-général adjoint; MM. Edmond Hue et Charles Schleicher, secrétaires; M. Louis Giraux, trésorier.

D'intéressantes excursions auront lieu à Annecy; à Aix-les-Bains et au Lac du Bourget, où sera organisée une pêche d'objets préhistoriques; au Lac d'Aiguebelette, près de Chambéry, dans lequel on a également constaté l'existence de palafittes; dans la vallée de la Tarantaise et au Mont-Cenis, où l'on visitera des roches à gravures.

Les questions qui suivent, touchant plus spécialement la région où se réunira le Congrès, ont été inscrites à l'ordre du jour : 1° Les Palafittes : leurs âges. 2° Le Paléolithique en Savoie et ses rapports avec l'extension glaciaire. 3° Le Néolithique des Alpes. 4° Blocs à gravures préhistoriques.

La Roche qui Tourne.

Nous avons annoncé dans le fascicule de février la destruction de la pierre à légendes de Lardy (Seine-et-Oise), connue sous le nom de *Roche-qui-Tourne*. Il n'en est heureusement rien, ainsi que nous l'apprend la communication suivante de notre collègue Georges Courty :

« Contrairement aux informations prématurées de la chronique parisienne, la « Pierre qui Tourne » n'est pas et ne sera pas détruite, en dépit des véhémentes protestations de la Compagnie d'Orléans qui (pour une pierre) ne peut point rectifier sa ligne à l'occasion de l'établissement de sa double voie.

« C'est que la Pierre qui Tourne n'est pas une pierre banale et lorsqu'on a parlé de la faire sauter, le maire de Lardy M. Pétel s'est justement ému. Il est arrivé à temps pour sauver ce monument historique qui allait inconsciemment passer de vie à trépas. M. Pétel, en la circonstance, a droit à tous les remerciements de la part des préhistoriens.

« Je ne vous rappellerai pas les soi-disantes vertus de la Roche qui Tourne, elles sont trop connues de nous tous, je mentionnerai seulement que, parmi ses illustres visiteurs, la Roche se peut flatter d'avoir eu Leroy-Beaulieu dont le monogramme est fixé sur elle. »

Musée de Neuchâtel.

Nous extrayons du rapport de W. Wabre sur les acquisitions du Musée de Neuchâtel pendant l'année 1907, les passages suivants :

M. Dardel-Pointet a fait don d'un sommet de casse-tête en serpentine trouvé devant Préfargier.

Les fouilles exécutées à la Tène du mois de mars à fin mai et de septembre à décembre ont fait entrer au Musée :

2 épées, 2 soies d'épées, 1 pointe d'épée cassée, 1 saumon d'épée, 19 fragments de fourreaux d'épées, 1 marteau à damasquiner, 17 pointes de lances, 4 talons de lances, 7 couteaux dont trois très beaux, et des fragments, 8 mors de chevaux, 68 fibules dont une quinzaine complètes et quatre ou cinq admirablement conservées, 2 haches, 3 gouges dont une à douille carrée, 1 ciseau à douille, 1 grosse aiguille, 1 paire de bruxelles, 2 longues et larges bandes de fer perforées, 2 poignées en forme de bouton de portes, 9 anneaux plats, 2 boucles en huit, parties d'un mors, 16 boucles, 32 anneaux dont dix bosselés, 1 grand clou, 1 harpon, 1 crampon, 1 attelle, 12 boucles mâles de ceinturons, 1 bracelet fait de deux anneaux, 1 bouton large, 1 crochet, tous ces objets en fer.

En bronze : 1 phalère plate à bouton, 1 sans bouton, 1 concave, 1 plaque mince en forme de cœur, 1 fibule, 1 bracelet fait de deux anneaux, 1 moitié de bracelet à rondes-bosses, 1 bouton bombé, 2 anneaux ou bagues, 1 fragment de faucille, 1 paire de bruxelles.

Plus quantité de fragments de toute espèce de poteries, la moitié d'un pressoir à fruits en pierre, etc.

Congrès de Clermont-Ferrand.

L'Association française pour l'avancement des sciences tiendra cette année sa 37e session à Clermont-Ferrand, du 2 au 8 août.

La 11e section (anthropologie) sera présidée par M. le Dr Paul Girod, directeur de l'École de médecine de Clermont.

Les antiquités américaines, selon M. Capitan.

M. Capitan a commencé, le 7 mars dernier, le cours complémentaire dont il a été chargé dans les conditions que l'on sait. Quelques âmes candides ont été surprises de la hâte que le nouveau professeur avait mise à monter dans la chaire pour laquelle il semblait si mal préparé. La raison est bien simple : Il s'agissait de ne pas laisser périmer l'allocation de l'exercice scolaire 1907-1908 et on conviendra qu'il n'y avait pas de temps à perdre. On a donc marché au plus pressé et le programme du cours comprend un petit n'importe quoi... pas neuf. On en peut juger par le libellé, ci-dessous, de l'affiche officielle : *Introduction à l'étude des antiquités américaines. L'Amérique ancienne : le sol, la faune, la flore.*

Est-ce bien pour faire de la géologie, de la zoologie et de la botanique que le bon duc de Loubat a créé la chaire d'antiquités américaines ? Cela est peu probable.

Mais, diront les défenseurs du bluff : « quoi de plus antique, que l'antique sol, l'antique faune, l'antique flore de l'antique Amérique ! »

Nous avions annoncé une blagologie quelconque, nous ne nous étions pas trompé... malheureusement.

La morale de cette triste histoire, c'est qu'on n'enseigne pas ce qu'on ne sait pas. C'est au pied du mur qu'on connaît le maçon, dit avec raison un vieux proverbe. On peut, pendant un certain temps, s'échapper par la tangente et parler de la flore au lieu de hiéroglyphes ; mais cela n'en impose à personne et ne dure pas longtemps.

Que M. Capitan me permette de lui donner un conseil d'ami. Qu'il demande un petit congé d'une dizaine d'années pendant lesquelles il piochera, dur et ferme, les questions d'antiquités américaines. Et puisque l'américanisme est la carrière nouvelle qu'il veut suivre, qu'il s'y adonne tout entier.

Laissez, ami Capitan, laissez Riou, et l'aurignacien où (entre nous) vous n'avez récolté que de longues vestes. Refaites-vous une virginité en étudiant les langues et les manuscrits précolombiens et notamment ceux que le duc de Loubat a édités à grands frais. Étudiez les inscriptions hiéroglyphiques de l'Amérique centrale, étudiez les ruines magnifiques de LABNA, UXMAL, CHICHEN et autres lieux. Et, pour ne pas errer à l'aventure dans les labyrinthes de l'américanisme, demandez bravement un programme d'étude à vos savants concurrents, à ceux que vous avez si habilement supplantés à l'élection. Je les connais, ce sont de braves gens, tout dévoués à la science. Ils ont déjà oublié leur échec car ils savaient parfaitement que, sur le terrain de l'intrigue, vous les battriez facilement. Ils vous donneront, sans hésiter, une bonne discipline pour former votre esprit aux méthodes de linguistique et de paléographie et meubler votre mémoire des choses indispensables. Faites cela consciencieusement et avec persévérance pendant quelques années et, lorsque vous remonterez dans votre chaire, vous pourrez alors parler des antiquités américaines en connaissance de cause ; nous serons les premiers à vous applaudir.

A. C.

Médaillon E. Doigneau.

C'est le dimanche 26 avril prochain que doit avoir lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Edmond Doigneau au rocher du Beauregard, près Nemours.

Distinctions honorifiques.

M. Bosteaux-Paris, président de la *Société archéologique champenoise* a été nommé officier de l'Instruction publique. Nous lui adressons à cette occasion tous nos compliments.

NÉCROLOGIE

G. LEROY.

L'archéologue briard Gabriel Leroy vient de s'éteindre à l'âge de 74 ans, à Melun, sa ville natale. Archiviste-bibliothécaire de cette ville, le défunt était l'auteur de plusieurs ouvrages sur son histoire. Il a également publié quelques notes sur la préhistoire de la Brie.

LIVRES ET REVUES

Bulletin de la Société archéologique champenoise. 2e année. 1908. N° 1.

La jeune Société archéologique champenoise, qui n'a pas encore une année d'existence, compte déjà plus de cent membres, dont bon nombre sont des fouilleurs actifs et expérimentés. Elle ne peut manquer d'apporter à nos études un précieux contingent de documents, soit en enregistrant les récoltes faites par ses adhérents, soit en appelant l'attention sur les découvertes fortuites, qui ont été, jusqu'à présent, souvent perdues pour la science.

Le premier fascicule de 1908 du Bulletin de cette utile société vient de paraître. Nous y trouvons :

Une étude intéressante de son président, M. Bosteaux-Paris, sur l'époque hallstattienne en Champagne.

Un résumé historique des découvertes faites depuis 1840 dans les cimetières gaulois de Witry-lez-Reims, par M. A. Bourin ; et une

seconde communication du même auteur sur la fouille, à Witry-lez-Reims, d'une sépulture gauloise, qui contenait les restes de deux femmes ayant chacune un torque et un bracelet en bronze.

Une note de M. L. Pistat au sujet de quelques mégalithes des environs de Reims.

La description d'un souterrain appartenant aux âges historiques, visité par M. Émile Cauly.

M. H. Gardez signale dans la vallée de la Vesle, à Champigny et à Saint-Brice, sur l'emplacement d'anciens marais, des stations néolithiques dont les habitants devaient avoir des demeures sur pilotis.

Quelques considérations sur les foyers gaulois, par M. L. Pistat. Ces foyers ou fonds de cabanes, nombreux dans les environs de Reims, consistent en un trou circulaire, taillé verticalement dans la craie, d'une profondeur variant de 1 à 2 mètres et d'un diamètre de 2 m 50. Le fond est entouré d'une banquette ménagée dans la craie, haute de 50 centimètres sur autant de largeur. Exceptionnellement, l'auteur a trouvé un fond de cabane carré dont les côtés ont 2 mètres de longueur et 1 m 50 de hauteur; le fond est grossièrement pavé en pierres blanches de la montagne de Reims; la banquette n'existe que d'un côté.

Toutes ces excavations, dit-il, ont dû être couvertes avec des branchages, enduits extérieurement d'argile pétrie. Certains foyers renferment des fragments de croûte en terre cuite avec empreintes de branches, ce qui atteste que ce genre de couverture était encore en usage chez les Gaulois.

D'autres foyers présentent des caractères bien différents. Ce sont des amas de cendres et de terre noire, résultant évidemment de la combustion. Leurs parois sont taillées moins régulièrement, mais leur superficie est beaucoup plus grande et leur forme est celle d'une cuvette. Une de ces excavations, explorée par M. Pistat à Crugny, mesure 12 mètres de long; le centre de la cuvette, qui est à 2 mètres de profondeur, se trouve sur un gisement de lignites du Soissonnais, ce qui porte l'auteur à croire que ce combustible a été employé à la cuisson de la poterie, dont on rencontre du reste de nombreux fragments dans toute l'épaisseur du foyer.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

ADDITIONS ET CORRECTIONS

CALVADOS

(Voir : Année I, 1903, p. 349)

CAEN.— Muséum d'histoire naturelle, à la Faculté des sciences, rue Pasteur.

Nous avons pu, lors d'une récente visite, compléter nos premiers renseignements sur le très important Muséum de Caen. Les collections sont très riches et en bon état. Le local est bien aménagé, mais malheureusement trop exigu.

Additions : *Zoologie*. Riche collection tératologique formée par les Deslonchamps; exemplaire d'un rare crinoïde, le *Pentacrinus Caput Medusae*, provenant de l'expédition du Challenger; belle série d'oiseaux de l'Australie, la Papouasie et surtout la Nouvelle-Zélande (peaux et squelettes d'*Apteryx australis*, *Mantellii*, *Oweni*, *Bulleri*. Coll. Peschard, donnée en 1903) ; coll. Delangles (oiseaux de Normandie) ; le squelette du balenoptère échoué à Langrune et étudié par Yves Delage est conservé dans l'ancienne chapelle Saint-Sauveur, adjacente à la Faculté et qui sert d'annexe au Muséum.

Paléontologie. Belle série d'ossements de Dinornithidae de la Nouvelle-Zélande, dont un squelette complet, monté, de *Dinornis elephantopus* (Coll. Peschard, 1903).

Ethnographie. Notre note de 1903 était surtout fondée sur l'analyse du catalogue publié par E. Deslongchamps[1]. Depuis cette époque quelques acquisitions et différents dons comblèrent diverses lacunes, quand, en 1903, le don de la splendide collection Peschard enrichit considérablement la série océanienne, peut-être la plus riche actuellement de nos musées français, non pas par le grand nombre de pièces, mais bien par leur choix, leur valeur et leur ancienneté. Les collections africaines et américaines se sont également augmentées ; quant à la partie asiatique, elle n'existe pour ainsi dire pas.

Nouvelle-Zélande. (Coll. Peschard, qui avait reçu les objets du Dr Julius von Haast de Canterbury) : débris de cuisine et instruments taillés en quartzite, silex et roches dures de Shag-Point, Mouthn of Rakaïa, Canterbury, Otago ; porte sculptée d'un tombeau de chef ou ariki de Rarotoa, haute de 2m50, offrant la représentation d'un homme tirant la langue ; manteaux de chef et de femme en phormium, ornés de plumes ; beau méré en bois sculpté ; sculptures de maisons et de pirogues ; ornements de poitrine et pendants d'oreilles

1. Cs : *Annales du Musée d'histoire naturelle de Caen*, vol. I (seul paru), 1880, pp. 535-582, 1 pl. Caen, Le Blanc-Ardel.

en jade, etc. Iles Salomon : suite d'objets, en bois noir sculpté et incrusté de nacre, portés dans les cérémonies publiques, etc.

Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides, Fidji, Nouvelle-Guinée, Tonga, Marquises, Malaisie (beau bouclier en bois peint et sculpté), etc.

Afrique : Bonne collection rapportée du Chari et donnée par le Dr Chevalier.

Préhistorique. Chelléen de Feuguerolles (Calvados), récoltes Bigot. Moustérien de Biville (Calvados), récoltes Bigot. Haches polies du Calvados et de l'Orne. Objets de l'atelier néolithique des Marettes (Seine-Inférieure), récoltes Bigot.

La collection de minéralogie est rattachée à la chaire de physique.

Les conservateurs sont M. Bigot, professeur de Géologie (Géologie, Paléontologie, Ethnographie et Palethnologie) et MM. Joyeux Laffuie, professeur, et Topsent, chargé de cours (Zoologie).

— Les collections botaniques et les herbiers sont conservés au Jardin des Plantes.

— Musée lapidaire, dans l'ancienne église Saint-Etienne-le-Vieux, rue de Caumont (Cons. : Douin).

BAYEUX. — Jardin botanique, sur la route de Port-en-Bessin.

FALAISE. — Musée (Cons. : Almy).

LISIEUX. — Musée, place Matignon (Cons. : Doesnard). Annexe : musée régional industriel.

VIRE. — Musée (Cons. : Butel-Hamel).

— Monuments lapidaires, au Jardin public, derrière le musée.

HONFLEUR. — Musée à l'Hôtel de Ville, fondé en 1886 par Ruelle, Chasle et Boudin (Cons. : Artois).

— Musée du Vieil Honfleur, sur le quai.

— Jardin botanique, sur la côte de Grâce.

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

6e Année. N° 5 Mai 1908

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

BOS PRIMIGENIUS, BOJANUS

DES PALAFITTES DE CHALAIN (JURA).

Par **Edmond HUE**

Parmi les nombreux ossements recueillis dans les palafittes de Chalain se trouve une esquille osseuse dépassant, par ses dimensions, tout ce qui avait été rencontré jusqu'à ce jour dans les gisements néolithiques des lacs du Jura.

C'est une cheville osseuse gauche avec un fragment de la face antérieure et du bord supérieur du frontal, ayant appartenu à un grand bovin ; elle a été trouvée dans la couche archéologique avec de nombreux débris osseux dont elle est contemporaine.

Ce superbe spécimen fait partie du musée de la Société d'Anthropologie de Paris. Il a été acquis par le conservateur de ces collections, M. A. de Mortillet, auquel j'adresse tous mes remerciments pour avoir bien voulu me communiquer un document si précieux pour l'étude de la faune des palafittes françaises.

Aspect. — L'aspect de cette cheville est celui de tous les ossements du même dépôt : même coloration brun-clair, même infiltration tourbeuse dans les vacuoles, même altération du tissu osseux et même densité. La surface du frontal est légèrement granitée.

Description. — Cette cheville osseuse décrit un arc de cercle très accusé, à concavité antérieure. Le grand axe longitudinal de la cheville se porte franchement en avant du plan du front, en décrivant une courbe hélicoïdale dirigée en haut. La base de la cheville osseuse est entourée par

une zone de rugosités, très accentuées, mesurant trois centimètres et demi de largeur. Ces rugosités sont plus accusées en avant et à la région supérieure qu'en arrière et à la région inférieure. De cette zone de rugosités partent de nombreux sillons vascuaires, dirigés dans le sens de la longueur de la



FIG. 47. — Cheville osseuse de *Bos primigenius*, Boj. ; vue antérieure. 1/4 gr. nat. Palafittes de Chalain (Dessin de M. A. DE MORTILLET).

cheville osseuse, en décrivant de longues spirales qui convergent vers la pointe de l'os. La profondeur de ces sillons est très variable. Certains n'ont que 2 à 3 millimètres en largeur et en profondeur ; d'autres se creusent et s'élar-

gissent jusqu'à atteindre 8 et 10 millimètres de largeur sur 3 et 5 millimètres de profondeur, formant à la surface de l'os de profondes gouttières, en coup de gouge, séparées par des cordons plus ou moins accusés. On compte 12 de ces grandes gouttières réparties sur la circonférence et présentant leur maximum d'intensité vers le tiers moyen de la longueur de la cheville osseuse. Toutes ces gouttières se terminent vers l'intersection du tiers moyen de la longueur de l'os avec le dernier tiers qui, à partir de ce niveau jusqu'à la pointe, offre une surface arrondie, légèrement rugueuse.

L'esquille frontale est suffisante pour permettre de reconstituer la cheville osseuse dans sa position naturelle et constater qu'elle est inclinée de 40° environ sur la face antérieure du frontal. Cette esquille présente en avant et en bas la partie du frontal immédiatement contiguë à l'apophyse orbitaire gauche. En arrière, se trouvent de larges impressions vasculaires, contournant la base de la cheville, et au-dessous, une partie de la synarthrose pariéto-frontale gauche.

La face interne de l'esquille frontale est creusée de larges cavités anfractueuses s'enfonçant très profondément dans la cheville osseuse. Ces cavités, renforcées de piliers osseux et de lames solides, donnent à la région frontale des bovins une très forte résistance, tout en lui conservant une très grande légèreté. En effet, malgré son énorme volume, la cheville osseuse ne pèse que 3 kil. 075.

Mensurations. — Dans le tableau ci-après, je donne les mensurations des chevilles osseuses de cinq *Bos primigenius*, Boj. et de 3 *Bison priscus*, Boj., qui permettront d'établir les principales caractéristiques des deux genres. La plupart de ces mensurations ont été prises sur des échantillons de la Galerie de Paléontologie du Muséum. Je remercie M. Boule d'avoir bien voulu les mettre gracieusement à ma disposition.

ÉTUDE COMPARATIVE ET DÉTERMINATION

L'examen des mensurations m'a fait retenir trois points importants qui m'ont permis d'établir les *indices* contenus au tableau ci-après.

MENSURATIONS de la CHEVILLE OSSEUSE	*Bos primigenius* (Chalain)	*Bos primig.* de Plats[1]	*Bos primig.* de Levallois[2]	*Bos primig.* Muséum	*Bos primig.* Muséum	*Bison priscus*[3]	*Bison priscus* Muséum	*Bison priscus.* Muséum
	cent.	cent.	cent.	cent.	cent.	cent.	cent.	cent.
A. — Longueur de la courbe postérieure de la cheville osseuse (mesurée sur la face postérieure, depuis le milieu du bord de la zone des rugosités de la base, jusqu'à la pointe de la cheville; suivant la plus grande courbure)	62	69	72	82	72	48	47	60
B. — Longueur de la courbe antérieure (mesurée sur la face antérieure, depuis le milieu du bord de la zone des rugosités de la base, jusqu'à la pointe de la cheville ; suivant la plus grande courbure)................................	46	50	52	61	48	41	38	50
C. — Long. de la corde de la cheville osseuse (dimens. rectiligne mesurée sur la face antérieure, depuis le milieu du bord de la zone des rugosités de la base, jusqu'à la pointe de la cheville).......	34	37, 5	42	41	35	37, 5	35	41
D. — Flèche maximum de cette corde.	12, 5	13	14	18	15, 5	7, 5	8, 5	11
E. — Grand axe de la base de la cheville osseuse (mesuré sur le bord de la zone des rugosités)	12, 2	12	13	12, 5	12. 5	11, 5	12, 5	12, 5
F. — Petit axe de la base de la cheville osseuse (mesuré sur le bord de la zone des rugosités)	9, 2	9, 5	10[4]	10, 5	10	9, 5	11, 5	12
G. — Circonférence de la base de la cheville osseuse (mesurée sur le bord de la zone des rugosités).............	36	34	40	38	37	36	37	42
Indice de longueur : $\frac{B \times 100}{A}$ =.....	74, 19	72, 47	72, 22	74, 38	66, 66	85, 41	80, 85	83, 33
Indice d'incurvation : $\frac{D \times 100}{C}$ =....	36, 76	34,66	33. 33	43, 90	44, 28	20	24, 28	26, 82
Indice de volume : $\frac{G \times 100}{A}$ =.......	58, 06	49. 27	55, 55	46, 34	51. 39	75	78, 72	70

Toutes les mensurations ont été prises sur des chevilles osseuses entières.

1. Quartenaire de Plats, Allemagne ; décrit par Cuvier, n° 6852. Muséum.
2. Alluvions de Levallois. Muséum.
3. Alluvions quaternaires de Cressenville, Puy-de-Dôme. 1906-1. Muséum.
4. La majeure partie des rugosités manque.

1° Le premier est la comparaison des courbes antérieures avec les courbes postérieures. Cette relation que j'appellerai *indice de longueur* $\frac{(B \times 100)}{A}$, nous donne comme *indice moyen* 71,78 pour les *Bos primigenius* Boj. et 83,19 pour les *Bison priscus* Boj.

Notre ossement se rapproche de la moyenne des *Bos* avec ses 74,19, tandis que les *Bison priscus* oscillent autour de 83,19. — Cet indice permet donc d'établir une démarcation entre les *Bos primigenius* Boj. et les *Bison priscus* Boj. et de classer notre cheville osseuse dans le genre *Bos*.

2° Un deuxième point est la comparaison des cordes et des flèches. Cette relation, que j'appellerai *indice d'incurvation* de la cheville osseuse $\frac{(D \times 100)}{C}$, nous donne 38,58 de moyenne chez les *Bos primigenius* Boj. et 23,70 chez les *Bison priscus* Boj. — Notre cheville se rapproche de la moyenne des *Bos* avec ses 36,76, alors que les *Bison priscus* n'atteignent que 26,82 au maximum.

L'*indice d'incurvation* de la cheville osseuse établit une séparation nettement marquée entre le genre *Bos* et le genre *Bison* et permet de classer notre cheville dans le genre *Bos*, avec la plus grande sécurité.

3° Enfin la relation entre la grande courbure postérieure et la circonférence de la base nous donne une indication sur le volume de la cheville osseuse par rapport à sa longueur. J'appellerai cette relation : *indice de volume* $\frac{(G \times 100)}{A}$.

Cet indice donne une moyenne de 52,12 chez les *Bos primigenius* Boj., et de 74,57 chez les *Bison priscus* Boj. — Notre cheville présente, il est vrai, l'indice le plus élevé de la série des *Bos*, tout en ne s'écartant guère de la moyenne de 52,12 des *Bos*, tandis que chez les *Bison priscus*, l'indice le plus inférieur est de 70, pour un indice moyen de 74,57.

L'*indice de volume* classe donc notre cheville osseuse parmi les *Bos*.

Les trois indices que je viens de décrire m'ont permis de classer, d'une façon certaine, la cheville dans le genre *Bos*, mais il est d'autres différences spécifiques du genre *Bos* et du genre *Bison* que je vais étudier.

Si nous examinons le mode d'implantation de la cheville osseuse par rapport à la ligne saillante appelée *chignon* (dont il nous est facile de reconstituer la direction, grâce à l'esquille frontale), nous voyons que la cheville osseuse s'implante franchement dans le prolongement du chignon. Cette constatation est importante et Cuvier la donnait comme un des caractères spécifiques du bœuf. Le grand naturaliste écrivait [1] : « Les cornes sont attachées, dans le « *bœuf*, aux extrémités de la ligne saillante la plus élevée « de la tête, celle qui sépare l'occiput du front ; dans l'*au-* « *rochs*, cette ligne est de deux pouces plus en arrière que « la racine des cornes. » — Une autre caractéristique du *Bison* est d'avoir les chevilles osseuses presque horizontales et arquées en avant plus que vers le haut. Or, l'axe de la cheville de notre *Bos* est carrément implanté en avant et en haut, faisant, ainsi que je l'ai dit, un angle d'environ 40° avec le plan du front. Ce caractère le distingue encore du *Bison priscus*.

L'attention des naturalistes n'a peut-être pas été assez attirée sur les relations de la cheville osseuse avec le reste du frontal. Il y a là cependant des caractères qu'il est bon d'étudier. Ainsi, la direction du grand axe de la base de la cheville osseuse se trouve parallèle au plan du front chez les *Bos primigenius*, ainsi que nous le constatons sur notre cheville, tandis que chez les *Bison priscus* le grand axe de la base de la cheville osseuse se trouve incliné à 45° environ sur le plan du front.

Chez les *Bos primigenius* la coupe de la cheville osseuse, près de sa base, est elliptique, tandis que chez les *Bison priscus*, elle se rapproche du cercle.

Un autre caractère réside dans la position occupée par les grandes gouttières sur la longueur de la cheville osseuse : chez les *Bos primigenius* Boj., les gouttières en coup de gouge s'arrêtent vers l'intersection du tiers moyen et du dernier tiers de la cheville, laissant ainsi le tiers terminal à peu près lisse ; chez les *Bison priscus* Boj., ces gouttières sont plutôt en forme de rainure qu'en coup de gouge et se

1. Cuvier, *Recherches sur les ossements fossiles*, t. VI, p. 221, 4e édit. Paris, 1835.

prolongent fortement sur le dernier tiers de la cheville, et même jusqu'à 4 ou 5 centimètres de la pointe, sur un des échantillons. J'ai compté 11 et 12 grandes gouttières chez les *Bos* contre 9 et 10 chez les *Bison*.

En résumant toutes les caractéristiques que je viens d'examiner : 1° indice de longueur, 2° indice d'incurvation, 3° indice de volume, 4° coupe ellipsoïdale de la base de la cheville et parallélisme du grand axe de cette coupe avec le plan du front, 5° implantation de la cheville dans le prolongement du chignon, 6° position oblique de celle-ci à 40° en haut et en avant du plan du front, 7° localisation des principales gouttières au tiers moyen de l'os, j'en conclus que la cheville osseuse des palafittes de Chalain appartient au *Bos primigenius* Boj., considéré comme un des ancêtres de nos races domestiques.

— Le Musée de Mâcon possède un crâne attribué au *Bos primigenius* Boj., trouvé dans la vallée de la Seille, sur le territoire de la commune de La Truchère, canton de Tournus (Saône-et-Loire). Un moulage de ce crâne existe dans les collections de la Société d'Histoire naturelle d'Autun.

La Seille est un affluent de la rive gauche de la Saône ; elle prend sa source dans les *cluses* du Jura, un peu au nord-ouest de Clairvaux et vient se jeter dans la Saône auprès de La Truchère. La Truchère se trouve à environ 60 kilomètres, à vol d'oiseau, dans l'ouest de Clairvaux.

Si le *Bos primigenius* de Chalain est le deuxième exemplaire trouvé dans la région, il est, à notre connaissance, le premier cas décrit provenant des palafittes du Jura.

A PROPOS
DE L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE
DE LA
CÉRAMIQUE DE ROUEN
DE M. LE GÉNÉRAL JOURDY

PAR **H. MULLER**
Bibliothécaire de l'École de Médecine de Grenoble.

Tous les préhistoriens savent combien sont rares les travaux publiés sur la céramique quelle qu'elle soit. Aussi est-ce une bonne fortune que de pouvoir lire une étude telle que celle que vient de publier M. le général Jourdy[1].

C'est à M. A. de Mortillet que je dois de connaître ce travail dont la lecture facile, attrayante, se prolonge sans effort, pendant les 94 pages qui le contiennent.

Ce n'est plus une brochure, c'est vraiment un livre, tant les sujets traités sont variés et importants et les idées nombreuses.

Il y a, dans ce livre, tant de documents bien observés et bien exposés, que l'on est plutôt étonné que tout cela soit inclus dans si peu de pages.

L'auteur a droit à toute la reconnaissance des préhistoriens qui comprennent l'importance de la céramique, et les amateurs de céramique moderne seront également ses obligés, car ce livre est fait pour tous.

Aussi je n'ai pu résister au désir de faire part de mes impressions aux lecteurs de *L'Homme préhistorique*, seulement voilà, il n'est pas facile de critiquer, quoiqu'en dise certain proverbe.

1. *Histoire géologique de la Céramique de Rouen* par M. le général Jourdy, Bulletin de la société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, 1906. Rouen, Cagniard, 1907.

Il est vrai que j'aurais pu m'en dispenser, mais allez donc résister à notre rédacteur en chef d'abord et ensuite au désir de bavarder sur un sujet aussi captivant.

Le sort en est jeté !

Tout d'abord, M. le général Jourdy nous fait remarquer que pour la Normandie, la douceur et la régularité de son climat, la facilité de la parcourir, ont prédisposé cette contrée à recevoir très vite et en nombre les premiers habitants qui l'ont peuplée. Le sous-sol argileux qui en forme la base a présidé, dès les temps néolithiques, à l'éclosion de céramistes qui y ont trouvé réunies toutes les facilités pour y exercer leur art, art qui ne s'est jamais ralenti et dont toutes les époques ont laissé de nombreux témoins.

L'auteur nous fait comprendre les raisons géologiques qui ont attiré et retenu l'homme sur le sol normand, en même temps qu'il nous explique pourquoi les voies de communication terrestres sont solidaires de ces raisons, cela dans tous les temps.

Les voies fluviales, favorables aux Wikings, donnent aussi leur enseignement, la céramique vient encore corroborer celui-ci, en montrant les voies de pénétration de certains types de vases, la provenance des matériaux employés ; toutes choses, du reste, mises en lumière sur terre, pour les mêmes motifs, à propos de la céramique gallo-romaine, franque, etc.

M. Jourdy apporte un argument de plus pour la négation de toute céramique aux temps paléolithiques et il est assez curieux de faire remarquer cette négative, dans une région relativement si proche de la Belgique, qui, d'après plusieurs auteurs belges, aurait eu des potiers à l'époque magdalénienne et même antérieurement.

La célèbre station de Campigny, à l'aurore du néolithique[1], est le premier titre de noblesse céramique de la Normandie, l'auteur avoue pourtant que la période néolithique n'est pas aussi brillante en débris de l'art du potier, qu'on aurait pu l'espérer. Il ne faut pas s'en étonner dans un pays dont

1. Nous devons rappeler ici que, pour nombre de nos collègues, les fonds de cabanes de Campigny appartiennent non au commencement mais à la fin de la période néolithique.

tous les points sont habitables et l'ont été abondamment dans tous les temps. Il y a là une grande cause de destruction pour certains documents anciens, souvent brassés par la culture.

La période gallo-romaine au contraire y est bien représentée et à propos de la poterie dite samienne, M. Jourdy avance que « le *brillant de l'enduit samien s'obtenait par l'exposition des pièces chaudes à l'action d'une dissolution concentrée de sel marin, avant l'exposition au feu vif* ».

Cela n'a l'air de rien, mais, si c'est exact, il est au moins étrange que nos modernes fabricants de vaisselle n'aient pas repris cette fabrication dont le succès serait certain et rémunérateur.

Plus loin l'auteur nous dit que les Normands avaient toutes facilités pour faire des poteries de pâte grisâtre, couvertes de l'enduit noir dit *plombé*; l'oxyde de fer et le manganèse qui concourent à la production de ce vernis se trouvent dans le sol au contact des pointes de la craie et de l'argile à silex.

L'argile blanche normande, réfractaire, la vulgaire terre de pipe, a été très employée à l'époque gallo-romaine; il est certain que les produits en résultant ont été exportés au loin; le fleuve, dont les berges fournissaient cette argile, servait ensuite aux transports.

L'époque franque est bien représentée au Musée des antiquités de Rouen, surtout en céramique grise. M. Jourdy, nous y signale un type de lampe à bec, sur pied, à engobe polychrome; un petit détail manque et pourtant il est d'un grand intérêt; quelle est la composition de l'engobe? Il est avéré que les Gallo-Romains employaient quelquefois un vernis plombifère, on sait aussi qu'il faut arriver à la fin du moyen âge pour le voir employé à nouveau. Le vernis de la lampe mérovingienne citée est-il à base de plomb? La lampe enfin est-elle bien franque?

L'auteur nous signale peu de chose de la période carlovingienne, et encore moins de celle de Wikings, ce qui pourrait montrer, une fois de plus, combien sont parfois fugaces les impressions laissées par des envahisseurs et combien sont vivaces les industries indigènes, qui finissent souvent par absorber les apports industriels des conquérants, surtout lorsque ces derniers sont moins civilisés.

Au moyen âge, la Normandie était en pleine production céramique, sa capitale, Rouen, voyait son port fréquenté par les bateaux de la vieille Europe, venant s'y approvisionner des produits indigènes. M. le général Jourdy estime que le plateau de *Boos*, sur la rive droite de la Seine, fournissait la plus grande partie des produits exportés.

Comme le dit notre auteur, les fouilles mettent à jour de nombreux débris céramiques du moyen âge, qui n'intéressent guère les amateurs, et pourtant, dit-il, ces débris sont très importants pour juger de cette fabrication trop peu connue.

Les pâtes blanches et grises, en argile infusible, assez chargées de *grains de quartz* (ces grains étaient-ils ajoutés à l'argile?) sont caractéristiques du bas moyen âge, les appliques, le pastillage, les bandelettes rapportées en font l'ornementation courante. M. Jourdy nous apprend que dès le XIVe siècle, les potiers fabriquaient des tuyeaux pour les conduites d'eau, imperméabilisés par un vernis vert ou jaune. Les vases étaient enduits d'un vernis plombifère ou d'une glaçure mince silico-alcaline.

Alors vient le véritable engobe ou application d'une terre delayée, de couleur différente, ornée par grattage, une fois sèche, de filets, d'inscriptions, etc.

Beauvais prend alors la tête de la fabrication de la céramique grise.

Nous voici à la Renaissance; l'exemple donné par Bernard Palissy ne profite que peu à Rouen, qui ne l'imite pas, qui n'a pas l'air de se douter de ses leçons, alors que, du nord au midi, une véritable renaissance céramique s'empare de la France.

Voici une remarque entre cent dont fourmille notre livre, qui montre bien l'esprit de son auteur et la valeur de ses recherches, lorsqu'il nous dit que pendant deux siècles et demi il y a absence totale de sujets religieux dans la céramique de Rouen, ville archiépiscopale dont les armes reproduisent une allégorie éminemment catholique.

Il faut lire ensuite les pages dans lesquelles l'auteur nous initie à l'histoire générale de l'art céramique en France du XVe au XVIIIe siècle, le succès de la faïence, ses progrès, la continuation de la poterie rouge, l'arrivée, à Rouen,

d'artistes étrangers, etc. Le XVIIe siècle voit la période d'extension de la faïence, dont il y a dix-sept fabriques à Saint-Sever vers 1640.

En 1673, Louis Poterat découvrit la *porcelaine française*, dite tendre, dont les échantillons sont aujourd'hui introuvables.

De la Normandie partit un fils Fouquet qui fonda la fabrique de Moustier.

Notre historiographe nous initie ensuite à la composition de l'*émail*, sorte de verre coloré, obtenu en mélangeant : 1° du sable fin ; 2° « du sel », mélange d'axonge et de cendre de nervure de tabac ; 3° de métaux, étain et plomb calcinés ; 4° du fiel de verre, écume de la fabrication du verre. On fondait le tout, on concassait à sec et on broyait à la meule sous l'eau. C'est dans cette pâte qu'on trempait le biscuit, etc.

L'abondance des matériaux contenus dans cette histoire de la céramique rouennnaise m'oblige à être bref, il me faudrait recopier intégralement la plupart des chapitres et je ne dois qu'une analyse. Je serais pourtant tenté de tout reproduire, le choix étant difficile entre tant de bons renseignements.

L'auteur aborde ensuite l'analyse des argiles plastiques éocènes dont il nous cite des couches de 3^{m} 50 d'épaisseur ; les argiles miocènes, qui ne sont plus en couches stratifiées mais en poches. Les argiles des établissements Maletra renferment 10 °/₀ d'eau de constitution, 25 °/₀ de sable et 65 °/₀ de silicate d'alumine ; elles sont, par conséquent, très riches en kaolin.

M. Jourdy a poussé la recherche de la vérité jusqu'à réunir des géologues normands et parisiens pour étudier des gisements d'argile qu'il avait déjà explorés.

Ces investigations ont prouvé que toutes ces argiles, en y comprenant celles des temps quaternaires, ont été exploitées par les potiers normands à toutes les époques.

La description des fours, de leur construction, des erreurs commises par les potiers anciens dans le choix des argiles réfractaires, erreurs qui expliquent pourquoi Poterat ne put obtenir les 1500° nécessaires à la production de la porcelaine dure, nous vaut encore un excellent chapitre.

Quelques passages sur la terre rouge, sur la brique, et nous voilà ensuite sur le chapitre de l'argile blanche de la vallée, argile dont la qualité, jointe aux soins apportés à sa préparation, en faisaient une pâte de choix pour la belle faïence et la porcelaine.

Un autre chapitre captivant est celui qui a trait à la porcelaine française ; l'énumération des difficultés qui surgissaient devant les fabricants, ayant pour tout bagage des notions d'alchimie plutôt que de chimie, est saisissante. Les recettes fantastiques pour obtenir une pâte réputée bonne, ne le sont pas moins. Il s'agit ici de la porcelaine tendre.

Ce n'est qu'après 1768 que Sèvres, abandonnant les recettes empiriques, se mit à employer diverses formules méthodiques, lui permettant de produire toutes les porcelaines.

L'auteur nous donne ensuite les raisons qui ont motivé les deux siècles de recherches pour l'obtention d'un produit que les Chinois fabriquaient depuis dix-huit siècles.

Passant à l'étude des argiles à silex, des sables, grès et poudingues, M. le général Jourdy nous en indique les qualités et les emplois dans l'art céramique ; il nous donne en passant, à propos du silex, une note curieuse. Sur la plage de Dieppe, des femmes ramassent les galets de silex noir, ceux-ci sont exportés à New-Haven pour la fabrication de la porcelaine Anglaise ; conséquence du traité anglais de 1796, qui a fait émigrer l'industrie rouennaise dans le Cornwal.

Puis l'auteur, dans une courte étude, traite du silex aux époques préhistoriques, mais on sent que c'est là simplement pour initier rapidement les collectionneurs en céramique à la compréhension des industries normandes d'époques disparues, à l'emploi du silex sous toutes ses formes par l'homme primitif. Seulement je me permettrais ici une petite critique, c'est qu'il aurait fallu simplement mentionner les époques et leur évolution, sans entrer dans la description d'outils en silex parfois fantaisistes dont l'énumération ne peut que rebuter les débutants en préhistoire, se heurtant en principe à trop de détails.

Il est au moins prématuré de parler de l'emploi de bouillies de céréales dès l'époque campinienne et de silex taillés en grattoir pour nettoyer les poteries de cette époque.

Mais M. le général Jourdy, qui cite impartialement tous les auteurs qu'il a consultés, ne peut porter la responsabilité de leurs idées et on ne peut que l'approuver lorsque, en tête de son chapitre sur les pierres figurées, il dit ceci: « On ne peut pas accuser notre époque d'ingratitude à l'égard de nos ancêtres. Nous sommes on ne peut mieux disposés à leur rendre justice, même à les coiffer généreusement de l'auréole de l'art. Ne dépassons-nous même pas la mesure du réel? C'est aller trop loin, à mon avis, que de prêter à l'homme primitif l'idée de la sculpture sur silex. »

Mais évidemment, sans opposer une négation absolue à toutes les idées nouvelle en préhistoire, il faut, tout en les examinant, se préserver de l'emballement de quelques-uns; savoir étudier et attendre est une formule scientifique, dont le bon sens fait partie intégrale et dont l'emploi est nécessaire en préhistoire.

J'invoque ici la belle image de l'auteur, qui nous dit: « Une flamme s'est évanouie, il est vrai, depuis un siècle, dans les fours de Saint-Sever. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, elle n'est pas éteinte, elle poursuit seulement le cours de ses métamorphoses séculaires ».

Encore deux mots, j'aurais aimé trouver, énoncé par l'auteur, ce qu'il sait, ce qu'il a pu observer par exemple sur l'emploi du tour à potier en Normandie, sur quels vases et à quelles époques cet emploi a pu surgir, disparaître et revenir à nouveau.

Sa monographie est un exemple à suivre pour chaque centre céramique français, et, comme il l'a fait, pour toutes les époques ; on ne sait pas assez combien l'histoire de la céramique est liée à celle de l'humanité!

Je termine sur une belle pensée de l'auteur, elle servira de conclusion à ma modeste et admirative critique; la passion que je professe pour l'étude de la céramique de tous les âges sera mon excuse pour ce long travail.

« Les poteries sont le reflet des autres industries, de simples fragments peuvent fixer leur époque et le moindre tesson appartient à l'histoire de l'humanité. »

A PROPOS
D'UNE HACHE DE GRANDE DIMENSION
PRÉPARÉE POUR LE POLISSAGE

Par **H. CHAPELET**.

Le Musée de Laval possède une ébauche de hache préparée pour le polissage dont l'examen peut suggérer quelques observations intéressantes.

Cette ébauche est en diabase à structure ophitique, roche de la région ; elle a été trouvée dans un champ de la ferme « La Charnière », commune de Quelaines, canton de Cossé-le-Vivien, arrondissement de Château-Gontier (Mayenne).

Elle mesure 488 millimètres et pèse 4 kil. 750 gr. ; sa forme est allongée, s'élargissant du sommet vers la base, légèrement aplatie, incurvée sur l'une de ses faces ; l'extrémité inférieure s'amincit et fait pressentir le futur tranchant.

La section de cette hache est ovale et dans le rapport de 0,87 à 0,70 dans sa partie la plus large.

Cette pièce a subi un travail de piquage très régulier, destiné à préparer l'opération du polissage.

Si l'on compare ce mode de préparation, que l'on a constaté sur d'autres roches dures, telles que la serpentine, la diorite, la chloromélanite, etc., avec celui employé pour le silex, le grès, etc., roches plus faciles à éclater par percussion ou par pression, on arrive à cette conclusion que ces deux manières de procéder dérivent d'un même principe.

En effet, on a constaté que les hommes préhistoriques faisaient un choix judicieux des matériaux qu'ils employaient, qu'ils allaient les chercher parfois à de grandes distances ou qu'ils creusaient des galeries pour se les procurer. C'est aussi dans ce but qu'ils ont pris des galets roulés soit dans

les cours d'eau, soit au bord de la mer, choisissant les formes dues au hasard se rapprochant le plus de celles qu'ils voulaient donner à leurs haches ou instruments.

C'est la loi du travail minimum pour le résultat maximum.

Ceci était exact lorsque la forme de la hache était presque ébauchée, mais il n'en était plus de même lorsque les galets devaient demander un très grand et très long travail sur le polissoir ; c'est pourquoi ils préparaient la pièce par le piquage, comme ils préparaient le silex et le grès par la taille.

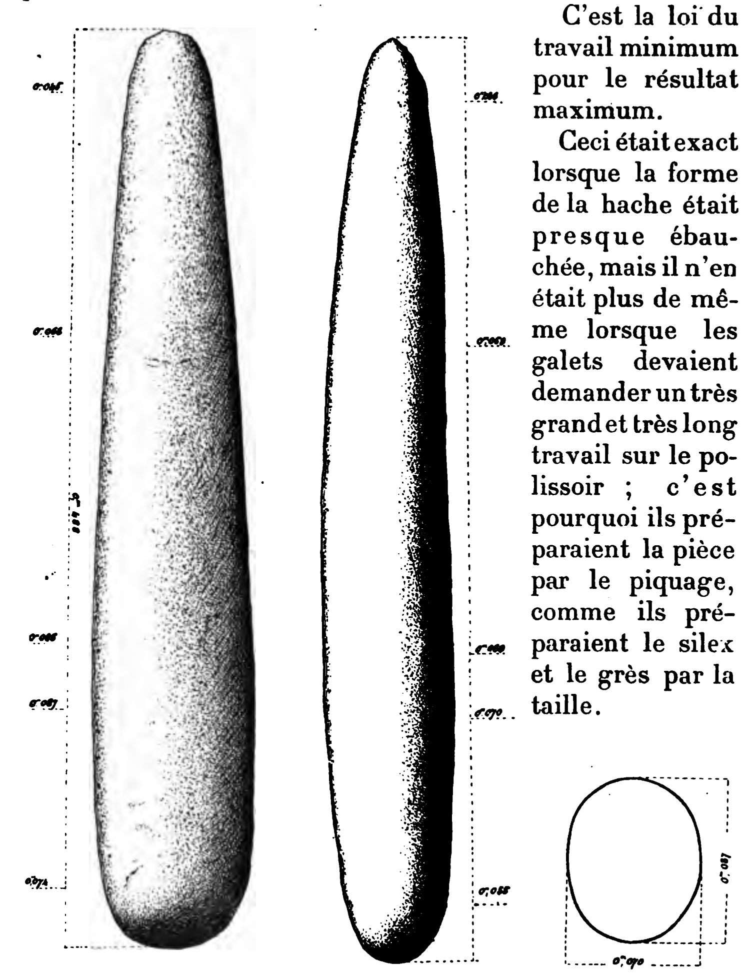


Fig. 48. — Ebauche de grande hache en diabase. Quelaines (Mayenne). Musée de Laval. Face, profil et coupe. 1/4 gr. nat.

Ce piquage, toujours très soigné, avait le double avantage de retenir plus facilement la pièce sur le grès du polis-

soir et même sur le sable fin qu'ils y ajoutaient pour rendre l'usure plus rapide ; c'est ce qui se produisait aussi à la faveur des arêtes nombreuses de la pièce en silex taillé.

Une pierre roulée, trop lisse, aurait présenté l'inconvénient de glisser dans le travail du début surtout et de n'être attaquée que difficilement, tandis que la pièce piquée, s'incrustant de grains de sable ou de grès, donnait plus de stabilité à la pierre à polir et permettait un travail plus régulier, plus utile et plus rapide ; l'ébauche, le polissoir et le sable interposé se complétant l'un l'autre pour le meilleur résultat pratique.

Le beau poli que l'on admire sur certaines haches n'était obtenu qu'après des séries de polissage avec addition de sable de plus en plus fin ou par l'emploi de grès à grain choisi, ce qui se fait de nos jours, dans l'industrie, avec les émeris à grains gradués.

Pour en revenir à l'ébauche de hache de Quelaines, on a pu au premier abord être surpris de ses dimensions inusitées, cependant les haches de dimensions presque semblables ne sont pas encore très rares ; on en a signalé mesurant 35 et 38 centimètres, c'est-à-dire 10 de moins que celle qui nous occupe ; peut-être même en existe-t-il de plus longues.

Si l'on a été tenté de proposer d'autres attributions à cette ébauche, il faut retenir son aspect, sa forme bien définie, son aplatissement qui ne peuvent la classer que parmi les haches préhistoriques en préparation, surtout si on la compare avec d'autres haches bien finies, de même origine, qui figurent au Musée de Laval.

Il était intéressant de signaler ces particularités qui rentrent un peu dans la technique présumée de la fabrication des haches polies et dont on doit tenir compte lorsqu'il s'agit de pièces non achevées.

L'ébauche de Quelaines est un beau type de travail préparatoire complet, qui peut servir de base de comparaison et c'est dans cette intention que nous l'avons signalée.

UN ATELIER
POUR L'UTILISATION DE L'OS

DANS LA GROTTE D'IZESTE
(BASSES-PYRÉNÉES)

PAR **ROSEVILLE DES GROTTES.**

La vallée d'Ossau, la perle de l'arrondissement d'Oloron, étend entre cette ville et la capitale du Béarn ses champs fertiles ; rivalisant de pittoresque avec sa sœur la vallée d'Aspe, elle attire de nombreux touristes dans la saison estivale. A la majesté de son gave égrénant l'harmonieuse chanson des galets roulés, aux charmes des solitudes boisées de ses hauts coteaux où l'isard défend contre l'homme les derniers débris de sa race, il faut joindre, pour l'amateur de préhistoire, l'attraction toute spéciale des cavernes et abris quaternaires échelonnés tout le long de ce tronçon pyrénéen vers la frontière d'Espagne.

Si, dès le chelléen, l'homme a marqué sa présence au milieu de ces sites grandioses, c'est aux époques suivantes et surtout au magdalénien qu'il a laissé ses traces les plus multipliées et les plus intéressantes à suivre.

La grotte d'Izeste, située sur le territoire de la commune du même nom, se trouve en face de sa sœur la grotte de Saint-Michel d'Arudy qui a livré, il y a quelques années, de si remarquables séries à M. Piette.

C'est dans cette caverne, une des plus vastes des Pyrénées, qu'il m'a été donné de tenter quelques fouilles intéressantes dans leur résultat, davantage par le groupement des objets en os et des instruments de silex qui les accompagnaient que par la rareté des débris trouvés qui sont, en général, ce qu'on rencontre partout en remuant le sol des cavernes. Fouillée dans les profondeurs sombres de ses galeries à maintes reprises par MM. Garrigou, Filhol, Martin,

Cartailhac, A. de Mortillet, de Nadaillac et autres savants, elle a livré des silex et des os gravés. M. de Mortillet, pl. XII de son *Musée préhistorique*, a donné une vue des plus exactes de son entrée (Fig. 49).

Il ne m'a pas semblé que l'entrée de la grotte d'Izeste ait jamais été explorée, j'ai donc borné ma tâche à scruter

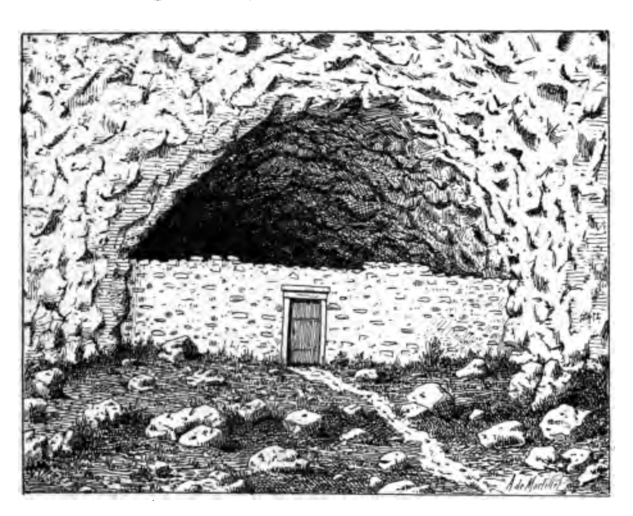


Fig. 49. — Vue de l'entrée de la Grotte d'Izeste (Basses-Pyrénées).

la partie en pleine lumière, soit 15 mètres de long sur 10 mètres de large. Laissant de côté la partie gauche où il n'y avait pas de terre à remuer, le roc étant à fleur du sol, j'ai exploré d'abord la droite sur une longueur de 6 mètres et une largeur de 3. Des sondages répétés ne m'ont donné, dans la première partie de cet espace, que des résultats insignifiants. Ce n'est qu'à 4 mètres de l'entrée, dans un rayon de 2 mètres, et sur une profondeur de 60 centimètres, que j'ai retiré du sol les instruments et les os ouvrés dont je vais entretenir le lecteur :

Dans la couche la plus profonde caractérisée par deux débris de mâchoire d'Ursus Spelæus, quatre éclats de roche granitique en forme de pointes dont un de grande proportion, deux racloirs de même nature, un fragment d'os auquel adhérait par un conglomérat calcaire une

pierre granitique taillée en pointe ayant dû servir d'arme de jet. J'ai pensé m'être trouvé en présence de la couche moustérienne de cet espace.

Au-dessus de cette couche s'étendait un lit compact d'ossements sans aucun mélange de terre, de sable ou de pierres, de 30 centimètres d'épaisseur; j'en ai retiré :

64 sabots d'équidés, la majeure partie provenant de jeunes sujets ayant servi à la nourriture de la tribu; deux têtes de bouquetins (?) munies de quelques dents ; un canon d'équidé fendu en deux par une section très nette devant être utilisée pour le débit en minces esquilles; une griffe de Felis spelæa, 490 os (de bovidés en général), la majeure partie portant une, deux et même trois échancrures soit à une extrémité soit aux deux, sortes de navettes pour enrouler les fibres devant servir de cordes et de liens pour la préparation des peaux (vêtements et tentes); 65 poinçons en os, quelques-uns en os de renne; 48 couteaux, poignards lances, javelots de formes et grandeurs diverses; 30 lissoirs; 12 spatules; pour le reste, un grand nombre de fragments osseux ayant subi un commencement de travail plus ou moins avancé dans un but impossible à déterminer, soit enfin près d'un millier d'ossements mais tous sectionnés, aucun brisé sans méthode.

Parmi les sabots d'équidés, il y en avait un sur la partie gauche duquel, légèrement creusée, ressortait une tête de poisson semblable à celle d'une carpe ou, mieux, d'une truite, le reste du corps est vaguement indiqué, ce n'est qu'une rapide ébauche.

Je me suis servi, pour ramener les os à la surface, d'un outil très simple, réduction d'une dent de herse, à la fois solide et légère, dont l'angle de courbe, très évasé, permet un jeu facile à travers les os; tous les ossements sans exception ont été lavés et brossés.

Dans les interstices des ossements étaient glissés pêle-mêle, sans aucun mélange de terre ou de gravier : 96 très petits racloirs en silex, en général bien retouchés, ne pouvant servir qu'à de petits travaux, observation qui s'applique du reste à tous les instruments suivants ; 8 de ces racloirs munis de coches pour la pose du pouce; la ligne interrompue des méplats de la surface les démontre inten-

tionnelles; 25 grattoirs très petits dont un concave; 54 lames (couteaux) presque tous recouverts de cacholong, 62 très petits perçoirs en silex de facture très soignée, pouvant uniquement servir soit à percer des coquilles ou des pierrettes pour pendeloques, soit des chas d'aiguilles; 125 minces lamelles de silex de 1 millimètre de long, que je serais tenté de nommer crayons pour la gravure au trait des os, la partie inférieure servant de grattoir, les uns servant de burins, d'autres de scies ou de couteaux, ou de grattoirs, tous ayant longtemps servi, émoussés ou brisés; 28 véritables burins, dont un de 15 centimètres à 4 méplats en silex gris, portant trace de dépôts minéraux sur la surface inférieure; 9 petits instruments en silex de forme très spéciale, ressemblant à des rasoirs ou à des serpettes. Ces outils doivent servir à contourner certaines parties des os. MM. Girod et Massenat, dans leur ouvrage « *Les stations de l'âge du renne* », en ont décrit de semblables, planche XXXXVIII; 12 nucléus de 8 à 12 centimètres de long, ayant servi à lever les fines lamelles précédemment décrites. Cette couche assez étendue ne contenait que les os travaillés et les outils qui avaient servi à leur fabrication.

Au-dessus de cette couche s'en étendait une autre de terre, sable et graviers jusqu'à la surface du sol. Toute cette partie, à cause de sa nature même, a été soigneusement criblée, ce qui m'a livré :

Un fragment d'aiguille en ivoire, le chas brisé, l'extrémité en pan coupé; une demi-mâchoire de très petit ruminant, un rongeur assez semblable à un loir mais plus petit, et dont la défense, relativement longue et forte, devait servir de défonceuse et pour couper les racines, peut-être était-ce un animal souterrain; 7 boulettes de craie de la grosseur d'une noix de galle; 2 fragments de fer oligiste; 1 petite curette faite d'un os d'oiseau et qui, plongée dans la composition tinctoriale, devait l'introduire sous la peau, par des piqûres réitérées, pour produire un tatouage; une poignée de très petit peigne, les trous du dessus ayant dû servir au passage des dents en os; une des faces laisse confusément voir une série de profils de têtes d'éléphants, et le dos a dû représenter un corps écailleux de serpent, dont la tête plate et les deux yeux subsistent seuls à une

extrémité ; 8 petites tranches de quartz percées pour former des colliers ; elles ont dû être débitées d'un petit rognon en tranchettes de la même forme que celle d'une orange; enfin, mêlés au sable de la surface, plus de 200 dents d'équidés, de renne, de chevreuil, de loup, et de la faune quaternaire en général. La découverte de tous ces petits objets montre combien le criblage préconisé par le *Manuel de recherches préhistoriques* est indispensable. En dehors de ce point précis, je n'ai rien rencontré dans la partie éclairée de l'entrée.

Fig. 50. — Plan de la grotte d'Izeste. Levé par A. de Mortillet. Echelle : 1/2000, Les endroits où ont été opérées des fouilles sont marqués par des croix et des points.

Rien n'est venu confirmer, à mon avis, la supposition de MM. Filhol et Martin au sujet de l'habitation de la grotte d'Izeste durant l'âge de la pierre polie, les deux seuls échantillons de poterie trouvés par moi à la surface du sol ne prouvant rien.

Il n'en serait pas de même sous le plateau que domine la grotte, où 4 cuvettes, dont 1 très considérable, indiquent l'emplacement de fonds de cabanes qu'il serait utile de fouiller.

Il résulterait de ces fouilles les observations suivantes :

La couche moustérienne rencontrée indique le passage de cette période tout au moins à l'entrée.

A l'époque de la Madeleine où tous les couloirs sombres ont été habités (fig. 50), il a existé un point précis où, pendant un certain laps de temps, des ouvriers spéciaux tiraient parti de l'os. A ce point précis, les parois du rocher portent des traces nombreuses des rainures où l'os, par un frottement répété, a subi son effilement (aiguilles ou poinçons).

Une hypothèse ayant quelque vraisemblance serait la suivante :

La division du travail pouvait exister : parmi les membres de la tribu, les moins adroits à la chasse, ceux ayant subi quelque dépréciation (accident, blessure, infirmité), ceux trop atteints par l'âge, les convalescents, enfin les *non-disponibles* pour une cause quelconque se réunissaient à ce point. Lorsque le produit des chasses débité par quartiers dans la grotte était emmagasiné, les os sectionnés (débris de cuisine) étaient rassemblés là et l'utilisation de l'os commençait. L'ouvrier s'emparait de la matière première, ses outils de silex, sa trousse à côté de lui, il traçait, grattait, tranchait, burinait, esquissait, et il en sortait sagaies, flèches, javelots, aiguilles, épingles, poinçons, couteaux poignards, enfin tout l'indispensable de la vie primitive dans la catégorie osseuse; le reste des ossements inutilisés, joint aux manques, aux ébauches, était rejeté devant les travailleurs en même temps qu'au cours du travail tous les instruments de silex émoussés, brisés ou inutilisables, étaient jetés au milieu des débris d'os où je les ai retrouvés.

Parfois, durant les interminables hivers magdaléniens, l'ouvrier, empoignant un os, donnait libre cours à son imagination, soit en copiant la nature dans quelque feuille, quelque branche, quelque animal, familier à sa vue, puis, souvent, le travail à peine ébauché était rejeté avec insouciance au milieu des autres débris, et l'artiste vaquait à d'autres occupations.

Le choix de l'emplacement était judicieux ; à cette époque, l'affreux mur moderne qui dérobe la vue n'existait pas, bien abrité des mauvais vents le long de la paroi de droite, l'artiste, tout en travaillant en pleine lumière, avait l'admirable panorama de la chaîne pyrénéenne, auquel, malgré l'habitude, il n'était pas insensible. Les hautes cîmes se détachaient, toute la trouée d'Espagne se révélait, la vaste plaine se déroulait à ses pieds, il pouvait, avec des signaux, et même par des appels gutturaux, correspondre avec ses frères de la grotte Saint-Michel d'Arudy et suivre d'un œil intéressé les péripéties des chasses de ses camarades ; il était pour cela aux premières loges. L'homme primitif, enfant de la nature, devait aimer la vie dans toutes ses manifesta-

tions, et qui sait si, comme son moderne descendant, il n'égayait pas son travail de quelque chanson !... l'oiseau a bien la sienne et le créateur de tant de petits chefs-d'œuvre avait bien le droit, lui aussi, d'être impregné de la poésie de la nature et de la traduire même par la plus primitive des évocations gutturales.

Me serais-je trompé en pensant que ce petit coin de la grotte d'Izeste m'a révélé un des mille détails de la vie journalière de nos ancêtres pyrénéens ?

Au lecteur de répondre.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Fouilles de la Tène.

La *Feuille d'avis de Neuchâtel* du 16 décembre 1907 a publié une note de P. Vouga relative aux fouilles entreprises, sur l'emplacement de la station gauloise de la Tène, par la commune de Neuchâtel, avec l'appui de la Confédération suisse. Il nous a semblé intéressant d'en reproduire les princicipaux passages :

La première partie de ces recherches, qui ont pour but l'étude systématique de la célèbre station, est aujourd'hui achevée. Comme il s'agissait tout d'abord d'établir exactement la topographie de la station, la campagne de l'année écoulée a été consacrée presque exclusivement à des explorations. Voici, à grands traits, les résultats obtenus. Les terrassements exécutés ont amené la découverte d'un ancien lit de rivière, qui a été suivi sur une longueur d'environ 40 mètres, et sur lequel on a relevé les vestiges d'une construction en partie fouillée précédemment. Cette rivière était franchie par un pont de 5 ä 6 mètres de largeur, qui se poursuivait au sud-est et au nord-ouest sur une longueur de 100 mètres et qui devait relier la station au grand marais, d'une part, et à ce que de nouvelles fouilles révèleront, d'autre part.

A partir de ce pont, la rive nord est jalonnée par une double série de pilotis destinés à empêcher tout glissement de terrain. La rive sud n'a pu encore être explorée ; ce sera la tâche de cette année.

Nous avons donné, dans le dernier fascicule de la Revue, la liste des objets recueillis au cours de ces travaux, dont les résultats doivent être regardés comme d'autant plus satisfaisants que les fouilles de 1907 ont été faites à l'endroit qui avait été le plus bouleversé lors des fouilles précédentes (1880-1885). Mais, si intéressants qu'ils soient, il est impossible, pour le moment d'en tirer la moindre conclusion définitive, et tous ceux que la question intéresse ne peuvent que prendre patience.

Les fouilles archéologiques en Italie.

Le gouvernement italien paraît avoir rejeté de façon définitive la demande du professeur Waldstein qui voulait explorer les ruines d'Herculanum. A ce propos, le *Times* donne quelques détails sur les travaux projetés par les archéologues italiens. Un crédit de 10 millions leur est ouvert pour l'acquisition de la « zone monumentale », c'est-à-dire pour l'achat des terrains, riches d'anciens souvenirs, qui s'étendent, à Rome, de la porte Capena à la porte



Appienne et à la porte Latine. S'il reste un excédent, il servira à exproprier le Circus Maximus et les Thermes de Titus. 300,000 francs vont être affectés aux fouilles du Forum, dans les environs de la Curie et du temple de Faustine.

Avec les 100,000 francs de recettes prélevés annuellement sur les visiteurs de Pompéi, la section napolitaine d'archéologie, dirigée par le professeur Sagliano, doit explorer l'emplacement de Cumes.

Une somme de 1,800,000 francs demeure disponible ; on aurait pu l'employer aux fouilles d'Herculanum, mais les antiquités, enfouies sous le sol de Resina, ne courent aucun danger et ne nous apprendront d'ailleurs rien de nouveau. Il a paru plus urgent de sauvegarder certaines régions de l'Ombrie où les progrès de la civilisation menacent les restes du passé.

Le ministère des Beaux-Arts étudie des projets de travaux à Cervetri et dans d'autres villes étrusques, présentés par les professeurs Milani, Pellegrini et Pasqui. Il serait également nécessaire d'explorer les rivages du golfe de Tarente et les cités antiques de la grande Grèce.

A diverses reprises, les archéologues étrangers ont sollicité l'autorisation d'entreprendre quelques-uns de ces nombreux travaux. Cette autorisation, qu'on leur accordait si libéralement autrefois, leur est toujours refusée depuis une quinzaine d'années. Le *Times* comprend que l'Italie réserve à ses savants la direction de ces entreprises ; mais il estime qu'elle pourrait sans inconvénient admettre les étrangers à y participer.

Découverte dans la Côte-d'Or.

On vient de trouver près du *Camp romain* de Corcelles-les-Monts (Côte-d'Or) deux curieuses figurines en bronze qui ont été offertes au Musée de Dijon.

Découverte en Seine-et-Marne.

En procédant dernièrement à l'ouverture d'une tranchée, dans une propriété située près de Meaux, au lieu dit la *Grosse Pierre*, M. Chaussetier a trouvé un squelette humain accompagné de vases. La Société d'archéologie de Meaux a été prévenue aussitôt de ces découvertes.

NOUVELLES

Congrès des Sociétés Savantes.

Ce Congrès s'est tenu, cette année, à Paris, à la Sorbonne, du 21 au 24 avril.

Parmi les communications présentées à la Section d'archéologie, nous signalerons les suivantes :

G. Collard : Note sur l'usage présumé des pyramides tronquées ou pesons gallo-romains.

A. Houlé : Description de pièces de verrerie antique provenant de découvertes faites dans le département de l'Oise.

Alexandre Joly : Idées d'ensemble au sujet des vestiges anciens de l'Atlas tellien, de l'Oranie occidentale, et des steppes des provinces d'Alger et d'Oran.

Charles Magne : Génie funéraire en bronze découvert à Paris.

C. Boulanger : La sépulture gauloise de Caix (Somme). — Fibule aviforme trouvée près de Pontoise.

Dr V. Leblond : Les monnaies gauloises de l'arrondissement de Beauvais.

Robert Roger : Cimetière barbare de Tabariane, à Teilhet, sépultures de Malégoude et de Manses (Ariège).

Dr Meunier : Établissement céramique gallo-romain d'Autry, Lavoye-Autricourt (Meuse).

De Vesly : Villæ gallo-romaines et cimetière franc de Boos (Seine-Inférieure).

Abbé Alfred Bonno : Remarques sur quelques silex chelléens et moustériens trouvés dans les ballastières de Chelles.

Ulysse Dumas : La dalle sculptée de Saint-Victor (Gard). — Des différents faciès du néolithique.

E. A. Martel : Gravures et peintures préhistoriques sur les parois des grottes.

Abbé Parat : La poterie primitive dans la grotte de Saint-Joseph et dans les 108 grottes de l'Yonne.

Plus quelques communications sans intérêt du Dr Capitan au sujet de l'action de la chaleur sur les silex, de l'évolution de la poterie commune à Paris, et de pierres incisées recueillies par Reynier.

Citons encore deux communications à la Section de géographie historique et descriptive :

Paul Guébhard : Stations préhistoriques au Fouta-Dialon.

Vuillet : Objets de l'âge de la pierre en Afrique et ornements rapportés par la mission forestière de l'Afrique occidentale française.

Un nouveau Mithridate.

Mithridate connaissait, dit-on, toutes les langues de l'Asie ; Capitan, lui, ambitionne de connaître les centaines de langues de l'Amérique. Voici en effet ce que se propose d'étudier le nouveau chargé du cours des antiquités américaines : « Il est une œuvre à laquelle — en conformité de vues avec l'éminent fondateur de la chaire — je devrai consacrer une bonne partie de mes forces. Cette œuvre, c'est l'étude linguistique et philologique ; *or on sait qu'en Amérique il a existé des centaines de langues*. C'est aussi et surtout l'interprétation des hiéroglyphes si compliqués que Mayas et Mexicains ont

employés sur leurs monuments et dans les quelques manuscrits échappés à la rage destructive des conquistadores espagnols. » (Cf. *Revue de l'Ecole d'Anthrop.*, n° de mars 1908, p. 91).

Pour un beau programme, c'est un beau programme ! Des centaines de langues et des hiéroglyphes par-dessus le marché. Voilà, je pense, de quoi faire taire les détracteurs du nouveau chargé de cours lorsqu'ils affirment que l'éminent, mais très écœuré, fondateur de la chaire regrette amèrement sa fondation et que si c'était à refaire, il ne la referait pas. Si M. Capitan annonce qu'il étudiera, tant au point de vue linguistique qu'au point de vue philologique, les centaines de langues de l'Amérique, on peut être certain qu'il le fera. Ce n'est pas, comme chacun sait, un bluffeur. Ah! mais non!...

Seulement, comme Mithridate Capitan compte déjà 54 printemps, je ne puis me contenter de lui souhaiter de vivre aussi longtemps que feu Mathusalem ; cela l'obligerait, peut-être, à saboter la linguistique ou la philologie de quelques douzaines de langues. Appliquons-lui donc la vieille formule castillane : Que Dieu vous garde mille et mille années !

A. C.

École d'Anthropologie.

Dimanche 3 mai prochain, à 10 heures et demie du matin, visite du Musée de Saint-Germain, sous la direction de M. A. de Mortillet, professeur à l'École d'Anthropologie.

Société normande d'études préhistoriques.

La Société a fait, le dimanche 26 avril dernier, sa première excursion de cette année. Les excursionnistes se sont arrêtés à Berthenouville, Aveny, Dampsmesnil, Chenay-Haquet, Écos, Villeneuve, Baudemont, et Bus-Saint-Remy. Ils ont visité dans ces diverses localités du département de l'Eure des monuments mégalithiques, des stations à silex taillés, des briqueteries, etc.

NÉCROLOGIE

S.-A. BONNEAU

Les journaux du 26 mars dernier nous ont appris la mort du Dr Stephan-Alexandre Bonneau, décédé à Mantes (Seine-et-Oise), à l'âge de 83 ans. Le Dr Bonneau, membre de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise, s'intéressait depuis longtemps aux études préhistoriques.

LIVRES ET REVUES

Joseph Déchelette. — **Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine**. Tome I : **Archéologie préhistorique**, in-8, 750 pages, 249 figures. Paris; A. Picard, 1908.

Important ouvrage qui comprendra trois volumes : I. Archéologie préhistorique — II. Archéologie protohistorique — III. Archéologie gallo-romaine.

Le tome premier vient de paraître, il est consacré entièrement à l'âge de la pierre.

Ce travail répond-il bien à son titre ? Est-ce bien un *Manuel* dans le sens ordinaire du mot. Je ne le crois pas. Mais c'est un recueil contenant d'abondants documents, composé dans un esprit très large. Toutes les principales découvertes faites jusqu'à ce jour concernant les périodes paléolithique et néolithique y sont parfaitement résumées. De plus, la partie bibliographique est très soignée et très développée. Tel qu'il est, ce livre n'en sera que plus utile aux palethnologues.

Le savant conservateur du musée de Roanne n'est pas partisan des silex tertiaires. Aussi tout en décrivant, très impartialement, les importants gisements de Thenay, d'Otta et du Puy-Courny, il fait valoir les arguments invoqués contre la taille intentionnelle de ces silex. Il cite, entre autres, les pseudo-éolithes de l'usine de Guerville, près Mantes, mais ces silex à taille accidentelle, conviendrait-il d'ajouter, n'ont rien de commun avec les pièces recueillies dans les gisements ci-dessus indiqués.

Si les retouches des silex tertiaires me paraissent suffisantes pour admettre ces pièces comme taillées par un précurseur de l'homme, en ce qui concerne les silex quaternaires, je suis d'accord avec l'auteur lorsqu'il dit, à propos du crtiérium de la taille intentionnelle : « Le hasard des actions naturelles peut produire maintes fois des formes simples, telles qu'une lame allongée détachée d'un noyau, ou très exceptionnellement une forme relativement complexe, telle qu'une façon de grattoir ; mais la répétition constante d'une forme complexe ne saurait être que le résultat du travail d'un être intelligent. Les silex informes ne répondant pas à ces conditions ne doivent pas être retenus comme documents archéologiques, s'ils ne possèdent, grâce à la nature de leur gisement dans un foyer, dans une sépulture, dans un atelier, etc., un certificat d'origine bien établi. »

Pour la division des temps quaternaires anciens, M. Déchelette admet, dans ses grandes lignes, la classification G. de Mortillet : Époques chelléenne, moustérienne, solutréenne et magdalénienne. Il admet aussi, avec Édouard Piette, la division en époques ayant

pour base la faune : Époques de l'hippopotame, du mammouth, du renne. Les classifications zoologiques, celle de Lartet comme celle de Piette, ont cependant été depuis longtemps abandonnées par le plus grand nombre des palethnologues.

Après avoir étudié les gisements chelléens, acheuléens et moustériens, l'auteur consacre le chapitre 6 à l'aurignacien. La place de cette subdivision entre le moustérien et le solutréen est difficile à admettre. Au solutréen, les instruments en os et corne de cervidés sont rares, de nombreuses découvertes l'ont prouvé. L'homme de cette époque commence à peine à utiliser cette nouvelle matière première. Les objets en os sont, au contraire, nombreux dans les niveaux dits aurignaciens. Quant aux outils en silex, ils se rapprochent des formes magdaléniennes. D'après l'industrie, il est donc tout naturel de placer l'aurignacien, en admettant que cette coupure soit bien déterminée, à la partie supérieure du solutréen, au-dessous du magdalénien. Je ne serais cependant nullement étonné que l'on signale prochainement des niveaux aurignaciens, *parfaitement en position stratigraphique*, entre le moustérien et le solutréen. Mais il sera bon, si pareille découverte était annoncée, de prendre les plus grandes précautions avant de l'accepter. Les fameux silex de l'île de Riou ne semblaient-ils pas présenter les mêmes garanties ?

La première partie du livre de M. Déchelette a été, il est vrai, revue par M. l'abbé Breuil, chaud défenseur de cette subdivision, auquel on ne saurait reprocher, comme à quelques-uns de nos collègues, un excès de timidité, même lorsqu'il s'agit de trancher les questions les plus embrouillées.

L'industrie et l'art magdaléniens sont fort bien détaillés dans les chapitres 8 et 9. L'auteur démontre que la poterie n'a pas existé en France pendant le paléolithique. Mais, avec certains savants belges, il croit à son existence en Belgique. La question des gravures et peintures sur les parois des grottes est traitée, avec beaucoup de soin, dans le chapitre 10, qui est illustré de nombreuses reproductions.

Après un résumé des découvertes d'ossements humains préhistoriques, nous arrivons à la deuxième partie : la période néolithique.

L'azilien de la classification Piette, avec ses harpons plats en bois de cerf, correspond à l'époque tourassienne, mais il occupe la base du quaternaire actuel, au lieu d'être, comme cette dernière, au sommet du paléolithique. Il est de plus caractérisé par la présence de galets coloriés, dont l'authenticité, d'après l'auteur, ne peut aucunement être suspectée, mais qui, pour bien des savants, sont pourtant des plus douteux.

Les différents modes d'habitations, les monuments mégalithiques, les sépultures, l'industrie et la parure sont ensuite successivement décrits.

Le volume se termine par une liste, avec indications bibliographiques, des cavernes et abris, et une autre des stations et ateliers néolithiques de France.

En résumé, l'œuvre de M. Déchelette sera un précieux auxiliaire

pour l'étude de la palethnologie. Nous félicitons bien sincèrement l'auteur de cet excellent travail, qui fait vivement désirer la publication des deux volumes devant compléter l'ouvrage.

P. DE MORTILLET.

L. JAMMES, R. JEANNEL ET F. RÉGNAULT. — **Nouvelles peintures paléolithiques dans la grotte du Portel.** Société d'histoire naturelle de Toulouse, 18 mars 1908.

Des peintures ont été récemment signalées par le D. René Jeannel dans la grotte du Portel, commune de Loubens (Ariège). Dans cette grotte, longue de 200 mètres, on a relevé depuis soixante peintures disséminées sur presque toute son étendue.

On y distingue des profils d'hommes en pied. L'un deux, peint en rouge, est représenté de face, tandis que la tête est de profil à droite; la face, prognathe, a une apparence simiesque; une forte saillie naturelle de la roche, cernée de couleur rouge, figure le phallus dressé. Une autre figure humaine est peinte en noir.

Parmi les nombreux animaux figurés sont des bisons, des rennes et surtout des chevaux. Le Portel est la grotte des chevaux comme. Niaux est celle des bisons. Ces bêtes sont peintes avec du noir ou du rouge, au trait ou en teintes plates. Une seule est polychrome Deux ou trois sont complétées par des traits gravés.

La qualité artistique de ces peintures est souvent très inférieure. A signaler parmi les plus remarquables: 1° un grand cheval au trait noir avec un très beau mouvement des pattes antérieures; 2° un grand bison au trait noir; 3° un grand cheval rouge cerné de noir; 4° un bison au trait rouge figuré la tête en bas; 5° un petit cheval rouge long de 15 centimètres, très fixement peint en teinte plate et rehaussé par la gravure; 6° un petit bison noir pointant ses cornes en avant, à contours très finement gravés; 7° un renne au trait noir, fort beau, dont la ligne du dos et les ramures sont peintes au trait rouge avec une grande netteté.

Les signes sont peux nombreux: quelques traits rouges juxtaposés, de grosses taches rouges disséminées çà et là, des points rouges disposés en damier, et des mains figurées en rouge, dont une n'a pas moins de 45 centimètres de haut.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

FINISTÈRE

(Voir: Année II, 1904, p. 336).

BREST. — Musée de la ville, galeries de la salle des fêtes, fondé en 1877. Il contient des collections intéressantes,

malheureusement très mal ou pas du tout classées et installées de la façon la plus défectueuse, sans ordre, éparpillées aux quatre coins des salles.

Géologie et Minéralogie du Finistère et des Côtes-du-Nord (Coll. Barillé).

Oiseaux du Finistère (Coll. Mériel).

Palethnologie et archéologie locale.

Ethnographie: Bonnes pièces africaines et océaniennes (Delorissa et Dr Carof). Riches collections de l'Inde, Cochinchine, et Chine de l'amiral Reveillère. Très belle série des Marquises (Coll. Barbeau-Vieillard).

— Musée d'histoire naturelle, à l'Hôpital maritime (Cons. : Léonard). Ce musée, très riche, est malheureusement peu connu ; il contient une des plus belles séries ethnographiques françaises remontant à une époque déjà lointaine.

Zoologie : Bonne collection d'études ; riche série de reptiles.

Ethnographie : Afrique, Chine, Japon, Indes, Alaska, Terre de Feu, Pérou, Mexique, etc. , et surtout Océanie : Nouvelle Calédonie, Fidji, Salomon, Samoa, Australie, Nouvelle-Zélande, Marquises, Nouvelles Hébrides (Idoles en tronc de fougères arborescentes, Dr Jenevin), Taïti (Vêtement de fête de la reine Pomaré, contre-amiral Penhoät; vêtements de fête de vahinés ; proue sculptée d'une pirogue, Dr Brousmiche), etc.

Préhistorique.

— Jardin botanique, à l'Hôpital maritime.

— Musée d'anatomie, à l'Hôpital maritime (Cons. : Condé).

— Musée, à l'Arsenal.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

6e ANNÉE. Nº 6 JUIN 1908

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LES DOLMENS DE LA HAUTE-VIENNE

PAR **Martial IMBERT**.
Membre correspondant de la Sous-Commission
des monuments mégalithiques.

(*Suite*) [1]

Nous avons suspendu quelque temps la publication de notre inventaire par suite d'occupations absorbantes et aussi par le fait d'un assez long séjour que nous avons dû faire dans le département de la Haute-Vienne, aux vacances dernières, pour rechercher et relever les plans des monuments qui nous occupent.

Un premier résultat de nos nouvelles recherches, c'est d'avoir retrouvé et dessiné un dolmen que nous avons indiqué comme n'existant pas où, à la commune d'Arnac-la-Poste, nous avons décrit le dolmen, aujourd'hui détruit, du hameau du Bost et où nous indiquons le dolmen de l'Héritière comme devant être confondu avec celui de *Peux-de-la Tache*, commune de Meilhac.

Ces indications, qui nous avaient été données par des habitants de Meilhac, lesquels avaient affirmé la non-existence du dolmen de l'Héritière, sont erronées. Lors de notre dernier voyage, nous avons visité le hameau de l'Héritière et là, en compagnie d'un obligeant propriétaire de la localité, M. Fourlon, nous nous sommes rendus au dolmen portant et devant garder ce nom.

C'est un monument assez important et dont les masses granitiques sont très visibles au milieu d'un champ cultivé.

1. Voir *L'Homme préhistorique*, 1907, p. 237 et suivantes.



On ne s'explique les déclarations négatives qui nous avaient été faites par des habitants de la région, que par la malheureuse indifférence des gens du pays pour ces vestiges d'un lointain passé. Indifférence qui est du reste cause de la regrettable destruction de plusieurs de ces mégalithes.

ARNAC-LA-POSTE. — Deuxième dolmen, hameau de *L'Héritière.*

Emplacement : Dans un champ où commence la légère pente qui se termine au ruisseau de la Benaize, à environ

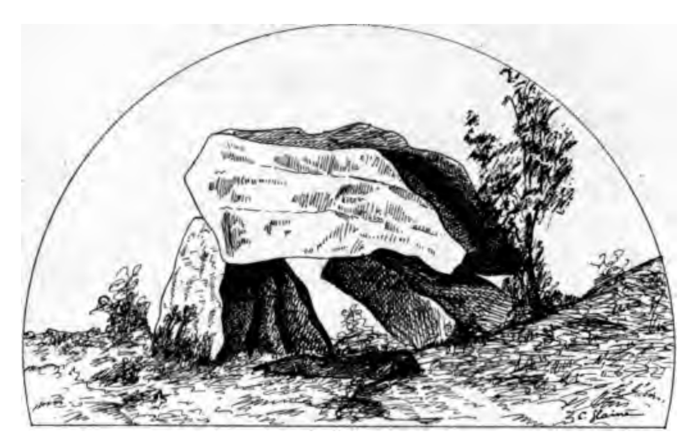


FIG. 51. — Dolmen de L'Héritière, à Arnac-la-Poste (Haute-Vienne). Vue, face N.-O.

3 ou 400 mètres du hameau de L'Héritière, à mi-chemin sur le sentier d'exploitation rurale allant de cette localité au village de Chez-Nicot. Pour plus de précision, nous dirons qu'il est presque en face la route venant d'Arnac, au point où elle rejoint la route de Saint-Sulpice-les-Feuilles, entre l'Héritière et l'Ecluze. En face cette route se trouve un chemin d'exploitation, en le parcourant sur une centaine de mètres, on aperçoit le dolmen qui est à peine à 50 mètres sur sa gauche. Le terrain où il se trouve appartient à Mme Lamomme, propriétaire au village de *Chez-Nicot.*

M. de Beaufort, qui a décrit ce monument en 1851, dit qu'il appartenait alors à un sieur Nicolas, du village de l'Écluse.

Orientation : L'orientation est presque indéterminable, car la chambre n'offre pas une forme rectangulaire bien précise, étant donnés les éboulements qui ont couché complète-

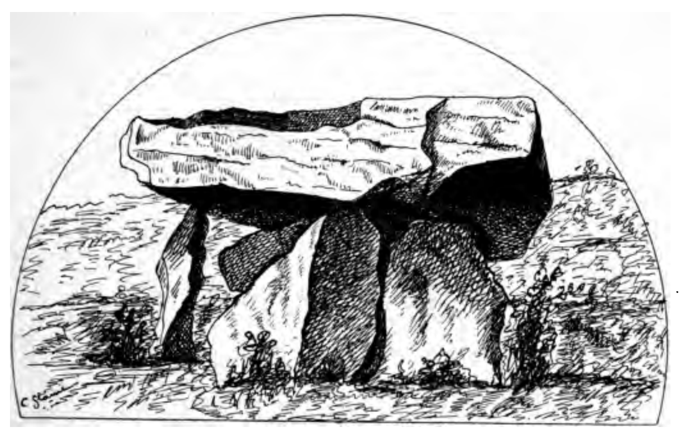


Fig. 52. — Vue, face N.-E.

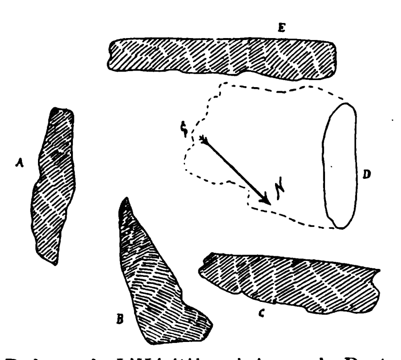


Fig. 53. — Plan. Dolmen de L'Héritière, à Arnac-la-Poste (Haute-Vienne).
Le support D est complètement couché sous le monument et le support E est très fortement incliné vers l'intérieur.

ment un des piliers et très fortement incliné et peut-être déplacé le principal de ces supports. Néanmoins on peut dire que la grande longueur de la chambre était orientée du Nord-Est au Sud-Ouest et que l'entrée semble avoir été au Sud.

Nature : En granit, roche de la localité.

Nombre des supports : On n'avait indiqué que 4 supports, mais grâce à l'obligeance de M. Fourlon, qui nous aida à dégager le monument des ronces et fougères qui l'obstruaient, nous avons reconnu l'existence de 5 piliers, dont un, celui du Nord-Ouest, est complètement couché à l'intérieur.

Table : La grande dalle de recouvrement est une des plus irrégulières de celles que nous avons relevées dans le département. M. de Beaufort la décrit ainsi : « La table est longue de 2 m 60 et large de 2 m 30 et épaisse de 70 centimètres ; ses deux faces sont presque parallèles dans une moitié ; la seconde moitié de la face supérieure est oblique sur l'inférieure, à laquelle elle s'unit par un bord très mince. Sur cette portion est une saillie allongée qui se rend à angle droit à l'arête de jonction des deux plans ci-dessus. »

Dimensions : Le plus grand support, au Sud-Ouest, qui est fortement incliné sous la table, mesure 1 m 40 de largeur, celui qui fait face au Nord-Est mesure 1 mètre de largeur, celui du Sud-Est a 96 centimètres. La hauteur au-dessus du sol des 3 supports encore droits est de 1 mètre ; le grand du Sud-Ouest, qui est presque couché, laisse voir la plus grande partie de sa longueur. Il mesure 1 m 50 dans la partie visible.

Les grandes dimensions de la table, données par de Beaufort, sont exactes, mais l'épaisseur est des plus variables puisqu'elle va de 80 à 25 centimètres dans l'extrémité la plus mince.

Pas de légende connue.

BIBLIOGRAPHIE. — Le dolmen de l'Héritière avait été mentionné sans indication spéciale par la Géographie Joanne qui, à la commune de Arnac-la-Porte, porte : deux dolmens.

M. l'abbé Leclerc, au même nom d'Arnac, ne donne le mot dolmen qu'au singulier, ce qui semble indiquer qu'il ne connaissait que celui *du Bost*, plus près d'Arnac.

M. Masfrand, *Le Limousin préhistorique* : dolmens à Arnac.

L'inventaire de la Commission des Monuments mégalithiques en indique deux, ainsi du reste que la liste publiée par la Société d'Anthropologie en 1880.

Mais de tous les auteurs qui ont parlé du dolmen que nous étudions, M. de Beaufort est le seul qui semble l'avoir visité et décrit : *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, année 1851, publiés à Poitiers en 1852.

Il en donne un plan sommaire et une vue très élémentaire, mais une fort bonne description.

Chamboret. — L'inventaire publié en 1880, ainsi que la liste de la Commission des Monuments mégalithiques, portent tous deux un dolmen au nom de cette commune, mais sans aucune autre indication.

L'abbé Leclerc n'en parle pas dans son inventaire. Dans un article où il est question de cette commune, il dit seulement : « Au village de Peyroux, on a trouvé une sépulture qui ne peut remonter qu'à l'époque gallo-romaine. » M. Coutil, l'instituteur de Chamboret, à qui je m'étais adressé pour avoir des indications, a eu l'obligeance de m'écrire une lettre très affirmative, dans laquelle il déclare « qu'il n'existe aucun dolmen ni aucune pierre pouvant passer pour *druidique* ».

Ce dolmen doit donc être rayé de la liste des monuments existant.

Nous nous proposons de compléter notre enquête pour savoir si le monument n'aurait pas été détruit il y a des années, ce qui nous semble improbable, car dans les anciennes nomenclatures il n'est jamais fait mention de cette commune.

Chateau-Chervix. — *Au bord de l'étang de Fayat.*

L'abbé Leclerc, dans son inventaire de 1865, cite un dolmen. Après lui, en 1875, le Dictionnaire archéologique de la Gaule et l'inventaire publié en 1880 le mentionnent.

La Société archéologique du Limousin a publié une liste des monuments de la région, t. VII, p. 184 de son Bulletin, et ce dolmen y est porté comme douteux.

Château-Chervix possède les ruines d'un château féodal que je suis allé visiter plusieurs fois et je n'ai jamais entendu parler du dolmen de l'étang de Fayat.

Ce qui a sans doute donné lieu à la mention d'un dolmen dans cette commune, c'est la présence de 5 menhirs se trouvant au lieu dit *Pré-d'Avant-Clédier*, sur la propriété de Fayat et dont nous parlerons dans l'inventaire de ce genre de monuments.

M. Bauby, instituteur de la commune, m'a écrit, en date du 28 décembre 1903, qu'il ne peut me signaler à Fayat que des menhirs et des tumulus, il n'a pas entendu parler de l'existence d'un dolmen.

Un de mes parents, M. Chatain, qui a habité le pays, m'a déclaré n'avoir jamais entendu parler d'un dolmen dans cette commune.

Il semble donc bien certain que le dolmen de Château-Chervix, indiqué du reste comme douteux, doit être rayé des listes des monuments mégalithiques de la Haute-Vienne.



MONUMENTS DIVERS DE L'AISNE

PAR **Pol BAUDET**

POLISSOIRS [1]

I. ARRONDISSEMENT DE LAON

PINON (Anizy). — Un polissoir signalé par la sous-commission des Monuments mégalithiques : 1880 (cf. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*).

II. ARRONDISSEMENT DE SOISSONS

SERCHES (Braisne). — A peu de distance de l'allée couverte de Serches se trouvait un polissoir en grès avec une forte cuvette ; il a été détruit en 1880.

III. ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY

TROESNES (Neuilly-Saint-Front). — Le grès de la butte Saint-Vulgis, entre Marizy-Sainte-Geneviève et La Ferté-Milon. La cuvette de ce polissoir est, suivant les gens du pays, l'empreinte du sabot de la vache que le patron de Troesnes sauva des eaux de l'Ourcq sorti de son lit (J. Pilloy : *L'époque néolithique sur les bords de l'Ourcq*, 1887). Ce dernier doit être celui qui nous est signalé par la sous-commission des Monuments mégalithiques.

NEUILLY-SAINT-FRONT. — Près de la chapelle Saint-Front se trouve un énorme grès plat dont la surface supérieure est à fleur de terre. Ce grès possède les entailles caractéristiques des polissoirs de haches. Il y a très peu de temps qu'il n'est plus l'objet de pratiques religieuses (Brayer, 1824 : *Statistique de l'Aisne*, t. I, p. 176. — J. Pilloy : *Ouvrage déjà cité*). « Les époux se rendaient à la chapelle Saint-Front, là où on trouve un grès (celui qui nous occupe) de forme cylindrique d'environ 4 pieds et demi de diamètre, dont la face supérieure présente deux sillons d'inégale profondeur sur 15 pouces environ de longueur. Ils s'agenouillaient devant ce grès pour boire le vin qui leur était versé dans chacun des sillons. Il existe d'autres sillons sur le pourtour, mais moins profonds et représentant en outre des courbes bien régulières. » Ainsi que je le disais plus haut, la face supérieure du grès est seule apparente aujourd'hui, émergeant à peine de 10 à 20 centimètres.

1. J'ai jugé nécessaire de faire une place aux polissoirs dans ce travail sur les Mégalithes de l'Aisne, bien que je sois d'avis qu'il ne faut pas les considérer, à proprement parler, comme monuments mégalithiques.

Un autre polissoir a été découvert dans cette même vallée de l'Ourcq, en 1906, par Reynier, à Ocquerre, dans le canton de Lizy

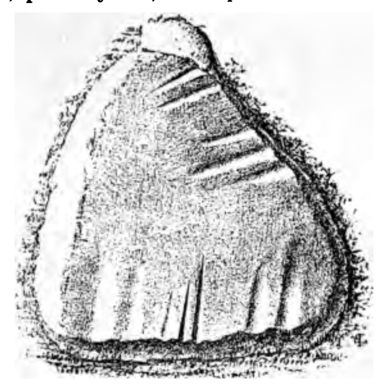


Fig. 54. — Polissoir de Neuilly-Saint-Front (Aisne).
Échelle : 2 centimètres pour 1 mètre.

sur-Ourcq, Seine-et-Marne (*Société préhistorique de France*, 1906, p. 206).

Après la publication du premier chapitre de ce travail : *Considérations générales sur les Monuments mégalithiques de l'Aisne*, j'ai reçu de M. l'abbé Breuil, professeur agrégé à la Faculté des Sciences de Fribourg, Suisse, la lettre suivante que je crois devoir reproduire *in extenso* :

Fribourg, 3 mai 1907.

Monsieur,

Vous me permettrez de vous indiquer *4 polissoirs*, en sus de ceux que vous mentionnez. Vous en trouverez mention dans mon article du Congrès de l'A. F. A. S. (Boulogne, 1899).

Un, près d'*Hartennes*, entre Hartennes et Villemontoire, dans les buissons au milieu des champs, 2 rainures.

Deux, voisins l'un de l'autre, à *Vierzy*, lieu dit le *Grès à Roche*, presque sur le bord du chemin de Vierzy à Vauxcenville ; je les ai fait donner à l'État.

Un à *Nesle*, canton de Fère en Tardenois, d'après l'indication de M. Trouvelot, alors ingénieur à Soissons. Aucun n'est publié, comme je n'ai pas le temps de le faire, je vous en laisse toute liberté.

Bien à vous.

H. Breuil.

ALIGNEMENTS

I. ARRONDISSEMENT DE LAON

Orgeval (Laon). — L'alignement d'Orgeval, le plus considérable et le plus intéressant de ceux du département de l'Aisne, a été très bien étudié par Édouard Fleury (*Antiquités et Monuments du département de l'Aisne*, t. I, 1877, p. 112). Je lui emprunte les renseignements suivants : « Cet alignement était formé d'un grand nombre de

pierres posées presque régulièrement en files, plus ou moins distantes les unes des autres : « c'étaient jadis de nombreux et gros blocs de grès tous assis sur leur partie large ou base et disposés symétriquement du Nord au Midi à l'extrémité du promontoire qui sépare les deux vallons d'Orgeval et de Montchalons. Nul ne pourrait dire aujourd'hui de combien de monolithes siliceux se composa autrefois cet alignement. » Il y avait, paraît-il, encore en place au début du XIXe siècle près de 60 blocs très considérables : l'un d'eux dépassait 4 mètres de hauteur.

« A cet alignement se reliaient d'autres blocs plus petits, ceux-là disposés sur deux lignes, composant une série d'allées encore reconnaissables aujourd'hui à quelques pierres visibles sur les pentes du plateau et se dirigeant l'une à l'est vers le village de Veslud, la seconde au sud-est de Monchalons, et la troisième au plein sud vers Bièvres... Le principal groupe de l'alignement d'Orgeval était disposé sur plusieurs lignes, cinq au moins... Aujourd'hui, il ne reste plus que sept blocs, la destruction des autres est due en partie à la manufacture de Saint-Gobain... Les allées vers le sud-est et l'est comptent encore çà et là et sur la déclivité du plateau 9 grès mais de moindres dimensions, tous alignés deux par deux dans la direction du groupe central qui domine le plateau. Les blocs du plateau ont les uns 3 ou 4 mètres de long sur 2 mètres de haut ; d'autres, 3 mètres de long sur 1 m 50 de haut. Certains d'entre eux ont un poids spécifique de 15 à 10.000 kilogrammes... Les pierres d'Orgeval sont composées toutes de silice presque pure et à teintes ferrugineuses peu prononcées, tandis que le plateau sur lequel elles sont assises est composé, comme sous-sol, des stratifications du calcaire grossier surmonté de marnes calcaires et, comme sol extérieur et arable, d'alluvions coloriées du diluvium, mêlées de cailloux roulés et de coquilles caractéristiques de ce terrain de rapport. »

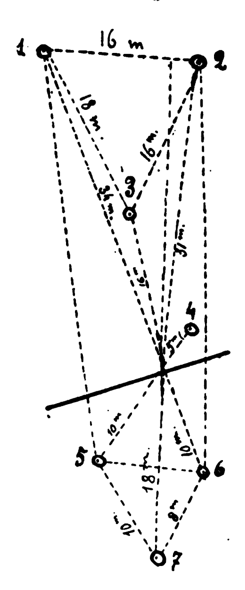


FIG. 55. — Plan de l'alignement d'Orgeval (Aisne).

L'alignement d'Orgeval a été classé il y a quelques années par les soins de M. le Préfet de l'Aisne.

PINON (Anizy). — Dans le parc du château de Pinon, on trouvait en 1863, sur plusieurs points, une grande quantité de grès dressés sur deux lignes espacées d'environ 1 m 50. La hauteur de ces blocs variait entre 0 m 60 et 1 m 50. Dans un carrefour deux alignements se rencontrant formaient une enceinte circulaire au centre de laquelle on aurait trouvé des haches en silex et une pointe de flèche à pédoncule. De Courval, alors propriétaire du château, appelait ces monuments bizarres des « Allées Celtiques ». Il n'en fit jamais faire le plan.

II. ARRONDISSEMENT DE SOISSONS

ÉPAGNY (Vic-sur-Aisne). — A l'ouest de l'enceinte d'Épagny (*Camps et Enceintes de l'Aisne*, P. Baudet, *L'Homme préhistorique*, 1906, p. 264), près d'un escarpement naturel, se trouvent 4 pierres levées, dressées verticalement, alignées du côté sud, dans la direction de l'est à l'ouest ; elles mesurent :

A	1^m20 de haut	1^m20 de large	0^m35 d'épais.	2^m10 de distance de milieu à milieu.
B	1^m20 —	0^m50 —	0^m70 —	2^m30 —
C	1^m —	0^m30 —	0^m60 —	2^m30 —
D	0^m80 —	0^m80 —	0^m50 —	2^m30 —

Dans le *Bull. de la Soc. d'anthropologie de Paris* (1891, p. 187), O. Vauvillé dit que la 4e pierre à l'ouest est à 6 mètres de l'escarpement naturel et que de 12 à 15 mètres à l'est de ces pierres existent d'autres pierres levées non alignées avec les 4 premières.

Alignements détruits : M. C. Boulanger dans son ouvrage sur les *Monuments mégalithiques de la Somme* (1900, p. 49), nous dit en parlant de l'alignement d'Eppeville (Somme) :

« Cet alignement est unique dans le département de la Somme, mais non loin de là, dans le département de l'Aisne, on en rencontrait autrefois deux autres.

L'un proche les sources de l'Escaut, au lieu dit le château des Hautes-Bornes (appellation bien caractéristique) près d'un bois qui n'existe plus.

L'autre gisait au delà d'Aubencheul-aux-Bois, non loin des fermes de Bel-Aize, à proximité du village de Lesdins, du bois des Chêneaux et de l'abbaye de Vaucelles. »

Dans une note l'auteur déclare tenir ces renseignements de M. Th. Eck, conservateur des Musées de Saint-Quentin.

PIERRE A BASSIN

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY

ORIGNY ou SILLY-LA-POTERIE (canton de Neuilly-Saint-Front). — Une pierre à bassin (Inventaire de 1880).

CROMLECH

TANNIÈRES (Braisne). — Au-dessus de la pierre aux *Trois-Seigneurs* (dolmen), au lieu dit la Boucherie, se trouve, dans un bosquet de bouleaux et de sapins, un cromlech formé par un certain nombre de roches, debout ou couchées, faisant saillie hors de terre. A quelques pas se dresse un gros bloc calcaire équarri qui est perforé sur sa face de dessous par un trou carré, pratiqué de main d'homme, ayant 10 centimètres de côté et 20 centimètres de profondeur. Nous ferons remarquer que seul, dans le département de l'Aisne, l'arrondissement de Soissons possède un cromlech.

PIERRES DIVERSES

I. ARRONDISSEMENT DE LAON.

Chéry-les-Pouilly (canton de Crécy-sur-Serre). — Près du lieu dit *le Tumoi* se trouvent deux monolithes de grès [1], jetés sur les rives d'un large fossé rempli d'eau ; ils servent actuellement de passerelle ; même chose encore à Vaurezis, pour la *Pierre Nable*.

Comin (canton de Craonne). — La *Grosse Pierre*.

Coucy-les-Eppes (canton de Sissonne). — Bloc de grès connu sous le nom de *Bayard*, débité en pavés sous la Restauration.

Molinchart (canton de Laon). — La *Hottée de Gargantua* : entassement chaotique de grès ayant environ 15 mètres de haut. Il est actuellement surmonté d'une croix.

Moulins (canton de Craonne). — Une pierre au lieu dit les *Hautes-Roches*.

Urcel (canton d'Anizy-le-Château). — Un bloc de grès énorme à quelques pas des cendrières de cette localité.

II. ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY.

Chartèves (canton de Condé). — Une pierre portée sur l'Inventaire de 1880.

Château-Thierry. — Une pierre portée sur l'Inventaire de 1880.

Chézy-l'Abbaye (canton de Neuilly-Saint-Front). — Pierre citée dans l'Inventaire de 1880.

Coincy (canton de Fère-en-Tardenois). — La *Hottée du Diable*, dont les énormes monolithes affectent les formes les plus bizarres. Selon la tradition, la Hottée du Diable était le rendez-vous de tous les sorciers de la région (J. Pilloy : *L'époque néolithique sur les bords de l'Ourcq*, 1877).

On pourrait d'ailleurs la rapprocher de la Hottée de Gargantua à qui elle ressemble beaucoup (cf. arrondissement de Laon : Molinchart).

Rocourt (canton de Neuilly-Saint-Front). — La *Grenouille*, gros bloc de grès provenant d'un éboulis, sur le bord de la route nationale de Château-Thierry à Soissons.

III. ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN.

La Ferté-Chevresis (canton de Ribemont). — Un lieu dit la *Haute Borne*, sur la rive gauche du Péron, non loin du Champ à Grès ; à signaler également à *Espuisart*, hameau dépendant de la localité de La Ferté-Chevresis, au lieu dit la *Haute Borne*, un grès de 80 centimètres de haut sur 30 de large, incliné vers le nord (Baudet : *Recherches sur la Vallée du Péron*, Bull. Soc. Ac. de Saint-Quentin, nov. 1906).

Remigny (canton de Moy). — Une pierre citée dans l'Inventaire de 1880.

1. Ces pierres se voient très bien en passant en chemin de fer, c'est M. Delvincourt, archéologue à Crécy-sur-Serre, qui me les a fait connaître.

Vergnier (canton de Vermand). — Près d'un tumulus se trouve un grès appelé le *Grès du Vergnier*. Ces deux monuments sont décrits par M. Ch. Poëtte dans ses *Promenades aux environs de Saint-Quentin*, vol. VI, pp. 431 et suivantes. Renseignement fourni par M. C. Boulanger.

IV. ARRONDISSEMENT DE SOISSONS

Berny-la-Rivière (canton de Vic-sur-Aisne). — Une pierre signalée dans l'Inventaire dressé par la sous-commission des Monuments mégalithiques en 1880.

Braisne (chef-lieu de canton). — Une pierre citée parmi les pierres diverses (Inventaire de 1880).

Buzancy (canton d'Oulchy). — Monolithe de grès appelé la *Pierre sans Pierre*.

Chassemy (canton de Braisne). — La *Pierre Hutiau*, entassement chaotique de grès (cf. Molinchart).

Courmelles (canton de Soissons). — Une pierre dans l'Inventaire de 1880.

Hartennes (canton d'Oulchy-le-Château). — Une pierre relevée dans l'Inventaire de 1880.

Juvigny (canton de Soissons). — Grand et long bloc de grès qui s'appelait la *Pierre au Sel* parce qu'il était le centre de la distribution du sel aux vassaux du seigneur de ce village.

Longueval (canton de Braisne). — La *Roche Prut*.

Missy-sur-Aisne (canton de Vailly). — La *Pierre de Sainte-Radegonde* porte deux dépressions n'ayant aucun caractère archéologique, ces deux cavités étant naturelles (cf. Boulanger : *La Pierre de Sainte Radegonde et le Grès de Saint Martin*, 1899, p. 20).

Osly-Courtil (canton de Vic-sur-Aisne). — Une pierre citée dans l'Inventaire de 1880.

Paars (canton de Braisne). — La *Pierre Beau Gage*.

Pommiers (canton de Soissons). — Une pierre appelée le *Pas de Saint-Martin*, quartier de roche présentant l'accouplement de deux figures : un pied humain et un fer à cheval.

Saint-Christophe a Berry (canton de Vic-sur-Aisne). — La *Pierre Sainte Anne*.

Vieil-Arcy (canton de Braisne). — Deux pierres : la *Chaux-Pierre* ou *Pierre aux Souliers* et la *Roche*.

Dans son ouvrage des *Antiquités et Monuments de l'Aisne* (t. I, p. 110), Ed. Fleury nous dit de la Chaux-Pierre : « Un premier bloc sert de base en s'appuyant à angle droit sur la pente qui descend à la rivière d'Aisne ; le second bloc s'établit sur le premier, mais en se redressant très sensiblement, et le troisième, celui du couronnement, est horizontal, de telle sorte que l'ensemble, environné d'un petit chaos, semble prêt à glisser sur la pente... Bizarrement appuyés l'un sur l'autre, deux blocs forment une large fenêtre à travers laquelle on jouit de deux splendides vues sur la vallée de l'Aisne. »

Vic-sur-Aisne. — On montre la *Pierre à pisser de Gargantua*, citée en note par C. Boulanger, p. 11, *Monuments mégalithiques de la Somme*, 1900.

V. ARRONDISSEMENT DE VERVINS

Le Hérié (canton de Sains). — En 1897, un énorme grès a été mis a jour par un laboureur (*Journal de l'Aisne*, 1897. Article signé Berriot).

Saint-Michel (canton d'Hirson). — Une pierre relevée dans l'Inventaire de 1880.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR ARRONDISSEMENTS ET CANTONS

DES POLISSOIRS, CROMLECHS, PIERRES A BASSIN, ALIGNEMENTS ET PIERRES DIVERSES

Arrondissements	Cantons	Polissoirs	Alignements	Pierres à bassin	Cromlechs	Pierres diverses	Total
Laon	Sissonne					1	1
	Laon		1			1	2
	Craonne					2	2
	Crécy-sur-Serre					2	2
	Anizy-le-Château	1	1			1	3
							10
Château-Thierry	Château-Thierry					1	1
	Condé					1	1
	Fère-en-Tardenois	1				1	2
	Neuilly-St-Front	2		1		2	5
							9
Saint-Quentin	Ribemont					1	1
	Moy					1	1
	Vermand					1	1
							3
Soissons	Braisne	1			1	6	8
	Oulchy	1				2	3
	Soissons					3	3
	Vailly					1	1
	Vic-sur-Aisne		1			4	5
	Villers-Cotterets	2					2
							22
Vervins	Hirson					1	1
	Sains					1	1
							2
5 arrondissements	20 cantons	8	3	1	1	33	46

A PROPOS
D'UN TORQUES MARNIEN
DE LA
COLLECTION EDOUARD FOURDRIGNIER

PAR **MORIN-JEAN**
Membre de la Société préhistorique de France

Lorsqu'on fit, le 31 décembre dernier, la vente des objets ayant appartenu à notre confrère et ami Edouard Fourdrignier, vice-président de la Société préhistorique de France, je fus surpris de l'abstention des musées en présence de pièces remarquables et notamment du *Torques* dont le dessin accompagne ma notice (Fig. 56).

Je sais qu'à la vente, les objets étaient peu nombreux en comparaison des séries si complètes dont Fourdrignier avait, depuis longtemps, doté nos collections publiques. J'ai cependant pu enrichir mes vitrines de plus de 70 pièces, dont bon nombre figuraient au Petit Palais, lors de l'exposition organisée par la Société française des fouilles archéologiques.

Le *Torques* sur lequel je voudrais aujourd'hui attirer l'attention m'avait été montré par Fourdrignier, il y a quelques années, lorsque j'eus le plaisir de faire sa connaissance. C'était, me disait-il de sa bonne voix que je crois encore entendre, après plusieurs journées d'infructueuses recherches qu'il avait enfin exhumé d'une sépulture de Suippes, cette pièce remarquablement ornée.

Il la reproduisit lui-même dans une brochure (*L'Age du fer*) écrite à la suite d'une communication faite au Congrès d'Enghien (séance du 10 août 1898). Le dessin en est assez médiocre.

Le grand diamètre de ce Torques a 14 centimètres ; il

est en bronze blanc (Potin), du type ouvert dont les extrémités se terminent par des capsules ou tampons séparés du reste de la tige par une partie globulaire placée entre deux bagues ornées de stries transversales.

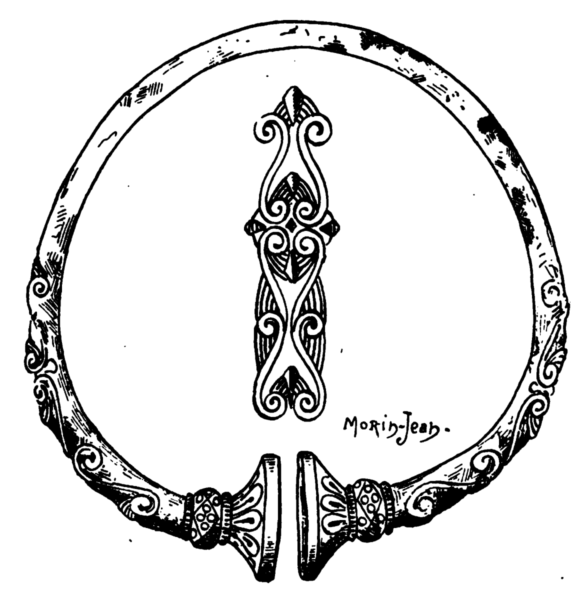


Fig. 56. — Torques en bronze. Suippes (Marne). 1/2 gr. nat.

La tige, mince au sommet, augmente d'épaisseur en se rapprochant des tampons dont le diamètre est de 32 millimètres. La patine, lisse par endroits, grenue à d'autres, est en carbonate de cuivre d'un assez beau vert.

Le décor en relief exécute des combinaisons imprévues et le motif en S forme, comme on pourra le voir sur le détail qui accompagne mon dessin, le principe dominant de l'ornementation.

Nous sommes donc en présence d'une de ces parures féminines remontant à l'épanouissement de la civilisation marnienne (ɪᴠe siècle av. J.-C.) Des ornements du même genre se retrouveront 8 ou 10 siècles plus tard, dans le décor mérovingien, pendant la période de renaissance de l'art gaulois qui suivit la domination romaine.

Je signalerai des Torques de type analogue aux musées

de Saint-Germain (Salle VII), de Troyes (*Catalogue des bronzes* par Louis Le Clert, 1898, nos 365-767-773), dans la collection Morel au British Museum (*A guide to the antiquities of the early iron Age*, p. 54, fig. 50), au musée de Reims (Salle Théophile Habert), etc...

J'ai publié ailleurs, dans le catalogue complet de ma collection, les autres pièces provenant de la vente Fourdrignier, quelques poteries gauloises, des fibules de bronze et des armes, notamment une grande épée de la Tène II, dans son fourreau orné d'anneaux en fer.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Trésor du Suc de la Pèze.

Le Progrès du Cantal a publié, dans son numéro du 15 février, la lettre suivante :

Murat, le 11 février 1908,

Cher Monsieur,

De tous les journaux du Cantal, vous avez annoncé le premier la trouvaille de pièces romaines dans une carrière au Suc de la Pèze, arrondissement de Saint-Flour.

Je vous félicite, ainsi que votre correspondant, de vous être inspiré des vers du tome II des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest* :

> Combattons pour sauver ce qui subsiste encore;
> Gardons à nos neveux, à notre belle France,
> Des trésors que souvent la froide indifférence
> Escompterait pour un peu d'or ;
> Veillons toujours armés et ne laissons pas dire
> Que nous répudions l'œuvre de nos aïeux ;
> Couvrons de notre amour, d'un respect curieux,
> Ce que le temps n'a pu détruire.

Mais, permettez-moi de rectifier vos renseignements. A la lecture de vos lignes, j'ai avisé mon ami Lauby, de Saint-Flour; sans réponse de sa part dans la huitaine, parce qu'il était sans doute absent, je me suis rendu sur place, malgré les chemins encombrés de neige, en passant à contre-cœur les limites de mon arrondissement.

En arrivant chez l'aimable maire de La Chapelle-Laurent, j'ai vu que les pièces, *dites Romaines*, *étaient des pièces Gauloises*, et j'appris avec peine que tout avait été dispersé; le maire n'avait que 5 ou 6 belles pièces.

Or, l'intérêt de cette cachette était dans la conservation de toutes les pièces (pas une ne devant manquer, même sans valeur), afin de déterminer exactement l'époque de cette cachette de plus de 20 siècles !

Sur place on a estimé que votre chiffre de 1.000 pièces doit être réduit à environ 250 à 300.

Le vase n'a pas été ramassé, sauf un ou deux morceaux entre les mains des petits-fils de l'entrepreneur, M. Vesseyre, de Brioude, à qui j'avais écrit également, mais qui n'a pas eu le temps de répondre! Ses travaux sont si activement poussés, et pressent plus que l'archéologie du Cantal ; cependant il doit avoir les plus belles pièces en mains, d'après des renseignements toujours difficiles à obtenir exactement.

Un neveu du maire, M. Lassagne, garçon aussi intelligent que

dévoué, en a conservé 4 ou 5 très belles parmi les mieux frappées et m'a fait espérer qu'entre les mains des ouvriers de la carrière et dans les cambuses, il y en avait sans doute encore quelques-unes qu'on pourrait avoir contre bonne rétribution.

Puisqu'il n'y avait plus que ce moyen, je suis allé à la carrière et dans les cambuses environnantes où j'ai été fort bien reçu, car j'ai vidé tout mon porte-monnaie pour faire sortir des poches les pièces qui y étaient encore restées, en tout une quarantaine, donnant une idée de la composition de l'ensemble — j'ai dû même emprunter à mon conducteur, M. Monnier fils, de Massiac, et à un brave et énergique chef de chantier, qui s'est fort bien comporté dans cette circonstance : M. Nava.

J'ai vu l'emplacement de la cachette dans le basalte et le petit mousse Dumazet qui a été le premier à ramasser les pièces (il y a eu dimanche huit jours), et qui, après en avoir eu 180 dans ses poches, m'a avoué n'en avoir qu'une seule (sans dire où elles étaient passées). Le soir, le vase avait été brisé, il faisait nuit. Le lendemain matin, en venant prendre son gilet oublié, ce jeune manœuvre de 12 ans environ, a aperçu les pièces à terre avec les débris du vase; il a été remarqué par les autres ouvriers, qui sont arrivés pour voir ce qu'il ramassait et l'ont aidé à glaner, malgré le mauvais temps.

J'ai demandé où était la chaînette d'acier que signale votre article, elle se transforme en trois anneaux en argent, que je crois être des bracelets, unis et à tige ronde.

J'ai pu en acheter deux, du 3e il n'en restait qu'un petit morceau, cassé et tordu, pour voir la nature du métal ! il est destiné à la fonte, car en l'absence de son mari, la cambusière Mme Brandihas n'a pas voulu me le céder au double et triple de sa valeur comme argent ; sentant ma poche vide, il faisait nuit et froid, je n'avais plus beaucoup d'éloquence pour insister, je me suis retiré navré de n'avoir que quelques mauvais exemplaires de monnaies avec le nom des chefs *Pictilos* et *Epad* et quelques autres pièces arvernes.

Notre conservateur du Musée d'Aurillac, M. Marty, aura une douzaine de beaux types grâce à M. Rieuf, le plus aimable et dévoué chercheur de toute la région, et grâce à lui, je suis rentré un peu consolé que ce trésor gaulois du Cantal ait pu fondre aussi facilement que la neige au soleil après avoir résisté 2.000 ans dans la terre, car tout un chapitre de notre préhistoire était contenu dans ce petit vase en terre dont je fais rechercher les morceaux dans le remblai.

PAGÈS-ALLARY.

Notre excellent collègue, M. Pagès-Allary, a depuis présenté à la Société préhistorique de France les deux bracelets et un certain nombre des pièces auxquelles ils étaient associés. Il nous a de plus adressé quelques renseignements complémentaires sur la découverte.

Le vase qui contenait le trésor était de petite dimension.

Les trois cercles, que les ouvriers ont pris pour du fer et que le correspondant du journal d'Aurillac a donné comme une chaînette de ce métal ne sont autre chose que des bracelets en argent, dont un est ici représenté (Fig. 57). La partie des anneaux en question excuse cette erreur.

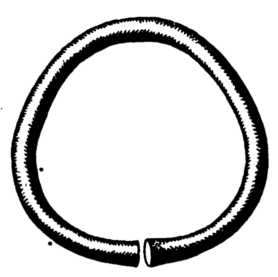


Fig. 57. — Bracelet en argent. Trésor du Suc de la Pèze (Cantal). Collection Pagès-Allary. 1/2 gr. nat.

En trois visites à La Pèze, M. Pagès-Allary a pu sauver, outre les deux bracelets entiers, 72 monnaies, toutes de chefs arvernes, les unes avec inscription, les autres plus petites, plus épaisses, sans inscription.

Sur les premières on lit les noms suivants : 1° EPAD ; 2° PICTILOS ; 3° EPOMIA.

Découverte à Bois-les-Pargny.

MM. Paul Patté et Pol Baudet, de la Société préhistorique de France, ont adressé au *Journal de l'Aisne*, qui l'a publiée dans son numéro du 1er mai, la note suivante :

Toute personne s'intéressant à l'archéologie dans le département de l'Aisne, connaît le menhir de Bois-les-Pargny.

Au cours d'une excursion faite à Bois, le 31 mars 1908, nous avons appris par des gens du pays la découverte d'un puits, situé au midi dans la déclivité de la colline au sommet de laquelle est planté le *Verziau de Gargantua* et à 180 mètres de celui-ci.

C'est à la suite des grands travaux de labourage qui précèdent les ensemencements, que ce puits, présumé funéraire, a été découvert. Le fer de la charrue d'un cultivateur avait heurté une dalle assez importante, dans une terre appartenant à M. Lenguet, agriculteur à Bois, sur la limite d'une autre portion à M. Lhotte, également de Bois. Piqué de curiosité, le paysan dégagea la dalle en question et trouva immédiatement au-dessous un puits, plus tard rempli d'eau par suite de l'abondance des pluies.

Informés de cette découverte, nous nous rendîmes sur les lieux ; la dalle, grès tendre, plate et équarrie, ne mesurant pas moins de 2m 50 de long, 1m 55 de large et 0m 27 de hauteur, gisait à quelques mètres de l'endroit intéressant.

Le puits, d'une forme cylindrique, a un diamètre variant entre 0m 90 et 1m 10, une profondeur de 0m 80 à 1 mètre ; cette dernière a évidemment beaucoup diminué par suite des éboulis et des infiltrations. Les parois sont en pierre sèche ; nous n'avons remarqué jusqu'à présent aucune trace de ciment, dit *romain*.

La coupe du terrain présente en cet endroit une couche de terre arable reposant sur une couche d'argile, au-dessous de laquelle on arrive à la craie.

Nous avons aussi remarqué que, par suite de l'érosion, les bords du puits ne sont plus affleurants, mais commencent à 0m 80 au-dessous du niveau du sol ; il faut aussi noter l'absence complète de margelle.

L'existence d'un puits en cet endroit était complètement inconnue des habitants ; on n'en comprend d'ailleurs pas l'utilité comme ancienne prise d'eau, vu les nombreuses sources que l'on rencontre aux alentours.

Au point de vue archéologique, les environs immédiats du puits sont intéressants par leurs nombreux vestiges romains : tuiles, poteries, etc., ou par les objets préhistoriques que l'on y rencontre fréquemment.

Nous avons de bonnes raisons de croire que le puits en question est un *puits funéraire* nettement *gallo-romain*, datant du Ier au IIIe siècle après J.-C., analogue aux puits de la nécropole gallo-romaine du Bernard, en Vendée, explorés par le Dr Marcel Baudouin, et contemporains des vestiges d'habitations souterraines découverts en Lorraine par Welter, dans les Mares ou Mardelles.

Les puits funéraires gallo-romains n'ont pas encore été signalés, jusqu'à présent, dans le département de l'Aisne.

En 1903, un puits a été fouillé à Liry (Ardennes) ; il renfermait des fragments de poterie, des os de marcassins et des braises.

Bois-les-Pargny, indépendamment de son menhir, qui est le satellite d'un tumulus encore inexploré, possède encore un cimetière très ancien et de nombreux emplacements de villas romaines. Vers 1830, une seconde pierre levée, voisine de la Haute-Borne, a été détruite, débitée en pavés et employée au dallage d'une cour de ferme.

NOUVELLES

L'époque marnienne.

M. L. Jouron nous adresse, au sujet du nom sous lequel il convient de désigner les industries gauloises, les très justes observations qui suivent :

C'est avec surprise que j'ai lu, dans le numéro d'avril de *L'Homme préhistorique*, le résultat des fouilles pratiquées pendant 4 mois à La Tène. Ces fouilles n'ont enrichi le musée de Neuchâtel que de 250 pièces environ.

Tant de travail pour une si faible récolte ! Mais, le moindre de nos

cimetières gaulois de la Marne la fournirait en 8 jours si les fouilles y étaient continues ! Et c'est par centaines que nous comptons les nécropoles gauloises en Champagne, bien que beaucoup de communes n'aient pas encore été explorées.

Et c'est en se basant sur de semblables résultats, qu'on voudrait révolutionner une situation acquise et modifier le nom d'époque marnienne adopté depuis près de 50 ans pour désigner l'époque gauloise!

La Tène I, La Tène II, La Tène III, mais le Marnien comporte ces trois phases de l'industrie gauloise répandues sur toutes les parties de notre département. Il y a 30 ans qu'elles y ont été constatées.

Pourquoi remplacer le Marnien appartenant presque au centre de la Gaule par La Tène qui n'est en tout cas qu'une station frontière ? Nous ne nous l'expliquons guère.

Les savants étrangers y trouvent-ils plus de commodité ? J'en doute.

Du reste, le gisement de La Tène ne s'est pas encore montré assez riche et assez varié pour s'imposer et justifier une telle modification.

N'avons-nous pas dans la Marne des cimetières où les trois divisions sont juxtaposées ?

Depuis longtemps, les archéologues marnais ont adopté pour leur classification personnelle les noms d'époque marnienne : 1re, 2e et 3e.

Pour conclure, prenons un exemple. Le cimetière gaulois des Crons de Bergères-lès-Vertus, n'a-t-il pas, à lui seul, fourni à son inventeur, M. Lebœuf, plusieurs milliers de pièces dont les principales sont au Musée de Saint-Germain ? Dans la suite, n'a-t-il pas procuré à ses explorateurs subséquents, MM. Varnier, Morel et moi-même, un nombre très considérable d'objets ? Et il n'est pas épuisé, puisque les riverains y fouillent encore.

A lui seul, il a donné un nombre de pièces hors ligne et complètes, dont le gisement de La Tène est loin d'approcher et qu'il n'atteindra peut-être jamais.

Le canton de Vertus où se trouve Bergères possède d'autres cimetières gaulois de dates différentes, et tout n'est pas encore découvert.

Les autres cantons de la Marne sont au moins aussi riches, sinon plus.

Les collections Fourdrignier, de Baye, Bosteaux, Schmit, restées en France ; la collection Morel, partie en Angleterre ; la collection Nicaise, aujourd'hui en partie en Autriche, pour ne parler que de celles-là, contiennent un nombre considérable de merveilleux spécimens de l'industrie gauloise, que La Tène n'a pas encore donnés et qu'elle ne montrera probablement jamais.

Enfin, n'est-on pas mieux documenté en s'appuyant sur plusieurs milliers de pièces remarquables de tout genre, que sur quelques centaines de pièces parmi lesquelles ne figurent guère que des armes. Cela est certain.

Alors, pourquoi rejeter les noms admis pour les remplacer par des appellations qui ne reposent en réalité que sur des documents moins complets et ne prouvant rien de plus. Nous ne le comprenons pas.

Le mieux est assurément d'encourager les archéologues champenois à continuer leurs études sur l'époque gauloise en conservant les appellations d'époque marnienne 1re, 2e et 3e.

Il serait malheureux, injuste même, de voir, par simple affectation d'érudition, déshériter nos riches nécropoles gauloises de la Marne, connues depuis plus de 60 ans, au profit d'une station très intéressante sans doute, mais qui n'a pas fourni des éléments aussi variés et qui est plus jeune comme découverte. Rappelons enfin que c'est sur les découvertes faites en Champagne qu'on s'est basé pour déterminer l'âge de la station de La Tène.

Utilisation des scories de fer à la Catalane.

Déjà, nous avons eu l'occasion de signaler les amas considérables de scories de fer, traitées à l'âge du fer, à Vouzeron et à Neuvy-sur-Barangeon (Cher), dont une grande partie est employée à entretenir les chemins et les routes, que l'on peut dire à juste titre : être bien ferrés. Ces scories contiennent encore une grande quantité de fer, non seulement utilisable, mais encore recherché ; il y a peu de temps encore qu'il en était expédié à Scheffield, pour la fabrication des instruments de chirurgie et de mathématiques.

A Lavau, non loin de Saint-Fargeau (Yonne), existent des dépôts de mêmes scories, provenant, comme les précédentes, d'antiques exploitations de l'âge du fer; elles sont en tous points semblables à celles de la vallée du Barangeon. Expédiées en Allemagne, ces scories donnent un fer très doux, fin et malléable, connu sous le nom de fer de Berlin [1].

N'est-il point regrettable que notre industrie française n'utilise pas de semblables produits dont les gisements du centre de la France s'offrent à une facile exploitation et forment de véritables petites montagnes ; ceux du Barangeon peuvent s'estimer à bien plus de cent mille mètres cubes, et ce n'est pas sans surprise que nous les voyons exploités au profit de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Francis Pérot.

Inauguration du Médaillon Doigneau.

Le 26 avril dernier, la charmante ville de Nemours était en fête. On inaugurait le médaillon d'Edmond Doigneau, le savant palethnologue, qui fut de plus un homme de bien tout dévoué à ses concitoyens. La journée fut des plus agréables et l'on ne saurait trop louer les membres du Comité Doigneau et de l'Association syndicale du commerce et de l'industrie, de l'amabilité avec laquelle ils ont reçu

1. Sous le Premier Empire et à la Restauration, il se fabriquait sous ce nom, à Berlin, de fort jolis médaillons artistiques, des bustes, que l'on ne supposait pas être de la fonte directe. Nous en possédons des spécimens dans notre collection.

leurs invités. Le distingué président, le Dr Dumée; l'actif et aimable secrétaire, M. G. Guédu, un palethnologue; M. Saintoyant, trésorier, plein d'humour et de gaîté ; M. Darley, président de l'Association syndicale; M. le Juge de Paix, etc., etc.

La matinée a été consacrée à la visite de la ville, et plus particu-



Fig. 58. — E. Doigneau.
Plaque en bronze scellée au rocher de Bauregard, près Nemours.
Œuvre du sculpteur Sanson.

lièrement du château où est installé depuis quelques années le musée. Cette visite fut intéressante et instructive, car on avait comme guide l'aimable artiste-peintre Ernest Marché, président de la Société : Les Amis du Vieux-Château, un érudit en tout ce qui touche à l'histoire de Nemours ; et M. Ardail fils.

La salle du 2e étage est réservée au préhistorique. Au milieu, deux grandes vitrines renferment la collection Doigneau, généreusement donnée à la ville par la famille. Elle ne pouvait être mieux placée, étant presque exclusivement locale. La première vitrine contient des pièces en grès de la station de la Vignette, et de nombreuses séries

de silex provenant du gisement magdalénien du Beauregard. La deuxième vitrine est occupée par de très intéressants instruments néolithiques recueillis dans les stations de la surface des environs de Nemours. A midi, un banquet a réuni 60 convives à l'Hôtel de l'Écu de France. Dans l'après-midi a eu lieu, au Beauregard, l'inauguration, en présence de Mme veuve Edmond Doigneau, de MM. Ernest et Édouard Doigneau ses fils, du professeur Gariel, délégué du Touring-Club, du maire de Nemours, du sculpteur Sanson et de plusieurs centaines de spectateurs.

Le médaillon en bronze (Fig. 58) représente Doigneau de face; cette œuvre, très artistique et d'une parfaite ressemblance, est de l'excellent maître Sanson. Elle est fixée au rocher situé à l'extrémité du plateau.

Dans un beau discours, le Dr Dumée a retracé la vie du modeste savant et a fait, au nom des souscripteurs, la remise du monument. M. le premier adjoint a ensuite remercié, au nom de la ville, et a pris possession du médaillon. Puis M. Paul de Mortillet, délégué de la Société Préhistorique de France et de la Société d'Excursions scientifiques, a résumé l'œuvre scientifique de Doigneau, rappelant la belle découverte de la station du Beauregard. Il a, au nom des palethnologues, remercié les membres du Comité du juste hommage rendu à ce savant collègue. Le maire, M. Girod, dans un charmant discours, a glorifié enfin l'enfant de Nemours qui a été mêlé si activement à la vie de son pays.

Cette touchante manifestation en l'honneur de Doigneau a été, en tout point, très réussie. Elle laissera un excellent et durable souvenir à ceux qui ont eu la bonne fortune de pouvoir y assister.

Les forts vitrifiés de la Creuse.

On lit dans l'*Écho de la Creuse*, sous la signature de M. Louis Lacroq :

Dans le bois de Châteauvieux, commune de Pionnat, sur les pentes du Puy-de-Gaudy, à Thauron, près de Pontarion, existent d'importants vestiges d'enceintes fortifiées. La détermination de l'emplacement de ces murailles qui abritèrent, il y a bien des siècles, nos ancêtres, l'étude de leur agencement suffiraient à expliquer la curiosité de ceux qu'attirent les questions d'archéologie. Mais ils offrent un autre sujet d'investigation quand on considère les matériaux dont ils sont faits. Au milieu des morceaux du granit brut, tels que la terre nous les livre, on trouve des blocs étranges, amalgames de pierres, que, visiblement, le feu a pétries et tordues, qu'il a colorées en brun, auxquelles il a donné des éclats d'émail grossier. Ce sont les « pierres vitrifiées ». Comment et pourquoi les hommes des temps primitifs ont-ils ainsi transformé le roc, car il n'est pas douteux que cette vitrification n'est pas l'œuvre de la nature? Voilà le problème. Et comme on trouve des vitrifications dans plusieurs régions de l'Europe, les savants de tous les pays dissertent et discutent depuis longtemps.

Chez nous, les forts granitiques vitrifiés ont été étudiés par M. Pierre de Cessac et M. Thuot.

M. de Cessac s'est rangé à l'opinion qui, sauf des variantes de détail, est généralement admise : pour obtenir la vitrification du granit on a, au moyen d'un dispositif qu'on ne peut reconstituer que par hypothèse, soumis à l'action d'un feu intense les murailles édifiées ; on a fait fondre les murailles.

M. Thuot ne s'est point contenté d'une explication aussi simple ; pour lui la seule puissance de la flamme n'a pu produire cet étonnant effet ; il lui a fallu un auxiliaire, et M. Thuot l'est allé chercher dans cette composition mystérieuse des anciens, le feu grégeois.

Ces dernières années, M. Autorde, le distingué archiviste de la Creuse, a repris la question. Ses recherches, ses réflexions l'ont amené à proposer une solution toute nouvelle qu'il a présentée au Congrès préhistorique d'Autun en 1907 et que nous allons exposer en faisant remarquer que M. Autorde, très prudemment, ne l'applique qu'aux vitrifications de la Creuse, les seules qu'il ait examinées, sans vouloir généraliser.

Le point de départ des inductions de M. Autorde a été l'aspect des fortifications creusoises. On ne trouve pas chez nous des murailles entièrement vitrifiées ; elles sont faites avec des matériaux ordinaires au milieu desquels apparaissent disséminés les blocs vitrifiés, placés à côté de pierres sur lesquelles on ne relève aucune trace de feu.

Ce fait exclut, de toute évidence, l'idée d'une opération ayant pour objet d'opérer la fusion de toute la muraille, car il n'est pas admissible que cette fusion ait atteint des pierres au milieu de la muraille en épargnant complètement leurs voisines. Il faut donc admettre que les blocs ont été vitrifiés en dehors de la muraille dans laquelle on les a, ensuite, employés comme matériaux.

Ceci posé, M. Autorde a fait remarquer que l'idée d'un feu à l'air libre était insoutenable et il en a donné un exemple topique : l'incendie de Limoges en 1864. Cet incendie dura six jours et détruisit 234 maisons dont beaucoup de parties étaient construites en bois. Or, on ne trouve dans les décombres aucun morceau de granit fondu. On ne peut imaginer expérience plus concluante car aucun bûcher ne donnera assurément une température supérieure à celle de ce formidable foyer d'incendie.

Donc, le granit de nos forts n'a pu être fondu, — et sa fusion se fait aux environs de 1200°, — que dans des conditions spéciales au moyen d'un fourneau quelconque.

Peut-on, dès lors, supposer que l'homme a imaginé de faire fondre des pierres isolées pour les placer ensuite dans des murailles au milieu des pierres non fondues ? Cette hypothèse est inacceptable, car ce mélange ne donnait aucune solidité, aucune liaison particulières à la muraille. Il faut donc admettre que la fusion a été le résultat d'un travail fait dans un tout autre but que la préparation des pierres en vue de l'édification de la muraille. Et M. Autorde nous donne alors sa solution : nos pierres vitrifiées sont des débris

de fourneaux établis pour la préparation, la fonte des minerais ; elles faisaient partie de l'enveloppe de ces fourneaux où on pouvait obtenir, en vase clos, une température très élevée, qui faisait fondre le minerai et attaquait l'enveloppe elle-même faite d'argile et de pierres.

Les fourneaux détruits, leurs débris vitrifiés ont été utilisés par les constructeurs des murailles qui, les trouvant à leur portée, les ont ramassés en même temps que des pierres ordinaires. Pour achever cette démonstration, M. Autorde prouve qu'au Puy-de-Gaudy on a travaillé les métaux ; il y a trouvé, en effet, des scories de fer soudées à un bloc de granit et un morceau de fonte gallo-romaine, qui ont été nettement identifiés par des spécialistes. Il établit qu'il y a eu, dans la région, des ateliers de potiers et de verriers.

La démonstration de M. Autorde paraît concluante. Elle n'aboutit pas à une de ces hypothèses où se plaît l'imagination des archéologues ; elle repose sur des constatations matérielles de fait et sur le bon sens. Elle nous paraît résoudre définitivement le problème *pour les forts de la Creuse*, car, répétons-le, M. Autorde a circonscrit son explication aux forts de notre pays. Elle peut ne pas s'appliquer à des vitrifications d'aspect différent, mais dans les termes où elle est présentée, elle doit être admise pour le cas particulier qu'elle élucide.

Société d'excursions scientifiques.

La Société a fait, le dimanche 24 mai, une excursion à Nemours et dans les environs, sous la direction de M. A. de Mortillet, son président. Dans la matinée, les excursionnistes ont vu le château et le musée de Nemours. L'après-midi a été consacrée à la visite de la station du Beauregard et du monument Doigneau, des polissoirs de La Folie et de Poligny, d'un cimetière mérovingien qu'un explore actuellement à Paley, et de l'atelier de polissage situé entre Lorrez-le-Bocage et Nanteau, du menhir de la Pierre-Frite, à Nanteau.

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, la Société fera, les 7 et 8 juin prochains, une excursion en Beauce, dirigée par M. G. Fouju, vice-président. Le programme comprend, pour la première journée, la visite d'un dolmen, d'un menhir et d'un tumulus situés près du château de Bouche-d'Aigre, à Romilly (Eure-et-Loir) ; du dolmen du Breuil, à Brévainville, des dolmens de Villeprovert et de La Couture, à Saint-Hilaire-la-Gravelle (Loir-et-Cher). La matinée du lendemain sera occupée par la visite de la ville de Châteaudun, où l'on verra le musée de la Société Dunoise et la belle collection préhistorique de M. H. Lecesne. Après le déjeuner, on se rendra au dolmen de la Pierre-Coquelée, à Eteauville, près Lutz-en-Dunois ; au Puits-de-Saint-Martin, polissoir, à Civry ; au polissoir de la Sennerie qui est actuellement chez M. Drivet, notaire à Varize ; à l'atelier de polissage de Nottonville-Pontault, à l'enceinte mégalithique dite le Bal-des-Dames et au Palet de Gargantua, dolmen.

Groupe spéléo-archéologique d'Uzès.

Le musée du groupe spéléo-archéologique d'Uzès s'est enrichi ces temps derniers d'une belle pièce paléontologique. Il s'agit d'une grande défense d'éléphant (E. *meridionalis* ou *primigenius*) mesurant près de 3 mètres de longueur et plus de 30 centimètres de diamètre à la base, généreusement offerte par l'auteur de la trouvaille.

Les journaux locaux rappellent à ce propos les services qu'a rendus à la science le Groupe spéléo-archéologique qui, par ses incessantes recherches, est arrivé à doter la ville d'Uzès d'un musée dont elle peut s'estimer justement fière.

Les célèbres grottes du Gardon ont livré aux zélés chercheurs des objets d'un très réel intérêt scientifique. Chacune de leurs sorties est venue augmenter les collections de pièces de choix. Une des plus importantes est la statuette néolithique en terre cuite de la Grotte Nicolas.

Toutes les grottes explorées ont fourni leur contingent. La *Baume-Longue* de Dions a donné une faune quaternaire abondante, comprenant des ossements d'ours, d'hyène et de lion des cavernes, des perles en callaïs, de la poterie élégamment décorée, des grands éclats de silex et des bracelets en bronze aux dessins délicats. Dans la Grotte du Figuier ont été rencontrées des perles, des pendeloques, des amulettes, des haches polies percées. Il nous faudrait encore citer nombre d'autres fouilles heureuses, mais cela nous entraînerait trop loin.

Comme le dit très justement un journal du Gard : « Il est doux, par nos temps de mercantilisme, de voir des hommes ayant une foi ardente en la science se dépenser corps et argent pour arriver à faire valoir les richesses scientifiques de leur région. Il est à l'honneur du Groupe d'Uzès de constater que ce ne sont ni l'appât des subventions gouvernementales ou autres, ni la perspective d'un bénéfice quelconque qui guident ses membres. »

Que ne peut-on en dire autant partout ! Certaines célébrités encombrantes des Eyzies, notamment, feraient bien d'imiter le bel exemple donné par les modestes et dévoués explorateurs des grottes du Gardon.

Conférence Broca.

Le jeudi 14 mai, à 4 heures, a eu lieu au local de la Société d'anthropologie de Paris la Conférence annuelle Broca. Le conférencier, M. René Dussaud, qui avait choisi comme sujet : *Les Origines de la civilisation dans le Bassin oriental de la Méditerranée*, questions qu'il a spécialement étudiées, a vivement intéressé ses auditeurs.

Vente Julius Naue.

Le 14 mars 1907 est mort à Munich le professeur Julius Naue, peintre d'histoire, archéologue et préhistorien. Sa disparition a été pour nos études une perte considérable.

J. Naue laisse surtout en fait de préhistoire trois ouvrages importants : *Sépultures sous tumulus entre les lacs d'Ammer et de Staffel*, en 1887. — *L'âge du bronze dans la Haute-Bavière*, en 1894. — *Les épées préromaines*, en 1903. Il publiait en outre, depuis 1888, sous le titre de *Prähistorische Blätter*, une très intéressante revue, qui tenait les palethnologues au courant des découvertes faites en Bavière.

De nombreuses collections ont été réunies par J. Naue. Les séries préhistoriques locales, qui restent heureusement la propriété de l'État, iront compléter le fonds déjà existant des musées bavarois. Quant aux séries étrangères ou récentes, elles feront l'objet de plusieurs ventes.

La première de ces ventes a eu lieu le 19 mai dernier à la galerie Helbing, à Munich. Elle comprenait : des objets d'art grecs et romains; de la céramique proto-égyptienne (temps préhistoriques et ancien Empire), Chypriote, Mycénienne, Grecque et Étrusque; des objets en or, argent et bronze de provenances diverses. Un catalogue illustré de 11 planches en héliotypie donne des figures des principales pièces.

Souvenir du Congrès d'Autun.

Quelques membres du 3e Congrès Préhistorique de France, tenu l'année dernière à Autun, ont eu l'idée de publier, en souvenir de cette intéressante réunion, une série de cartes postales, dont nous sommes heureux d'annoncer l'apparition.

Les sujets qu'elles représentent ont été choisis parmi les nombreux clichés photographiques pris par nos collègues pendant la durée du Congrès. La série, que l'on peut se procurer chez MM. Schleicher frères, au prix de 1 franc [1], comprend les 12 vues suivantes :

1. Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire). Menhirs de la Justice. — Cliché Marot.
2. Mont-Beuvray (Saône-et--Loire). Mur d'enceinte. — Cliché Fouju.
3. Mont-Beuvray. Monument Bulliot. — Cliché Fouju.
4. Mont-Beuvray. Chapelle Saint-Martin. — Cliché Dameron.
5. La Rochepot (Côte-d'Or). La Pierre qui vire. — Cliché Fouju.
6. La Rochepot. Dolmen de Flagny. — Cliché Fouju.
7. Camp de Chassey (Saône-et-Loire). — Cliché Deydier.
8. Le roc de Solutré (Saône-et-Loire). Côté des fouilles. — Cliché L. Coutil.
9. Rocher et station de Solutré. — Cliché Marot.
10. Fouilles de Solutré. — Cliché Fouju.
11. Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or). Statue de Vercingétorix. — Cliché Marot.
12. Le puits gallo-romain d'Alésia qui alimenta le banquet du 3e Congrès Préhistorique de France (18 août 1907). — Cliché L. Coutil.

1. Le produit intégral de la vente sera consacré à la publication de vues du prochain Congrès.

Monument Boucher de Perthes.

On annonce pour le dimanche 7 juin prochain l'inauguration du monument élevé, à Abbeville, au préhistorien et au philanthrope Boucher de Crèvecœur de Perthes. De grandes fêtes sont préparées à cette occasion.

NÉCROLOGIE

EUG. BOBAN

Eugène Boban-Duvergé est mort le 2 mai dernier, à l'âge de 74 ans.

Pris d'une vive passion pour les antiquités américaines pendant un séjour qu'il fit au Mexique, il y rassembla des collections fort importantes, dont une partie occupe actuellement une place d'honneur au Musée d'ethnographie du Trocadéro, sous le nom de Collection Pinard.

A son retour en France, Boban avait installé ses récoltes dans un magasin de la rue Du Sommerard, transformé en un véritable musée, que visitèrent avec profit tous les préhistoriens. Puis aux objets américains qu'il possédait, vinrent s'ajouter des séries préhistoriques européennes très complètes.

Par les catalogues, les tableaux et les notes qu'il a publiés, tant en langue française qu'en langues espagnole et anglaise, il a puissamment contribué à répandre d'utiles connaissances sur la préhistoire de l'Europe et de l'Amérique.

On lui doit également un grand ouvrage, paru en 1891, sous le titre de : *Documents pour servir à l'histoire du Mexique*, et contenant une description de la Collection Eugène Goupil, formée et classée par lui.

Tous ceux qui ont connu Boban, savent que ce n'est pas sans chagrin qu'il se décida à disperser les nombreux matériaux qu'il avait patiemment réunis.

Peu avant sa mort, devenu presque sourd et presque aveugle, il songea à se séparer des très intéressantes collections préhistoriques et ethnographiques qui lui restaient; il fut heureux de les céder en totalité à notre excellent collègue Charles Schleicher.

Au contact journalier des innombrables documents qui lui passèrent dans les mains, Boban avait acquis un très réel savoir. Il était un des hommes ayant, en France, les connaissances les plus sûres en matière d'archéologie américaine. Son incontestable compétence l'aurait mis à même de faire sur ce sujet des leçons bien autrement sérieuses et instructives que celles que professe le Dr Capitan, qui pourra du reste, en glanant dans les papiers laissés par le regretté défunt, trouver de quoi relever un peu son enseignement.

A. DE LAPPARENT

La géologie vient de perdre un de ses plus éminents maîtres, Albert-Auguste Cochon de Lapparent, né à Bourges en 1839 et décédé à Paris le 5 mai dernier.

Systématiquement exclu de notre haut enseignement officiel, où sa place était cependant tout indiquée, il occupait brillamment depuis 1875 la chaire de géologie et minéralogie de l'Institut catholique de Paris.

Parmi les travaux qu'il a publiés, qu'il nous suffise de rappeler son magistral *Traité de Géologie*, dont la première édition remonte à 1882, et son *Cours de Minéralogie*, datant de 1884.

L'érudit géologue que fut de Lapparent ne fit dans le domaine de la préhistoire, qui lui était d'ailleurs peu familier, que de rares incursions. Il faut avouer qu'elles ne furent pas des plus heureuses. On a peine à croire que les quelques pages récemment consacrées par le distingué savant à l'origine de l'homme et aux silex tertiaires soient de lui. Tout au plus dignes de figurer en feuilleton dans le moins scientifique des journaux, elles ne lui valurent même pas une réponse.

FÉLIX RÉGNAULT

Nous avons appris avec regret la mort récente de Félix Régnault, de Toulouse. Agé de 61 ans seulement et encore en pleine vigueur, notre brave collègue a succombé à une pneumonie contractée dans la grotte du Portel, où il relevait les curieuses peintures que nous avons signalées dans notre dernier numéro.

Fouilleur actif et expérimenté, F. Régnault a eu la bonne fortune de faire quelques découvertes marquantes, parmi lesquelles nous pouvons citer celle d'une mâchoire inférieure de *Dryopithecus Fontani*, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) et celle de la mâchoire de Malarnaud (Ariège), qui pourrait bien être le plus ancien débris humain connu jusqu'à présent.

La grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées), qu'il explora avec soin, lui a fourni un coup de poing en quartzite et une quantité considérable d'ossements, à l'aide desquels il a pu reconstituer des squelettes complets d'hyène et d'ours des cavernes.

On ne sait encore ce que deviendront les pièces fort intéressantes que possédait ce zélé explorateur des grottes des Pyrénées.

LIVRES ET REVUES

Vte de Chaignon, vice-président de la Société d'Histoire naturelle d'Autun : **Sur les Nuraghes de Sardaigne** (XXe *Bull. de la Soc. d'Hist. naturelle d'Autun*, 1907, 42 p. in-8°).

C'est surtout à Marcomer que sont groupés ces singuliers monu-

ments, assez semblables aux Talayots des îles Baléares. Attribués aux Pélasges, ces monuments de forme conique, sont formés d'appareil cyclopéen, brut, sur un plan circulaire, ayant plusieurs chambre intérieures.

On en compte encore 3.000 dans l'île. Petit-Radel les attribue aux Tyrrhéniens établis en Italie vers 1370 avant J.-C. Pour d'autres, ils seraient d'origine phénicienne. De la Marmora en fait des édifices religieux, mais d'après les travaux de Spano, les nuraghes seraient des habitations, et leur nom en phénicien signifierait : *Maison-Ronde*. Étudiés depuis par Cartailhac, ses observations n'ont point été publiées.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

ADDITIONS

SEINE-ET-MARNE

FONTAINEBLEAU. — Fontainebleau possède enfin un musée, installé à l'Hôtel de Ville. Notre savant collègue de la Société préhistorique de France, A. Doigneau, a bien voulu accepter d'en être le conservateur.

La collection Vallot, récemment léguée à la ville, forme le fonds du nouveau musée. Classée avec grand soin par F. Kreutzer et A. Doigneau, qui ont suivi pour les séries préhistoriques la classification G. de Mortillet, cette collection est à présent définitivement rangée. Elle a été inaugurée le 17 mai dernier en présence de la municipalité.

A. Doigneau a fourni à cette occasion d'intéressantes explications sur les objets exposés.

Une grande vitrine est consacrée à la période néolithique. Sur la tablette supérieure est installée la poterie préhistorique de la grotte du Croc-Marin au Long-Rocher (forêt de Fontainebleau, près de Montigny), grotte aujourd'hui complètement disparue. Cette poterie est contemporaine des haches polies, dont une encore munie de sa gaine en corne de cerf, qui sont placées sur la deuxième tablette, ainsi que des belles pointes de flèches en silex fixées sur un carton.

On voit ensuite des haches simplement taillés, puis des

lames, des grattoirs, des poinçons, enfin des percuteurs et des nucléus. Ces objets proviennent tous de l'arrondissement, à l'exeption des gros nucléus du Grand-Pressigny.

Une autre série, disposée à droite et à gauche de la troisième tablette, est également étrangère à la contrée : elle comprend des haches polies, des haches taillées, des ciseaux, des lames et un superbe poignard qui appartenaient à la Bibliothèque. Leur aspect particulier indique clairement leur origine : le Danemark.

La période paléolithique occupe une vitrine à part. Sur la tablette inférieure figurent des coups de poing chelléens et acheuléens. A droite est un excellent échantillon des tufs de La Celle-sous-Moret avec empreintes de feuilles de figuier et de laurier, arbres qui poussaient spontanément dans nos contrées pendant la période du chelléen.

Derrière ces pièces sont les silex moustériens : pointes, racloirs, lames, disques, enfin quelques ossements de mammouth, animal contemporain de ces silex.

Sur les deux autres tablettes sont les instruments de la période magdalénienne : lames, grattoirs allongés, burins, etc. ; ceux de la tablette moyenne provenant en partie du Long-Rocher, ceux de la tablette supérieure provenant tous de la riche station du Beauregard, près Nemours.

Le musée possède également des objets d'époques plus récentes : âge du bronze, gaulois, romain, mérovingien, moyen âge, etc.

La période du bronze est représentée par un bracelet du Long-Rocher, deux haches à douille de Bois-Gautier, un fragment de hache du Croc-Marin, et des poteries.

ILLE-ET-VILAINE

(Voir : Année III, 1905, p. 220).

Rennes. — Musée d'histoire naturelle, au Palais universitaire, quai de l'Université, fondé en 1853 (Cons. : Bézier).

Ethnologie : Crânes d'Antaïmoro, d'Antakaras, de Makoa de Madagascar (Cne Bourgeois). Pirate chinois (Dr Gouzien). Indonésien (Dr Guillaume). De Nalou, nègre du Rio-Nunèz, de Bambara, de Saracolé d'Afrique (Dr Besnard).

Préhistorique : Chelléen de Cuddapah, près Madras, Inde (fouilles et don Seton-Karr).

— Musée archéologique, même local (Dir. : Banéat). Fondé au XVIIIe siècle par le don des collections ethnographiques et archéologiques du président Robien, ancien président à marteaux du parlement de Bretagne (1698-1756).

Préhistorique : Chelléen du Bois-du-Rocher (Coll. Fornier). Néolithique breton. Lacustre d'Auvernier et de Locras, Lac de Bienne.

Bronze : Trouvailles de Châtillon-sur-Seiche, Saint-Grégoire, Brolabre, Carlantain, Lillion, Maure, Gail (toutes d'Ille-et-Vilaine, la première morgienne, les autres larnaudiennes), de Plurien (Côtes-du-Nord), Montjoie (Manche), toutes deux larnaudiennes.

Egyptologie (Coll. de Robien).

Séries étrusques et romaines (Coll. de Robien et Musée Campana).

Mérovingien de l'Aisne (fouilles et dons de Frédéric Moreau).

Ethnographie : Très rare et très riche collection asiatique, formée par le président de Robien : Chine (belles céramiques, armes anciennes), Japon, Perse, Inde (bronzes, peintures sur talipot ; statue de Vischnou adorée à Madras et rapportée par Mahot de la Labourdonnaye.

Tonkin (Coll. Dr Gouzien, 1898).

Amérique du Sud : armes des Indiens.

Guaycurus, Haut-Paraguay (Coll. A. Bernardeau, 1895).

Afrique : Gabon (Coll. Guyot, 1901 ; Dahomey (Coll. Dr Gouzien, 1898).

Océanie.

Modèle de l'allée couverte de la Roche-aux-Fées, commune d'Essé arrondissement de Vitré.

— Faculté des Sciences, place Pasteur : collections diverses.

— Station entomologique : collections.

— Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie : collections.

— Jardin des Plantes, promenade du Thabor.

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

6e ANNÉE. N° 7 JUILLET 1908

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

DISCOURS DE M. LE Dr BAUDON

Président de la Société Préhistorique de France

A L'INAUGURATION

DU MONUMENT BOUCHER DE PERTHES

Mesdames, Messieurs,

Personne ne s'étonnera que la Société préhistorique de France ait voulu apporter un juste tribut d'hommage et d'admiration à celui qu'elle peut considérer comme son plus ancien fondateur.

Ainsi que Boucher de Perthes, avec une curiosité sans cesse en éveil, par des recherches et des fouilles méthodiques qu'ils multiplient sur tous les points de la France et à l'étranger, nos membres s'appliquent à jeter toujours plus de lumière sur cette science encore obscure, mais si pleine d'intérêt, qu'on appelle la Préhistoire.

Boucher de Perthes fut un des premiers préhistoriens. Bien que deux Abbevillois, Casimir Picard et Laurent-Joseph Traullé, procureur du Roi et correspondant de l'Institut de France, aient recueilli, dès 1820, quelques outils de l'âge de la pierre polie, nul, avant lui, n'avait surpris dans les alluvions les restes de l'industrie que, par son génie intuitif, avec une persévérante opiniâtreté, malgré les sarcasmes et les négations de savants qu'on considérait à cette époque comme les grands maîtres de la science, il attribua aux premiers hommes.

Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes, né à Rethel le 10 septembre 1788, était issu d'une très vieille famille qui le rattachait par ses alliances, dit un de ses historiographes, M. Buteux, « à l'héroïne qui sauva la France en 1429 ».

Il entra comme surnuméraire, en 1802, dans les bureaux de son père, directeur des douanes à Abbeville. Il revint, au même titre, en 1825, dans cette ville qu'il ne quitta plus et où il mourut, en 1868, à l'âge de 80 ans.

Je ne m'appesantirai pas sur les ouvrages qu'il publia : des comédies, des contes, des œuvres dramatiques et des tragédies. Je pourrais, peut-être, avec plus de compétence, comme homme politique et comme médecin, dire quelques mots de certains de ses livres : « De la Femme dans l'État social ; de la Génération spontanée ; Rien ne naît, rien ne meurt ; De ses discours aux ouvriers ; sur la Probité, sur le Courage, la Bravoure, le Courage civil ; sur la Misère, cette question de toujours ; sur l'Obéissance à la Loi ; sur le Travail et la Rémunération de la Femme ». Je ne les cite que pour montrer de quel esprit éclectique était doué Boucher de Perthes, qui savait embrasser les sujets les plus divers et les problèmes sociaux les plus difficiles qui attendent encore aujourd'hui leur solution. Il ne m'appartient pas davantage de parler de l'homme privé, bon et généreux, dont les dons et les créations révèlent des sentiments de bienveillance et d'humanité qui suffiraient à rendre son souvenir ineffaçable dans le cœur des habitants d'Abbeville.

Je ne suis ici que pour parler de l'homme de science, du chercheur passionné, qui donna toutes ses collections à la ville d'Abbeville et au musée de Saint-Germain, et qui mit le comble à sa gloire en travaillant avec acharnement, depuis 1834 jusqu'à sa mort, à prouver que l'homme était contemporain des grands mammifères et qu'il vivait au milieu d'eux, dès la fin de l'époque tertiaire, ou, tout au moins, dès le début des temps quaternaires.

C'est dans son ouvrage sur les *Antiquités celtiques et Antédiluviennes* qu'il publia toutes ses recherches, toutes ses trouvailles, les tribulations qu'il endura et les sarcasmes dont il fut abreuvé, jusqu'au moment où, triomphant, il put recueillir la seule récompense qu'il ait ambitionnée, la seule que recherchent les hommes de sa valeur et de son caractère, celle de voir enfin reconnue la vérité à laquelle il attacha son nom et pour laquelle il sacrifia les efforts de toute sa vie.

Dans ces volumes auxquels il faudrait emprunter tant de citations, quel amour il montre pour cette science que tant de gens essayent encore de ridiculiser, même aujourd'hui.

« Il est difficile, dit-il, dans son aperçu général, qu'on s'intéresse à des tessons d'argile ou à des silex à peine ébauchés. Pourtant cette ébauche est-elle sans importance! et quand cet homme, ce sauvage ramassa une pierre pour lui donner une forme utile à ses besoins ou à sa défense, n'a-t-il pas ouvert la voie à tous les sculpteurs et architectes à venir. Cet essai, quelque grossier qu'il soit, n'est pas à dédaigner et cet ouvrier des temps primitifs fut à la fois le premier artiste et le premier industriel ».

Et quelle prudence il mit dans ses recherches! mais aussi avec quel enthousiasme il travailla à cette étude des pierres qui devait mener à des découvertes si importantes et lever une partie du voile qui couvre l'homme primitif et des premiers temps de la population de la terre.

Que de journées il a passé courbé sur ces bancs de sable et d'argile devenus pour lui « l'arcane de la science et sa terre de promission ».

Que de millions de silex n'a-t-il pas remués ou fait rêmuer par ses élèves, les ouvriers qu'il éduqua, qu'il forma et qu'il parvint à rendre aussi habiles que lui.

Toute sa science, Boucher de Perthes la puisa dans ses fouilles.

Heureusement fortuné, il fit exécuter des recherches archéologiques et géologiques sur une grande échelle; le nombre de bancs de terrain qu'il étudia dans la Somme, la Seine et la Seine-Inférieure fut considérable. C'est dans ces fouilles surveillées par lui avec l'attention la plus scrupuleuse, qu'il découvrit ces outils, ces instruments, ces armes au milieu des restes d'éléphants, de rhinocéros, qu'il acquit la conviction que l'homme vivait simultanément avec ces grands mammifères.

Il était convaincu, mais il fallait faire partager cette conviction.

C'est là que devait l'attendre tous les déboires qui l'auraient découragé s'il n'avait eu le caractère fermement trempé. Jamais il ne se laissa ébranler par les sourires

d'incrédulité qui l'accueillirent, par le peu d'aide qu'il rencontra, même parmi ses amis.

Ce fut à la fin de 1838 qu'il soumit ses premières haches diluviennes. Ce fut en 1839 qu'il en porta à Paris et qu'il les communiqua à quelques membres de l'Institut.

Les maîtres de la science le dédaignèrent. Non seulement, dit-il, ils ne voulurent pas se prononcer, mais ils ne voulurent pas voir. C'est en vain qu'il réclama l'exploration attentive et impartiale d'un terrain diluvien et ossifère. La science avait dit : « Il n'y a pas d'homme fossile, donc il ne peut pas y avoir d'ouvrages humains de l'époque des mammifères fossiles.

Boucher de Perthes ne se rebuta pas : il continua ses recherches et, vers la fin de 1840, il soumit de nouveau à l'examen de l'Institut une vingtaine de silex sur lesquels on ne put nier l'intervention d'une main humaine.

Quelques-uns ne doutèrent plus, entre autres Brongniard, son ami, mais le nombre en fut restreint.

« Beaucoup d'hommes pratiques dédaignèrent de voir ; ils en avaient peur, dit Boucher de Perthes ; ils craignirent de se rendre complices de ce qu'ils appelaient une hérésie, presque une mystification ; ils ne soupçonnaient pas sa bonne foi, mais ils doutaient de son bon sens. »

En 1846, il commença la publication de son livre sur les *Antiquités antédiluviennes* qui parut d'abord sous ce titre : *De l'industrie primitive*. Il crut que cet ouvrage dissiperait tous les doutes ; ce fut le contraire.

En 1837, on avait accueilli la théorie sans trop de difficultés ; quand, par suite de ses découvertes, ces théories se réalisèrent et que chacun put les vérifier, on n'y voulut plus croire.

« On m'opposa, dit Boucher de Perthes, un obstacle plus grand que l'objection, que la critique, que la satire, que la persécution même : le dédain. On ne discuta plus le fait ; on ne prit même plus la peine de le nier : on l'oublia. »

Cet oubli ne fut pas de longue durée.

On nia d'abord la nature géologique du terrain sur lequel Boucher de Perthes avait opéré. Les silex qu'il avait recueillis venaient de la surface, lui dit-on. Ces discussions, si

ridicules qu'elles étaient, firent du bruit ; elles attirèrent à Abbeville des savants étrangers, Falconer, Prestwich, John Evans qui, après avoir vu, après avoir fouillé, devinrent, eux aussi, des convaincus.

Le chef de l'école géologique d'Angleterre, sir Charles Lyell, vint lui-même à Amiens et à Abbeville le 26 août 1859. Il reconnut l'ancienneté géologique des bancs, leur état vierge, la présence de l'éléphant fossile et des silex taillés.

En septembre 1859, après avoir découvert des gisements analogues en Angleterre, Prestwich lut à la Société royale un rapport dans lequel il affirme que les instruments en silex sont l'œuvre des hommes ;

Qu'ils ont été trouvés dans des terrains vierges ;

Qu'ils étaient joints à des débris de races éteintes ;

Que cette période était une des dernières des temps géologiques et antérieure au temps où la surface de la terre avait reçu sa configuration actuelle.

La cause était gagnée en Angleterre ; elle le fut bientôt en France.

C'est vers la même époque, le 7 et le 9 août, que Gaudry extraya lui-même, à Abbeville, neuf haches de la roche où elles étaient engagées avec des ossements fossiles, et ce fut le 3 octobre de la même année qu'il déclara à l'Académie des Sciences, que nos pères avaient été contemporains du Rhinoceros tichorinus, de l'Hippopotamus major, de l'Elephas primigenius dont les espèces étaient éteintes, et que le terrain diluvien avait été formé après l'apparition de l'homme.

Pouchet, de Rouen ; le docteur Rigolot, d'Amiens, avant lui ; de Saulcy, de Vibraye, Hébert, tous ceux qui s'étaient montrés incrédules, eurent les yeux dessillés.

Le 5 avril 1860, de Quatrefages vint à Abbeville ; il fut fixé. Lartet, quelques jours après, fit la même vérification.

Boucher de Perthes avait gagné son procès.

Mais l'homme fossile n'avait toujours pas été rencontré !

Enfin ! le moment attendu depuis plus de vingt années par Boucher de Perthes arriva. Le 28 mars 1863, il recueillit le fruit de ses longues recherches ; la fameuse mâchoire humaine du Moulin Quignon fut découverte ! L'exhuma-

tion de l'homme fossile, prévue par lui dès 1837, fut réalisée !

Tout n'était pas encore fini, cependant. Notre éminent compatriote n'était pas arrivé à la fin de ses tribulations. On invoqua contre cette mâchoire la supercherie des ouvriers.

Et, chose curieuse, ce fut en Angleterre qu'on fit contre cette découverte la campagne la plus violente.

Le peuple, la voix du peuple se fit entendre.

« L'homme fossile, s'écrie Boucher de Perthes dans son ouvrage, convaincu de philosophisme, soupçonné d'athéisme et tendant ainsi à ébranler l'édifice social, eut à la fois contre lui l'Angleterre politique et l'Angleterre religieuse. »

L'orage fit du bruit ; une grande décision fut prise. Une conférence eut lieu à Paris, composée de membres de l'Institut et des Sociétés royale et géologique de Londres.

L'entente cordiale se fit. La discussion commencée à Paris fut close à Abbeville par une paix honorable pour tous, qui, dit Boucher de Perthes, « fut la gloire pour moi ».

« Oui, s'exclame-t-il, ce fut le plus beau jour de ma vie, celui où j'ai vu chez moi, unis par une confraternité de savoir et de talent, les hommes qui, en étendant le cercle de leurs connaissances utiles, ont rendu de si grands services à leur pays et à l'humanité ! »

La mâchoire humaine du Moulin Quignon fut reconnue authentique ; et, dans son rapport à l'Académie des Sciences, le 18 mai 1863, Milne Edwards déclara qu'il ne pouvait plus y avoir de doute sur l'homme contemporain de l'époque quaternaire.

La ville d'Abbeville, grâce à Boucher de Perthes, grâce à cette conférence de savants, devint le berceau de la science préhistorique.

Cette gloire rejaillit aussi sur la Société d'émulation d'Abbeville dont Boucher de Perthes fut le président pendant presque toute sa vie et qui a pris l'initiative d'élever cette statue à l'un des fondateurs de la préhistoire en France.

Nous devons nous féliciter, nous autres préhistoriens, qu'on rende un public hommage à nos maîtres, à des hommes comme Broca, créateur de la Société anthropologique de

France, dont la statue se dresse près de l'École de médecine ; à celui qui, professeur à l'École d'anthropologie, par sa classification méthodique, mit un peu d'ordre dans la science qui nous occupe ; je veux parler de Gabriel de Mortillet dont la mémoire nous est si chère et dont le monument, dû à l'initiative reconnaissante de ses amis et de ses disciples, s'élève dans le jardin des Arènes de Lutèce ; de Gabriel de Mortillet, dont les dignes fils continuent les travaux et dont l'un d'eux, Adrien de Mortillet, auteur de tant de mémoires du plus grand intérêt, est professeur également à l'École d'anthropologie et président d'honneur de la Société Préhistorique de France.

La préhistoire, par suite des découvertes de ses adeptes, est devenue une véritable science. Nous pouvons exiger, tout au moins, que les trésors qu'ils ont recueillis soient conservés et classés par des hommes compétents afin qu'ils puissent servir à l'instruction et à l'éducation de tous.

Depuis Boucher de Perthes, cette science a fait des progrès intéressants.

Nous demandons au gouvernement qu'il veille avec un soin jaloux sur ces monuments de nos ancêtres, sur la conservation de ces anciens lieux fortifiés, de ces mégalithes et de ces grottes dans lesquelles on a retrouvé, outre l'outillage en pierre et en os dont ils se servaient, les premiers specimens de l'art, sculptés, gravés et peints sur leurs parois et sur les os, l'ivoire, le schiste et le calcaire. Ces œuvres qui témoignent déjà d'une éducation artistique du plus haut intérêt, nous demandons qu'on les garde précieusement.

Nous voulons plus : nous réclamons qu'on enseigne la préhistoire, non pas seulement dans les études supérieures, mais aussi, tout au moins en ce qui concerne ses premières notions, dans tous nos établissements d'enseignement public.

La science que nous voulons répandre n'est pas faite de mythes et de fictions ; elle nous montre la lente évolution de l'humanité ; l'évolution, à travers des milliers de siècles, de son outillage industriel et de son propre organisme, de sa valeur intellectuelle et morale sans cesse en progrès.

Elle nous donne la foi dans une humanité toujours meilleure. Cela ne vaut-il pas mieux, à notre époque, que l'enseignement d'une morale déprimante dont on a bercé les hommes depuis tant de siècles.

Et c'est parce que nous envisageons une ère nouvelle, où nous aurons à faire des hommes de conscience et de volonté, que nous pensons qu'il est utile de leur apprendre la longue histoire de l'humanité, ses débuts et les étapes que si longtemps elle a parcourues avant d'arriver à cet état de civilisation, si puissant au point de vue industriel, mais si embryonnaire encore au point de vue moral et social.

Les palethnologues, qui sont aussi tant soit peu des philosophes, ne sauraient assez témoigner d'admiration envers des hommes qui, comme Boucher de Perthes, ont été par leurs travaux, par leurs études et par leur jugement, si utiles à leur pays.

Nous sommes profondément reconnaissants envers la Société d'Émulation d'Abbeville et envers sa Municipalité qui ont voulu rendre un public hommage à leur immortel compatriote et à la science préhistorique.

C'est elle que nous fêtons également en inaugurant le monument consacré à la gloire de son initiateur, qui fut l'un de ses maîtres les plus dévoués et qui reste le plus vénéré.

PRÉHISTORIQUE DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

(MONUMENTS MÉGALITHIQUES, POLISSOIRS, STATIONS)

PAR **G. FOUJU**.
Vice-président de la Société d'Excursions scientifiques.

I. — CORANCEZ (canton de Chartres-Sud.)

La Pierre-Couverte (Dolmen).

Ce dolmen en ruines, se trouve environ à 1 kilomètre au sud de la commune, à gauche et à 250 mètres du bord de la route allant de Corancez au hameau de Vovelles.

La table, déplacée, ne porte plus que sur deux supports, un debout et un autre renversé ; un autre support debout la touche encore sur un bord et trois autres supports renversés gisent autour d'elle. Elle mesure $4^{m}50$ de long sur $3^{m}50$ de large, son épaisseur varie de 40 à 50 centimètres.

Différentes fouilles, dont la dernière date de 1860, ont amené la découverte d'ossements humains ; elles ont été faites plutôt dans le but de dégager le monument que de l'explorer scientifiquement.

La hauteur des supports ne dépasse pas le niveau du sol environnant.

En l'an 1300, la Pierre-Couverte était désignée sous le nom de *Petra Cooperta* (*Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir*.

BIBLIOGRAPHIE. — 1820. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. II, p. 169, figure. — 1856. Lefèvre : *Dictionnaire des communes du département d'E-et-L.*, p. 26. — 1859. *Procès-verbaux de la Société archéologique d'E-et-L.*, t. I, p. 185. — 1864. De Boisvillette : *Statistique archéologique d'E-et-L.*, p. 56, figure et plan. — 1884. *L'Homme*, t. 1, p. 664.

Le Puits de Saint-Martin (Polissoir).

Ce polissoir est situé à une centaine de mètres de la Pierre-

Couverte et à 100 mètres environ de la route allant de Corancez à Vovelles. On le nomme encore : Pinte-de-Saint-Martin (*Dictionnaire topographique d'E.-et-L.*) et Pas-de-Saint-Martin. Il est formé d'une roche en grès très siliceux, connue sous le nom de *Ladère* dans les environs de Char-

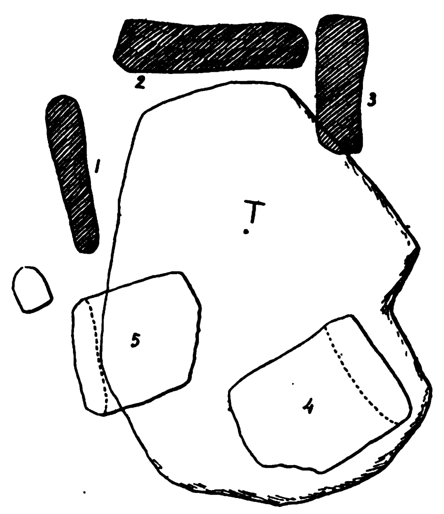


FIG. 59. — Dolmen de la Pierre-Couverte, à Corancez (Eure-et-Loir). Plan. Échelle : 1/80.

tres et de Bonneval. Il mesure 5ᵐ 30 de long sur 2ᵐ25 dans sa plus grande largeur. Vers le milieu de cette roche existe une cavité naturelle, que des éclats, enlevés sur le pourtour, semblent avoir agrandie, sorte de bassin mesurant 0ᵐ 50 sur 0ᵐ 55, profond de 0ᵐ 30, où l'eau des pluies se conserve longuement.

Les traces de polissage, consistant en 25 rainures et 13 cuvettes, plus ou moins longues et plus ou moins profondes, auxquelles il faut ajouter quelques traces moins bien définies, sont réparties autour de la cavité naturelle en trois groupes distincts.

Le Puits-de-Saint-Martin est un des premiers polissoirs connus et l'un des plus beaux que compte le département d'Eure-et-Loir.

Placé au milieu d'un champ livré à une culture intensive, à fleur de sol, il arrivait souvent, surtout au moment des

labours, que la charrue y amenait des terres qui le recouvraient en partie. Ce désagrément pour les visiteurs ne se

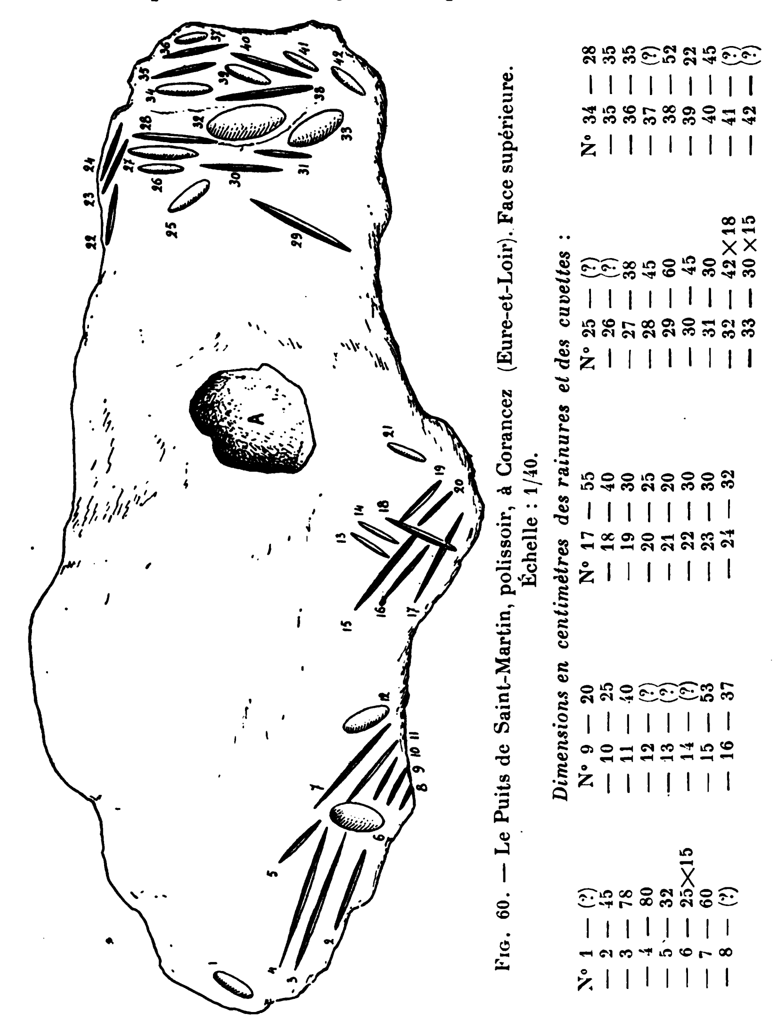


Fig. 60. — Le Puits de Saint-Martin, polissoir, à Corancez (Eure-et-Loir). Face supérieure.
Échelle : 1/40.

Dimensions en centimètres des rainures et des cuvettes :

N°	Dim.	N°	Dim.	N°	Dim.	N°	Dim.	N°	Dim.
1	(?)	9	20	17	55	25	(?)	34	28
2	45	10	25	18	40	26	(?)	35	35
3	78	11	40	19	30	27	38	36	35
4	80	12	(?)	20	25	28	45	37	(?)
5	32	13	(?)	21	20	29	60	38	52
6	25×15	14	(?)	22	30	30	45	39	22
7	60	15	53	23	30	31	30	40	45
8	(?)	16	37	24	32	32	42×18	41	(?)
						33	30×15	42	(?)

représentera plus ; un sentier, large d'un mètre, partant de la route, les conduira même directement au polissoir, devenu, depuis 1906, ma propriété. Je dois cette bonne fortune aux démarches, aux soins obligeants et à l'amitié de mon très regretté collègue M. Lestrade, notaire à Prunay-le-Gillon, qui, je dois le dire, a abandonné, au profit

de la science préhistorique, les honoraires auxquels il avait droit.

Légendes. — Le nom de Puits-de-Saint-Martin, ainsi que celui presque abandonné aujourd'hui de Pinte-de-Saint-Martin, vient de la cavité naturelle où l'eau, d'après la tradition, ne se tarit jamais.

En 1817, M. de Fréminville, qui a visité cette région, dit qu'à environ 80 toises (150 mètres) de Pierre-Couverte, existe une pierre plate, isolée, enfoncée en terre et que, d'après les gens du pays, il jaillirait de cette pierre, à certains jours de l'année, une source d'eau vive.

Bien qu'elle ne soit pas désignée davantage, il est certain que cette pierre était le Puits-de-Saint-Martin.

Enfin, on la nomme encore : Pas-de-Saint-Martin et la légende nous en donne l'explication :

Saint Martin voyageant en cette contrée, il arriva que son cheval en posant le pied sur la pierre y fit la cavité qu'on y remarque et qui ne serait autre que l'empreinte de son sabot.

Bibliographie. — 1859. *Procès-verbaux de la Société archéologique d'E.-et-L.*, t. I, page 185. — 1864. *Statistique archéologique d'E.-et-L.* p. 57, figure. — 1884. *L'Homme*, t. I, p. 666. — 1889. *Revue des traditions populaires*, t. IV, p. 214. — 1893. *Cosmos*, n° 435, p. 261, figure. — 1898. *Procès-verbaux de la Société archéologique d'E.-et-L.*, t. IX, p. 312 et 365.

Pierre-Bure (Polissoir).

Elle se trouve au nord de la commune, sur la gauche du chemin allant de Corancez à Gellainville, à hauteur du point d'altitude 138 de la carte au 1/80.000 de l'État-Major. Du chemin on la voit parfaitement à une cinquantaine de mètres faisant saillie de son épaisseur sur le sol. L'été, le feuillage d'un petit bois dont la bordure est à quelques mètres plus loin, la fait ressortir davantage.

Elle mesure 2^{m}40 de long sur 1^{m}10 de large ; son épaisseur sur le sol est de 30 à 40 centimètres ; sa forme serait un peu celle d'un demi-cercle.

Elle porte quatre rainures placées deux à deux, longues de 22 à 35 centimètres. Sa nature, comme roche, est celle du grès Ladère. Je dois la connaissance de ce polissoir à M. Félix

Martin, cultivateur à Corancez, qui me l'a indiqué en 1887.



Fig. 61. — La Pierre-Burc, polissoir, à Corancez (Eure-et-Loir).

Bibliographie. — 1887. *Procès-verbaux de la Société archéologique d'E.-et-L.*, t. VIII, p. 178, figure.

Pierre-Verte (Menhir détruit).

Située à mi-chemin de Corancez à Chamblay, elle fut enlevée et transportée à Corancez où on la voyait encore en 1860 couchée à l'intérieur du village. Le champ où elle était a conservé son nom : le champ de *Piarre-Varte* (prononciation locale).

Bibliographie. — 1861. *Dictionnaire topographique d'E.-et-L.*, p. 143. col. 1. — 1864. *Statistique archéologique d'E.-et-L.*, p. 56.

Station néolithique.

Sans être très riches en silex taillés, les environs de la Pierre-Couverte et du Puits-de-Saint-Martin fournissent les instruments caractéristiques de l'industrie néolithique : grattoirs, tranchets, percuteurs, éclats avec bulbes de percussion. J'en ai récolté à différentes reprises et les excursionnistes de l'École d'anthropologie, qui ont visité ces monuments le 26 juillet 1896, ont pu en trouver et en emporter un certain nombre. La recherche est d'autant plus facile que le silex a été apporté, le sous-sol n'en fournissant pas. Cette station se prolonge de l'autre côté de la route de Vovelles au champtier de Ville-Guenée. D'après la tradition,

il aurait existé, à cet endroit, une ville de 20.000 habitants.

D'autres stations peuvent exister sur divers points du territoire de la commune. J'espère que des chercheurs futurs nous les feront connaître.

Champtiers ou Lieux-dits.

Champtier de Pierre-Couverte, où se trouve le dolmen de Pierre-Couverte.
— de Pierre-Bure, où se trouve le polissoir de Pierre-Bure.
— de Pierre-Picquée, extension du champtier de ce nom situé sur le territoire de la commune de Ver-lès-Chartres.
— de Pierre-Verte, où existait le menhir de Pierre-Verte.
— du Puits-de-Saint-Martin, où se trouve le polissoir de ce nom.
— de la Butte-Blanche.
— de la Butte-de-Concrez.
— de la Butte-Gougis.
— de la Butte-Grégoire.
— de la Butte-aux-Sages.
— de la Butte-Verte ou Grand-Gallas.
— du Tartre.

J'indique ces noms de Champtiers à titre documentaire seulement ; il est certain qu'un certain nombre doit être éliminé, mais on ne peut faire cette élimination sans avoir été sur le terrain et opéré une enquête locale sur chacun de ces noms. C'est un travail que je n'ai pu faire malgré mon désir.

Mais j'espère qu'il se fera. Et il se fera le jour où le Préhistorique, faisant partie de l'enseignement primaire, le maître et les élèves auront à cœur de chercher à ses plus lointaines origines, c'est-à-dire dans le préhistorique, les débuts de la véritable histoire de leur commune.

DÉCOUVERTES PRÉHISTORIQUES

DE JUNIVILLE (Ardennes)

Par **Adrien COLLAYE**
Membre de la Société Préhistorique de France.

A l'entrée de Juniville, à 14 kilomètres de Rethel (Ardennes), le voyageur trouve un ruisselet, nommé le ruisseau d'Epans qui avait donné son nom à un village disparu. En remontant à la source de ce petit ruisseau, on trouve un tertre qui est un cimetière du moyen âge. Les fosses contiennent tantôt un squelette, tantôt plusieurs. L'une d'elles est remarquable par son ampleur, elle est large d'environ 3 mètres, elle est formée en cintre, dans le milieu se trouve un gros silex où reposent six têtes dont les corps forment rosace ; ces squelettes sont séparés chacun par une pierre.

On trouve aussi une immense fosse commune d'environ 10 mètres de long sur $1^{m}50$ de large et 1 mètre de profondeur. On y voit trois rangées de cadavres couchés à l'extrémité les uns des autres. On ne découvre, dans ces fosses, ni armes, ni vases, mais seulement des débris de pierres de toutes sortes.

Sur le levant du ruisseau, à 100 mètres environ de la source, on trouve des trous carrés ayant servi de refuge, des débris de poteries et quelques foyers. Au même endroit, on découvre d'anciennes habitations vers lesquelles on accède difficilement en descendant à reculons ; elles ont trois mètres de profondeur. On arrive alors dans une galerie à demi-cylindrique de dix mètres de longueur ; il y a une place pour s'asseoir à chaque extrémité, et une ouverture étroite servant de cheminée. A plusieurs endroits, on voit de petites niches ayant probablement servi à déposer les chandeliers. Rien n'indique à quelle époque ces souterrains ont pu être habités.

De l'autre côté du ruisseau, bien en face du refuge précédent, on trouve également des trous carrés de diverses grandeurs qui ont assurément servi d'habitations aux Romains. En 1898, un particulier de Juniville a exhumé de ces fosses une quarantaine de pièces d'argent, de cuivre et de bronze aux effigies des premiers empereurs romains et de leurs femmes ; des épingles à cheveux, des sifflets ou charnières en os, deux fibules en argent, plusieurs clefs, un cadenas, des couteaux de sacrificateurs, une efforce de grandes dimensions, des bagues en fer et en bronze, une en métal ciselé en forme de torque, des vases et plats romains, etc.

Les souterrains ci-dessus se trouvent au lieu dit *Saint-Baldéric* où existait, dit-on, une église ou un monastère.

En descendant le ruisseau au lieu dit le *Ponceau*, existe un cimetière mérovingien qui a été complètement fouillé.

Au *Mont-de-Croupsau*, on a découvert un cimetière gaulois et mérovingien. Dans la première fosse, il a été trouvé un fer de lance, plusieurs vases dont l'un à reflet rouge sur le haut. Dans la seconde, une paire de bracelets en cuivre, trois fers de lance avec le manche en bois dans l'emmanchure, plusieurs vases détériorés. Dans la troisième, un chariot en fer, composé des deux cercles, quatre frettes, six fuseaux moulés, deux boulons doubles ayant servi à l'attelage du char, et deux anneaux de flèches.

Sur ce char reposait une femme qui avait pour parure une paire de bracelets, quatre fibules cylindriques avec crochet double, un anneau, le tout en bronze ; deux anneaux en ambre incrusté, une paire de boucles d'oreilles en or pesant sept grammes, et ayant chacune 13 millimètres de circonférence.

A un kilomètre plus loin, en remontant vers le nord, on trouve le vaste cimetière du *Mont-des-Croies*, qui a été en partie exploité par les amateurs.

Sur le sud de la *Retourne*, existait autrefois un village du nom de Remilly, qui fut complètement détruit sous la Fronde.

En descendant la rivière, à un kilomètre de Juniville, au lieu dit la *Voie-Godard*, existe un cimetière gaulois décou-

vert en 1902. Les fosses ont été fouillées en majeure partie depuis longtemps. Elles ont des profondeurs variant de 50 centimètres à 1 mètre, et sont recouvertes de grève ou de terre noire provenant des foyers. Le chercheur a pu extraire des fosses non visitées dix petits vases, dont un à queue, et une petite jatte, quatre torques ou colliers dont deux creux, douze bracelets, le tout en bronze ; deux colliers, l'un de soixante-huit perles, l'autre de soixante-quatorze dont deux perles en ambre incrusté ; dans le milieu se trouve une petite goupille en bronze ; six boucles d'oreilles en ambre incrusté dont une paire montée sur fer avec amulettes en dents de sanglier ; deux petites boucles d'oreilles en bronze et deux en forme de petits paniers, un poignard en fer, un autre avec anneau se retournant sur le bout, un autre avec rivets en bronze, un autre dans une gaine en fer d'un côté et de l'autre en bronze ciselé avec boucle de suspension en bronze ; ces quatre poignards ont chacun une chaîne formée de quatre anneaux en fer ; trois fers de lance, une trousse de médecin, un torque, un bracelet, une bague, le tout en fer ; cinq anneaux en terre cuite dont deux doubles.

Sur la route des *Romains* de Reims à Trèves, on trouve aussi quantité de fragments et de pièces de monnaie, des refuges, des puits carrés, au lieu dit la *Croix-au-Chemin*, ce qui fait supposer qu'il y avait là un village, le village de *Lacroix*, situé entre Juniville et Aussonce, qui a été détruit pendant les guerres de la Ligue, comme le village de Germigny, situé entre la Neuville et Machault.

En quittant le cimetière de la Voie-Godard, au lieu dit *Gersey*, l'on trouve une grande quantité de trous et de puits carrés ayant servi aux Romains ; ils ont été bouchés ; on y trouve des pierres en silex, des débris de vases, des épingles à cheveux en os et en fer et quelques couteaux.

On voit aussi des morceaux d'enduits peints en vert avec filet rouge provenant sans doute d'habitation romaine.

En quittant de là, sous le chemin qui conduit à Alincourt, il y a plusieurs souterrains hermétiquement bouchés.

Le 30 août 1892 on a découvert un autre cimetière au lieu dit la *Côte-de-Hollande* ; il remonte au temps des Gaulois, c'est-à-dire environ 400 ans avant Jésus-Christ.

La première fosse, longue de cinq pieds, contenait sept vases dont un seul a pu être sauvé ; l'un d'eux renfermait les restes d'incinération, une fibule en bronze, et une rondelle percée, en terre noire.

La seconde fosse, qui avait un mètre au carré sur 60 centimètres de profondeur, contenait dix vases et un plat qu'on a malheureusement retirés tout brisés ; les restes de l'incinération avaient été jetés un peu partout dans la fosse, ainsi que les ornements, qui se composent d'un petit poignard long de 20 centimètres à manche recourbé, une flèche longue de 30 centimètres et une fibule en fer tout à fait primitive, un galet noir, une plaque cylindrique percée, en terre cuite, rose d'un côté et noire de l'autre, une autre de terre grise, plate en dessous, le dessus terminé en pointe ; elle est également percée, ce qui porte à croire que ce sont des décorations ; deux rondelles en bronze ciselé, percées par le milieu, et une pièce en bronze très épaisse sur laquelle on distingue la tête d'une femme d'un côté, et de l'autre un cheval au galop surmonté d'un oiseau qui voltige. Cette pièce de monnaie est très rare, elle est à coins et a été frappée.

LE POLISSOIR DE BÉHENCOURT
(SOMME)

PAR **A. de MORTILLET.**

Des quelques polissoirs que possède encore le département de la Somme, un des plus important est certainement celui qui se trouvait jadis sur le territoire de la commune de Béhencourt (canton de Villers-Bocage, arrondissement d'Amiens), près du chemin conduisant à La Houssoye.

Il a été décrit par C. Boulanger, dans *Les Monuments Mégalithiques de la Somme* (1900), ainsi que par A. Ponchon, dans *Les Vieilles Pierres de la Somme* et dans *Les Polissoirs de la Somme* (1907)[1].

Nous en avons donné, dans le *Musée Préhistorique*[2], une figure faite d'après un dessin de Ch. Pinsard, architecte à Amiens, publié dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*[3].

Mais l'image qui nous a servi de modèle n'est malheureusement pas d'une rigoureuse exactitude. C'est pourquoi nous croyons utile de revenir sur ce beau polissoir, afin d'en publier un dessin plus conforme à la réalité, accompagné de mesures précises, prises sur la pierre même.

Découvert en 1878, le polissoir de Béhencourt a d'abord été transporté dans le parc du château de Montigny, dont le propriétaire était alors M. Gourdin.

A la vente de cet immeuble, nous apprend C. Boulanger, M. Emile Comte, filateur à Albert, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, s'est rendu acquéreur du

1. *L'Homme Préhistorique*. 5e année, p. 273.
2. G. et A. DE MORTILLET : *Musée Préhistorique*, 1881. Pl. XLVI, fig. 426.
3. Tome XIII, 1877-1879. Pinsard : *Note sur une pierre à polir les silex.*

polissoir, qu'il a fait placer, le 5 juillet 1903, dans sa propriété la *Villa des Rochers*, où il est encore actuellement à l'abri de la destruction, et où on peut facilement le visiter.

Dans une course faite l'année dernière à Albert, nous

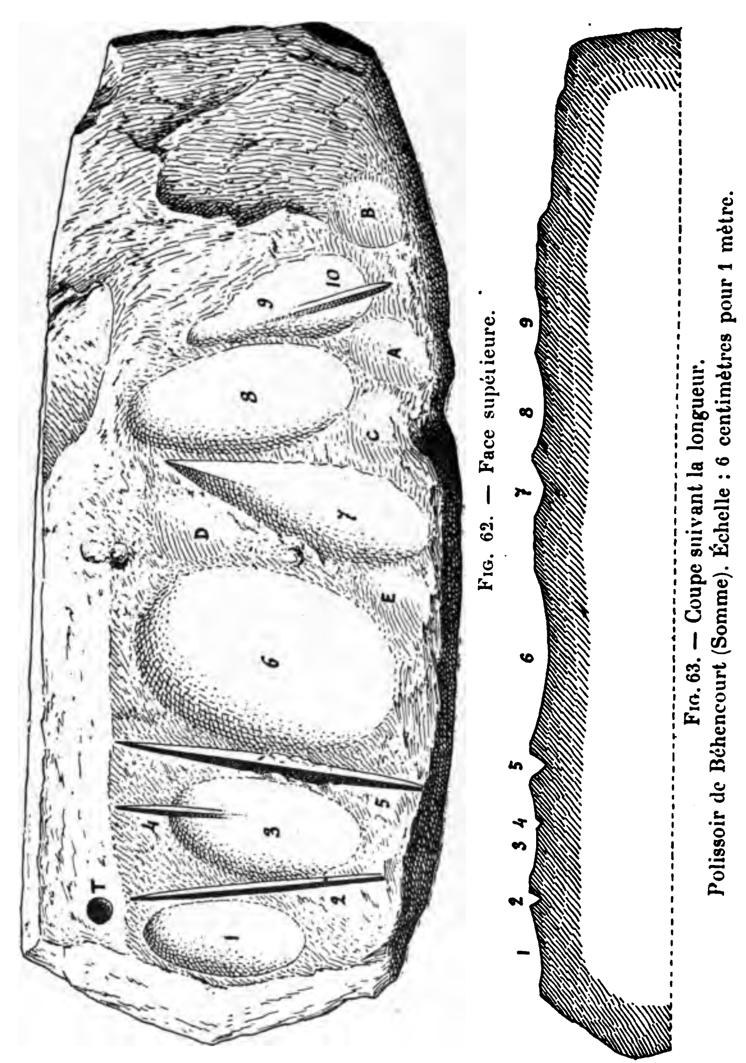


Fig. 62. — Face supérieure.

Fig. 63. — Coupe suivant la longueur.
Polissoir de Béhencourt (Somme). Échelle : 6 centimètres pour 1 mètre.

Légende : 1. 3. 6. 7. 8 et 9. Cuvettes. — 2. 4. 5 et 10. Rainures.
A. B. C. D. E. Traces de polissage. — T. Trou naturel.

avons eu l'occasion de voir ce curieux mégalithe. M. Comte était mort depuis quelque temps, mais sa veuve nous a très obligeamment donné toutes les autorisations nécessaires pour examiner à loisir et mesurer l'intéressante pierre qui orne son jardin.

Ce polissoir se compose d'une forte et longue dalle, d'un grès très dur. Il mesure 2m 25 de longueur, 94 centimètres de plus grande largeur (au milieu), et environ 40 centimètres d'épaisseur. Son poids, que Ch. Pinsard a estimé approximativement de 900 à 1.000 kilogrammes, me semble devoir être un peu plus élevé.

D'après mes calculs, on pourrait le porter à 1.500 kilogrammes sans trop s'éloigner de la vérité.

Sur la face supérieure (fig. 62), on distingue 6 cuvettes et 4 rainures plus ou moins nettes, dont nous avons relevé avec soin les dimensions :

DIMENSIONS DES RAINURES ET DES CUVETTES

(en millimètres)

Nos			Longueur	Largeur	Profondeur
1	(cuvette)	—	360	180	9
2	(rainure)	—	550	25	12
3	(cuvette)	—	400	200	19
4	(rainure)	—	230	25	10
5	(rainure)	—	690	50	26
6	(cuvette)	—	600	400	32
7	(cuvette)	—	640	200	20
8	(cuvette)	—	520	240	21
9	(cuvette)	—	400	200	4
10	(rainure)	—	220	20	3

Deux des cuvettes (nos 3 et 9) semblent avoir, en partie, effacé des rainures vraisemblablement plus anciennes (nos 4 et 10).

Une cuvette, un peu en fond de bateau (no 7), devient presque une rainure à son extrémité supérieure, qui se carène plus nettement, se rétrécit et se termine en pointe.

Outre les rainures et les cuvettes bien marquées, d'autres traces de polissage, plus légères et plus diffuses, sont éga-

lement visibles sur divers points de la pierre, particulièrement en A, B, C, D et E. Elles n'ont pas de formes bien précises et sont surtout reconnaissables au toucher.

Enfin, sur la partie la plus élevée du bloc, dans l'angle supérieur du côté gauche, au sommet et presque dans l'axe d'une des principales rainures (nº 2), se trouve un trou naturel (T), peut-être quelque peu retouché par l'homme. Cette petite cavité, qui mesure environ 6 centimètres de diamètre sur 8 de profondeur, conserve fort bien l'eau de pluie.

La dalle de grès que nous venons de décrire présente donc toutes les conditions requises pour fournir un excellent instrument à polir les haches en pierre.

Il existe dans la Somme un polissoir fixe plus considérable encore que celui de Béhencourt et rappelant à plusieurs égards le polissoir beauceron connu sous le nom de *Puits de Saint-Martin*, dont il est question dans la notice de notre modeste et savant ami G. Fouju sur Corancez (Eure-et-Loir)[1].

C'est la *Pierre* ou le *Grès de Saint-Martin*, à Assevillers (canton de Chaulnes, arrondissement de Péronne), signalé en 1867 à la Société des Antiquaires de Picardie[2] par Lefèvre-Marchand, puis mentionné par Ponchon[3] en 1889 et 1907, et par C. Boulanger en 1900.

Nous trouvons dans une lettre d'Emile-Comte, datée du 21 février 1893, les renseignements qui suivent sur cette pierre :

« J'ai failli avoir, il a trois ans, le plus beau polissoir qui soit peut-être au monde. Celui de Béhencourt lui est bien inférieur.

« Les parents de ma femme sont cultivateurs dans les environs de Péronne et c'est en allant un jour me promener au moment de la moisson que j'ai remarqué ce magnifique monolithe, appelé dans le pays « Le Grès de Saint-Martin »

1. G. Fouju : *Préhistorique du département d'Eure-et-Loir* (L'Homme préhistorique, 1908, p. 201).
2. Bulletin. Tome IX, 1865-1867, Lefèvre-Marchand : *Les grès de Saint-Martin à Assevillers.*
3. Ponchon : *Les mégalithes de la Somme* (Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris, 1889, p. 556).

(le saint y ayant fait boire son cheval, dit la légende). Mon beau-frère s'était chargé d'en négocier l'acquisition et avait presque réussi ; je prenais déjà mes dispositions pour le faire transporter ici (à Albert) dans ma propriété. Ce n'était certes pas une petite besogne, il doit peser de 10.000 à 12.000 kilogrammes et il y avait à faire 2 à 3 kilomètres à travers champs pour gagner la route, puis une vingtaine de kilomètres avec des côtes et des pentes très fortes pour arriver à destination. Au moment où j'étais à peu près sûr du succès, certaines indiscrétions et des articles de journaux annonçant son enlèvement et même son arrivée à la Villa des Rochers, mirent le feu aux poudres ! Le propriétaire du champ, maire et conseiller général, se vit menacé par les habitants du village de toutes leurs malédictions, et sa non réélection était certaine s'il privait le pays du Grès de Saint-Martin ! Il est bon de dire qu'il existe au milieu du grès une excavation naturelle presque toujours remplie d'eau de pluie, que les hommes de l'âge de la pierre utilisaient pour polir leurs haches ; dans cette auge, les hommes actuels font boire leurs chevaux atteints de tranchées, et la *guérison* est immédiate !!! Aussi devait-on s'opposer même par la force à l'enlèvement du Grès.

« Devant ces menaces et dans ces conditions, j'ai dû renoncer à mes projets ; je le regrette beaucoup, car perdu au milieu des champs, très loin d'une station de chemin de fer, accessible seulement au moment de l'enlèvement des récoltes, ce remarquable polissoir gît inutile depuis des milliers de siècles et n'est plus maintenant qu'une gêne pour la culture.

« Chez moi, dans une ville située sur le chemin de fer du Nord, dans une propriété ouverte à tous les amateurs, devant une grotte contenant les quelques objets préhistoriques que j'ai pu recueillir, sa place était toute marquée, les savants et les archéologues eussent pu l'étudier à leur aise.

« Ce n'est plus qu'un rêve, hélas !

« Lorsqu'il m'a été démontré que toute réserve était inutile, j'ai fait connaître ce beau polissoir à M. Ch. Pinsard, que j'ai conduit à Flaucourt-Assevillers ; il en a pris le croquis et les mesures. Il va en faire l'objet d'une communication à la Société des Antiquaires de Picardie ».

Nous pouvons ajouter que la conservation de ce mégalithe est aujourd'hui assurée. Sur la demande de C. Boulanger, le propriétaire du Grès de Saint-Martin, M. Ernest Boinet, maire d'Assevillers, a bien voulu consentir à ce qu'il soit classé.

Quant au polissoir de Béhencourt, nous espérons, avec A. Ponchon, qu'il ira un jour au Musée de Picardie, à Amiens.

INAUGURATION

DU MONUMENT « BOUCHER DE PERTHES »

Abbeville était en fête le dimanche 7 juin. Au programme très nourri de la journée figurait l'inauguration de la statue élevée à Boucher de Perthes, sur l'initiative de la Société d'Emulation d'Abbeville, par la municipalité de la vieille cité picarde.

Malgré l'attrait des musiques venues pour un brillant concours qui avait lieu en même temps, une foule nombreuse avait envahi la place du Pilori, où se dresse la statue en bronze de l'illustre préhistorien, sur le socle de laquelle on lit :

A BOUCHER DE CRÈVECŒUR DE PERTHES

(1788-1868)

LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION ET LA VILLE D'ABBEVILLE

RECONNAISSANTES

Élevé par souscription publique

M. VAYSON,
Président de la Société d'Émulation.

M. BIGNON,
Maire d'Abbeville.

Sur l'estrade, élevée à côté du monument, prirent place les invités et les délégués des sociétés savantes. Nous signalerons parmi eux : M. Coache, député d'Abbeville ; M. Bignon, maire d'Abbeville ; M. J. Vayson, le sympathique et dévoué président de la Société d'Émulation ; un parent du héros de la fête, M. Boucher de Crèvecœur de Perthes, d'Abbeville ; M. Alcius Ledieu, conservateur honoraire des Musées d'Abbeville, auteur d'une très complète biographie de Boucher de Perthes [1] ; M. Ernest Prarond, président d'honneur de la Société d'Émulation, le vénérable émule de Boucher de Perthes ; M. le Dr Baudon, président de la Société Préhistorique de France, qui était également représenté par son président d'honneur, M. A. de Mortillet, son secrétaire général M. le Dr Marcel Baudouin, son trésorier M. Louis Giraux, M. le Dr A. Guébhard, M. le Dr Cancalon, M. A. Thieullen et plusieurs autres de ses membres ; M. le Dr Manouvrier, secrétaire général de la Société d'Anthropologie de Paris et directeur du Laboratoire d'Anthropologie ; M. A. de Ville-

1. *Boucher de Perthes, sa vie, ses œuvres, sa correspondance.* Abbeville, 1885.

mereuil, de la Société d'Excursions scientifiques ; M. Guerlin, ancien président de la Societé des Antiquaires de Picardie : et M Newton, membre de l'Anthropogical Institute of Great Britain and Ireland.

A 2 heures, le voile qui recouvrait la statue à été enlevé et les discours ont commencé. Ont successivement pris la parole :

M. Coache, qui présidait la cérémonie.

M. de Florival, au nom de la Société d'Emulation d'Abbeville.

M. le Dr Manouvrier, au nom de la Société d'Anthropologie de Paris (Nous reproduisons plus loin son discours).

M. Capitan, au nom dé l'Ecole d'Anthropologie.

M. le Dr Baudon au nom de la Société Préhistorique de France (Discours figurant en tête de ce fascicule).

M. Guerlin, au nom de la Société des Antiquaires de Picardie.

M. Robert, adjoint au maire de Rouen, au nom de cette ville.

M. J. Leroy, au nom de la Société Normande d'Études Préhistoriques.

M. Newton, au nom de la Société Anthropologique de Londres.

M. Thieullen, qui a remis au Maire, de la part d'un ami anonyme, 500 francs pour les pauvres de la Ville.

Enfin M. Bignon, qui a remercié au nom de la municipalité d'Abbeville les divers orateurs et les personnes venues pour assister à l'apothéose de Boucher de Perthes.

Puis ça a été le tour des poètes. *La Revue Picarde et Normande* avait eu l'idée heureuse d'organiser, à l'occasion de la glorification de Boucher de Perthes, un concours de sonnets. Vingt-sept poètes picards et normands ont répondu à l'appel. Les deux poésies classées premières à ce tournoi ont été lues au pied de la statue par M. Fernand Halley, président des *Violetti*. Voici la meilleure des deux.

Quand l'antique déluge en inondant la terre
Ravagea notre globe au remous de ses eaux,
Dans la convulsion de l'effrayant chaos
Les flots sous leur limon engloutissaient une ère.

Ces secrets de jadis, un travailleur austère
A voulu les tirer de l'éternel repos
Des haches de silex et quelques fragments d'os
Par lui firent revivre un passé de mystère.

Abbeville ! ô cité chère au cœur des Picards,
Onze siècles d'honneur dominent tes remparts !
Cénacle de science et berceau de la gloire,

Le sang de tes enfants cimente ton histoire,
Aussi tu vas pouvoir joindre dorénavant,
Au culte d'un héros, le culte d'un savant !

MARIUS TOURON.

M. A. Pillon à enfin dit une poésie de lui, dédiée à la Société d'Émulation.

Le *speech* fort original de M. Newton mérite une mention spéciale. Il a apporté à la fête la note comique. Tout en exprimant, moitié en français, moitié en anglais, ce qui se conçoit, sa grande admiration pour Boucher de Perthes, le représentant de la Société anthropologique de Londres sortait de toutes ses poches des pierres figures plus amusantes les unes qne les autres. Brandissant finalement un caillou qui représentait grossièrement une figure humaine avec une barbiche, il dit à la foule mise en gaité par cette peu banale exhibition : « J'ai même eu la bonne fortune de trouver, dans une sablière d'Angleterre, le portrait de Boucher de Pertes ! » C'est, comme on le voit par le tout petit côté que M. Newton admire le savant initiateur. Ses idées étroites ne sont heureusement pas partagées par tous les membres del'Institut anthropologique de la Grande-Bretagne.

Notons, en terminant, l'incompréhensible abstention du Musée de Saint-Germain, qui, héritier d'une bonne partie des collections de Boucher de Perthes, aurait dû se faire représenter à la solennelle manifestation d'Abbeville.

Discours de M. Manouvrier.

Si la plus ancienne des Sociétés d'Anthropologie eût été fondée vingt ans plus tôt, peut-être la trop longue période pendant laquelle demeura méconnue l'œuvre anthropologique de Boucher de Perthes eût été abrégée d'autant.

Mais ce fut le mérite du grand investigateur de partir trop tôt pour être immédiatement suivi. C'est précisément la longue durée de sa solitude scientifique qui, de ce mérite, fait une gloire, et met cette gloire à l'abri de toute constestation.

Toujours est-il que la Société d'Anthropologie de Paris ne peut se flatter d'avoir aidé Boucher de Perthes au moment difficile, puisqu'à ce moment elle n'existait pas encore. C'est elle qui, au contraire, dans ses premières années surtout, profita du travail de Boucher de Perthes.

Son fondateur, Broca, sut bien le reconnaître lorsque dans son premier rapport décennal, en 1869, il exposa les causes du succès obtenu.

« Elle en est redevable aussi, disait-il, aux circonstances qui ont précédé et accompagné sa fondation. Elle est venue à son heure, au moment où l'archéologie préhistorique, remontant jusqu'à l'époque de la pierre taillée, allait se mettre en continuité avec la paléontologie et où la démonstration prochaine de l'antiquité de l'homme allait livrer un champ immense aux investigations anthropologiques... »

Broca désignait ainsi Boucher de Perthes à la reconnaissance de la Société d'Anthropologie.

Et s'il citait comme autre circonstance analogue l'apparition récente du livre de Darwin sur l'origine des espèces, ce dut être une grande satisfaction pour lui de pouvoir mentionner au même titre l'œuvre d'un savant français, de celui que célèbre aujourd'hui avec une légitime fierté la cité d'Abbeville.

C'est du reste dans cette séance solennelle où Broca lut son rapport décennal que fut aussi prononcé, il y a quarante ans, par le Dr Dally, un éloquent éloge de Boucher de Perthes. Les deux discours se trouvaient, certes, heureusement réunis.

Ainsi donc, aux services directement rendus à la science par les propres découvertes de Boucher de Perthes, il convient d'ajouter une influence indirecte : celle qu'exercèrent ces découvertes sur le développement des premiers centres d'études systématiquement anthropologiques.

La Société d'Anthropologie en profita d'autant plus que le savant Abbevillois lui apporta sa collaboration et qu'elle ne mit aucun retard à s'occuper des faits qu'il continuait encore à mettre en lumière.

Dès le 3 novembre 1859, à peine organisée, elle examinait, discutait, commentait les découvertes d'Abbeville qui trouvèrent là immédiatement, dans les éminents témoignages de Georges Pouchet, d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, de Broca et d'autres encore, une nouvelle consécration.

Boucher de Perthes se mit en rapport aussitôt avec la Société naissante où il trouvait un milieu favorable à ses idées personnelles. Ce fut à lui, en même temps qu'à l'anatomiste Serres, promoteur de l'enseignement de l'anthropologie, que fut conférée pour la première fois le titre de membre honoraire. Et c'est ainsi que la Société d'anthropologie de Paris peut s'enorgueillir de compter parmi les siens l'illustre membre de la Sociétc d'Émulation d'Abbeville, le noble et bienfaisant chercheur dont l'œuvre figure glorieusement en tête de la science anthropologique.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'associer à l'hommage de la Société d'Anthropologie, celui du Laboratoire de Broca et, je crois pouvoir le dire, de tous les laboratoires d'anthropologie. C'est là que sont étudiés les débris squelettiques de nos lointains ancêtres. De là aussi doit venir en ce jour un témoignage d'admiration et de reconnaissance à l'adresse de celui qui chercha avec tant d'ardeur ces restes si précieux pour la science, et qui les chercha le premier.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découverte à Solutré.

Extrait du *Salut public* de Lyon, du 11 juin 1908 :

La station préhistorique de Solutré, en Saône-et-Loire, dont on n'avait parlé depuis longtemps, serait-elle à la veille d'être de nouveau l'objet des études des savants et des recherches des archéologues ? Peut-être.

Une découverte qui ne manquera pas d'intéresser le monde des chercheurs vient d'être faite, non pas au fameux « Cros du Charnier », où tant de fouilles ont été faites, mais bien du côté opposé, dans les flancs de la montagne dite « Le Mont ».

A cet endroit, existe une carrière de marbre blanc, veiné de rouge, longtemps abandonnée, exploitée à nouveau depuis quelques années.

Il y a peu de jours, un ouvrier découvrait, après l'enlèvement d'un bloc de marbre, les ossements assez bien conservés d'un énorme mammifère que l'on croit être le bœuf primitif et qui serait probablement contemporain de l'âge du renne.

Les restes de cet animal, du moins la plus grande partie de ce qui en a été trouvé, ont été confiés au maire de Solutré, M. Larochette, qui en a conservé le dépôt ; le squelette ne semble pas devoir mesurer moins de 3 mètres de long, à en juger seulement par l'ossature qui est énorme et par les cornes, qui à la naissance ont au moins une circonférence égale à celle du bras d'un homme.

Malheureusement, une partie de la cage thoracique manque et la tête a été en partie brisée par un coup de masse.

Les restes de cet animal ont été examinés par M. Arcelin, et M. le docteur Vaffier, de Chânes. Quelques vertèbres ont été envoyées à M. le doyen de la Faculté des sciences de Lyon.

Ajoutons que d'autres ossements ont été découverts au même endroit ; ils semblent, par la dentition, appartenir à un carnivore.

Ateliers néolithiques dans la Meuse.

L'*Union Verdunoise* du 22 avril 1908 nous apprend que notre distingué collègue M. Evrard, maire de Varennes-en-Argonne (Meuse), vient de faire une intéressante découverte. Avec le concours de cultivateurs du pays, notamment de MM. Paul Wachet et Gilbin, et de M. Maginot, instituteur, tous de Véry, il a reconnu l'emplacement de deux ateliers néolithiques, qui ont déjà fourni des pointes de flèches, des grattoirs, des lames et des perçoirs en silex.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques.

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs des palethnologues étrangers qui ont assisté au III[e] Congrès Préhistorique de France viennent de recevoir du Ministre de l'Instruction publique des distinctions honorifiques. MM. F. Victor Dickins, ancien Registrar de l'Université de Londres; Charles Peabody, professeur d'Archéologie européenne à la Harvard University de Cambridge (États-Unis) ; et

William Wavre, conservateur du Musée archéologique de Neuchâtel (Suisse), ont été nommés officiers d'Académie. Qu'ils reçoivent nos très vives félicitations.

NÉCROLOGIE

J. EVANS

Nous avons appris dernièrement la mort très regrettable d'un de nos plus compétents collègues, John Evans.

Grand industriel, J. Evans trouva, malgré le tracas absorbant des affaires, le temps de s'occuper d'une façon fort active d'archéologie. Il fut un numismate distingué et surtout un préhistorien de la première heure. C'est incontestablement lui qui donna, en Angleterre, la plus vigoureuse impulsion aux études palethnologiques.

Outre de nombreux et excellents mémoires, il publia d'importants ouvrages, universellement connus.

En 1872, parut: *The ancient stone implements, weapons and ornaments of Great-Britain*, dont une traduction française, intitulée : *Les âges de la pierre; instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne*, fut éditée en 1878.

Quelques années après, vit le jour un volume non moins intéressant, consacré à la première période du métal.

Cet ouvrage qui a rendu, comme le précédent, de signalés services aux chercheurs et aux collectionneurs fut également traduit en français, en 1882, sous le titre de : *L'âge du bronze ; instruments, armes, et ornements de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.*

Nous adressons à la famille de l'illustre préhistorien que l'Angleterre vient de perdre, et en particulier à son savant fils le D[r] Arthur Evans, nos plus vives condoléances.

V. BOGISIC

La Société d'Excursions scientifiques vient d'éprouver une nouvelle et sensible perte. V. Bogisic, qu'elle comptait parmi ses membres les plus affables, les plus actifs et les plus dévoués, est mort récemment au Monténégro, son pays.

Réformateur du Code monténégrin, Bogisic a longtemps rempli, à Cettigné, les fonctions de Ministre de la Justice, mais il passait une partie de l'année à Paris.

Sa parfaite connaissance des peuples de la péninsule des Balkans et sa profonde érudition font d'autant plus regretter qu'il n'ait presque rien publié des nombreux matériaux réunis par lui.

Il laisse une très curieuse collection de médailles de mariage et d'insignes d'autorité et de commandement.

LIVRES ET REVUES

L. Manouvrier et R. Anthony : **Étude des ossements humains de la sépulture néolithique de Montigny-Esbly.**

Le fascicule 5 et 6 de 1907 des *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris* vient seulement de paraître, avec le retard habituel des publications de cette Société depuis qu'elle a comme secrétaire général adjoint le Dr Papillault.

Ce fascicule renferme un excellent travail sur les débris humains recueillis par Émile Collin dans une riche sépulture néolithique, découverte il y a quelques années aux environs de Montigny-Esbly (Seine-et-Marne), près du confluent du Grand-Morin et de la Marne.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le résumé des résultats auxquels sont arrivés les auteurs de cette minutieuse étude, nos savants collègues Manouvrier et Anthony :

« Bien que l'importante sépulture néolithique d'Esbly ait reçu plus de 100 individus adultes et probablement un aussi grand nombre de jeunes, il n'a pas été possible de reconstituer et d'étudier, parmi des milliers de débris squelettiques, une quantité de pièces mesurables suffisante pour aboutir à des conclusions très variées et ne laissant place à aucun doute.

« Au point de vue ethnographique, nous pouvons dire seulement que la population représentée comprenait des dolichocéphales et des brachycéphales, en proportion indéterminée, qu'elle était d'une taille sensiblement supérieure à celle des autres populations néolithiques étudiées dans la région et qu'elle paraît aussi avoir été sensiblement plus robuste d'après la grosseur des os mesurés relativement à leur longueur.

« La taille moyenne, pour les deux sexes, devait être à peu près la même que celle des Parisiens actuels, dépassant sensiblement celle des préhistoriques de la région.

« On peut supposer que cette supériorité de taille est due à une composition ethnique particulière, mais nous supposons plus volontiers qu'elle a eu pour cause des facilités de vie particulièrement avantageuses sous le rapport de la nourriture et du travail. D'après un renseignement qui nous a été fourni par M. A. de Mortillet, le mobilier funéraire de la sépulture d'Esbly indiquerait une opulence relative très remarquable.

« Il est supposable aussi que les avantages du pays sont entrés en cause dans l'atténuation de la platycnémie et de la platymérie comparativement à d'autres populations néolithiques des vallées de la Marne et de la Seine ».

Six crânes seulement, 3 masculins et 3 féminins, ont pu être mesurés. Ils ont donné comme *indice céphalique* : 76. 9 — 77. 6 — 81. 2 pour les hommes et 69. 4 — 79. 7 — 84. 3 pour les femmes.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

DEUX-SÈVRES

NIORT. — Musée d'histoire naturelle, rue de l'Oratoire (Cons. : Gélin). Fondé par la Société de statistique, sciences et arts des Deux-Sèvres. vers le milieu du siècle dernier.

Collections départementales intéressantes de géologie et de zoologie — Collections générales — Bonne collection ethnographique du pays des Touaregs — Série des bonnets autrefois portés dans les Deux-Sèvres.

— Musée d'antiquités, dans l'ancien Hôtel de Ville ou palais d'Alienor (1520-1530), rue Victor-Hugo et rue du Pilori (Cons.: Breuillac et Bonneault). Également fondé par la Société de statistique.

Préhistorique : Paléolithique local. Néolithique, fouilles du dolmen de Bougon. Bandeau en or, trouvé à Saint-Laur. Collection gallo-romaine. Collection mérovingienne (très beaux bijoux trouvés à Aunay, Charente-Inférieure). Numismatique (Coll. Roudier).

Monuments lapidaires : Colonnes miliaires romaines, trouvées à Rom, l'une de l'empereur Tacite, l'autre de l'empereur Tétricus. Pierres tombales de l'époque mérovingienne — Moulages de toutes les sculptures anciennes importantes existantes et trouvées dans le département.

— Jardin botanique.

THOUARS. — Musée, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1890 (Cons.: Musseau).

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

6e ANNÉE. N° 8 AOUT 1908

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

OBJETS EN BRONZE

TROUVÉS

DANS LES DÉPARTEMENTS DE LA SEINE ET DE SEINE-ET-OISE

PAR **Paul DE MORTILLET**

De nombreux objets en bronze, représentant les diverses époques, ont été trouvés dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise. Les dragages de la Seine et les travaux : construction de ponts, d'écluses et de quais, ont fourni le plus grand nombre de pièces. Le lit du fleuve était surtout riche aux endroits où ont existé jadis des gués, comme au Pas-de-Grigny ; en amont de Villeneuve-Saint-Georges ; près de Corbeil ; entre Bligny et le Coudray ; à Paris au pont Saint-Michel. D'autres objets ont été découverts isolément, dans le sol, sur divers points. Mais les trouvailles les plus importantes sont les cachettes, au nombre de sept, trouvées dans quatre arrondissements de Seine-et-Oise.

Voici une liste, qui n'a pas la prétention d'être complète, des pièces qui ont été signalées. Bien des renseignements ont été pris dans l'important travail d'Ernest Chantre : *Recherches sur l'origine de la métallurgie en France*, 1875.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Objets recueillis dans le lit de la Seine à Paris :

4 épées (Coll. John Evans).

2 épées à soie plate et à rivets (Coll. Greenwel et Franks).

Épée à poignée pleine et pommeau rond, lame brisée, type scandinave (Musée d'Epinal).

Épée à poignée pleine, pommeau plat et concave (Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale).

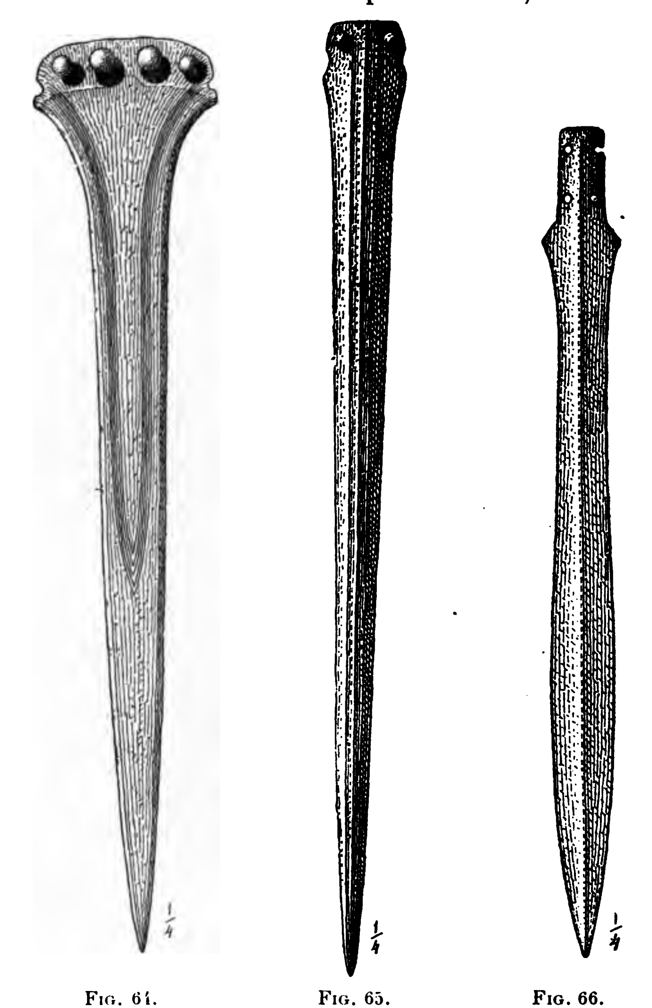


Fig. 64. Fig. 65. Fig. 66.

Morgien. Dragages de la Seine en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

Fig. 64. — Lame d'épée triangulaire.
Fig. 65. — Lame d'épée, passage entre l'épée effilée et l'épée droite.
Fig. 66. — Lame d'épée pistilliforme.

2 épées à soie plate (Cabinet des médailles).
Épée à soie et à rivets (Musée de Saint-Pétersbourg).

Lame d'épée très droite, la base qui s'élargit porte des trous de rivets (Ancienne coll. Gréau).

Fragments de lame d'épée avec portion de soie (Ancienne coll. Gréau).

Pointe d'une lame d'épée (Ancienne coll. Gréau).

Épée à soie plate et à 4 rivets (Coll. Chaper).

2 épées à soie courte avec crans (Ancienne coll. Louis Leguay).

2 épées à soie plate, longue et large (Musées de Saint-Germain et de Rouen).

Épée à soie avec bouton à la base, et 2 trous de rivets au sommet. Lame pistilliforme, unie. Larnaudien (Musée de Saint-Germain) (fig. 68).

Lame de poignard à douille. La douille cassée laisse voir un morceau du manche en bois, avec cheville également en bois. Larnaudien (Musée de Saint-Germain) (fig. 80).

Petite épée avec deux grands rivets à la poignée. Morgien (Musée d'Artillerie).

Poignard avec trous de rivets à la poignée. Morgien (Musée d'Artillerie).

Lame d'épée avec six rivets à la poignée ; 4 au talon et 2 à la soie (Musée d'Artillerie).

Épée avec amorce d'une soie et 4 rivets à la poignée (Musée d'Artillerie).

Épée à soie fine et allongée sans trace de rivets (Musée d'Artillerie).

Épée avec soie brisée, quatre rivets à la poignée (Musée d'Artillerie).

Épée à lame très effilée, 4 gros rivets à la poignée (Musée d'Artillerie).

Lame d'épée à double tranchant avec filets, renflée au milieu et surtout près de la poignée, s'amincissant vers la pointe. Large soie et quatre trous de rivets (Musée d'Artillerie).

Grande épée fort lourde avec trous de rivets à la poignée, doubles filets suivant une courbe parallèle à celle des tranchants et se réunissant à la pointe (Musée d'Artillerie). Morgien.

Bouterole de fourreau d'épée, à section en losange allongé (Musée d'Artillerie).

Fragment d'épée à arête médiane adoucie, quatre trous de rivets à la poignée, 2 rivets subsistent encore. Trouvé dans la Seine près du pont Saint-Michel (Musée d'Artillerie).

Long poignard avec trous de rivets à la poignée. Trouvé près du pont Saint-Michel (Musée d'Artillerie).

Poignard à 2 rivets à la poignée. Trouvé près du pont Saint-Michel (Musée de Saint-Germain).

Fragment d'épée avec poignée percée de 3 trous de rivets. Trouvé à la pointe de la Cité (Ancienne coll. Millescamp).

Grande pointe de lance à courte douille, avec morceau de bois dans la douille (Musée de Saint-Germain) (fig. 71).

Talon de lance tubulaire (Musée de Saint-Germain) (fig. 94).

2 pointes de lance à douille (Coll. C. Boulanger et Ad. de Mortillet).

Grande pointe de lance à douille, avec portion de la hampe en bois, 2 rivets (Musée d'Artillerie).

1. Pointe de lance à douille très courte, avec gros rivet.

2. Pointe de lance à douille longue, sans trou de rivet.

3. Fragment de pointe de lance à forte arête arrondie, douille courte et rivet.

4. Fragment de pointe de lance, arête médiane seulement.

5. Pointe de lance à grande douille.

6 et 7. Pointes de lances avec renflement près de la douille. Douilles courtes à rivets.

8 et 9. Pointes de lances ou de javelots, courtes, à fortes arêtes médianes, douilles courtes à rivets.

10. Pointe de lance analogue aux précédentes, mais plus grande.

11 et 12. Pointes de lances de forme allongée, douilles à rivets.

Ces 12 pointes de lances et de javelots ont été trouvées dans la Seine au pont Saint-Michel (Musée d'Artillerie).

2 haches à bords droits, trouvées dans la Seine au pont Saint-Michel (Musée d'Artillerie). Morgien.

Hache à talons, tranchant très développé. Trouvée au pont Saint-Michel (Musée d'Artillerie). Morgien.

Hache à ailerons trouvée dans la Seine à Paris (Musée d'Artillerie). Larnaudien.

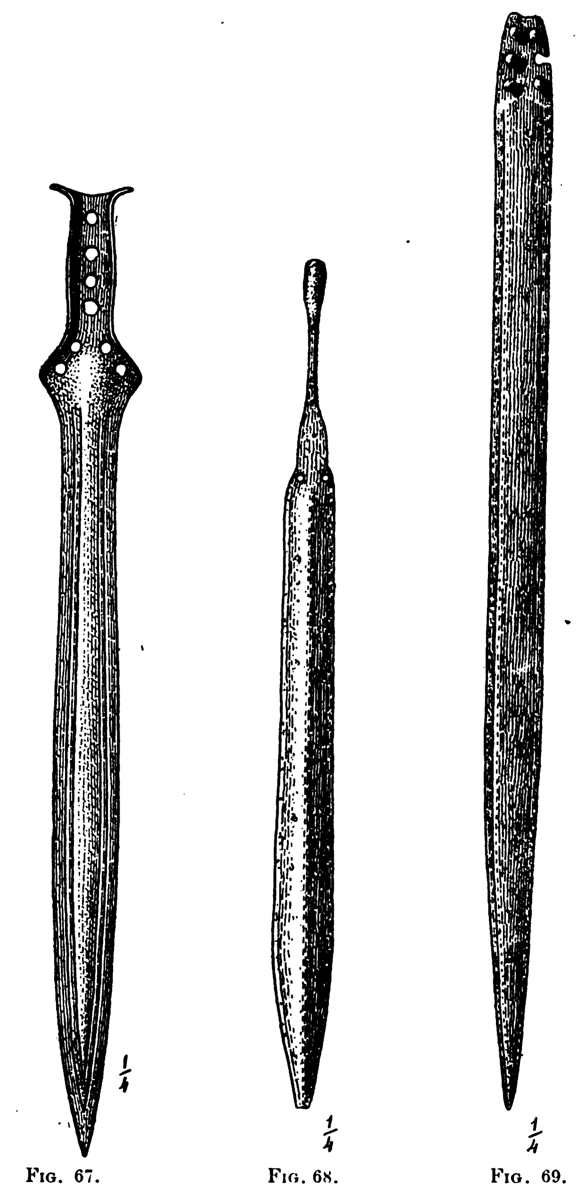


Fig. 67. Fig. 68. Fig. 69.

Fig. 67. — Morgien, Épée pistilliforme avec filets sur la lame. Dragages de la Seine à Bligny.

Fig. 68. — Larnaudien. Épée à soie avec bouton à la base. Dragages de la Seine à Paris.

Fig. 69. — Larnaudien. Lame d'épée à languette avec six rivets. Dragages de la Seine en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

2 haches à douille avec anneau latéral, trouvées au pont Saint-Michel (Musée d'Artillerie). Larnaudien.

Hache à douille, avec anneau latéral, trouvée dans la Seine, à Paris (Musée d'Artillerie). Larnaudien.

2 petites haches à douille avec anneau latéral. L'une porte encore à l'anneau un fragment de lien en bronze. Trouvées dans la Seine à Paris (Musée d'Artillerie). Larnaudien.

Hache à bords droits avec commencement de talon, barrettes en relief entre les rebords. Trouvée dans la Seine à Paris (Coll. André Bonnet). Morgien.

Moule de hache à ailerons et hache, trouvés lors des travaux de fortification en 1841, à la Villette, Paris (Musée de Rouen). Larnaudien.

Rasoir à deux tranchants avec manche ajouré. Trouvé dans la Seine vers 1865 (Ancienne coll. Forgeais).

Rasoir à manche à deux tranchants. Trouvé à la pointe de la Cité en 1874.

Lame de couteau à soie, avec petit rivet, lame affûtée par le martelage. Trouvée dans la Seine, à Paris ou dans les environs (Musée de Saint-Germain) (fig. 85). Larnaudien.

Casque formé de deux valves fixées l'une à l'autre. 2 rivets à sommet conique de chaque côté, dans le bas. Les bords qui forment crêtes sont réunis par rabattage d'une partie de l'un de ces bords sur l'autre (Musée de Saint-Germain) (fig. 95).

Épée à soie plate et à rivets, trouvée à Issy-les-Moulineaux (Musée de Rouen).

Pointe de lance. Dragages de la Seine à Alfortville (Coll. E. Collin).

Pointe de lance et lame de poignard à rivets. Dragages de la Marne à Petit-Bry (Coll. E. Collin).

Épée. Dragages de la Seine à Saint-Ouen (Musée de Saint-Germain).

Hache trouvée à Bercy (École d'Anthropologie).

Poignard trouvé à Choisy-le-Roi (École d'Anthropologie).

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

I. *Arrondissement de Versailles.*

Épée à rivets à la poignée, trouvée entre Argenteuil et Épinay.

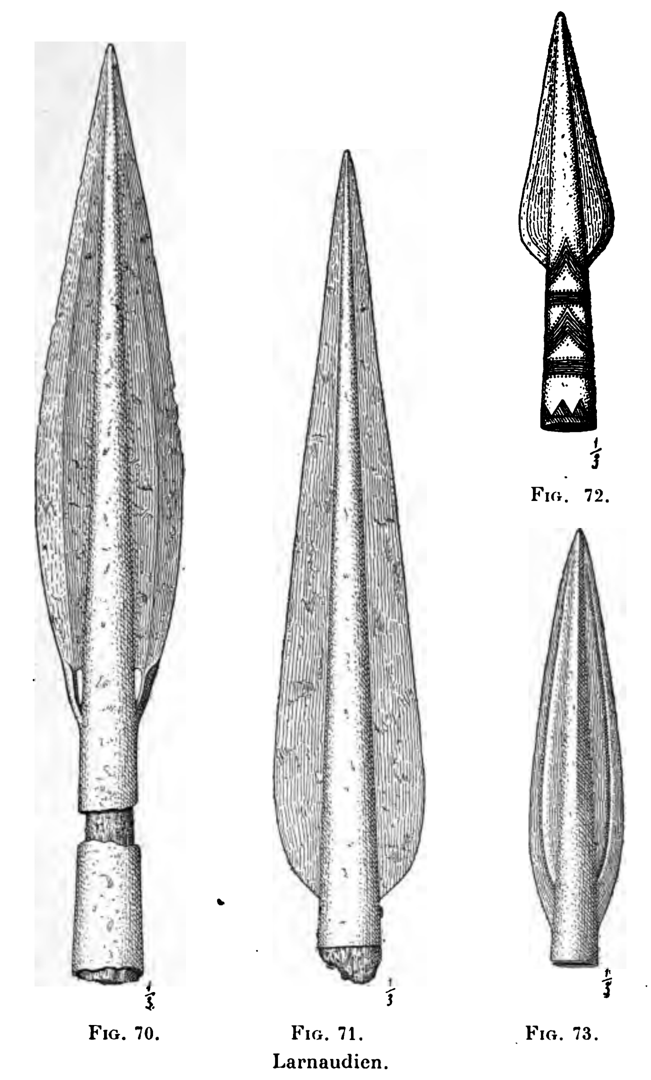


Fig. 70. Fig. 71. Fig. 72. Fig. 73.

Larnaudien.

Fig. 70. — Pointe de lance à longue douille, avec fragment de la hampe en bois. Dragages de la Seine à Villeneuve-Saint-Georges.

Fig. 71. — Pointe de lance à courte douille avec fragment de la hampe en bois. Dans la Seine, à Paris.

Fig. 72. — Pointe de lance à douille très ornée. Dragages de la Seine (Seine-et-Oise).

Fig. 73. — Pointe de lance à courte douille. Dragages de la Seine à Villeneuve-Saint-Georges.

Cachette composée de 18 haches rangées par groupe de 6, un petit anneau de bronze et un objet indéterminé. Trouvée à 1 m 20 de profondeur dans une prairie près de l'asile départemental des Petits-Prés, à Plaisir, canton de Marly-le-Roi (Coll. de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise).

Lame de poignard trouvée, en 1880, à Bougival, dans les travaux de la nouvelle écluse.

Hache à talons (Morgien), hache à douille (Larnaudien) et poignard à rivets, trouvés isolément sur le territoire de la commune de Meulan (Musée de Saint-Germain).

Lame de poignard avec soie percée de trous de rivets recueillie dans le déblaiement du sol supérieur du dolmen des Mureaux.

Épée à soie plate et courte, évidée au centre, avec crans, provenant de la commune de Poissy (British Museum).

Plusieurs haches à talons et anneaux, trouvées à Chambourcy (Musée de Saint-Germain). Morgien.

Pointe de lance en forme de losange, à douille, longueur, 15 centimètres; et pointe de lance à bords arrondis, à douille, longueur 10 centimètres. Dragages de la Seine, près du pont du Pecq.

Hache à talon (Morgien) et fibules trouvées à Mareil (Musée de Saint-Germain).

Cachette composée d'une pointe de lance, 3 bracelets et 9 haches à talons, trouvée en 1884 sur le territoire de la commune de Ville-d'Avray. Morgien.

Hache à talons, sans anneau latéral, trouvée à Rueil (Coll. E. Collin). Morgien.

Pointe de lance, à œillets sur la douille, trouvée dans la Seine, entre Andrésy et Poissy (Musée de Saint-Germain) (fig. 74).

II. *Arrondissement de Corbeil.*

8 épées à soie plate et à trous de rivets, lames pointues très effilées; 7 poignards à trous de rivets; 2 rasoirs à manche. Trouvés dans la Seine à Corbeil (Coll. Campagne).

Le lit de la Seine, au même endroit, où existait un ancien gué, a donné en outre 18 épées, 2 haches, 79 pointes

de lances ou de javelots, 1 épingle, 2 bracelets, 10 boutons et 20 objets indéterminés.

A Corbeil, dans le sol, sur la rive droite, ont été trouvés 2 haches; 2 pointes de lances; 4 épingles; 1 bracelet; 2 pendeloques. Sur la rive gauche, 3 culots et 20 haches.

Épée pistilliforme, avec filets sur la lame. Ame de la poignée plate, avec 8 trous de rivets (fig. 67). Morgien.

Épée à soie plate, courte et étroite, à six trous de rivets. — Épée à soie longue et étroite, avec pommeau en olive, à deux rivets. — Lame plate très pointue de 35 centimètres de long, quatre trous de rivets. — Épingle à tête conique (fig. 92). Larnaudien. Ces cinq pièces ont été recueillies dans les dragages de la Seine, entre Bligny et le Coudray-Montceaux (Musée de Saint-Germain).

Cachette comprenant 10 objets : une hache, 6 agrafes et des culots, découverte à la Carrière de Beauvais, commune de Champcueil (Musée de Saint-Germain).

Tranchet à soie (fig. 84). Larnaudien. Lame d'épée avec 6 trous de rivets. Trouvés isolément à la Carrière de Beauvais, commune de Champcueil (Musée de Saint-Germain).

Dans les dragages de la Seine, aux environs de Villeneuve-Saint-Georges, et surtout en amont, les découvertes d'objets en bronze de toutes sortes ont été fort nombreuses. Les pièces suivantes font partie du Musée de Saint-Germain :

Lame d'épée triangulaire. Base légèrement convexe, avec quatre gros rivets et un cran de chaque côté (fig. 64). Morgien.

Lame d'épée à triples nervures sur chaque face. Base droite à deux rivets et légers crans sur les côtés (fig. 65). Morgien.

Lame d'épée pistilliforme à base à languette presque aussi longue que la poignée, à quatre trous de rivets (fig. 66). Morgien.

Lame d'épée à languette, avec six rivets, unie, à bords martelés (fig. 69). Larnaudien.

Bouterolle à section ovale, avec trois sillons au-dessus du trou de rivet (fig. 81). Larnaudien.

Lame de poignard à deux rivets (fig. 77). Larnaudien.

Lame de poignard à petite languette, avec deux trous de rivets (fig. 79). Larnaudien.

Lame de poignard à languette et à crans, très usée (fig. 82). Larnaudien.

Lame de couteau à douille, avec traces du manche en bois et cheville également en bois (fig. 86). Larnaudien.

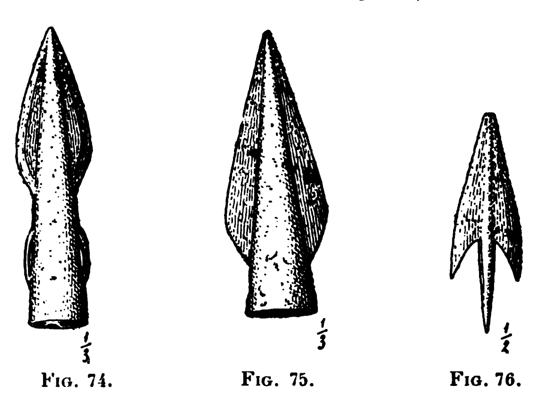


Fig. 74. Fig. 75. Fig. 76.

Fig. 74. — Pointe de lance à œillets sur la douille. Dans la Seine, entre Andrésy et Poissy.

Fig. 75. — Pointe de lance à douille courte et large. Dragages de la Seine. (Seine-et-Oise).

Fig. 76. — Pointe de flèche fondue, à grandes barbelures et long pédoncule. Dragages de la Seine (Seine-et-Oise).

Pointe de lance à douille très courte, avec sillons sur les tranchants (fig. 73). Larnaudien.

3 pointes de lances.

Pointe de lance à longue douille cassée, bois de la hampe à l'intérieur, avec œillets à la base (fig. 70). Larnaudien.

Hache à bords droits avec rudiments de talons. A été fortement affûtée à la base. Morgien.

Hache à talons rectangulaires, avec ornements en creux (fig. 89). Morgien.

Hache à douille avec ailerons figurés sur les côtés, sans anneau (fig. 91). Larnaudien.

Rasoir à trois anneaux. Le dessus ajouré (fig. 97). Hallstattien.

Rasoir à double tranchant, avec manche formé de trois anneaux. La lame est presque entièrement détruite (fig. 96). Hallstattien.

Epingle annelée, dite à collerettes (fig. 93). Larnaudien.

Pendeloque discoïde, suspendue à un anneau (fig. 98). Larnaudien.

L'ancienne collection Eugène Piketty possédait de belles pièces en bronze provenant des dragages de Villeneuve-Saint-Georges.

Des dragages de la Seine au Pas-de-Grigny, commune de Grigny, le Musée de Saint-Germain possède :

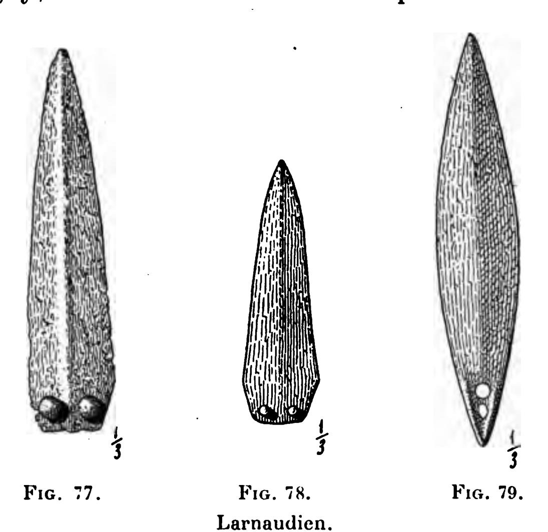


Fig. 77. Fig. 78. Fig. 79.

Larnaudien.

Fig. 77. — Lame de poignard à deux rivets. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

Fig. 78. — Lame de poignard à deux rivets. Dragages de la Seine, au Pas-de-Grigny.

Fig. 79. — Lame de poignard à petite languette, avec deux trous de rivets. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

Lame de poignard à deux rivets (fig. 78). Larnaudien.

Lame de couteau à douille, dos et douille à côtes (fig. 87). Larnaudien.

Hache à ailerons très courts, tout à fait médians, sans anneau ; sommet lunulé, les deux pointes des évents rabattues en croissant (fig. 90). Larnaudien.

Hache à bords droits moyens, trouvée dans les dragages de la Seine à Ablon (fig. 88) (Musée de Saint-Germain). Morgien.

Hache à ailerons, avec fragment de bois du manche trou-

vée dans les dragages de la Seine à Athis-Mons (Coll. E. Piketty). Larnaudien.

Pointe de lance à douille de 25 centimètres de longueur. Dragages de la Seine à Athis-Mons (Coll. E. Piketty).

Une hache et un poignard provenant des dragages de la Seine à Ris-Orangis (École d'Anthropologie).

Lame plate très pointue de 41 centimètres de longueur, 2 rivets à la poignée. Dragages de la Seine à Athis-Mons (Musée de Saint-Germain).

Lame plate très pointue, 33 centimètres de longueur, un rivet. Dragages de la Seine à Ablon (Musée de Saint-Germain).

Lame découverte dans la commune d'Evry-Petit-Bourg.

Hache à talons découverte à Draveil (Musée de Saint-Germain). Morgien.

Hache à ailerons et anneau latéral, trouvée dans les dragages de la Seine à Draveil (Musée de Corbeil). Larnaudien.

2 haches à douille et anneaux. Dragages de la Seine à Draveil (Musée de Corbeil). Larnaudien.

Cachette de marchand découverte, en 1882, sur les glacis du fort situé au-dessus du village de Sucy-en-Brie, canton de Boissy-Saint-Léger, à 60 centimètres de profondeur. Elle se composait de 22 haches à talons, sans anneau latéral, toutes en bon état et intactes ; deux pointes de lance à douille, l'une de 39 centimètres de longueur ; une lame de poignard assez plate, toute unie, un peu triangulaire, à la base équarrie, longueur 9 centimètres ; un tranchet à soie. Morgien.

Hache trouvée dans les tourbières de la commune de Mennecy.

Hache à talons trouvée à Arpajon. Morgien.

Hache à ailerons très courts, tout à fait médians, sans anneau, les deux pointes des évents rabattues se rejoignent. Trouvée au Tremblay, près de Corbeil (Musée de Corbeil). Larnaudien.

Petite hache à douille et anneau latéral, provenant des tourbières de la Saussaye, commune de Vert-le-Grand (Musée de Corbeil). Larnaudien.

III. *Arrondissement d'Étampes.*

Plusieurs colliers en fil de bronze et des bracelets composés d'une simple tige de bronze, trouvés sur 15 squelettes déposés dans des fosses, dont le pourtour était garni de plaquettes de calcaire, posées de champ. Dans une sablière, au lieu dit La Folie, commune d'Auvers-Saint-Georges.

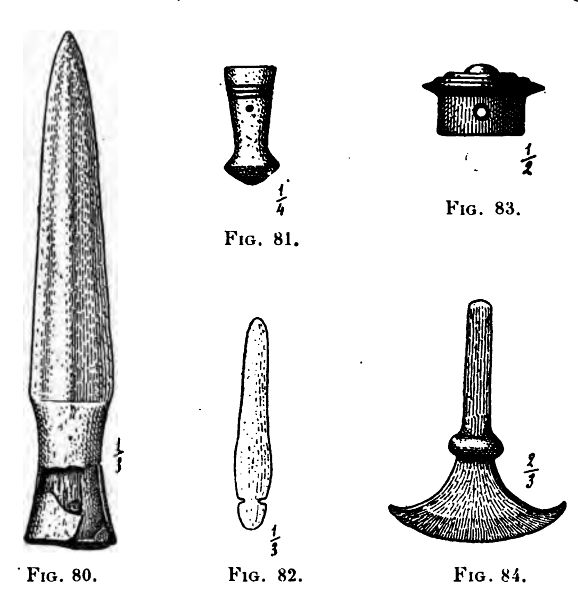


FIG. 80. FIG. 81. FIG. 82. FIG. 83. FIG. 84.

Fig. 80. — Larnaudien. Lame de poignard à douille, avec fragment de manche en bois. Dans la Seine, à Paris.

Fig. 81. — Larnaudien. Bouterolle à section ovale. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

Fig. 82. — Larnaudien. Lame de poignard à languette et à crans. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

Fig. 83. — Morgien. Pommeau en bronze à courte douille. Cachette de fondeur de Luzarches.

Fig. 84.— Larnaudien. Tranchet à soie. Carrière de Beauvais, à Champcueil.

2 pointes de lances à douille découvertes dans les tourbières d'Itteville (Musée de Corbeil).

Hache à bords droits et talons, trouvée dans les carrières de Pocancy. Morgien (Musée de Corbeil).

Cachette découverte au pied d'un gros bloc de grès

appelé la Grande-Roche ou le clocher de Pasloup, près du hameau de Pasloup, commune de Boutigny, à 50 centimètres de profondeur. Elle se composait de 2 haches : une à ailerons et anneau, l'autre à douille et anneau; une pointe de lance à douille de 14 centimètres de longueur; 3 fragments d'épées ; une bouterolle de fourreau ;2 fragments de casques ; un couteau ; une tête d'épingle (Coll. Allain, à Boutigny). Larnaudien.

Un marteau trouvé à Angerville (Coll. John Evans).

IV. *Arrondissement de Mantes.*

Hache à bords droits et talons, de 152 millimètres de longueur, largeur au tranchant 8 centimètres. Trouvée à Mantes (Coll. de Saint-Victor). Morgien.

Hache à bords droits provenant du lit de la Seine à Mantes (Coll. Graves). Morgien.

Hache trouvée à Mantes (Musée de Saint-Germain).

Hache à talon trouvée sur le territoire de Magnonville (Coll. Grave). Morgien.

Hache trouvée dans le sol au Camp de César, à Port-Villez.

Pointe de lance trouvée dans le sol, commune de Wy, dit Joli-Village.

4 lames de poignards triangulaires de 32 centimètres, 34 centimètres, 35 centimètres, 40 centimètres de longueur, à trois trous de rivets à la poignée. Sépulture au lieu dit le Batardeau, près de la Mauldre, commune d'Epone. Morgien.

Pointe de flèche de 41 millimètres de longueur, trouvée dans les terres du dolmen des Maudhuits.

Hache à bords droits munie d'une saillie d'arrêt au talon. Longueur 17 centimètres. Largeur au tranchant 54 millimètres. Trouvée dans le sol au hameau de Fresnel, commune de Guerville (Coll. Perrier du Carne). Morgien.

Hache à bords droits trouvée à Boissy-Mauvoisin, signalée par Cassan. Morgien.

2 pointes de lance à douille, l'une brisée, l'autre mesurant 21 centimètres de longueur et 35 millimètres de largeur. Trouvées à Porcheville (Coll. Perrier du Carne).

Haches trouvées à Rolleboise.

Poignards, épées et agrafes trouvés dans des cercueils en pierre. avec des vases en terre, à Osmoy, canton de Houdan.

Hache plate trouvée à Houdan (Coll. Ch. Blin). Morgien.

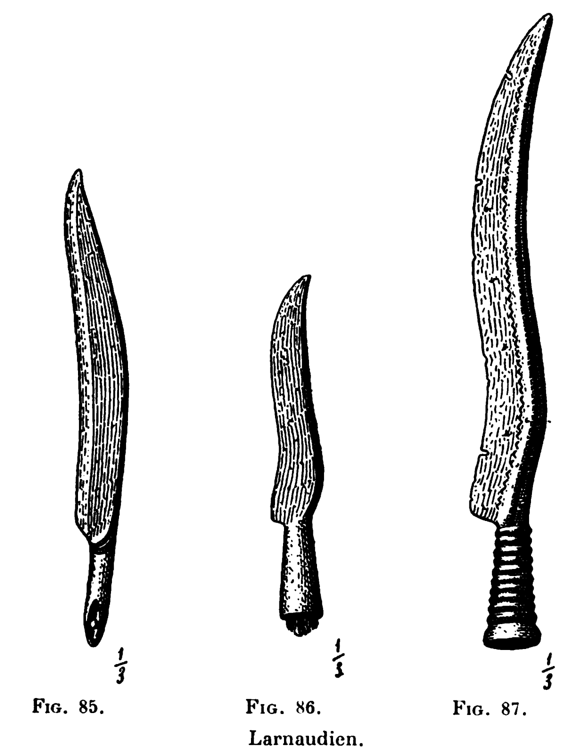


Fig. 85. Fig. 86. Fig. 87.

Larnaudien.

Fig. 85. — Lame de couteau à soie, avec un petit rivet en bronze. Dans la Seine, à Paris ou dans les environs.

Fig. 86. — Lame de couteau à douille, avec fragment de manche en bois. Dragages de la Seine en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

Fig. 87. — Lame de couteau à douille, dos et douille à côtes. Dragages de la Seine, au Pas-de-Grigny.

V. *Arrondissement de Pontoise.*

Cachette de fondeur découverte le 25 janvier 1870 sur le territoire de la commune de Luzarches, en exécutant une

tranchée entre le bois de la Noue et le bois de Beauvilliers, à 75 centimètres de profondeur. Elle contenait 82 fragments de bronze ; 2 haches entières à bords droits et talons ; 6 haches incomplètes du même type. Sur ces 8 pièces, 3 ont les talons à angles tout à fait droits, 2 les talons à angles effacés, une à talon entièrement arrondi. Elles portent chacune sur le côté un anneau, généralement grand et épais. Un fragment de hache à ailerons. 30 morceaux de lames

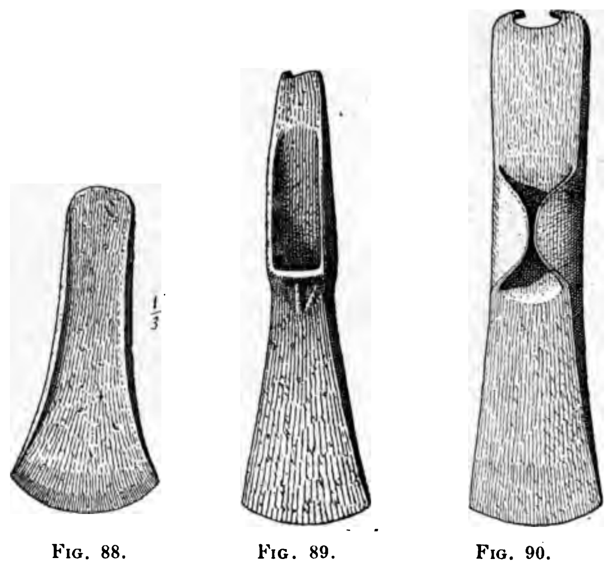


FIG. 88. FIG. 89. FIG. 90.

Fig. 88. — Morgien. Hache à bords droits moyens. Dragages de la Seine, à Ablon. 1/3 gr.

Fig. 89. — Morgien. Hache à talons rectangulaires, avec ornements en creux. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges. 1/3 gr.

Fig. 90. — Larnaudien. Hache à ailerons très courts, tout à fait médians ; sommet lunulé, les pointes des évents rabattues en croissant. Dragages de la Seine, au Pas-de-Grigny. 1/3 gr.

d'épées, dont deux ou trois ornées de filets en creux. Les unes ont été affilées, les autres paraissent appartenir à des pièces manquées à la fonte, qui n'ont jamais servi. Une scie ou âme de poignée de poignard. 2 débris de lances manquées au moulage. 6 fragments de tubes à section en losange, avec

deux trous en regard sur les faces opposées, bases ou talons de lances. Un racloir affilé. 3 portions de tiges et 7 morceaux divers. Plusieurs culots au résidu de fonte. Pommeau à courte douille, avec trou pour le cheviller à la poignée. (fig. 83). Commencement du Larnaudien.

2 bracelets et un fragment de pointe de flèche trouvés avec des squelettes humains dans une sablière, au lieu dit Le Vivray, commune de l'Isle-Adam (Coll. Denise et A. Le Maire).

Les objets suivants ont été trouvés dans les dragages de l'Oise, à l'Isle-Adam, pour la construction de la nouvelle écluse. Ils font partie de la collection Denise.

Pointe de lance de 43 millimètres de longueur et 62 mil-

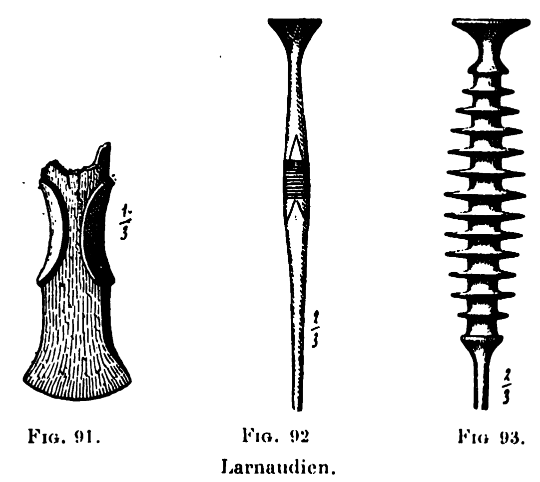


Fig. 91. Fig. 92 Fig 93.

Larnaudien.

Fig. 91. — Hache à douille, avec ailerons figurés sur les côtés. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

Fig. 92. — Epingle à tête conique. Dragages de la Seine, à Bligny.

Fig. 93. — Epingle annelée, dite à collerettes. Dragages en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

mètres de largeur, à douille, ornée de lignes pointillées et de rayures.

Pointe de lance cassée. Il manque la douille et un des ailerons.

Epée dont une partie de la poignée manque, longueur 49 centimètres, largeur 5 centimètres environ, pointe effilée,

bords très coupants, 4 rivets à la poignée, garde ornée de dessins en dents de scie.

Hache à bords droits. Morgien.

Hache à ailerons. Larnaudien.

Torques ornés de dessins et bracelets avec fines gravures, dans des sépultures gauloises (?) à la carrière au lieu dit Rochefort, à Nesles-la-Vallée, canton de l'Isle-Adam.

Lame d'épée, longueur 47 centimètres, mince et effilée, s'élargissant beaucoup à l'extrême base, qui était fixée à la poignée par 2 rivets. Trouvée en faisant les fondations de l'écluse de Royaumont à Asnières-sur-Oise, canton de Luzarches (Musée départemental de Dijon). Morgien.



FIG. 94. FIG. 95.

Larnaudien. Dans la Seine, à Paris.

Fig. 94. — Base ou talon de lance, tubulaire.
Fig. 95. — Casque en bronze.

VI. *Arrondissement de Rambouillet.*

Cachette découverte sous un bloc de roche isolé, à 4 ou 5 kilomètres de la Queue, sur la route de Versailles à Houdan, commune de Galhuis-la-Queue, vers le milieu du XVIIIe

siècle. Elle se composait de 13 haches à bords droits et talons arrondis, avec et sans anneau latéral. Plusieurs conservaient encore les barbelures du moule. Morgien.

2 haches à talons (Morgien) et une hache à douille avec anneau (Larnaudien), trouvées dans le sol sur le territoire de la commune de Neauphle-le-Château.

Hache à talons trouvée à Neauphle-le-Château (Musée de Pontoise). Morgien.

Épée de 70 centimètres de longueur, poignée à 7 rivets. Trouvée dans la commune de Rochefort-en-Yveline.

2 bracelets trouvés en 1875 et plusieurs haches à talons

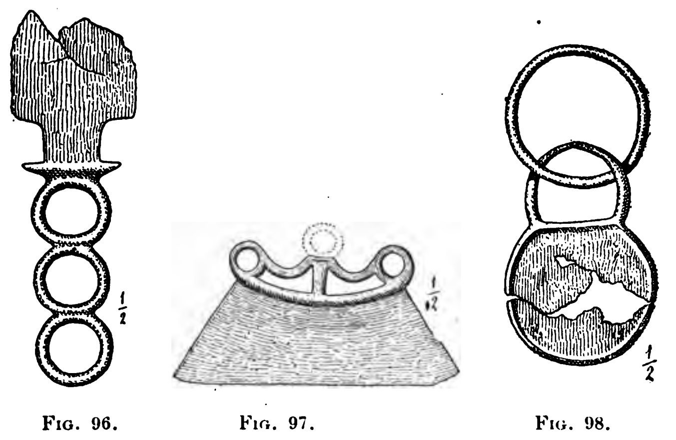


Fig. 96. Fig. 97. Fig. 98.

Fig. 96. — Hallstattien. Rasoir à double tranchant, manche formé de trois anneaux. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

Fig. 97. — Hallstattien. Rasoir à trois anneaux et dessus ajouré. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

Fig. 98. — Larnaudien. Pendeloque discoïde, avec anneau de suspension. Dragages de la Seine, en amont de Villeneuve-Saint-Georges.

(Morgien), dans les bois de Villiers-Saint-Frédéric, canton de Montfort-l'Amaury (Une hache est au Musée de Saint-Germain).

Hache en bronze à douille ronde et anneau (Larnaudien). Une épingle et un petit vase à bec. Trouvés dans les dragages de la Seine à Brïis-sous-Forges. (Ancienne coll. E. Piketty).

Pointe de flèche fondue, grandes barbelures et long pédoncule (fig. 76). Larnaudien.

Pointe de lance à douille courte et large (fig. 75). Larnaudien.

Pointe de lance, à douille très ornée (fig. 72). Larnaudien.

Ces trois pièces proviennent des dragages de la Seine, en Seine-et-Oise. Elles appartiennent au Musée de Saint-Germain.

Hache à talons, sans anneau, trouvée dans le département de Seine-et-Oise (Ancienne coll. Clément Rubbens). Morgien.

2 épées à soie plate et à rivets. Environs de Paris (Ancienne coll. Reboux).

Comme on peut le voir par la liste ci-dessus, tous les types de haches ont été rencontrés dans le département de Seine-et-Oise. Pour l'époque morgienne nous voyons la hache plate représentée par une seule pièce, la hache à bords droits par 11, la hache à talons, la plus nombreuse, par plus de 60, de formes variées, depuis le talon à peine prononcé, jusqu'au talon tout à fait à angles droits. L'époque larnaudienne comprend 9 haches à ailerons et 11 haches à douille. Les deux types se rencontrent avec ou sans anneau latéral.

Les cachettes d'objets de bronze se divisent en cachette de marchand composée d'objets neufs ou en bon état, destinés à la vente ou à l'échange ; et les cachettes de fondeur, réunion d'objets cassés, hors d'usage, recueillis uniquement pour le métal. A la première catégorie appartiennent les cachettes découvertes à Plaisir, à Ville-d'Avray à Sucy-en-Brie et à Galhuis-la-Queue. Dans cette dernière, plusieurs haches à talons paraissaient sortir du moule et en conservaient encore les barbelures. Dans la deuxième catégories il faut classer les cachettes de Luzarches, Champcueil et Boutigny qui contenaient des objets cassés. et des lingots ou culots de bronze destinés à la fonte.

FONDS DE CABANES ET CÉRAMIQUE PRÉHISTORIQUES
A LA GRANDE-PAROISSE
Près MONTEREAU (Seine-et-Marne)

Par **Paul BERTHIAUX**

La commune de la Grande-Paroisse, canton de Montereau, est située sur la rive droite de la Seine, à 5 kilomètres de Montereau et à 20 kilomètres de Fontainebleau ; sa population est de 950 habitants ; son nom primitif était *La Celle*, puis ensuite *Celleste* et *Saint-Germain-de-Celles*, enfin et au XVIIe siècle La Grande-Paroisse.

Cette commune fut jadis la Villa favorite des leudes mérovingiens.

Sur l'étendue de son territoire, on a trouvé : armes en pierre de toute nature, poteries grossières, grottes artificielles renfermant des squelettes, monnaies romaines, etc.

Jusqu'à l'époque mérovingienne on a extrait et travaillé le fer au lieu dit : les *Sept-Grès*.

Dès 545, on constate l'existence d'une église qui aurait été donnée par Théodebert, roi de Metz, à saint Germain, évêque de Paris.

C'est sans doute là l'origine de la seigneurie de la Grande-Paroisse qui, jusqu'à la Révolution, a appartenu au Chapitre Notre-Dame de Paris. A citer : baronnie de Rubrette, Tavers, Brimbois, Champigny-L'Hopitau (a appartenu aux Templiers) ; les roturiers payent : rentes, corvées, grosse dîme, dîme verte, impôt du roi. Des gardes « Plaisirs de sa Majesté » demeuraient à la Grande-Paroisse.

Restent encore : Maison des Messieurs
Prieurée
Sentier du Chapitre

La Garenne
La Pigeonnerie
Champigny-L'Hopitau.

L'altitude de la Grande-Paroisse est de 147 mètres au sommet du Mont de Rubrettes, et 115 mètres au coteau de Montgelard.

Les sources sont nombreuses, et leur eau est très bonne.

Après avoir donné aux lecteurs de l'*Homme préhistorique* la description de la commune, revenons à l'époque de l'âge de la pierre.

Nul homme intelligent ne peut rester indifférent à l'histoire du pays qui l'a vu naître, ni à celle des lieux que les hasards de la vie l'ont amené à habiter.

Dans certaines localités privilégiées, l'intérieur de la terre semble se livrer lui-même à la curiosité de l'homme ; ainsi lorsque pour divers travaux on fouille certaines parties du sol de la Grande-Paroisse, on y rencontre une prodigieuse quantité d'ossements, de crânes brisés, de mâchoires disloquées confusément mêlés, tantôt dans le sable, tantôt dans les cailloux. Reste maintenant à expliquer comment les ossements de ces animaux sont ensevelis les uns avec les autres.

Le premier point essentiel à établir, c'est que, jadis, la chaleur était plus élevée dans nos pays, si nous en jugeons par la flore de la fameuse carrière de La Celle-sous-Moret, située près la gare de Vernou (Seine-et-Marne), où l'on trouve en abondance des débris fossiles de tous genres.

De là viennent une quantité d'animaux d'espèces éteintes ou disparues de nos régions, qui ont vécu autrefois dans nos campagnes ; on trouve fort rarement le squelette entier d'un animal, et néanmoins il y a quelque dix ans, dans une sablière située au nord du Mont des Rubrettes, on découvrit un squelette complet d'*Halitehrium*, mais qui a été partagé par plusieurs propriétaires de l'endroit,

Ces découvertes d'objets sont de véritables inscriptions monumentales, et l'archéologie en conçoit aisément le prix.

L'homme préhistorique a vécu longtemps avant que la

pensée lui vînt d'avoir recours à l'argile pour créer une industrie nouvelle, mais dès qu'il eut connu les services utiles qu'il pouvait en tirer, nous voyons apparaître en abondance l'Art de la Céramique, qui est devenu une des branches importantes de la civilisation, et nous trouverons, depuis la simple écuelle grossière, un embellissement dans tous les objets à l'usage de nos ancêtres.

Une très grande analogie s'observe dans toutes les poteries préhistoriques, et lorsqu'il s'agit de rapporter à telle ou telle époque l'objet que l'on a sous les yeux on est fort embarrassé. Les objets que je vais mentionner dans cette notice ont été trouvés à 1m 40 de profondeur se décomposant ainsi, savoir : terre végétale, 40 centimètres ; diluvium, 1 mètre, et c'est précisément entre le diluvium et la terre que se trouvent tous les débris.

Le mont des Rubrettes, où fut faite cette découverte, atteint 140 mètres d'altitude, et se trouve à 5 kilomètres de Montereau.

Sur son côté sud-ouest existe une extraction de terre appartenant à M. Jules Martinet, d'une longueur de 150 mètres sur 25 mètres de largeur ; voilà déjà la cinquième fois que l'on trouve, sur l'étendue de cette surface, beaucoup de pierres ayant subi l'action du feu, des cendres et du charbon provenant d'anciens foyers, des silex taillés et des débris d'ossements, le tout mélangé à de nombreux fragments de poteries grossières.

Aucune trace de métaux ne fut trouvée.

Alors, que conclure de ces traces de feu répétées sur un si petit espace ; sont-ce des débris de cuisine ou des fonds de cabanes ?

Cependant j'opterais plutôt pour des débris de cuisine car sur la plupart des ossements on peut remarquer l'empreinte de dents provenant de morsures.

La description ci-dessous va prouver, encore une fois, la haute antiquité de l'homme, et aidera à reconstruire l'histoire de notre région et de ses habitants.

Le premier objet est une sébille à fond courbe, mais en procédant à sa restauration, je l'ai un tant soit peu aplatie ; néanmoins, d'après sa forme et sa grossièreté, elle marque le début dans l'art de la Céramique, car elle est formée

d'une argile vulgaire mélangée légèrement de sable, et sa cuisson est très imparfaite.

Il est probant qu'elle a été fabriquée à la main puisqu'on distingue très facilement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'empreinte des doigts; le bord, au lieu de monter suivant le biais de la sébille, aurait une certaine tendance à former un léger arrondi qui a été fait avant la cuisson ; d'autre part, elle n'est pas régulière, et il n'y a aucun ornement. Voici ses dimensions :

Diamètre à la base... 60 millimètres
Hauteur............ 50 millimètres
Diamètre au sommet..130 millimètres

Nombreux sont les fragments de poteries recueillis à cet endroit sur lesquels on peut relever des dessins en reliefs ou en creux et des lignes en tous sens.

J'ai ramassé parmi ces débris, ceux qui m'ont paru intéressants, entre autres : un fragment d'urne; cette poterie est également grossière et mal cuite ; comme ornementation, une série de points en lignes irrégulières et ne commençant qu'à 37 millimètres de hauteur de la base.

Un autre morceau, qui n'a subi que très légèrement l'action du feu, est couvert de lignes au pointillé.

Un fragment de poterie d'une coupe ou vase avec un dessin en creux et présentant des traces de tournage.

Ces objets étaient accompagnés de quelques lames de silex, de mâchoires, de dents, d'une défense de sanglier, de côtes très fines et ossements de diverses espèces animales, que j'ai conservés pour accompagner cette découverte.

Il serait très heureux, pour notre région, que l'attention publique se réveillant, une hospitalité, bien peu coûteuse assurément, s'ouvrît de toutes parts à ces précieux témoignages de l'histoire antique que bien des hasards amènent parfois à la lumière, et que faute de savoir on repousse avec dédain, les jetant çà et là comme des choses vulgaires.

La commune de la Grande-Paroisse est riche en instruments préhistoriques, car certains collectionneurs doivent la majeure partie de leur collection à son territoire. On y trouve toutes les époques mélangées ; néanmoins je ne

connais pas d'instruments en métal provenant de cette localité.

Il y a une dizaine d'années, un cultivateur avait dans son champ une énorme roche qui le gênait pour ses labours, il la fit sauter, et dessous on découvrit une quinzaine de squelettes, ayant à leurs côtés des objets divers, outils et armes en silex, et, paraît-il, comme parure, des colliers faits en coquilles percées ; la plupart de ces objets auraient été dispersés aussitôt leur découverte.

Aujourd'hui l'exploitation toujours croissante des extractions de terre et de sable se poursuit avec activité et se développe de toutes parts sur ce territoire.

Il faut espérer qu'avec ces travaux nous aurons l'heureuse fortune de découvrir les traces et les objets d'industrie laissés par les hommes qui ont vécu depuis la plus haute antiquité dans notre région.

LIEUX DITS

DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE

PAR **Pol BAUDET**

J'ai pris soin d'indiquer au début de ce travail [1] que la liste, que j'ai dressée, des *Lieux dits* du département de l'Aisne paraissant rappeler des monuments mégalithiques était très incomplète et demandait à être continuée. C'est du reste ce que j'essaierai de faire, certain d'avance d'arriver à un relevé beaucoup plus considérable que celui donné ci-dessous.

I. ARRONDISSEMENT DE LAON

ARDON (Canton de Laon). — La Haute Borne.
AUBIGNY (Craonne). — La Longue Borne.
BEAURIEUX (Craonne). — *a*) La Haute Borne.
b) La Grosse Pierre.
CERNY-EN-LAONNOIS (Craonne). — Les Hautes Bornes.
CHALANDRY (Crécy-sur-Serre). — La Haute Borne (avant 1789).
CHERMIZY (Craonne). — La Haute Borne.
CHIVY-BEAULNE (Craonne). — La Grosse Pierre.
CORBENY (Craonne). — La Haute Borne.
COURTECON (Craonne). — Les Hautes Bornes.
COUVRON (Crécy-sur-Serre). — La Haute Borne.
CRAONNE (chef-lieu de canton). — Les Dames Sibylles (pierres à légendes)
CRAONELLE (Craonne). — La Pierre Quarite.
CUIVRY-LES-CHAUDARDES (Craonne). — La Haute Borne.
EBOULEAU (Sissonne). — La Blanche Pierre.
GENY (Craonne). — La Pierre aux Bellois.
LIERVAL (Craonne). — La Grosse Pierre.
MARTIGNY (Craonne). — La Haute Borne.
MONTIGNY-SUR-CRÉCY (Crécy-sur-Serre). — Champ à Grès ou les Gens Morts.
MORTIERS (Crécy-sur-Serre). — La Haute Borne.
OULCHES (Craonne). — La Haute Borne.
PAISSY (Craonne). — La Grosse Borne.
ROZOY-SUR-SERRE (chef-lieu de canton). — La Haute Bonde.

1. L'*Homme préhistorique*, 1907, p. 137.

Saint-Thomas (Craonne). — *a*) Les Bois de la Petite Borne.
b) Les Terres de la Petite Borne.
Trucy (Craonne). — Les Hautes Gonailles ou Les Hautès Bonailles.
Vassogne (Craonne). — *a*) La Haute Borne
b) La Pierre Trouée.
Vendresse (Craonne). — La Grand'Pierre.
Verneuil (Craonne). — *a*) La Pierre de Saint Marcoul.
b) Les Bondes.
Vorges (Laon). — La Haute Bonde.

II. ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY

Crouttes (Charly). — *a*) La Haute Bonde.
b) Les Belles Diseuses (pierres à légendes).

III. ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN

La Ferté-Chevresis (Ribemont). — *a*) La Haute Borne.
b) Le Champ à Grès.
Gouy (Le Câtelet). — Les Hautes Bornes du Bois de Bar.
Homblières (Saint-Quentin). — La Haute Borne.
Mézières (Ribemont). — La Haute Borne.
Regny (Ribemont). — La Haute Borne.
Renansart (Ribemont). — La Haute Borne.
Ribemont (chef-lieu de canton). — La Haute Borne.
Thenelles (Ribemont). — Le Gros Grès.
Vendeuil (Moy). — La Haute Borne.

IV. ARRONDISSEMENT DE SOISSONS

Chassemy (Braisne). — La Pierre Henri.
Presles et Boves (Braisne). — La Pierre Pouilleuse (terrain inculte).
Saint-Mard (Braisne). — La Haute Borne.

V. ARRONDISSEMENT DE VERVINS

Puisieux (Sains). — *a*) La Haute Borne.
b) La Borne.

NOMENCLATURE DES LIEUX DITS

Haute Borne (ou Haute Bonde)	25
Grosse Pierre	3
Champ à Grès	2
La Petite Borne	2
La Longue Borne	1
La Pierre Quarite	1
La Blanche Pierre	1

La Grosse Borne........................	1
La Pierre Trouée........................	1
La Grand'Pierre..........................	1
Les Bondes.............................	1
Les Hautes Bornes......................	1
Les Gros Grès..........................	1
La Pierre Pouilleuse....................	1
La Borne................................	1

Pierres à Légendes.

Les Dames Sibylles.....................	1
La Pierre aux Bellois....................	1
Les Hautes Gonailles....................	1
La Pierre de Saint-Marcoul...............	1
Les Belles Diseuses.....................	1
La Pierre Henri.........................	1

En 1898, M. Adrien Blanchet [*Bulletin Monumental*], dans une étude très documentée et intitulée : « *De l'Importance de certains noms de lieux pour la recherche des Antiquités* », a appelé l'attention des archéologues sur un grand nombre de lieux dits bien significatifs, vieux souvenirs de l'occupation romaine ou des invasions franques.

A mon avis, au point de vue préhistorique également, l'étude des lieux dits est de première utilité et doit servir de base à l'édifice que l'on se propose d'élever; c'est par elle et par elle seule, que l'on pourra arriver à rétablir, approximativement, le nombre considérable des dolmens, menhirs, alignements, etc., à jamais détruits !

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

A l'île de Batz

On annonce la découverte, à l'île de Batz (Loire-Inférieure), d'une tombe préhistorique en parfait état de conservation.

Découverte à Saint-Moritz

La Feuille d'avis de Neufchâtel nous apprend que le professeur Heim, de Zurich, vient de faire une intéressante découverte à Saint-Moritz (Grisons). Il a rencontré à 1 m. 50 de profondeur un bassin de fontaine de l'époque romaine d'un mètre de diamètre et divers objets, parmi lesquels des épées et un poignard de l'âge du bronze.

Distinction honorifique

Parmi les nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur faites à l'occasion du 14 juillet figure le nom de M. Boilley, maire d'Arbois (Jura), qui a fait jadis de fructueuses fouilles dans les tumulus du plateau des Moydons. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

NOUVELLES

Préhistoire et Instituteurs

On lit, dans la *Démocratie vendéenne* du 9 juillet dernier, l'entrefilet suivant, qui nous paraît digne d'être reproduit dans cette revue :

A l'occasion d'une réunion d'instituteurs, qui a eu lieu à Saint-Gilles-sur-Vie (Vendée), M. le Dr Marcel Baudouin, présent, prié par ces dévoués fonctionnaires de leur parler de ses recherches en Vendée, a profité de cette occasion pour leur exposer ce qu'est la *Science préhistorique*. Dans une improvisation inattendue, où il a mis tout son cœur, ses convictions, son enthousiasme et son ardeur, il s'est efforcé de montrer à nos éducateurs quelle est la *partie morale et sociale* de la Science, dont il s'est fait le champion et le vulgarisateur dans son pays.

Il a prouvé qu'elle seule peut *élucider le problème des origines de l'humanité et de la civilisation* ! Paraphrasant la parole célèbre d'un jeune ministre, qui est son député à Paris, il a dit que ce n'était pas le *Ciel* — dont les lumières n'ont à ce point de vue jamais été allu-

mées — qu'il fallait *fouiller*, pour savoir quelle était la fin ou le but de l'homme ; mais bien dans le vieux *sol français*, où sont enfouis les restes des premiers travaux de nos ancêtres ; dans ce *sol*, auquel il nous faut toujours retourner, malgré les automobiles et les aéroplanes, parce que c'est dans ses entrailles que gisent la vie féconde et la fortune, source du bien-être ici-bas !

Comme Secrétaire général et l'un des fondateurs de la *Société préhistorique de France*, qui est le groupement des savants s'occupant de cette spécialité, il a rappelé ses tentatives en haut lieu pour faire enseigner la Science nouvelle dans les *Écoles normales d'instituteurs*; et il a insisté sur le rôle considérable que ces fonctionnaires peuvent tirer de ces matières, puisqu'ils sont, au milieu de nos campagnes, en contact direct avec ledit sol, par l'intermédiaire de leurs élèves, presque tous fils d'agriculteurs et de travailleurs de la terre, c'est-à-dire de ceux qui font, sur le terrain, les plus importantes découvertes.

Il les a priés de soumettre à leurs élèves ces restes précieux, au même titre que les monuments artistiques modernes, parce que ces vestiges, quoique parfois informes, montrent quels efforts nos Anciens ont dû réaliser pour nous conduire à l'étape où nous sommes aujourd'hui; et de leur indiquer, par des exemples et des leçons de choses, comment on travaillait autrefois.

Enfin, en terminant, il a souligné la portée philosophique et sociale de cette *Science de l'homme primitif*, qui le montre partant de l'*animalité pure* et s'élevant, par la seule puissance d'un travail répété pendant des siècles, à la *hauteur morale*, qu'il peut désormais atteindre, sans le secours d'aucune des religions modernes.

Et le spectacle de cet effort est véritablement plus réconfortant que toutes les *théories enfantines* de jadis sur la création du monde ! Y a-t-il rien de plus honorable, pour l'homme, que d'avoir accompli, avec les seules données de la nature, une *Évolution* aussi belle; y a-t-il rien de plus consolant et de plus moralisateur à la fois que la constatation de ce *travail continu*, suivi d'aussi beaux résultats ? Nous pouvons être fiers de nous !

MM. les Instituteurs ont parfaitement compris le sens de la vibrante et savante allocution de celui qui, dans cette région, représente le *Progrès et les idées philosophiques* les plus élevées. Sa pensée libre et indépendante, sa haute culture intellectuelle, alliée à la science la plus profonde et à un don de vulgarisateur reconnu de tous ; son amour très averti de son pays natal, son incomparable compétence dans les choses de la Vendée, ont frappé ces auditeurs instruits capables de le comprendre. Aussi ne lui ont-ils pas ménagé leurs sympathiques appplaudissements.

Collectionneur volé

Nous trouvons dans un journal du commencement du mois de juillet dernier le fait divers suivant :

Un archéologue bien connu, M. Charles Magne, membre de la

Société des antiquaires de France, quittait tout récemment un appartement qu'il occupait, 37, rue Le Brun, pour aller habiter 47, avenue des Gobelins. En procédant à sa nouvelle installation, le savant constata douloureusement que de nombreuses pièces de la riche collection qu'il a réussi à se monter au prix de nombreuses peines et de doctes recherches, avaient disparu. Ces objets, des vases précieux, des monnaies anciennes d'une grande valeur, avaient été vraisemblablement volés en cours de route, pendant le déménagement.

L'archéologue se désespérait quand, hier, il reçut une lettre signée d'un soi-disant antiquaire en chambre, M. Bougeot, demeurant rue Saint-Médard, dans laquelle ce dernier l'informait qu'il tenait à sa disposition des « documents » très intéressants.

M. Charles Magne se rendit sans tarder à l'adresse indiquée. Quelle fut sa surprise quand il vit dans les mains du prétendu antiquaire les pièces qui lui avaient été dérobées.

Il ne laissa rien deviner, cependant, de son étonnement, discuta, marchanda, et finalement se retira en jouant une adroite indécision.

A peine sorti, il héla un fiacre et se fit conduire au commissariat de la Salpêtrière, où il raconta l'aventure.

Le magistrat, M. Yendt, manda immédiatement le détenteur des objets volés et après l'avoir habilement « cuisiné », réussit à lui arracher une partie de la vérité.

Bougeot déclara en effet qu'il avait acheté vases et monnaies à un inconnu qui s'en disait le propriétaire. Mais il ne put ou ne voulut donner le moindre signalement sur ce mystérieux vendeur.

Il se prétendit de bonne foi, mais de nombreuses irrégularités ayant été relevées dans sa comptabilité, une perquisition ayant établi qu'il se livrait avantageusement au métier de recéleur, il a été invité à se tenir à la disposition de la justice.

Quant à M. Charles Magne, il rentra en possession de son bien et remit les vases et les monnaies à leurs places anciennes, en bénissant le hasard qui, dieu des policiers, semblait vouloir devenir aussi celui des archéologues.

Société normande d'études préhistoriques

La Société a fait les 12, 13 et 14 juillet une excursion à Cherbourg et aux environs. Le programme comprenait :

Cherbourg : visite du Musée et des collections de MM. Menut et Rouxel.

Baie de Nacqueville : restes de la forêt submergée.

Presqu'île de la Hague : galerie couverte de Vauville, retranchements du Hague-Dyck, tombelles de Jobourg, menhir de Saint-Germain-des-Vaux.

Val-de-Saire : galerie couverte de Bretteville, menhirs de Maupertus, Saint-Pierre-Église et Cosqueville.

NÉCROLOGIE

ALFRED HOULÉ

A la liste déjà longue des disparus il nous faut, cette fois encore, ajouter le nom d'un aimable collègue de la Société préhistorique de France, M. Alfred Houlé.

Alfred Houlé, né en 1859 à Sarreguemines, après avoir en 1868 commencé ses études au Lycée de Metz, entra à l'École polytechnique de Zurich et en sortit pourvu du diplôme d'Ingénieur des Mines. Nommé en 1884 Consul général, à Paris, de la République Dominicaine et de l'État Hawaien, il résignait vers 1901 ses fonctions quand les Hawaï passèrent sous la domination des États-Unis et se retirait à Bury (Oise) où il vient de mourir le 12 juin dernier.

Officier d'Académie et titulaire de plusieurs ordres étrangers, Alfred Houlé faisait partie : de la Société académique de l'Oise ; de la Société préhistorique de France ; de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise et de la Société d'archéologie lorraine de Metz.

En juin 1907, sur la proposition du baron de Baye, alors président, il avait été nommé membre associé correspondant de la Société des antiquaires de France, puis, le 27 décembre de la même année, élu, par ses camarades, membre du Conseil pour 1908 de la Société préhistorique de France.

Alfred Houlé, qui laisse une assez importante collection d'objets gallo-romains et francs provenant exclusivement de fouilles personnelles, a publié les ouvrages ci-après :

Notice étude sur une statère découverte dans une sépulture du cimetière franc de Bury (Oise). (*Bull. Société études historiques de l'Oise*, 1905).

Les fouilles de Bury, cimetière franc (*Mém. Société académique de l'Oise*, 1905).

Notice sur une petite seille provenant des fouilles du cimetière franc d'Escames (Oise) (*Mém. Société académique de l'Oise*, 1906).

Etude sur les cimetières francs des vallées du Thérain, de la Brèche et du Petit-Thérain. (*Extr. Comptes Rendus du LXXIIe Congrès archéologique de France*, Caen, Delesques, 1906).

Notice sur une statuette de Déesse-Mère ou Mérée provenant du Mont-César de Bailleul-sur-Thérain (Oise). (*Bull. Société d'études historiques de l'Oise*, 1906).

Le cimetière franc d'Escames (Oise). (*Mém. Société académique de l'Oise*, 1907).

Notice étude sur des recherches et découvertes archéologiques dans le département de l'Oise, époques romaine et franque. (*Mém. Société académique de l'Oise*, 1907).

Notice étude sur une plaque boucle de l'époque franque provenant des fouilles d'Escames. (*Mém. Société académique de l'Oise*, 1907).

G. S.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

6e Année. N° 9 Septembre 1908

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

Mme G. DE MORTILLET

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme veuve Gabriel de Mortillet, née Bebert, décédée le 3 août dans sa 82e année.

La veuve de notre Maître regretté s'est éteinte doucement, dans la sérénité la plus parfaite, au milieu de ses enfants, qui l'entouraient des soins les plus assidus et des attentions les plus délicates et les plus touchantes.

Nos lecteurs se joindront certainement à nous pour adresser à la famille de Mortillet et surtout à nos bons amis Adrien et Paul de Mortillet l'expression de notre vive sympathie dans le deuil cruel qui les frappe.

Dr Chervin
A. et C. Schleicher.

LA COLLECTION VALLOT

AU MUSÉE DE FONTAINEBLEAU

Par **KREUTZER** et **A. DOIGNEAU** [1]

I

Avant de vous présenter les différents objets que nous avons installés dans ce Musée, permettez-nous, Messieurs, de dire quelques mots du généreux donateur qui, à l'exception de quelques pièces, les a recueillis et offerts. Avant de parler de l'œuvre, parlons de l'ouvrier.

Alphonse Vallot, empêché par le daltonisme de se consacrer à la peinture, mais voulant quand même faire œuvre d'artiste, exerça la profession de peintre décorateur et occupa tous ses moments de loisir à parcourir, en tous sens, cette splendide forêt qui nous environne et dont il était l'un des admirateurs les plus passionnés.

C'était vers 1863. Boucher de Perthes, l'éminent archéologue d'Abbeville, venait, après une lutte de plus de vingt ans, de prouver de façon irréfutable l'existence d'une période lointaine où nos ancêtres n'avaient pour armes et pour outils que des objets en pierre.

Si on les compare à notre outillage moderne, ces objets peuvent nous paraître bien grossiers, mais comme ils deviennent pour nous intéressants, si nous voulons bien nous donner la peine de réfléchir et de penser que lorsque le sauvage, notre ancêtre, ramassa une pierre pour la tailler suivant une forme utile à ses besoins ou à sa défense, il a ouvert la voie au progrès et que cet ouvrier fut le premier artiste et le premier industriel.

Comme vous le savez, Messieurs, Boucher de Perthes

1. Communication faite dans la Salle du Musée à la *Société historique et archéologique du Gatinais* le 26 avril 1908.

finit par convaincre le monde savant et créa ainsi une nouvelle science : l'archéologie préhistorique.

Ainsi qu'il arrive généralement, autant la résistance avait été grande et la lutte difficile, autant l'ardeur à chercher et à fouiller la terre fut considérable. Vous êtes tous au courant des nombreuses découvertes faites à cette époque, non seulement en France, mais encore en Angleterre, en Belgique, en Italie, etc.; vous savez que notre contrée tenta aussi la curiosité des chercheurs et que Ch. Durand, de Bourron, M. Chouquet, de Moret, Ed. Doigneau de Nemours, etc., firent, dès cette époque, des trouvailles des plus intéressantes.

Alphonse Vallot aussi se mit à chercher et il trouva; il récolta comme vous le verrez tout à l'heure, tant en forêt qu'aux environs de Fontainebleau, à Samois, Samoreau, Nemours, Saint-Pierre, Lorrey-le-Bocage, Château-Laudan, Poligny, Bourron, Montigny, etc., non seulement des objets des différentes périodes historiques, mais aussi et surtout une grande quantité de pièces préhistoriques de très grande valeur scientifique.

« J'ai pour principe, disait-il à son ami Thomas Marancourt, archéologue comme lui, de ramasser tout ce qui présente un aspect particulier, pierres, os, tessons, morceaux de métal, etc. Un premier examen me suffit pour rejeter l'inutile; quant au reste, je l'étudie de plus près, à loisir et je le garde ou l'élimine en raison de ce qu'il vaut. » C'est en application de ce principe que Vallot avait amoncelé une quantité considérable de pièces qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier et qu'après un examen minutieux, nous avons rejetées.

Quand il faisait une trouvaille importante ou quand il était embarrassé, Vallot n'hésitait pas à consulter les archéologues de la région, ses amis, et, au besoin, s'adressait à notre éminent maître G. de Mortillet qui le tenait en grande estime.

Malheureusement Vallot écrivait peu et sa grande modestie l'a toujours empêché de publier ses découvertes; elles furent pourtant assez nombreuses et c'est à lui, notamment, que Damour dut ses belles trouvailles du Bois-Gauthier.

« Dans l'été 1870, écrit Damour, des agents forestiers

procédant à l'élargissement d'un chemin sur la hauteur, parallèlement à la Seine, rejetèrent sur les accotements les matériaux qui gênaient leurs travaux sans attacher la moindre importance aux objets étrangers qui se trouvaient mêlés à la terre. Un peintre décorateur de Fontainebleau, M. Vallot, qui emploie ses loisirs à des recherches persévérantes et pleines d'intérêt au point de vue de l'époque préhistorique, me prévint qu'il avait remarqué sur les talus du Bois-Gauthier des fragments de tuiles d'apparence ancienne et des débris de poterie très fine[1]. » Damour fit alors de sérieuses fouilles qui durèrent jusqu'à la fin de 1872 et dont le résultat fut alors publié.

Explorateur patient, clairvoyant et persévérant, Vallot chercha dans tous les coins de la forêt, mais ce fut surtout le Croc-Marin au Long-Rocher qui lui donna les plus belles pièces d'une valeur inestimable. Quand il mourut, le 20 mars 1892, il avait recueilli une très importante collection qu'il a laissée à sa veuve en manifestant le désir qu'elle fût léguée un jour à la ville de Fontainebleau, si celle-ci voulait bien lui faire une place dans un Musée.

Le vœu d'Alphonse Vallot, Messieurs, est réalisé et, comme le faisait remarquer l'un de nous, ici même, le jour de la réception officielle de la collection : « Si c'est à Vallot, si c'est à sa mémoire que doivent aller notre souvenir et notre reconnaissance, nous devons aussi savoir gré à la municipalité de Fontainebleau d'avoir su apprécier la valeur du legs, d'avoir compris tout l'intérêt qu'il y avait à ne pas laisser échapper tant de matériaux de provenance locale d'une réelle importance et d'avoir créé un Musée où les visiteurs pourront admirer et étudier non seulement des œuvres de diverses époques historiques, mais encore et surtout, pour l'instant, les vestiges industriels de nos ancêtres les plus lointains.

II

Les différents objets installés dans ce Musée peuvent se classer en deux séries : Ceux de la période préhistorique, ceux de la période historique.

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, p. 117, t. 35, 1874.

Nous commencerons, si vous le voulez bien, par les plus anciens. Leur classification est celle de Gabriel de Mortillet, adoptée pour le Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et généralement pour tous les Musées du monde entier. Toutes les pièces sont renfermées dans deux vitrines : l'une murale à 3 rayons, consacrée au paléolithique, l'autre centrale, à 5 rayons, contenant les pièces néolithiques.

Sur la tablette inférieure de la première vitrine, nous vous ferons remarquer, en avant, les belles haches chelléennes en pointe ou en amande, les unes assez grossièrement taillées, mais toutes avec le feston bien caractéristique que vous connaissez, dont le plan divise la pierre en deux parties à peu près égales. Quatre de ces pièces proviennent de la station classique de Saint-Acheul et avaient été données à Vallot par Damour. Les autres pièces du même âge sont de provenance locale. Ce sont les plus anciens vestiges de l'industrie humaine dans notre contrée. Ils remontent, comme vous le savez, à un âge qu'il serait peut-être téméraire d'évaluer d'une façon précise, mais qui, d'après les géologues les plus autorisés, dépasserait 200.000 ans.

A cette époque, notre pays jouissait d'un climat comparable à celui qui règne actuellement sur les bords de la Méditerranée ainsi qu'en témoigne ce très bel échantillon des tufs de La Celle-sous-Moret, que vous voyez sur la droite de la tablette inférieure. La formation de ces tufs bien connus des géologues remonte au commencement du quaternaire et vous pouvez remarquer les nombreuses et nettes empreintes du *Ficus carira*, Lin. (figuier), essence essentiellement amie de la chaleur qui ne pousse aujourd'hui spontanément et n'acquiert tout son développement que dans la zone tempérée chaude et sur les bords abrités de la région méditerranéenne.

Derrière ces outils chelléens, sur la même tablette, nous avons les types de l'industrie moustérienne : pointes, racloirs, lames, disques, etc., de provenance locale, et à gauche une très belle molaire d'*Elephas primigenius* (mammouth), animal contemporain des hommes qui ont taillé ces silex et qui nous indique qu'à la période chaude a succédé une époque glaciaire. La seule inspection des outils nous montre

aussi le changement industriel et un nouveau progrès dans le travail de la pierre. Ce sont des instruments formés d'un éclat enlevé intentionnellement sur un bloc ou nucléus et retouché plus ou moins sur les bords. Tous portent sur la face lisse d'éclatement le bulbe de percussion, caractère essentiel de la taille intentionnelle.

Si nous passons aux 2e et 3e tablettes, nous voyons les outils en silex du quaternaire supérieur, c'est-à-dire de la période dite magdalénienne : lames longues et étroites, grattoirs, perçoirs, burins, etc. ; malheureusement les armes et objets en os : harpons, poinçons, poignards, etc., et les gravures et sculptures de cette époque, si abondants dans les grottes du Périgord et qui témoignent du véritable goût artistique des hommes magdaléniens, manquent totalement, jusqu'à présent du moins, dans notre pays. Cela ne veut pas dire que nos ancêtres du Gatinais ne possédaient pas les mêmes qualités que leurs contemporains des bords de la Vézère, puisque nous avons le même outillage en silex et notamment le burin bien caractéristique, mais leurs œuvres en os enfouies dans nos terrains n'ont pas résisté à la décomposition.

Les pièces de la tablette moyenne proviennent en partie du Long Rocher, celles de la tablette supérieure ont été récoltées dans la si riche station du Beauregard près Nemours, découverte par E. Doigneau et qui a fourni depuis à de nombreux archéologues une quantité considérable d'objets.

La faune ici n'est représentée que par une dent de *Cervus tarandus* (Renne), animal qui a vécu sur notre sol jusqu'à la fin du quaternaire supérieur et qui, lorsque la température s'est élevée à nouveau, s'est retiré vers les steppes glacées du Pôle.

III

Nous allons passer en revue maintenant les pièces de la grande vitrine centrale de gauche consacrée au Néolithique. Nous sommes ici en présence d'une industrie qui, dans son ensemble, est tout à fait spéciale et différente de celles que nous venons d'examiner.

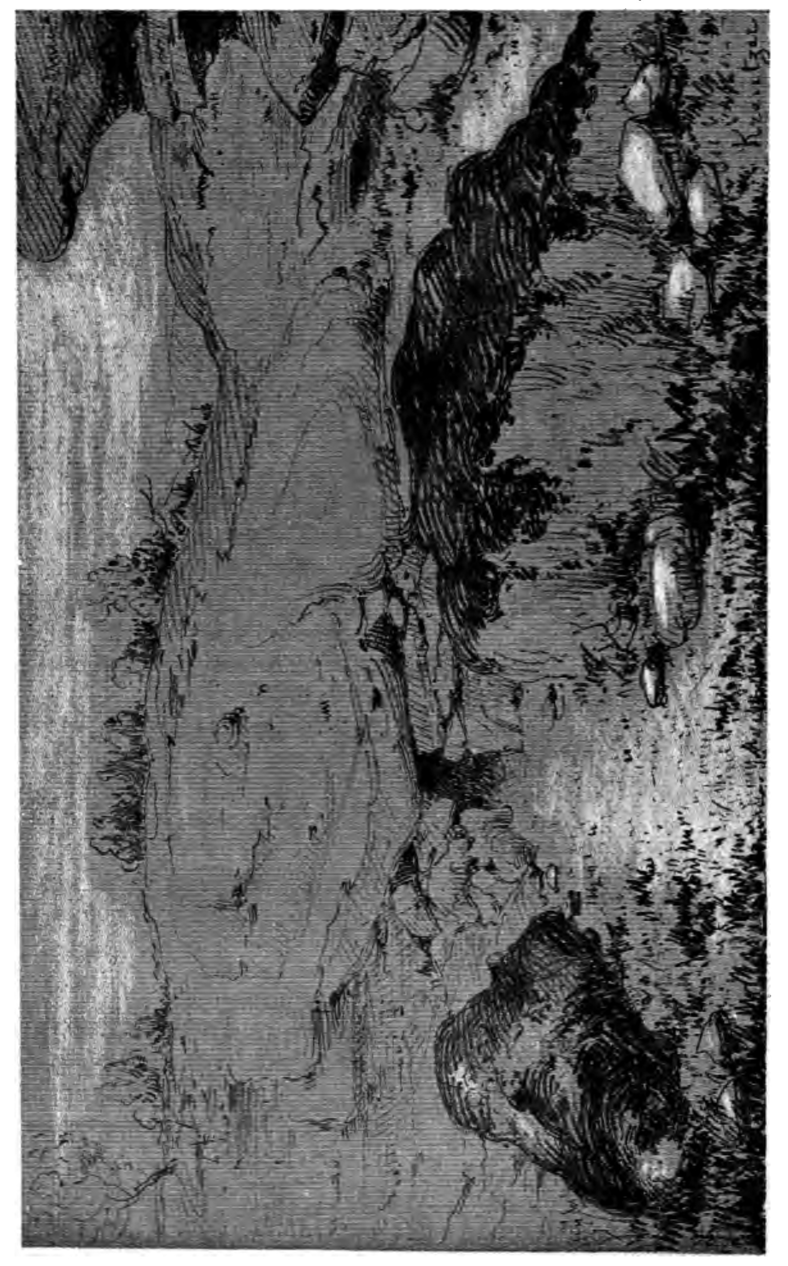
Ordinairement, entre chaque époque, il y a un point de

contact, de transition ; les classifications les mieux établies ne peuvent avoir rien d'absolu et on ne passe pas brusquement d'une industrie à une autre. Or, il n'y a pas eu à cette époque, comme précédemment, un développement progressif et local ; il y a eu substitution complète d'une civilisation à une autre. Aussi, est-il généralement admis que la fin du quaternaire a été marquée par l'envahissement de notre sol par une population nouvelle, apportant avec elle une industrie et des mœurs nouvelles. Cependant nous pouvons constater qu'en quelques endroits les populations autochtones dont une partie avait fui et suivi le renne dans son émigration vers le pôle, se sont maintenues dans notre pays et ont fusionné avec les envahisseurs, nous laissant des outils qui sont comme une réminiscence de l'industrie précédente : Ces endroits sont assez rares, il est vrai, mais nous sommes heureux de posséder, provenant de notre région même, quelques pièces de cette industrie de transition, dite tardenoisienne. Vous pouvez voir sur ce carton une soixantaine de petits silex à formes géométriques, retouchés très soigneusement sur le pourtour, excepté sur un côté laissé très coupant, quelques-uns ayant une pointe d'une finesse extrême. Ces pierres ont été récoltées en forêt de Fontainebleau, au Long Rocher.

Nous signalerons aussi ce tranchet provenant de Poligny et ces pics et haches simplement taillés, outils de l'époque qui a précédé celle du développement du polissage et à laquelle les palethnologues ont donné le nom de campignienne.

A l'arrière de la tablette inférieure vous voyez groupés les fameux outils en grès de la Vignette, station située entre Villiers-sous-Grès, Bourron et Recloses, découverte il y a une trentaine d'années par le Dr Durand, de Bourron, et fouillée depuis par de nombreux archéologues. Cette station est absolument unique par la nature de la matière première employée : le cliquart, et il est très curieux de constater que des hommes, qui avaient à proximité des carrières de silex inépuisables, se soient servi, pour la fabrication de leurs outils, d'une pierre très dure il est vrai, mais moins résistante à l'usage et beaucoup plus difficile à travailler.

Sur la même tablette sont encore, mais en silex, des



disques, des grattoirs, des pierres de jet de dimensions très diverses et sur la tablette supérieure, des percuteurs, des nuclei, des lames, des pointes et des poinçons.

La troisième tablette nous montre des haches dites préparées pour le polissage, puis, de chaque côté, une industrie étrangère toute spéciale dont le faciès bien particulier indique clairement l'origine : le Danemark. Ce sont des haches polies, des haches taillées, des ciseaux, des couteaux, et un magnifique poignard. Ces pièces ne proviennent pas de la collection Vallot, mais de la Bibliothèque municipale où elles voisinaient dans une vitrine avec des oursins et des coquillages. Est encore du Danemark cette belle hache à douille qui figure sur la tablette supérieure.

Sur cette quatrième tablette sont installées une série de haches polies en roches diverses, dont une avec gaine en corne de cerf, de beaux poinçons, couteaux, etc., et un outil en corne de cerf percé d'un trou. Puis trois grands nuclei du Grand-Pressigny. Ceux-ci ont été donnés à Vallot par Damour.

Nous terminerons l'examen de l'outillage néolithique en pierre par ce carton de pointes de flèches finement taillées ; au milieu se trouve une magnifique pointe de javelot.

Nous arrivons enfin à la dernière tablette sur laquelle nous voyons la poterie préhistorique, la première fabriquée sur notre sol. Elle provient de la grotte du Croc-Marin au Long Rocher. Cette grotte est aujourd'hui complètement détruite, mais l'un de nous, grâce à des souvenirs personnels et à des notes et croquis de Vallot, a pu en faire un dessin assez exact que nous reproduisons (Fig. 99). Cette grotte dont l'entrée était à gauche s'étendait sous toute la grande roche en formant 3 chambres dont la 3e aboutissait à un soupirail qui se trouve à droite au pied de l'abri sous roche. La poterie de cette époque est d'une très grande rareté dans notre contrée et d'une valeur inestimable. Comme vous le voyez, c'est l'œuvre d'hommes encore inhabiles dans l'art de la céramique et qui ne connaissaient pas encore l'usage du tour ; la poterie est entièrement faite à la main, d'une pâte assez grossière et incomplètement cuite ; le milieu est resté brun et l'on aperçoit les fragments de roche pulvérisée que les potiers mélangeaient à la terre pour lui donner de

la consistance et éviter les cassures au retrait de la cuisson. L'ornementation est des plus simples; elle consiste soit en motifs exécutés avec l'ongle sur les parois, soit dans l'application d'un cordon orné de cavités produites par la pression d'un doigt.

IV

Sur la même tablette, à droite de la poterie néolithique, sont encore d'autres poteries, mais d'une civilisation plus évoluée. Nous arrivons en effet à l'âge du bronze. Le métal a enfin fait son apparition dans nos contrées, apporté par des populations venant de l'Orient, de l'Inde probablement. Gabriel de Mortillet a donné à cette époque le nom de tziganienne.

Cette poterie, qui provient du Long-Rocher et surtout du Croc-Marin, indique un sensible progrès; quoique le tour soit encore inconnu, l'ornementation est plus soignée, plus fine, la pâte est moins grossière et mieux cuite.

Nous sommes malheureusement assez pauvres en objets de cette époque et n'avons, en plus de la poterie, que ce carton sur lequel sont deux haches à douille de Bois-Gauthier, commune d'Avon, et une fibule du Croc-Marin.

V

Nous sommes maintenant, Messieurs, au seuil de la période historique. Le fer a fait son apparition et voici sur la tablette inférieure de la vitrine centrale de droite une série d'armes des cimetières de la Marne.

Le Romain et le Gallo-Romain sont représentés par divers vases, une coupe, des fragments de vase ornés et deux lampes en terre cuite provenant du Bois-Gauthier, deux fragments de Vénus gauloise, des fragments de fresques et des fragments de revêtement trouvés à Saint-Aubin, une tuile à rebord recueillie dans le parc et d'autres pièces étrangères au pays et sans caractère particulier. Vous reconnaissez tous dans ces objets l'art romain : élégance et finesse, et nous n'insisterons pas sur leur description.

Puis voici trois pointes de flèches en fer recueillies par Vallot dans la forêt et un fer de lance provenant d'un tombeau franc de Bray-sur-Seine.

De l'époque mérovingienne nous avons encore trois boucles de manteau et un vase funéraire de Bois-Gauthier. Nous pouvons constater par l'examen de cette dernière pièce que les belles poteries rouges, aux pâtes fines et serrées, aux galbes purs, ont tout à fait disparu pour faire place à une céramique poreuse, lourde, gauche et à pâte mal corroyée. Il faudra attendre des siècles pour voir un nouveau progrès.

Voici en effet des pièces du moyen âge : vases grands et petits, de la Butte Saint-Louis, fragments de fresques de Bois-Gauthier et de Saint-Aubin, un éperon et un cabochon de casque pour attacher la jugulaire. Nous voyons que l'art de la céramique, qui avait sombré, s'est relevé au contact de l'art oriental, le galbe est assez beau, et à partir de cette époque le progrès s'est continué.

La Renaissance est représentée dans notre Musée par ces deux jolies pièces de l'atelier de Fontainebleau (emplacement Chauvière annexé à la Villa Pompadour); ce sont : un fragment de tête d'homme en marbre, les yeux sont fermés et les traits crispés par la mort, c'est l'œuvre d'un énergique sculpteur et certainement d'un grand artiste; puis un fragment de tête de femme également en marbre, figure délicieuse, jeune, à la pureté d'un camée antique; par sa grâce, sa noblesse et son élégance, ce joli morceau rappelle certaine nymphe de Jean Goujon.

Voici encore, des derniers Valois, une brique de revêtement en terre cuite sans glaçure plombifère transparente. Les ornements sont gracieux et délicats, mais le dessin des figures est faible et dépourvu de caractère.

Nous voyons à côté une statuette en marbre du XVIIe siècle et un panneau de clefs de Louis XIV, Louis XV et du XIXe siècle.

Nous avons encore, du siècle dernier, ce buste de Louis XI en plâtre par Comte, et ce médaillon en terre cuite attribué à la princesse Marie d'Orléans.

Si vous voulez bien, Messieurs, pour terminer, jeter un coup d'œil sur les murs de la salle, vous verrez une quarantaine de vieilles gravures, toutes relatives au château,

à la ville ou à la forêt de Fontainebleau, dont quelques-unes sont de Paul Bril, graveur contemporain d'Henri IV, et parmi les autres une jolie eau-forte de Jacques.

Enfin, Messieurs, nous n'aurions garde d'oublier une œuvre du donateur de la presque totalité des pièces que nous venons de voir ; c'est un moulage de la carte en relief de la forêt de Fontainebleau, carte dressée par M. Domet, ancien inspecteur des forêts, et dont l'original se trouve au Palais.

VI

Ainsi que vous avez pu le remarquer, Messieurs, notre collection est, pour le moment, composée surtout de Préhistorique et, peut-être, trouverez-vous même que nous nous sommes un peu étendus sur la description de ces pièces et avons exagéré leur importance. Nous voudrions vous convaincre du contraire. Nous comprenons très bien qu'entourés de chefs-d'œuvre, comme nous avons l'habitude de l'être en France, il nous paraisse difficile de s'intéresser tout d'abord à quelques fragments de poterie grossière ou à des cailloux même très bien taillés. Aussi dans la plupart des Musées de Province, le Préhistorique est relégué pêle-mêle dans un coin de vitrine, sans indications de provenance et réduit à l'état de bibelot curieux mais inutile. La coutume veut malheureusement que l'on ne recherche et que l'on ne conserve que des chefs-d'œuvre afin sans doute que nos yeux ne soient pas blessés par des ébauches. Cela est peut-être juste pour notre époque, non pour les temps anciens et pour l'enfance de l'humanité. C'est pour l'art, dit-on, mais prétend-on ainsi reconstituer l'histoire de cet art, et n'oublie-t-on pas que son histoire est celle de l'homme lui-même.

« Si cet homme, disait Boucher de Perthes, a d'abord fait des chefs-d'œuvre, alors n'admettez que des chefs-d'œuvre, mais s'il a essayé avant de faire, s'il a étudié et posé des jalons, s'il a été enfant avant d'être homme, écolier avant d'être maître, dites-le, et, en nous le montrant tel qu'il est, ne nous cachez pas ce qu'il a été. »

C'est en application de ce principe que nous avons tenu

à donner une large place dans notre Musée à l'archéologie préhistorique, afin de conserver ici des documents qui puissent servir à l'histoire de notre pays.

Nous nous sommes souvenus des paroles du Maître et de celles que disait tout dernièrement encore au Collège de France, M. le professeur Camille Jullian dans sa leçon d'ouverture du Cours d'Histoire et d'Antiquités nationales. « Tout monument, quel qu'il soit, disait-il, si petit qu'il soit, toute chose que l'homme a préparé de sa pensée et façonné de sa main, tout ce qu'il a posé sur le sol de France, doit trouver sa place dans un chapitre de notre Histoire nationale. Et dès l'époque où apparaît, sur un morceau de silex, la marque de cette pensée et de cette main, l'histoire a le devoir d'intervenir. La flèche, le dolmen et la grotte peinte lui appartiennent au même titre que l'Acropole, Notre-Dame et la Maison Carrée.

Et nous ajouterons : Ce qui est digne de l'histoire est digne d'un Musée. Cela ne veut pas dire, Messieurs, que nous ayons l'intention de donner notre préférence au Préhistorique. Loin de nous cette pensée ! Nous voulons simplement, contrairement à ce qui se fait malheureusement trop souvent, ne pas le négliger ; et pour le reste nous serons toujours très heureux lorsqu'un généreux donateur voudra bien se défaire d'une pièce intéressante ou d'un beau tableau pour enrichir notre Musée, si petit et si modeste aujourd'hui, mais qui, nous l'espérons, Messieurs, grandira et deviendra digne de la ville de Fontainebleau et de la riche région que nous habitons.

LA GROTTE FÉRAUD

(Var)

Par **LAVAL**

Au nom du Groupe spéléo-archéologique d'Uzès.

En septembre 1907, les membres du Groupe spéléo-archéologique d'Uzès recevaient une lettre de leur confrère M. Féraud, agent voyer à Remoulins, les invitant à venir explorer une grotte récemment découverte par lui, située entre Lafoux-les-Bains et le Pont du Gard, dans la combe dite de Pradier.

Voici la description sommaire de cette ancienne demeure de l'homme préhistorique.

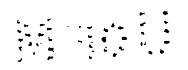
S'ouvrant au sud-est, elle a d'abord l'aspect d'un abri sous roche; sa première chambre est de 12 mètres de longueur, terminée par un couloir assez étroit (Fig. 100).

C'est à l'extrémité de ce corridor que notre ami Jules Deleuze se trouva en présence d'un amalgame de pierres prises dans la stalagmite et formant un mur.

Il eut la bonne idée de se frayer un passage à cet endroit où d'apparence la grotte paraissait se terminer et, après plusieurs heures de travail, nous eûmes accès dans la caverne proprement dite.

Son altitude est de 30 mètres au-dessus du lit du Gardon. Son emplacement est repéré par la tangente à la courbe que décrivent dans le talweg de la combe les vestiges du pont romain qui réunissait les canaux de l'aqueduc, serpentant d'une vallée à l'autre. L'antégrotte formée par l'abri sous roche a les dimensions suivantes : 12 mètres de long; 5 mètres de large et 2^{m} 50 de hauteur en moyenne.

Elle est remplie de débris détritiques provenant de la roche néocomienne au sein de laquelle les eaux ont creusé cette grande cavité. Son sol s'incline de l'ouest à l'est. Dans le fond de l'antégrotte trois couloirs prennent naissance. Un



seul est intéressant, celui cité plus haut ; les deux autres sont sans importance.

L'aspect général de la grotte elle-même est la lettre Y. Son sol possède des pentes en sens contraires dont le fond se trouve à la bifurcation des couloirs.

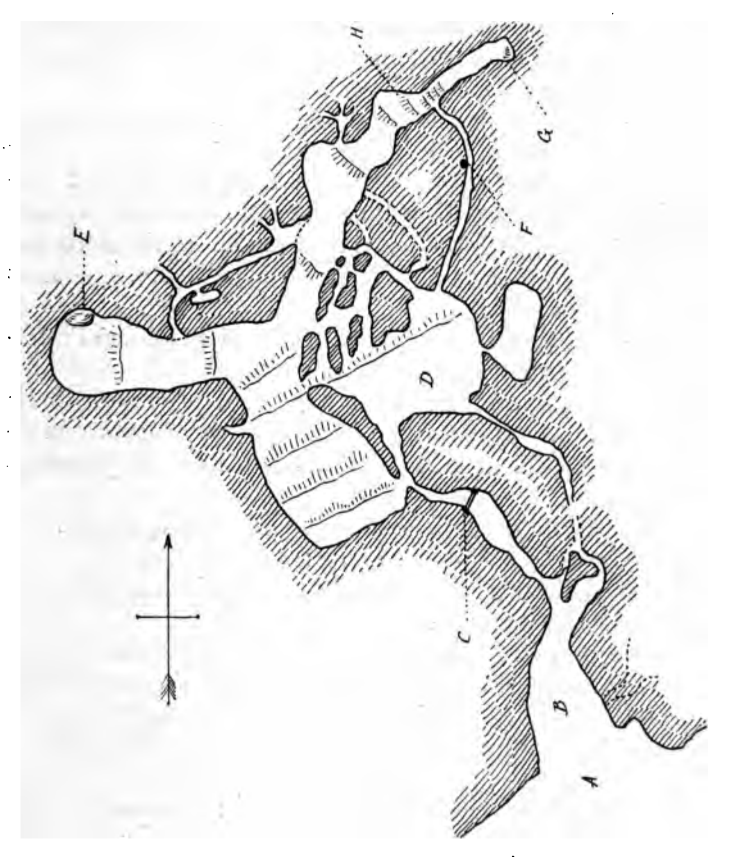


FIG. 100. — Plan de la Grotte Féraud (Var). Échelle : 1/400.

Légende: A. Entrée. — B. Antégrotte. — C. Vieux mur. — D. Salle habitée.— E. Bouchon de stalagmite.— F. Aven.— G. Guano de chauve-souris. — H. Tampon de cailloux roulés.

Au point de rencontre desdits couloirs la pente suit une galerie difficile dont la direction est le nord. Le remplissage moyen est considérable dans le corridor d'entrée et la salle

adjacente. L'habitat n'a jamais dépassé la longueur du premier couloir, puisque l'on se trouve, quelques mètres plus loin, sur le terrain quaternaire pur.

Lors de notre première visite, à l'entrée même de la grotte, nous trouvâmes des pierres plates en mollasse coquillière disposées suivant un arc de cercle. Elles paraissaient indiquer l'emplacement des derniers occupants, peut-être même leur nombre.

Le sol de la grotte est une terre sablonneuse recouvrant le terrain quaternaire que l'on distingue parfaitement dans le fond du couloir. L'épaisseur du remplissage peut être évaluée à 2^{m} 50 dans la salle adjacente. Cette salle paraît avoir été la seule habitée. C'est dans cette dernière que l'on découvre la plus grande quantité d'objets, que nous décrirons plus loin.

Voici la coupe que nous a donnée la fouille faite à l'intersection des corridors, de haut en bas :

1° Une couche de 50 centimètres de terre argileuse mélangée à de nombreuses pierres d'assez grosses dimensions. La terre longeant la paroi de droite est purement sablonneuse ;

2° Couche de cendres de 20 centimètres d'épaisseur sur une longueur de 1^{m} 50 (1er foyer) ;

3° Terre noirâtre et grasse de 1^{m} 80 d'épaisseur, mélangée à des cailloux calcaires.

Dans cette couche on remarque des cendres d'une épaisseur de 15 centimètres avec légère inclinaison de l'est à l'ouest. Cette terre plastique réduite en boule et exposée à l'air prend une teinte grise identique à celle de la cendre de bois.

Parmi les objets trouvés nous citerons : 25 lames de silex à sections trapezoïdales et triangulaires. Parmi ces lames une a 10 centimètres de longueur, avec retouches ; une autre retouchée sur les bords a la formed'une feuille de saule.

Une belle pointe de flèche avec nombreuses retouches; de nombreux éclats et grattoirs.

Des coquillages marins, une hache en diorite et de nombreux morceaux d'autres ; une fusaïole en os ; deux pendeloques en dents de carnivores ; une défense de sanglier

ayant servi d'amulette, avec trou de suspension et polie sur toute une face ; des perles en calcaire et autres roches.

La céramique y est très abondante. Parmi tant de poteries, les unes sont faites à la main, les autres paraissent faites au tour. La poterie noire est bien finie et de belle forme. La plupart de ces objets sont ornés.

Nous avons aussi découvert une dizaine de belles meules fixes, quelques-unes usées des deux côtés. Dans l'une d'elles il y avait encore un broyeur. Quelques percuteurs proviennent des galets du Gardon.

Les instruments en os sont nombreux. Nous avons recueilli 53 poinçons en os de formes différentes ; un sifflet de chasse ; une aiguille ; un tube avec empreinte de dents à une extrémité.

Une omoplate ornée d'un dessin a été trouvée par notre ami et collaborateur M. Maurein, receveur des postes à Madagascar. Ce dessin semble bien appartenir à l'époque de la Madeleine. L'artiste qui l'a tracé a sûrement voulu représenter un cheval au galop. Néanmoins il serait difficile de se prononcer à ce sujet, les pattes de derrière ayant l'attitude d'un animal en course, tandis que celles de devant sont tout à fait perpendiculaires.

Nous trouvons dans cette grotte les dépouilles du cerf, du cheval, un bœuf, du sanglier, du bouquetin, de la chèvre et du mouton. Il nous a été permis de retrouver un bois entier de cerf mesurant 50 centimètres de hauteur. Il est composé de deux andouillers de 12 centimètres et de deux cors.

Sans la cupidité de certaines personnes cette grotte aurait pu nous donner d'autres renseignements sur les habitudes de nos ancêtres.

Voici cependant une réflexion que nous ne pouvons passer sous silence. En fouillant la grotte de la Salpétrière, M. Féraud remarqua des boules en calcaire. Dans la nouvelle grotte qui nous intéresse les mêmes boules se retrouvent dans les couches inférieures, mais cette fois-ci en roche rare des environs de Briançon. Au-dessus des dépôts archéologiques nous avons trouvé du bronze sous forme de monnaies.

Que conclure de tout cela? Les paléolitiques se servaient-

ils de boules en calcaire pour se reconnaître dans leurs échanges. Les néolithiques plus instruits ont-ils fait usage de boules du même genre mais en roches plus rares, jusqu'au moment où l'aurore du bronze est venue apporter un jour nouveau en transformant les anciennes mœurs.

Nous avons dit *échange*. Ce mot n'est pas de trop, puisque nous trouvons dans les ruines des autochtones des coquilles marines propres à leur nourriture.

Cette grotte sera désormais désignée d'après le nom de l'inventeur : Grotte Féraud.

LE CIMETIÈRE GAULOIS

DE VILLE-SUR-RETOURNE (ARDENNES)

PAR **Adrien COLLAYE**
Membre de la Société Préhistorique de France.

A un kilomètre du village de Ville-sur-Retourne, se trouve un cimetière gaulois traversé par le chemin vicinal de Ville à Mont-Saint-Remy, lieux dits le chemin d'Emery et Bertelle.

Ce cimetière a malheureusement été violé ainsi que l'on peut en juger par les ossements épars et les débris de poterie mélangés à la terre.

La profondeur des fosses varie de 45 à 80 centimètres, sur une longueur de 2 mètres et une largeur de 60 centimètres. Elles sont presque toutes orientées de l'Est à l'Ouest, les pieds au levant.

Elles ne sont pas groupées et sont remplies d'une terre grise et noire.

Près de là, passe la Voie romaine de Reims à Trèves. M. Fourcart, membre de la Société archéologique champenoise, a exhumé en ma présence des fibules, des torques en bronze, des bracelets, des javelots et des fers de lances.

Les vases qu'il a en outre retirés étaient brisés et ne portaient aucune trace d'ornementation.

M. Fourcart a trouvé aussi trois phalères en bronze.

Ces phalères ou décorations étaient portées par les militaires et les personnes de distinction, souvent ces phalères étaient une décoration militaire.

L'une d'elles est finement ciselée et gravée ; elle a pour base cinq cercles accolés, surmontés d'un autre beaucoup plus grand dans lequel s'entrelacent des rayons et des courbes opposés (Fig. 101).

Une autre phalère est entièrement pleine, elle est ronde, ornée d'une calotte en relief ressemblant à un umbo de

bouclier mérovingien. La surface extérieure est ornée de plusieurs filets concentriques en relief.

Ce cimetière gaulois est à proximité d'un souterrain, refuge encore accessible et découvert il y a deux ans, lors de la construction du chemin de fer de Juniville à Vouziers.

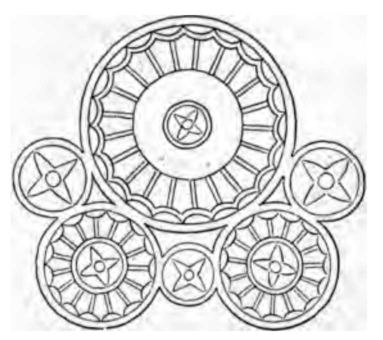


Fig. 101. — Croquis d'une applique en bronze gauloise. Ville-sur-Retourne (Ardennes). 1/2 gr. nat.

La rivière la Retourne sépare le cimetière du souterrain, refuge, lieu dit Bertelle.

Il est à noter également que les travaux de terrassement du chemin de fer ont mis à jour plusieurs squelettes.

Quant à l'époque à laquelle remonte le souterrain, il serait difficile de préciser une date. L'exploration des galeries n'a donné lieu à aucune découverte.

A noter aussi qu'on trouve de temps à autre des monnaies romaines à Ville-sur-Retourne. Au lieu dit « le corrier », à peu de distance du cimetière gaulois, on a découvert des monnaies gauloises.

Au nord du village, se rencontrent encore des vestiges de rempart ou levée de terre de 3 mètres de haut ; à cet endroit existait autrefois une motte féodale, peut-être gauloise, qui a complètement disparu.

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES
à Clermont-Ferrand.

Du 3 au 8 août s'est tenu à Clermont-Ferrand, le Congrès de l'Association française.

Le bureau de la 11e section (Anthropologie) était ainsi composé : Présidents d'honneur, Wavre, conservateur du musée de Neuchâtel (Suisse) et le Dr Guelliot; président, le Dr P. Girod; vice-président, Deniker; secrétaire, Vital-Granet.

Le Dr Girod, ayant eu, au cours de la session, une hémorrhagie cérébrale, n'a malheureusement pu présider que les premières séances. Tous ses collègues lui ont adressé, en cette triste circonstance, leurs plus sympathiques regrets. Nous avons eu le plaisir d'apprendre dernièrement qu'un mieux très sensible s'était manifesté dans l'état de sa santé et nous souhaitons de tout cœur son très prochain rétablissement.

A. de Mortillet a été renommé, pour trois ans, délégué de la section au Conseil de l'Association. Le Dr Chervin a été réélu délégué de la section à la Commission des subventions. Enfin le Dr Marcel Baudouin a été désigné comme président de la 11e section au Congrès de l'année prochaine, à Lille.

Parmi les travaux présentés à la session de Clermont-Ferrand, nous pouvons citer les suivants :

Glangeaud. — Le Puy de Vars. Extension de la couche de silex sur les côtes de Clermont.

Dr P. Girod. — Les éolithes du Puy-Courny. Présentation de pièces.

Leroy. — La question des éolithes.

Dr Lucien Mayet. — Les faunes des mammifères tertiaires ayant précédé l'apparition de l'homme dans l'Europe occidentale.

Georges Courty. — Les restes de l'industrie tertiaire en France.

Fesque. — Le musée Rame d'Aurillac et les éolithes du Puy-Courny.

Dr Girod, Gauthier et Charvilhat. — Les éolithes du Puy-de-Vars, près Clermont-Ferrand. Présentation de pièces.

Dr Girod. — L'industrie moustérienne de Chez-Pourré.

Dr Chervin. — Étude des asymétries et des déformations à l'aide des photographies métriques.

Georges Rouxel. — Allée couverte de Tourlaville.

Alphonse Aymar. — Stéréotomie préhistorique ou l'art de tailler la pierre à l'époque chelléenne.

Marc Deydier. — La vallée du Largue paléolithique.

Ch. Cotte et A. Chaix. — La caverne de la Davousté (Bouches-du-Rhône). Fouilles ayant révélé l'existence de foyers et de sépultures du commencement de l'âge du bronze.

Alphonse Aymard. — Nouvelle hypothèse sur l'usage des bâtons de commandement.

H. Muller. — Indication de quatre stations néolithiques nouvelles, découvertes dans le massif de la Chartreuse. — Une station paléolithique en plein Vercors. Examen de la faune. — Camp de Rochefort, près du pont de Claix. — Station néolithique et gallo-romaine de la Fosse du Loup, à la Buisse (Isère). Résultat de fouilles.

Pagès-Allary. — Étude de la céramique gauloise du Cantal. — Le trésor gaulois du Suc de la Pèze. — Fouille d'une grotte à Albepierre. Elle n'a donné qu'une clef en fer et quelques débris de domite paraissant taillés et faisant feu sous le briquet comme le silex. — Fouilles de Neussargues. Silex taillés et poterie gauloise. — Présentation des objets provenant des fouilles de 1908 à Chastel-sous-Murat.

Dr Jullien. — Fouilles d'une grotte funéraire au Pont de Baune, près Ruoms (Ardèche). — Essais de fabrication de céramique du type néolithique. — Quelques observations sur les anses de poteries préhistoriques percées de trous verticaux.

Dr Jullien et H. Muller. — Fouilles d'une grotte à Auriolles (Ardèche).

Dr Marcel Baudouin. — Découverte et fouilles de l'allée couverte de Crampoisic (Côtes-du-Nord). — Découverte et fouilles de 4 puits funéraires au Bernard (Vendée). — Pierres à cupules et mouvements du sol. Géographie préhistorique.

Vassy. — Vases funéraires gallo-romains avec os incinérés de Saint-Romain-en-Gall (Rhône).

Dr Charvilhat. — De quelques survivances paléolithiques dans l'industrie néolithique de Gergovie et de Corent.

Éloi Bourgeade. — Les cases néolithiques de Châteauneuf, près Riom-ès-Montagne. — Découverte d'une station gallo-romaine à Riom-ès-Montagne. — Cachette de nombreux vases gallo-romains en verre et en terre autour de Chastel-Marlhac. — Découvertes gallo-romaines à Albaniac, canton de Riom, et à Antignac (Cantal). — Nécropole franque à Sauronnet (Cantal).

J. Leroy. — Note sur la soi-disant rétractation de l'abbé Bourgeois. L'auteur établit dans cette note que la prétendue rétractation de l'abbé Bourgeois, à son lit de mort, des découvertes qui ont immortalisé son nom, n'est qu'une fable inventée de toutes pièces.

L. Jouron. — Haches emmanchées trouvées enfouies, isolées de toute sépulture et de tout squelette.

Denis Peyrony. — Station du Ruth, près le Moustier (Dordogne). Fouille faite avec l'idée préconçue de démontrer que l'aurignacien est antérieur au Solutréen, ce qui lui enlève toute valeur.

Marius Dalloni. — Sur quelques gisements de silex taillés des vallées de la Dordogne et de la Vézère.

Cotte. — Poteries d'origine italique dans les Bouches-du-Rhône.

Henri Martin. — Faune du quaternaire moyen observée dans la station moustérienne de la Quina (Charente).

G. Sicard. — Sépulture et cimetière du département de l'Aude.

Dr Carton. — Fouilles exécutées en Tunisie en 1907.

E. Cartailhac. — Présentation de dessins des gravures et peintures des parois des grottes des Pyrénées.

Stanislas Clastrier. — Nouvelles découvertes sur l'habitat grécoligure du Pain-de-Sucre, à Marseille. — Question de la reconstitution des vases brisés et incomplets.

Ul. Dumas. — Des temps intermédiaires entre la pierre polie et l'époque romaine. Dolmens, grottes et stations.

V. Commont. — Les gisements paléolithiques de Saint-Acheul. Étude stratigraphique et technologique.— L'industrie de l'âge du renne dans la vallée de la Somme. Son faciès particulier. Stratigraphie des différents gisements. Fouilles de Belloy-sur-Somme.

Dr Jullien. — Essai de construction d'un conformateur manuel. Nouvel appareil pour la mesure rapide de la main.

Dr E. Marignan. — Présentation de silex d'une station flénusienne du Gard. Il s'agit d'éclats naturels, dont quelques-uns semblent avoir été retouchés par l'homme.

R. Michalias. — Présentation de silex taillés se rattachant aux types moustériens, recueillis dans les graviers de la Dore, près d'Ambert (Puy-de-Dôme).

H. Muller. — Exposé d'un programme pour un essai de classement des types céramiques depuis le néolithique jusqu'à nos jours.

Congrès Préhistorique de France.

Le 4me Congrès Préhistorique de France s'est ouvert le lundi 24 août dernier, à Chambéry, sous la présidence de M. le Docteur Chervin et a obtenu le plus grand succès.

Nous donnerons dans nos prochains numéros le compte rendu détaillé de cette importante réunion scientifique.

De fort belles excursions aux lacs d'Aiguebelette, du Bourget et d'Annecy, ont permis aux Congressistes de se rendre compte de l'emplacement des principales stations lacustres de la Savoie. La dernière journée, contrariée par une forte pluie, a été employée à la visite de quelques cavernes sur les rives du Rhône.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découverte d'un squelette néanderthaloïde

On nous adresse des Eyzies la nouvelle suivante :

La connaissance de l'homme paléodiluvial vient de s'enrichir de précieux documents par la découverte d'un squelette faite dans la vallée

de la Vézère, déjà célèbre par les trésors archéologiques de la période paléolithique qu'elle a livrés.

Au mois d'avril de cette année, le préhistorien O. Hauser a rencontré, en explorant les abris tout à fait inférieurs du Moustier, un squelette humain, qu'il a laissé en place pour ne le dégager qu'en présence d'un groupe d'anthropologistes allemands invités par lui à se rendre dans le midi de la France après le Congrès de Francfort-sur-le-Mein.

L'extraction des ossements, récemment effectuée, a permis de constater qu'il s'agissait d'un jeune individu du sexe masculin appartenant à la race de Néanderthal. Cette détermination est basée sur l'examen des restes squelettiques opéré par le Dr Klaatsch au moment où ils ont été recueillis.

Tous les caractères reconnus typiques dans les découvertes survenues jusqu'à présent, à Néanderthal, à Spy et à Krapina, se retrouvent ici.

A signaler notamment le puissant développement des arcades sourcilières, la robustesse extraordinaire des maxillaires et la grosseur considérable des dents.

Les dents de sagesse ou troisièmes molaires sont encore dans leurs alvéoles. Néanmoins la mâchoire présente un prognathisme qui rappelle un peu la forme d'un museau animal.

Les canines ne sont pas, comme chez les anthropoïdes, extrêmement développées. Celle de gauche même n'a, anormalement, pas percé.

Les os des membres concordent exactement avec ceux des représentants actuellement connus de la race paléodiluviale. Le fémur se fait remarquer par sa conformation lourde et trapue, le radius par son incurvation.

L'état de conservation des os était si défavorable que l'on n'a pu qu'avec peine retirer les diverses parties du squelette. Mais les fragments sauvés sont suffisants pour permettre de reconstituer la forme entière du crâne.

Dans une publication prochaine, le Dr Klaatsch en donnera une description exacte.

Les circonstances de la découverte, relatées par Hauser, apporteront, de leur côté, des aperçus inattendus sur l'ethnologie de cette ancienne population de la vallée de la Vézère.

Grâce à sa position stratigraphique dans une couche archéologique non remaniée, contenant des silex taillés de types acheuléens et moustériens, le squelette en question est daté d'une manière précise.

Des instruments en pierre ainsi que des os brisés de grands mammifères quaternaires, particulièrement de *Bos primigenius*, gisaient en quantité et parfaitement en place au même niveau que les restes humains.

Ce qu'il y a de plus remarquable c'est que l'on semble être en présence d'une véritable inhumation. Sous la tête du mort se trouvaient des plaquettes de silex formant une sorte de chevet disposé avec grand soin.

L'individu était dans l'attitude du sommeil, le bras droit replié sous la joue.

C'est la première fois qu'on rencontre un squelette de type néanderthaloïde ayant conservé sa position couchée, avec tous les os absolument dans leur ordre naturel.

Cette découverte est aussi la première indication de l'existence de la race de Néanderthal dans la Dordogne.

LIVRES ET REVUES

Robert MUNRO. — **Les Stations lacustres d'Europe aux Ages de la Pierre et du Bronze.** Adaptation française par le Dr Paul Rodet [1].

Voici un excellent ouvrage qui sera fort bien accueilli par les palethnologues. Tous ceux qui s'intéressent aux sciences préhistoriques seront reconnaissants au Dr Paul Rodet d'avoir, par son adaptation française de l'important travail de Robert Munro, rendu si commode l'étude des stations lacustres d'Europe.

Les palafittes ont donné les plus précieux renseignements sur l'outillage complet des populations de l'époque robenhausienne et de l'âge du bronze. Ce sont les seuls gisements où non seulement les objets en pierre, en corne de cervidés et en métal se sont fort bien conservés, mais aussi ceux en bois et en vannerie. Des morceaux de filets et d'étoffes ont même pu être recueillis.

Ces restes d'habitations primitives sont particulièrement nombreux autour des Alpes où ils ont été fouillés et étudiés avec soin.

Les quatre premiers chapitres sont consacrés à la description des stations lacustres des différents pays. Le texte est accompagné de cartes et de nombreuses et bonnes planches représentant les principaux objets récoltés.

Le premier chapitre : *Suisse occidentale*, est le plus considérable. Il contient un exposé topographique et le résumé des fouilles et des découvertes faites dans 138 stations réparties dans 13 lacs. Le lac de Neuchâtel, à lui seul, renferme 45 palafittes, et celui de Genève, encore plus riche, 52, parmi lesquelles la station de Morges qui a donné son nom à la première époque de l'âge du bronze.

Le deuxième chapitre est réservé aux palafittes de *France.* Elles ont été signalées dans trois départements seulement : la Savoie, la Haute-Savoie et le Jura. Le lac du Bourget renferme les stations de

1. Un vol. gr. in-8° avec 81 figures dans le texte, 35 planches et un frontispice, 12 fr. Schleicher frères, éditeurs, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

Conjux, Châtillon, Grésine, Meimart, Le Saut, Les Fiollets, Charpignat, toutes de l'âge du bronze. Le petit lac d'Aiguebelette possède une station lacustre de l'âge de la pierre; aucun objet en bronze n'y a été trouvé jusqu'à maintenant. Quatre stations sont signalées dans le lac d'Annecy : la station du Port, de l'âge de la pierre; la station de transition de Vieugy; celles de l'âge du bronze de Châtillon et de Roselet. Les lacs de Clairvaux et de Chalain contiennent des palafittes robenhausiennes qui ont fourni de très belles pièces en cornes de cerf et en bois.

Dans le troisième chapitre sont décrites les stations de la *Suisse orientale, de la vallée du Danube, de la Carniole et de la Bosnie.* Dans la Suisse orientale, nous remarquons la célèbre station de Robenhausen qui a été prise, par Gabriel de Mortillet, comme type de la plus grande époque néolithique. Elle se trouve actuellement au milieu d'une prairie, à plusieurs centaines de mètres au Sud du lac de Pfaëffikon, canton de Zurich. Les fouilles ont donné d'abondantes pièces : armes, outils, instruments de pêche, etc.

Le lac de Constance possède 37 stations de l'âge de la pierre, 4 stations de transition, 4 stations de l'âge du bronze et 6. stations d'âge indéterminé. D'autres petits lacs du Grand Duché de Bade contiennent aussi des palafittes.

Deux intéressantes stations de l'âge de la pierre ont été rencontrées dans le Würtemberg, au lac Feder et au lac d'Olzreuthe.

Le bassin du Danube : en Haute-Bavière, en Autriche et en Hongrie, possède quelques lacs où ont été reconnues et fouillées des stations lacustres de la pierre et du bronze. Des découvertes importantes furent faites en Carniole, dans les marais de Laibach, immense tourbière il y a une cinquantaine d'années, prairie cultivée aujourd'hui, qui fut jadis un vaste lac contenant plusieurs grandes palafittes. Des stations lacustres ont aussi été découvertes en Bosnie et en Galicie.

Le chapitre IV nous donne la description des palafittes des lacs et tourbières de l'*Italie*. En Lombarbie, le lac de Varèse possède 7 stations, le lac de Varano, 8; le lac de Garde, 3; les lacs de Lecco, Pusiano et Bosisio, chacun une station. Des emplacements d'habitations sur pilotis ont été reconnus dans 15 tourbières. En Vénétie, les deux petits lacs de Fimon et d'Arqua Petrarca ont aussi des stations.

Le dernier chapitre, *Mœurs et civilisation des lacustres*, est subdivisé en trois parties. La première donne la distribution des stations de l'âge de la pierre, les détails de construction des habitations, la description des armes, outils, objets de parure, céramique, etc. La deuxième s'occupe de la période de transition entre la pierre et le bronze. La troisième est un très bon résumé de tout ce que nous savons sur la vie des peuplades de l'âge du bronze, d'après les abondants documents recueillis dans les palafittes. N'oublions pas de signaler aussi un utile tableau d'analyses de bronzes lacustres.

Par ce court résumé, on peut se rendre compte de l'importance et du nombre des documents contenus dans le livre du Dr Paul Rodet.

C'est un ouvrage que les palethnologues seront heureux de posséder, car l'étude des palafittes est pour eux particulièrement intéressante. Elle a déjà permis de résoudre bien des problèmes relatifs à la vie de nos ancêtres préhistoriques.

MORIN-JEAN. — **Archéologie de la Gaule et des pays circonvoisins depuis les origines jusqu'à Charlemagne**[1].

Ce livre, fait par un ardent collectionneur, s'adresse surtout aux collectionneurs. Tous ceux qui ont à classer, non pas des œuvres d'art importantes sur lesquelles les documents abondent, mais ces menus objets d'industrie recueillis de toute part et trop souvent délaissés parce qu'ils sont difficiles à déterminer, y trouveront de précieuses indications.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur donne un résumé consciencieux de la chronologie archéologique, mettant le lecteur au courant des théories émises jusqu'à ce jour. La typologie des épées et des fibules, l'examen des mobiliers funéraires des divers âges y tiennent une place importante. Un chapitre est consacré à un rapide exposé des découvertes récentes faites en dehors de nos régions ; il permet de se rendre compte des rapprochements que l'on peut faire entre les industries retrouvées en France et celles des autres pays.

La seconde partie de l'ouvrage est un catalogue raisonné de la collection de l'auteur, avec notes bibliographiques très complètes. Pour beaucoup de pièces, il y a d'utiles renvois aux analogues appartenant à des musées où tout le monde peut les voir.

Clairement écrit et habilement illustré de croquis représentant près de 400 objets inédits, le petit manuel de M. Morin rendra certainement service aux palethnologues.

La seule critique que l'on puisse adresser à l'auteur est d'avoir trop complaisamment accepté toutes les subdivisions du paléolithique, du néolithique et de l'âge du bronze proposées. Beaucoup l'ont été un peu hâtivement et sont, pour le moins, difficiles à nettement distinguer dans la pratique.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

MEURTHE-ET-MOSELLE

NANCY. — Musée d'histoire naturelle, au Palais universitaire (Cons. : Hecht ; Cons. adj. : Nicklès). Fondé au

1. Un volume in-8°, avec 74 figures dans le texte et 26 planches hors texte. Paris, Félix Alcan.

moment de la création de l'École centrale du département, l'an IV de la République (1797), à la dissolution de celle-ci, le Musée devint municipal ; à la fondation de la Faculté des Sciences en 1854, la ville lui fait don de ses collections, sans pour cela cesser de s'en occuper.

Collections minéralogiques, géologiques et paléontologiques générales, riches.

Collections minéralogiques, géologiques et paléontologiques spéciales à la Lorraine (Coll. Husson, Levallois, Guibal, Drouot, Gaiffe, etc.).

Botanique : herbiers, fruits, graines, plantes fossiles.

Zoologie : les échantillons lorrains sont incorporés aux séries générales mais avec un étiquetage particulier. Collections complètes et riches, notamment les mollusques (Coll. Beaulieu, Dr Bucquoy, etc.), les oiseaux et l'anatomie comparée. Une série de biologie est en voie de formation (mimétisme, hybrides, races, dimorphisme sexuel, etc.).

— Musée historique lorrain, à l'ancien Palais ducal (1512), fondé en 1850 par la Société d'archéologie lorraine, qui en a la direction.

Préhistorique — Ethnographie — Egyptologie — Antiquités gauloises, gallo-romaines et franques. Très remarquable série d'objets du moyen âge et de la Renaissance. Numismatique.

— Faculté des Sciences : Collections d'études.

— Faculté de Médecine : Musée d'anatomie ; musée de médecine légale.

— École supérieure de pharmacie : Collections d'études.

— École forestière : Collections d'études.

— Jardin botanique, rue Sainte-Catherine.

LUNÉVILLE. — Musée, au Jardin public.

— Musée du Cercle pédagogique.

LONGWY. — Musée, à la Bibliothèque (Cons. : Colliex).

TOUL. — Musée, à l'Hôtel de Ville (Cons. : Calot).

BAYON. — Musée.

PONT-A-MOUSSON. — Musée.

GERBÉVILLER. — Musée.

SAINT-NICOLAS-DU-PORT. — Musée.

TARN-ET-GARONNE

MONTAUBAN. — Musée d'histoire naturelle, hôtel de la Bourse, fondé en 1854 (Cons. : A. Brun). Minéralogie générale et départementale (aérolithe d'Orgueil) ; paléontologie du département. Herbier départemental de Lagrèze-Fossat. Zoologie importante, surtout les mammifères et les oiseaux. Ethnologie : 2 crânes suédois. Préhistorique : faune du quaternaire du pays ; *Elephas primigenius*, *Rhinoceros tichorhinus* et *Hyæna spelæa* des grottes de La Capelle ; crâne d'aurochs, de Bruniquel ; très riche série d'objets de l'époque magdalénienne provenant des fouilles de M. L. Brun à l'abri sous roche de Bruniquel : silex travaillés, os gravés, harpons en bois de renne, etc.

— Musée archéologique, à l'hôtel de ville (Cons. : Pottier). Ethnographie : Afrique, Amérique, Asie (Coll. Lapeyre). Préhistorique : néolithique des environs de Montauban et des bords du Tarn (Le Verdier) ; belle épée en bronze ; Égyptologie. Gallo-romain (vases, ustensiles, inscriptions, statuettes, sarcophages, etc.), de Cos et de Léojac ; mosaïques provenant de Saint-Romain. Antiquités mérovingiennes de la région. Collection d'art décoratif.

— Musée des beaux-arts, même local (Cons. : Bouis). Le peintre Ingres, en plus de ses collections artistiques, a légué à sa ville natale un certain nombre d'antiquités grecques et romaines. L'Amour bandant son arc, statue grecque en marbre de Paros, don de M. Gatteaux.

MOISSAC. — Musée lapidaire, dans le cloître.

VAR

DRAGUIGNAN. — Musée, rues de la République et du Combat, fondé en 1834 (Cons. : Teissier). Histoire naturelle et archéologie.

TOULON. — Musée, Boulevard de Strasbourg, fondé en 1841 (Cons. : Niderlinder).

— Musée maritime, à l'Arsenal.

— Musée d'histoire naturelle, à l'Hôpital de la Marine.

— Musée d'anatomie, à l'Hôpital de la Marine.

FRÉJUS. — Musée, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1879 (Cons. :

Verlague). Belle collection gallo-romaine découverte aux environs de Fréjus.

HYÈRES. — Musée d'histoire naturelle, au Jardin public, place de la Rade (Cons. : Caval), fondé vers 1880 par le Dr Jaubert.

SAINT-RAPHAEL. — Musée Alphonse Karr.

TAMARIS. — Laboratoire de biologie marine de l'Université de Lyon (Dir. : Pr Dubois).

HAUTE-VIENNE

LIMOGES. — Musée d'archéologie, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1845 par Morizot et la Société d'archéologie. Intéressantes collections gallo-romaines.

— Musée céramique national Adrien Dubouché, au Champ de foire (Dir. : Louvrier de Brasolais ; Cons. : Besse et Delinières), fondé en 1869 par la Société d'archéologie et devenu national en 1881. Céramique grecque, étrusque, romaine, mérovingienne ; Chine, Japon, etc.

— Muséum du Limousin, 14, rue Elie-Berthet (Dir. : Tissier ; Cons. : Legendre, Barret, Goulpier), fondé vers 1880 par la Société scientifique du Limousin. Son but est avant tout de réunir des collections d'histoire naturelle du département. Surtout riche en minéralogie (Coll. Alluaud), en géologie (Coll. Barret et Besnard du Temple) et en botanique.

— École de médecine. Collections.

— Jardin botanique.

ROCHECHOUART. — Musée de la Société les Amis des Sciences et des Arts de Rochechouart.

VOSGES

ÉPINAL. — Musée, à l'ancien Hospice, fondé en 1822 (Cons. : Chevreux). La Société d'émulation des Vosges s'occupe activement depuis sa fondation, en 1825, du musée.

Histoire naturelle : Collections intéressantes, surtout au point de vue départemental (Coll. Mougeot, Behr, Le Paige Lambert, Schimper, etc.).

Ethnologie et Ethnographie.

Archéologie. Préhistorique : objets provenant de l'oppidum du Mont Vaudois et de tumuli de la région — Quelques antiquités égyptiennes, grecques et romaines — Antiquités gallo-romaines : belle statuette en bronze d'Hermaphrodite, objets provenant des thermes de Plombières ; surtout très belle collection lapidaire gallo-romaine : débris de sculptures trouvées sur le Mont-Donon (lion et sanglier avec l'inscription inexpliquée BELLICVS. SVBVR.) ; autel trouvé à Soulosse ; tête radiée d'Apollon ; bas-relief réprésentant une boutique de pharmacien ; Apollon Citharède tenant le plecte et la cithare ; autel ayant servi de bénitier dans l'église de Virecourt (Meurthe) couvert de bas reliefs inexpliqués ; bas relief représentant un dieu assis tenant sur ses genoux deux dragons à têtes de béliers. Colonne de Portrieux surmontée d'un cavalier montant un monstre anguipède ; mosaïque découverte à Sionne — Cadran solaire en bronze.

Antiquités mérovingiennes. Numismatique.

— Jardin botanique.

Saint-Dié. — Musée, à l'Hôtel de Ville (Cons. : Bardy). Fondé en 1875 par la Société philomathique vosgienne, qui s'en est toujours occupée depuis.

Histoire naturelle (Belle collection conchyliologique Colin).

Archéologie (belle collection de terres-cuites gallo-romaines). Numismatique.

Mirecourt. — Musée, à l'Hôtel de Ville.

Domrémy. — Musée Jeanne d'Arc.

YONNE

Auxerre. — Musée, dans l'ancien Palais de Justice. Ce musée fut fondé au moment de la Révolution par le père Laire, mort en 1801. Délaissé ensuite, il fut reconstitué vers 1828 par Leblanc d'Avau et Rongier de la Bergerie ; à la création de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, vers 1850, le musée fut remis à cette active institution et est toujours depuis resté sous la direction qui a produit les meilleurs résultats.

Histoire naturelle : La collection géologique est surtout riche ; très enrichie par Cotteau, elle est actuellement

classée par M. Péron. La collection zoologique a été commencée par Paul Bert. Les collections sont avant tout régionales.

Ethnographie — Préhistorique — Gallo-romain : patères en argent découvertes en 1830, à Auxerre, sur l'emplacement d'un temple d'Apollon et portant une dédicace à ce dieu: DEO APOLLINI R. P. PAGI. II. M. AVTESSIODVRI. — Objets de l'époque franque — Numismatique (Coll. Gariel) — Collections lapidaires.

— Musée d'Eckmühl, même local, legs de la marquise de Bloqueville.

— Jardin botanique.

SENS. — Musée, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1844 (Cons. : V. Duflot ; Cons. adj. : Martin). Histoire naturelle — Ethnographie — Préhistorique de Leds et d'Arcy-sur-Cure (Coll. Feineux) — Numismatique (Coll. Ph. Salmon).

— Musée lapidaire (Cons. : Julliot). Importante collection provenant pour la plupart des murs de la ville. Sculptures représentant un cabaretier gaulois ; un oiseleur; une femme tenant un coffret à serrures; etc. Inscriptions concernant le pays des SENONES.

— Musée, au Palais synodal (Cons.: Roblot).

AVALLON. — Musée, à l'Hôtel de Ville, Musée de la Société d'études d'Avallon, Tour de l'Horloge, Grande Rue, fondé en 1862 (Cons.: Jordan). Préhistorique — Gallo-romain — Numismatique — Monuments lapidaires.

Dans un bâtiment attenant à la tour, musée géologique, fondé par M. Moreau.

JOIGNY. — Musée, à l'Hôtel de Ville.

TONNERRE. — Musée, à l'Hospice, fondé en 1830 (Cons.: Demache). Histoire naturelle — Ethnographie — Archéologie — Numismatique.

CHÉROY. — Musée cantonal.

VÉZELAY. — Musée fondé par le peintre Guillon, maison de Théodore de Bèze.

SAINT-FLORENTIN. — Musée cantonal (Cons.: Béchaud). Histoire naturelle.

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

6e Année. N° 10 Octobre 1908

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

SUR UNE ANCIENNE ORNEMENTATION RUPESTRE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Par **Marius ARCHAMBAULT**

SA RESSEMBLANCE AVEC L'ORNEMENTATION DES DOLMENS

Ne serait-on pas tenté d'admettre parfois que dans le fait de la chance, il peut se rencontrer, sinon de l'intelligence, au moins de la logique? L'histoire de la Nouvelle-Calédonie pourrait fournir un point d'appui, — et non des moins curieux, — à cette thèse.

A un moment donné de sa longue navigation, le Normand *Bougainville* aurait pu réaliser la découverte du groupe d'îles échu à la France par la suite. Eût-il été animé d'une plus grande ardeur, — la clairvoyance ne lui a pas fait défaut, — et un nom insigne s'ajoutait au trophée de notre grand circum-navigateur du XVIIIe siècle. Il n'avait en effet qu'à pousser de l'avant, dans la direction jalonnée par ces débris végétaux que le courant amenait tout contre son bord, — et c'était au tour des rivages canaques à se développer par le travers de la *Boudeuse*.

Mais cet honneur était réservé à un fils de l'Écosse. Et on pourrait admirer le pressentiment du découvreur qui, entre tant de terres tirées de l'obscurité, lui fit réserver le nom antique de sa patrie, au ruban de côtes montueuses reconnues par l'*Adventure* et la *Résolution* en 1774. Mais

on admet généralement qu'il y a quelque air de ressemblance entre le pays des anciens *Pictes* et les montagnes qui s'égaient, — non loin de la mer du Corail, — sous le ciel à intenses colorations du tropique austral.

En fait, la grande île mélanésienne, acquise à la civilisation grâce à la paternité de Cook, est sans doute, de tous ces microcosmes insulaires qui rompent la continuité du Grand-Océan, la terre qui a le plus de droit à rappeler l'une de ces contrées celtiques où de mystérieux lapidaires se sont complus à confier au granit les linéaments d'une pensée ambitieuse de durer au delà du temps présent. Légitimement, le soin d'annoncer la paradoxale *côte de fer* au Vieux-Monde occidental revenait à l'un de ceux qui peuvent revendiquer, à titre d'héritage plus ou moins direct, les ingénieux symboles dérivés de la croix ou du cercle et gravés le plus souvent sous la voûte des dolmens.

Malgré son exiguïté apparente, l'île où croît le typique *niaouli* et où le *cagou* claironne l'aube matinale, est, elle aussi, un vaste recueil dont les pages, pleines de mystères ou de surprises, ont été soigneusement burinées sur la roche la plus dure. Tout le livre n'est pas encore déroulé, mais les feuilles hâtivement rassemblées et parcourues, — je n'ose dire : épelées et mises en ordre, — sont déjà bien nombreuses. Cependant l'intérêt sur lequel il convient d'insister ici n'est pas tant l'épaisseur du rouleau dévolu à notre étude que le genre et, s'il se peut, le sens de l'écriture dont il est couvert.

Cette affirmation apparaîtra sans doute l'évidence même quand on pourra comparer cette écriture avec celle qui rend nos vieux monuments bretons si suggestifs. A première vue, la parenté semble surtout s'imposer avec la symbolique qui couvre les parois du dolmen de Gavr'inis ou encore avec celle qui fait la renommée des tumuli irlandais de Sleive-na-Calligha, New-Grange, Dowth et Lough-Crew. L'analogie se sent également avec le style pratiqué sur les vieilles roches écossaises de Coisfield, Jedburgh, Auchnabreach et Bewick, — pour ne parler que des plus notoires.

Il ne me faut pas aller trop loin dans cette voie et paraître conclure à l'identité complète. L'idéographie qui décore de rudimentaires et indestructibles édifices sur les côtes gallo-

kymriques se différencie en chacune des contrées qui forment la *tétralogie* celtique. A plus forte raison doit-on s'attendre à trouver une originalité profonde aux lithiques arcanes de l'île qui leur est presque antipodale. Il y a des liens pour démontrer la relation avec les pétroglyphes bretons ; mais ce qui se développe ici, c'est surtout le signe géométrique conçu dans toute sa pureté. La croix, le chevron, le losange, le carré, la spirale, l'arc de cercle ou l'arceau, le fer à cheval, l'ovale, la cupule, le peigne, telles sont, par exemple, les lettres de cet alphabet hiératique. Autre indice de parenté, le procédé d'exécution est le même. C'est un burinage large et profond, sans gaucherie, mordant fortement le roc. Si dure que soit la pierre, l'outil du sculpteur l'a pénétrée à tel point que son œuvre apparaît en puissant relief. Qui voit certains rupestres néo-calédoniens pense immédiatement aux sculptures de Gavr'inis.

SUR LE CHOIX DES SUPPORTS

Ceux qui ont confié leur pensée aux serpentines, aux rhyolites et aux cornéennes dénudées de la Calédonie australe, ont peut-être gardé le secret d'une symbolique vraiment originelle. En tout cas, ils ont eu le soin d'isoler chaque signe de façon à lui assurer le maximum d'évidence. Mais s'ils ont obtenu cette clarté, c'est en s'embarrassant très peu du support. Bien rarement s'est-on mis en peine de l'apparat architectural. En cette terre où la roche surabonde, toute surface suffisamment favorable pour la sculpture des combinaisons géométriques ne manquait pas.

Les écrivains de cet immense poème de pierre n'ont donc pas brillé par le génie architectonique. Selon toute vraisemblance, nous ne trouverons rien de comparable soit aux dolmens, soit aux cromlechs. Quant à des monuments semblables aux menhirs, les plus primitifs et les plus naturels de tous, il vaut mieux se prononcer après exploration complète.

Cependant une réserve s'impose. Le premier pas dans la voie architecturale a été accompli par les ornementateurs de la serpentine et autres roches dures de cette île si étrangement riche en présents du monde souterrain. Certains blocs ont

été nettement dégrossis et façonnés. Le sciage de la pierre à contre-fil dénonce l'action humaine. Un moment d'attention permet de saisir la forme intentionnelle voulue par l'ouvrier. Mais ces cas sont d'une extrême rareté. J'en connais deux ou trois exemples à Houailou (côte est). Je citerai, en



Fig. 102. — La *Jessie'stone*, vallée de Komoui (Nouvelle-Calédonie). Face est.

première ligne, la *Jessie'stone* (Fig. 102). Ce curieux monument reproduit avec précision les deux versants de la montagne qui s'élève en face du ravin de *Paha'mbru*. J'appellerai encore l'attention sur la *Pierre-Henriette*. Cet énorme bloc apparaît en forme de pyramide scalénoïde, vu face à l'est. Le travail du tailleur de pierre rectifiant l'aplomb de la roche est également reconnaissable au *Roc à la croix* (grand creek de Do-Neva).

Un au moins de ces monuments épiglyphiques se présente en un mode de station tel qu'à ce point de vue, l'intervention humaine paraît nécessaire. Je fais allusion ici, à la *Pierre-Dubois* sise dans la vallée de Monéo (côte est). C'est une énorme dalle de très faible épaisseur par rapport à ses autres dimensions et qui se dresse verticalement. Il serait

bien étonnant que ce bloc tienne à la roche sous-jacente. La nature du lieu, une alluvion ancienne de vallée, ne milite pas en faveur de cette supposition.

En dehors du canton de Houailou-Monéo, les burineurs de pétroglyphes ne paraissent pas s'être donné la peine de façonner les blocs destinés à recevoir leurs inscriptions. L'à peu près du roc dénudé se présentant de champ ou de face leur a suffi amplement. Nul autre soin sans doute, dans le choix de ces surfaces tabulaires, que l'examen portant sur la qualité intrinsèque du support, admis à recevoir le dépôt insigne s'il paraissait capable de résister victorieusement à l'action destructive des divers agents cosmiques. Le lieu où s'encadre l'idée gravée sur la roche suffit à en rehausser la valeur,

En réalité, l'objet du poème que nous avons à feuilleter, c'est la Nature elle-même ! C'est le véritable monument dont la glorification importait à ces profonds compositeurs de hiéroglyphes. Le rivage de la mer, le lit ou la berge de l'eau courante, le versant plus ou moins élevé de la montagne (jamais jusqu'à présent le sommet), parfois le couvert de la forêt, tels sont les sanctuaires où apparaissent le plus souvent les idéogrammes. Par ordre d'importance, c'est la roche déchirant ou bordant le cours de l'eau vive qui a le plus reçu les marques significatives.

Mais le monument épiglyphique se peut rencontrer aussi à distance de la berge. En ce cas, il commémore sans doute quelque établissement humain entièrement disparu.

La question de l'Eau, agent chargé de répandre et d'entretenir la Vie, semble avoir dominé l'esprit des écrivains de la pierre. Il se pourrait que les roches gravées à flanc de montagne aient été choisies à cause de leur proximité avec des sources existantes ou disparues. La même raison s'impose souvent pour les sculptures hiéroglyphiques du bord de la mer (*Roche Chambeyron*, Presqu'île de Bogota).

En une région à climat variable, parfois à tendance désertique, la rencontre de l'eau douce peut être une obsession prédominante, mais non unique. Il reste, par ailleurs, tout un ensemble de questions à éclaircir. N'a-t-on jamais, par exemple, buriné la roche en commémoration de sépultures ?

BASE GÉOMÉTRIQUE DE L'ORNEMENTATION CALÉDONIENNE

L'idéographisme néo-calédonien peut paraître très uniforme. Les croix, les spirales, les cercles et les croissants semblent revenir à toute occasion. Cette impression est fondée en partie. La stylisation géométrique voulue, la perspective cherchée à l'aide de cette répétition des sillons qui s'emboîtent concentriquement, limitaient les ressources de l'artiste. L'examen démontre cependant qu'il y a eu effort, qu'on a cherché à développer un programme, faire rendre à cette stylisation tout ce qu'exigeait une remarquable complexité de pensée. Et même, en certaines tentatives, on s'est efforcé d'atteindre à une vérité dégagée de toute convention.

Quoi qu'il en soit, un tableau complet des idéogrammes actuellement reconnus étonnerait déjà, par sa diversité : et nul ne peut évaluer ce que les futures recherches nous réservent. A chaque pas fait dans cette voie, du nouveau est venu s'ajouter. Toutefois, les symboles primordiaux ont le caractère d'omniprésence et ils s'imposent aux regards avec une sorte d'ostentation.

LA FIGURE CRUCIFORME

Le plus fréquent de ces symboles, c'est la croix. Notre grande possession mélanésienne pourrait s'appeler la *Terre de la Croix*! A première vue, ça paraît le plus simple des signes, celui dont l'idée doit venir tout naturellement. C'est probablement de l'étude des deux lignes se coupant à angle droit que découle la géométrie. En réalité, rien de varié, rien de multiforme comme la croix néo-calédonienne. On s'est évidemment très attaché à étudier toutes les combinaisons possibles (Fig. 102 à 105).

La croix à répétition concentrique semble bien spéciale à l'île nickellifère. C'est, sans doute, une idée d'étagement, de superposition qui a présidé à cette conception. Mais ces ingénieux graveurs n'ont pas négligé les autres ressources que leur offrait ce dispositif. De la simple croix ou de l'X à la rouelle celtique, à la belle croix de Malte, ou bien à la

curieuse croix potencée on peut suivre une évolution dominée, semble-t-il, par la recherche de certains nombres.

L'influence de la croix se retrouve encore dans des dessins passablement compliqués tels que des figurations humaines, des motifs végétaux ou des signes scaliformes.

Étudions par exemple le développement de ce signe vers la rouelle ou vers les croix pattée et potencée. L'acheminement sera différent selon le mode de présentation du support. Celui-ci est-il de champ, la croix simple et l'X s'associent

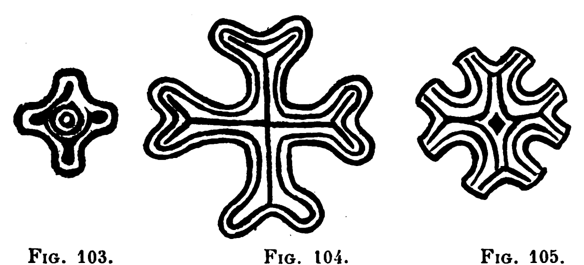


Fig. 103. Fig. 104. Fig. 105.

Pétroglyphes néo-calédoniens.

103. *Roche Chambeyron*, cap Dumoulin. — 104. *Pierre Surprise*, vallée de Koua-Méré. — 105. Groupe des *Cent-Pierres*, Poro.

toujours. Leur différence vient de ce que l'un s'oriente selon le cours du soleil au solstice d'été, l'autre prenant la disposition commandée par le même astre au solstice opposé. La raison d'être des deux signes jumeaux apparaît pleinement à la *roche Marius* (Ouénia), à la *roche Rouvray* (Bouérou près de Bourail).

Mais on peut se demander si la direction des branches de la croix et de l'X concorde toujours, non seulement avec les mouvements du soleil aux principales époques de l'année, mais encore avec celle des vents généraux aux diverses saisons? Les étoiles à cinq ou six branches de la *Jessie'stone*, de la *roche Bernier* (à Ni près de Bourail), résolvent déjà en partie ces difficultés.

Plus tard, on a obtenu le signe convenant à toutes les époques de l'année et à toutes les directions du vent en superposant simplement l'X sur la croix. Cela nous donne l'étoile à huit branches ou rose des vents de la gigantesque *roche Cook* (près d'Oubatche), de la *roche Marius* précitée.

Il y a eu parachèvement quand on a entouré cette double croix du cercle de l'horizon. Nous sommes alors en présence de la rouelle ou roue celtique. Ce signe classique se montre notamment sur l'un des blocs de la station des *Cent-Pierres* (près de Poro, côte est).

Sur le support vertical, on arrive du premier coup, semble-t-il, à des croix où les branches se bifurquent en s'espaçant selon une courbe généralement bien étudiée. C'est très décoratif et cela donne la croix pattée ou croix à huit pointes (*Pierre-Surprise*, vallée de Koua, côte est; groupe du *Dicona*, vallée de Gondé, près de Houailou). Lorsque le champ n'a pas été suffisant pour donner l'extention habituelle aux branches du signe omniprésent, le burineur a réalisé la véritable croix de Malte (station des *Cent-Pierres* précitée).

L'un des pétroglyphes de la *Jessie'stone* nous montre une nouvelle réalisation de la croix à huit pointes. La branche principale est également bifurquée aux extrémités, mais elle supporte deux croisillons. Il semble que la disposition de la montagne calédonienne, haute crête s'étayant sur de puissants contreforts, ait suggéré cette nouvelle symétrie.

Mais nos sculpteurs de hiéroglyphes ont vite dépassé la croix de Lorraine. Ils ont multiplié les croisillons de façon à obtenir un ensemble de pointes égal aux nombres six, huit ou douze (bloc adjacent à la *roche Bernier*, station des *Cent-Pierres*, groupe *Balansa* à Nimbaye, près de Ponérihouen). Par cette voie, ils ont pu arriver au signe scaliforme (station des *Cent-Pierres*).

Le cours sinueux des rivières calédoniennes, à ramure échelonnée comme le branchage de l'*araucaria*, mais dont les affluents de droite ou de gauche ne s'opposent jamais l'un à l'autre pour former un véritable croisillon, semble avoir inspiré les croix de la *pierre Péina* (plage de Poro). Leur disposition rappelle tout à fait cette caractéristique fluviale qui se retrouve, mais à bien moindre développement, sur les croix de la *Pierre-Françoise* (grand creek de Do-Neva, Houailou).

J'ai parfois rencontré sur le support horizontal la croix formée de branches à longueur équivalente ; mais chaque bras est coupé par un croisillon secondaire. Cela nous met

en présence de la *croix potencée*, c'est-à-dire d'une des réalisations les plus élégantes de la croix à douze pointes (groupe *Feillet*, Ponerihouen ; groupe du *Cher*, vallée de Népoui).

La croix peut avoir une signification stellaire. Ça semble au moins le cas pour la grande figure cruciforme de la *Jessie'stone* qui donne exactement la disposition des quatre principales étoiles de la *Croix du Sud* au moment du lever de cette constellation.

FIGURES CURVILIGNES ET HELICOIDES

La figure curviligne n'a guère été moins féconde que la croix. Il est seulement plus difficile de discerner le point de départ. On peut voir le simple cercle, mais entourant une grande cupule (groupe des *Petites-Pierres*) ou bien le simple croissant, mais opposé à chacune des branches de la

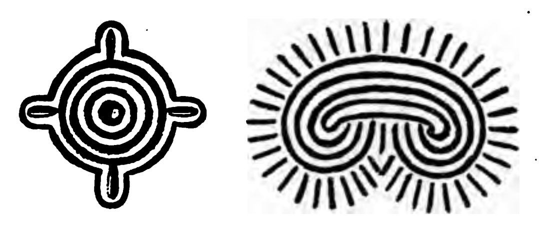


FIG. 106. FIG. 107.
Pétroglyphes néo-calédoniens.
106. *Roche Chambeyron*, cap Dumoulin. — 107. *Roche Arago*, groupe du Sphinx près de Gondé.

croix pattée; l'étoile, en l'espèce, une sorte de bouton, apparaît entre les branches du croissant (*Pierre de l'Ingénieur*, à Thio). Par ailleurs, les anneaux se répètent toujours en plus ou moins grand nombre suivant le système concentrique. Étant donnée la perspective propre à cette stylisation, on peut présumer l'intention de représenter un corps globuleux, sinon nettement sphérique.

Si cette présomption est fondée, il ne peut s'agir que des astres roulant à travers l'espace. Précisément, certaines de ces représentations se complètent par une série de fins sillons rectilignes partant du dernier anneau, cercle ou

croissant, comme les rayons s'échappant d'un disque lumineux.

Parfois encore, les anneaux les plus intérieurs disparaissent et sont remplacés par deux ou trois cavités rappelant la disposition des yeux et de la bouche dans le visage humain (Fig. 108). Ces pétroglyphes suggèrent tout à fait, alors, l'idée d'un astre rayonnant, nous apparaissent en un mot comme des emblèmes du soleil éclatant dans sa gloire. D'aucuns réalisent absolument la figure que nous a léguée l'antiquité classique (station des *Cent-Pierres* ; bloc principal du groupe du *Sphinx* ; groupe *Feillet*).

Une intéressante disposition est celle qu'offre la *Pierre Annie* (groupe *Paddon*, ravin de Catiramona, Païta). Les cercles concentriques non radiés se groupent, au nombre de douze, sur la surface tabulaire de cette large roche. Un

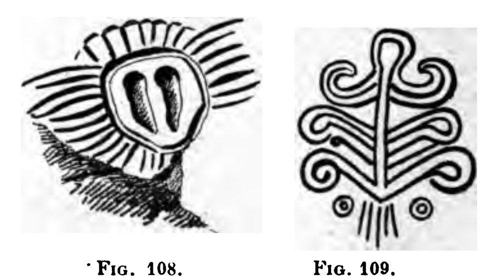


FIG. 108. FIG. 109.

Pétroglyphes néo-calédoniens.

108. *Pierre Beaudeau*, vallée de Dothio. — 109. Groupe des *Cent-Pierres*, Poro.

treizième concentrique de bien moindre grandeur est tout à fait juxtaposé à l'un des principaux. Ça doit peut-être s'interpréter comme une ingénieuse recherche tendant à résoudre le difficile problème de la concordance des mois lunaires avec l'année solaire.

J'ai déjà dit que les croissants concentriques se montrent également enveloppés parfois de cette nappe de rayons extérieurs (Fig. 107). Mais à l'encontre des précédents symboles, le simulacre de visage humain ne paraît pas au centre de ces pétroglyphes.

Il est à remarquer que les croissants concentriques ordinaires peuvent exister isolément (bloc principal du groupe

Phoebé, à Carovin, Houailou). Ces figurations sans ornement s'opposent ainsi aux croissants radiés qui sont toujours associés aux emblèmes solaires (bloc principal du groupe du *Sphinx*; bloc principal du groupe *Dumont d'Urville*, près de Kouenthio).

Je cueille, en passant, la petite tricherie des burineurs d'idéogrammes lunaires. Ils ont recourbé en dedans les pointes du croissant, sans doute afin d'obtenir un surcroît d'élégance. Il en résulte un aspect en *soupière* bien fait pour dérouter les profanes.



FIG. 110. FIG. 111.
Pétroglyphes néo-calédoniens.
110. *Roche Bouaratte*, près Hienghène. — 111. *Roche Grange*, vallée de Koua-Méré.

Auprès des croissants lunaires se peuvent placer les *arceaux*, également à répétition concentrique. Toutefois, de l'indécision peut exister entre ces deux genres de figures lorsqu'il s'agit de ces pétroglyphes où les cercles concentriques sont couplés avec des demi-cercles en série (groupe *Feillet* ; roche *Bouaratte* près de Hienghène ; roche *Elise* du groupe *Paddon* ; pierre *Grange* à Koua).

J'arrête un moment l'attention sur la barre transversale qui relie complètement, parfois, les cercles et les croissants ou arceaux (particulièrement sur la *Pierre Grange*, Fig. 111). On pourrait bien se trouver, ici, en présence d'un symbole voulant caractériser cette unité de temps dite le *jour* (24 heures), par le mariage des emblèmes luni-solaires.

Des arceaux beaucoup plus comparables aux figures de *Gavr'inis* existent sur certains blocs, indépendamment de tout autre symbole (*Pierre Bousaou* à Néchakoya, Houailou; station des *Cent-Pierres*; groupe *Feillet*). On remarque toujours une répétition très élevée des sillons. Aucun

indice ne permet d'attribuer un sens nettement astronomique à ce signe. La ressemblance avec certains des pétroglyphes qui viennent d'être décrits est sans doute purement fortuite.

Je dois une mention à de remarquables figurations de la station des *Cent-Pierres*. Ce sont d'oblongs anneaux concentriques couplés par de fins sillons rectilignes ou même associés en triade. Le premier spécimen montre l'un des anneaux légèrement radié. J'ai retrouvé ce symbole sur l'un des blocs du groupe *Feillet*.



FIG. 112. — Pierre de la *Pyramide*, bloc du groupe des *Cent-Pierres* ou de l'*Observatoire*, à Poro (Nouvelle-Calédonie).

La spirale donne, sans doute, la note dominante du hiéroglyphisme néo-calédonien. Ce signe n'est pas aussi omniprésent que la croix ; mais il frappe peut-être davantage à cause de l'ampleur et de la perfection de la sculpture. Tous les groupes importants présentent la spirale en belle place. Souvent, elle apparaît complètement isolée (bloc principal du groupe des *Petites-Pierres*). Mais il y a aussi des blocs où les pétroglyphes sont associés par paires sur le même support (*Pierre-Glaumont* à Nessadiou ; *Pierre-Saou* du groupe *Feillet*). Ces signes sont rarement alors de grandeur

égale. Ils s'assemblent en triade sur la *Pierre-Dubois*, la *Pierre-Annie* du groupe *Paddon* et la *Pierre-Marius* (à Ouénia). Toujours de grandeur inégale, ils se réunissent au nombre mystique de sept sur la *roche Elise* du groupe *Paddon*.

Le plus fréquemment, ce symbole ressort dans toute la nudité, dirai-je, du trait géométrique. Les ornements l'embellissent seulement aux stations les plus notables.

Ces ornements donnent à penser. C'est, ou bien la couronne de petits cercles juxtaposés (station des *Cent-Pierres* ; *Pierre Saou* du groupe Feillet), ou encore une ligne chevronnée formant cercle extérieur (*roche Chambeyron*, Fig. 113).

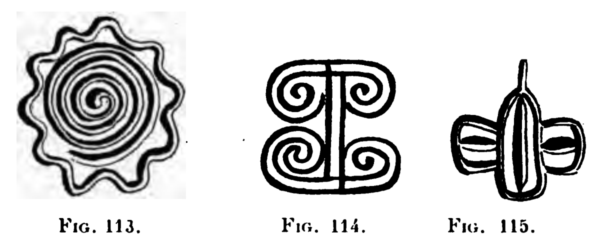


FIG. 113. FIG. 114. FIG. 115.

Pétroglyphes néo-calédoniens.

113. *Roche Chambeyron*, cap Dumoulin. — 114. *Roche Henry*, à Oubatche. — 115. *Roche Chambeyron*.

La fantaisie s'en est mêlée. Sur la *roche Marius*, deux spirales de grandeur différente s'opposent l'une l'autre, de façon à réaliser la véritable *esse* celtique. La *roche Henry* (Oubatche) montre autre chose. Les spirales s'y associent deux à deux. Il en résulte un signe rappelant notre X manuscrit ou encore un double C à branches très recourbées (Fig. 114).

Je n'ai pas encore épuisé les figures issues de la ligne courbe. Une place importante doit même être réservée à l'ovale ; moins à cause de sa fréquence sur les frustres monuments calédoniens qu'en raison des signes secondaires dont il est parfois accompagné et qui soulignent sa portée. Ce hiéroglyphe nous réserve peut-être tout une révélation.

A la station des *Cent-Pierres*, l'ovale ressort, gravé en creux sur la roche. Aucun attribut ne souligne sa simplicité géométrique. Mais sur un bloc du groupe des *Petites-*

Pierres, un harpon est nettement figuré à côté de ce symbole. La *roche Badimoin* (Canala) et la *roche Bernier* (Ni) nous montrent des ovales très allongés. De nombreux traits transverses reliés par une ligne médiane divisent ces ovales. C'est à peu près la figure que donnerait un squelette de poisson. Ça rappelle surtout une membrure de barque.

Encore plus intéressants, peut-être, apparaissent les pétroglyphes de la *roche Chambeyron*. Sur ce monument, l'ovale se combine avec la croix. Mais les sculptures les plus réussies montrent cet ovale s'allongeant à une extrémité en forme de proue. Des traits rectilignes le prolongent à l'autre extrémité et deux petits sillons transverses complètent la croix. Devant cette figure, on pense volontiers au schéma d'une barque à long gouvernail, portant deux rames en travers. Encore plus étonnant est le pétroglyphe du *Sphinx* (bloc principal). C'est toujours l'ovale associé à la croix, mais cette dernière est très prolongée. De plus, des croisillons coudés équidistants sectionnent la branche principale,

Également compliqué est le symbole gravé sur la *roche Alpha* du groupe *Jules Garnier* (Dumbéa). On peut encore y voir l'ovale marié à la croix ; mais cette fois, la figure est entièrement traitée selon la stylisation à anneaux concentriques. Les croisillons sont formés par des ovales secondaires, un d'un côté et deux de l'autre, biaisant sur l'ensemble. Un quatrième secondaire, symétrique au grand ovale, en prolonge l'extrémité arrondie.

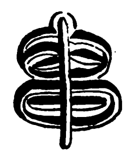
Pour se reconnaître en ce confus enchevêtrement de lignes, il faut penser encore à une barque au long gouvernail chargée de sa voilure.

J'ai trouvé un signe analogue sur l'un des blocs du grand groupe *Feillet*. Celui-ci a le mérite d'être très clairement gravé.

Je clos la série de la ligne courbe en signalant ici les *fers* à *cheval* de la *pierre Kapéa* (plage de Houailou). Ces signes se retrouvent sur la *roche Forster* à Amoss, également tout près du rivage. C'est un nouveau lien entre le hiéroglyphisme calédonien et la symbolique bretonne (voir par exemple, l'un des écussons du dolmen des *Pierres-Plates* en Locmariaker).

LA CUPULE — SA FRÉQUENCE

Les préhistoriens accordent généralement beaucoup d'attention à la *cupule*. C'est l'un des signes les plus abondamment gravés sur les roches calédoniennes. Elle peut apparaître isolément, mais, en ce cas, ses dimensions s'agrandissent sensiblement. De plus, un sillon concentrique l'entoure (groupe des *Petites-Pierres*, groupe du *Cher*). Le plus souvent, la roche la montre disposée en séries plus ou moins compliquées dans le lit des *creeks* ou bien sur la berge des rivières (pierre de *Bouérou*, Bourail ; *Pierre X*, haute rivière de Ponérihouen). Entre Amoss et Tiaré (côte N.-E.), la cupule est également sculptée en série sur la roche de fond des petits cours d'eau. Le fait saillant paraît le groupement des signes au nombre symbolique de douze. On la remarque encore sur la *roche Chambeyron*, sur la *Jessie' stone*. Elle s'échelonne curieusement sur la ligne de faîte de ce dernier monument (Fig. 102).



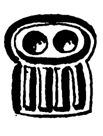


Fig. 116. Fig. 117

Pétroglyphes néo-calédoniens.

116. *Jessie'Stone*, face Ouest. — 117. *Roche Chambeyron*.

Mais le triomphe de la cupule, c'est au groupe *Jeanneney* (Fonwhary). Grâce à son emploi, une nouvelle stylisation s'est révélée dans ce ravin boisé. Plusieurs des figures, celles notamment du bloc principal, la *Pierre à l'Oiseau*, et de quelques blocs secondaires, sont dues à l'assemblage de petites cupules. L'effet est saisissant.

FIGURATIONS OBJECTIVES HUMAINES ET AUTRES

Cette énumération de signes à apparences abstraites peut sembler aride. On préférerait évidemment des représenta-

tions plus réalistes. On doit déjà soupçonner qu'il en existe de ce genre, insuffisamment variées, il est vrai, pour la satisfaction de notre curiosité. Mais, je le répète, il y a encore un vaste champ à explorer et une moisson, au moins d'égale valeur, attend le défricheur.

En première ligne de ces représentations objectives figure l'homme lui-même. Pour se reproduire sur la pierre, tous les styles lui ont convenu. Je viens de faire allusion au grand oiseau du groupe *Jeanneney*. Le gracieux emblème de la nature aérienne, représenté les ailes étendues, la tête et le corps nettement tracés, apparaît entre des personnages de diverses grandeurs.

On retrouve l'homme sur de nombreux blocs du groupe *Feillet*. L'emploi d'un style s'inspirant du chevron et par suite du losange, revêt ces figures d'une sorte de raideur hiératique. L'une d'elles est frappante en raison du soin mis par l'artiste à accuser les mains et les pieds (Fig. 118). Cependant le hiératisme s'atténue beaucoup pour la figure humaine de la pierre *la Merveille*, dépendant du même groupe. Sur ce bloc, le plus artistement sculpté à ma connaissance de tout l'ensemble calédonien, le personnage central est entouré de tous les attributs disséminés sur les autres monuments, notamment des spirales et des anneaux radiés. Évidemment, l'homme a voulu apparaître ici, en toute la pompe permise par le maniement du burin.

Des figurations humaines existent sur la *Jessie'stone*, sur la *Pierre Badimoin* et aussi sur certains blocs du groupe des *Cent-Pierres*. De ces productions, les unes sont très peu développées ; le doute plane sur le sujet ; une apparence de tête est ce qui les caractérise le mieux. Les autres sont des gravures au trait d'une facture tout à fait puérile. Il y a cependant un enseignement capital à tirer de la comparaison. Dans ces dernières figures, le sculpteur accuse les mains et les pieds. Les organes de l'activité, voilà ce qui lui semble le trait important chez l'homme. Il en va autrement pour telles de ces figures de la première catégorie auxquelles on a fait l'honneur de la stylisation à anneaux. Il est vraisemblable que l'on s'y trouve, non en présence du portrait de la femme, mais de son symbole. Seulement, il faut penser à la représentation exclusive des seins et des

hanches — l'inoubliable collier d'ailleurs en bonne place — pour pénétrer l'énigme (Fig. 116).

La fonction maternelle, voilà l'angle sous lequel la femme est apparue à cet obstiné chercheur d'abstraction.

Ce dévot du symbole ne s'est pas toujours oublié au profit de son œuvre abstraite. A défaut de lui-même, généralement rendu de façon si peu satisfaisante, il a su trouver la marque la plus significative pour figurer comme signature sur les monuments dont l'exécution l'exaltait d'une fierté compréhensible : sa propre main. Celle-ci apparaît nettement sur l'un des blocs des *Cent-Pierres*, également aux groupes *Jeanneney* et *Feillet*. Mais la représentation la plus réussie me semble celle de la *roche Chambeyron*. Cette

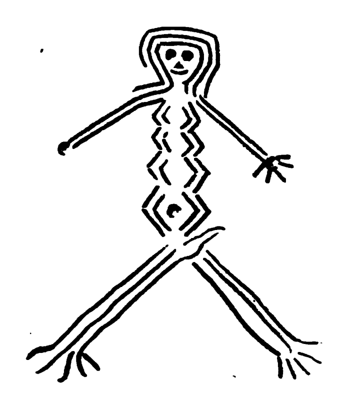


Fig. 118. — Figuration humaine. Pierre du groupe *Feillet*, vallée de Ponerihouen (Nouvelle Calédonie).

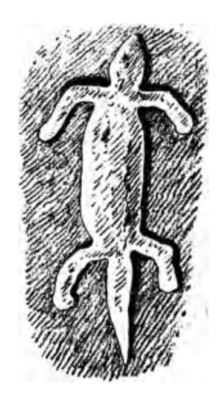


Fig. 119. — Lézard sculpté sur un bloc du groupe des *Petites-Pierres*, vallée de Houailou (Nouvelle-Calédonie).

dernière vaut une attention spéciale car la paume est remplacée par deux cavités arrondies alignées horizontalement de façon à rappeler les yeux (Fig. 117). N'est-ce pas heureux comme synthèse de l'homme ? Les yeux et la main : l'intelligence et l'adresse, la pensée et l'exécution.

Le peigne à cinq dents, figure schématisée et exagérée de la main, existe sur plusieurs monuments de l'île, notamment à la *roche Bouaratte*, à la *roche Henry*, et au groupe *Feillet*. Un intérêt de nature assez différente est suggéré par les pieds humains sculptés en creux sur deux blocs de

la station des *Cent-Pierres*. C'est la réplique antipodale des sculptures du dolmen de *Petit-Mont* en Arzon.

Je signale en passant, la curieuse *Pierre-Beaudeau*, vallée de Dothio. Elle offre aux regards quatre têtes humaines auréolées de rayons (Fig. 108) et chacune de grandeur différente. J'y vois plutôt des emblèmes solaires et l'indice de la division de l'année en quatre saisons.

Je termine cette série par la mention de la *roche au Tableau* (Basse-Tchamba), sorte de vaste écusson taillé en pleine roche. Les sujets principaux sont un personnage humain et un motif végétal, plante ou arbre, fortement stylisé.

Le végétal a largement inspiré les écrivains de ce poème lithique. Sur la serpentine chauffée aux tièdes effluves du Pacifique, on trouve la sculpture de la feuille de *palmier* ou de *cycas*, comme sur le froid granit des dolmens bretons ou irlandais (*roche Chambeyron*, groupe du *Sphinx*). Il y a une grâce véritable dans cette plante du groupe des *Cent-Pierres*, sans doute inspirée de la fougère (Fig. 109). Mais ne devons-nous pas reconnaître dans cette composition une nouvelle recherche du nombre sept ?

Ce motif végétal n'est pas unique. La plante stylisée de la *Roche au Tableau* précitée en est une répétition. Une autre réplique peut être vue au groupe *Feillet*. Mais la stylisation losangique donne à celle-ci une grande raideur. Une mention est due aux très fines fougères de la *Roche Péina* (plage de Poro).

Le règne animal a eu certainement moins bonne part dans les honneurs du hiéroglyphisme néo-calédonien. C'est d'ailleurs inévitable — ses représentants étant très peu variés dans cette île. J'ai déjà cité l'oiseau du groupe *Jeanneney*. Mais par ailleurs il y a des croix (ravin de Paha'mbru ; plage de Poro), dont les branches transversales rappellent la courbure d'une paire d'ailes de frégate ou de tel autre grand voilier.

Une représentation plus caractéristique est celle du grand lézard recueilli au groupe des *Petites-Pierres*. La pièce sculptée en demi-relief est remarquable par son modelé large et fidèle (Fig. 119).

De l'étonnement est réservé à ceux qui arriveront à la

tête du groupe *Feillet*. Non loin de la *Pierre la Merveille*, un bloc isolé leur montrera un serpent parfaitement reconnaissable, replié en W et affronté à la croix. C'est d'autant plus étrange que le serpent de terre est complètement inconnu dans cette colonie. Mais ce groupe *Feillet* lui-même, d'une longueur si grande, n'a-t-il pas quelque chose d'un alignement serpentiforme ?

REPRÉSENTATIONS D'INSTRUMENTS

Des reproductions d'outils ou d'instruments seraient évidemment des mieux venues. On s'attend très peu sans doute à en rencontrer, ces objets se prêtant mal à cette stylisation spéciale. Il y a pourtant à glaner dans ce champ. J'ai déjà cité le harpon du groupe des *Petites-Pierres*. A la *Roche Chambeyron* une croix singulière a quelque chose de la hache bipenne des Mycéniens (Fig. 115). Un bloc du groupe *Feillet* offre une croix qui ressemble extrêmement à une hachette emmanchée. Aussi remarquable en son genre est la croix du groupe *Balansa*. Par la longueur, la courbure et l'apointissement de la grande branche, ce pétroglyphe fait penser à un cimeterre.

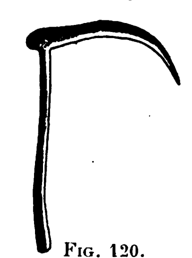


Fig. 120. Pic gravé sur la *Pierre des Mineurs*, vallée de Koua, près de Kouenthio (Nouvelle-Calédonie).

Un intérêt spécial s'attache à la *Pierre des Mineurs* (groupe Dumont d'Urville). Cet énorme bloc est couvert des figures d'un instrument qui ressemble tout à fait à un pic emmanché (Fig. 120). Également curieux paraîtront le trident à branches courbes de la roche de *Karagreu* (Haute-Houailou) et le trident à branches et monture rectilignes du groupe du *Cher*. Ces dernières représentations valent plus qu'une brève mention, car elles sont comparables, le trident rectiligne surtout, aux figures de trident relevées sur les rochers de *la Vaulx* et décrites par MM. Capitan, Breuil et Charbonneau-Lassay en 1904.

Il y a bien d'autres particularités intéressantes, par exemple les carrés concentriques de la *Roche-Lengereau* (groupe *Paddon*), le signe *jugiforme* ou en Upsilon de la roche *Cook*.

Celui-ci, unique jusqu'à présent, semble tracé à seule fin d établir quelque fraternité entre le colossal monument de roche brute de la *Côte-de-Fer* et ces édifices de grosses pierres vaguement équarries enfouis dans la côte bretonne du Morbihan (dolmens du Mané-Lud et du Mané'er-Hroëk en Locmariaker).

Il serait facile d'allonger cette liste. Mais je dois me limiter. Un mot encore, cependant, sur le grand écusson de la station des *Cent-Pierres*(Fig. 112). Ce pétroglyphe quadrangulaire est divisé en quatre parties. Des chevrons correctement tracés garnissent deux des carrés secondaires. Mais dans le troisième carré ces chevrons évoluent sensiblement vers une figuration *pédiforme* très approchante des crosses du dolmen des *Marchands* ou du tumulus de *Gavr'inis*. L'examen du quatrième carré fait constater une nouvelle évolution du signe vers la forme *celtae* des mêmes dolmens.

ANCIENNETÉ DES MONUMENTS ÉPIGLYPHIQUES

Je voudrais pouvoir répondre à une question des plus naturelles, être en mesure d'établir l'âge de ces monuments, nommer leurs auteurs. Je n'ai qu'une certitude à cet égard, c'est qu'ils ne sont pas l'œuvre des Mélanésiens habitant actuellement l'île illustrée par cette floraison d'art. Ces vestiges d'une civilisation où une certaine grandeur de pensée s'alliait à une habileté manuelle appréciable, leur sont tout à fait étrangers. Si d'aucuns les connaissent, c'est par pur hasard, comme familiers des plus petites particularités de la brousse.

Le calédonien actuel est incapable de l'abstraction de pensée exigée par la composition de hiéroglyphes à tendances aussi subjectives, tout au moins si fortement systématisés. Ce primitif est dominé par les soucis matériels, notamment par la recherche de la nourriture. Lorsqu'il s'avise de graver la roche, c'est pour y tracer des multitudes de traits confus ou bien pour figurer des cases, des pirogues, des oiseaux, des poissons, en un mot tout ce qui peut lui rappeler ses préoccupations dominantes. Ce sont des dessins dénotant une main inexperte, mais complètement objectifs. — Je connais quelques exemples de ces

œuvres, très probablement canaques, à Bourail-Nessadiou.

D'autre part, il y a quelque chose de caractéristique dans cette recherche de l'unité, du couple, de la triade, de la croix et des combinaisons suggérées par l'association de ces nombres primordiaux, soit : six, sept, huit, neuf et douze. C'est l'annonce d'une race animée d'esprit chercheur, disposée aux calculs ingénieux. Cette constatation nous mène loin de ces hommes bruns à tête crépue, qui n'ont de termes en leurs pauvres dialectes, que pour une pénible numération vigésimale.

La côte Est calédonienne est beaucoup plus riche en roches épiglyphiques que la région opposée. Mais on est assez mal placé pour en juger. Jusqu'à présent, il n'a été permis de reconnaître que les blocs dont la situation dans le lit des creeks ou des rivières, ou bien sur la pente des montagnes, exclut toute possibilité de recouvrement par les alluvions. Cependant, il y a quelques indices d'âge ancien. Plusieurs des figures ornant la base de la *pierre Henry* semblent en partie masquées par la terre végétale. Même observation pour la *pierre Février-Despointes*, près de Balade. Une partie seulement du vrai monument, la calotte supérieure, semble émerger au-dessus du sol environnant.

En outre, je crois savoir que M. Glaumont a recueilli à Nessadiou (près de Bourail) une série de pierres gravées provenant d'une fouille exécutée pour l'établissement d'une cave chez un propriétaire de la localité. Ces pierres ont fait l'objet d'une communication de M. Bonnemère à la Société d'anthropologie (1895).

J'ai moi-même dirigé une fouille autour de l'un des blocs épiglyphiés de Do-Néva, bloc situé au milieu d'une nappe alluvionnaire, à peu de distance du petit creek. Un niveau de cendres, charbons et tessons de poteries, m'est apparu à 1^{m} 20 au-dessous de l'affleurement actuel.

Il me sera peut-être permis d'exprimer un desideratum dont la pensée est bien naturelle au découvreur. Ne voit-on pas quelle intéressante salle de musée pourrait être constituée avec les moulages de ces sculptures d'un art au moins si original. On pourrait même avoir mieux que les moulages car, de ces blocs épiglyphés, il en est de toute grosseur. Et

ce sont précisément les blocs du volume le plus réduit qui offrent les représentations objectives d'intérêt vraiment documentaire. J'ai à peine besoin d'indiquer combien de tels supports sont exposés à la destruction du fait des exploitations minières ou agricoles fondées par les colons et appelées à se multiplier de plus en plus.

Ces monuments n'ont peut-être souffert jusqu'à présent d'autres injures que les graffiti ineptes des canaques. Mais l'expérience a suffisamment démontré combien le vandalisme, conscient ou non, du civilisé est à craindre. Il est d'ailleurs de la plus élémentaire prudence de prendre les mesures de conservation avant toute possibilité de mal.

Un sens profond, propre à émouvoir le grand public luimême, s'attacherait à cette reconstitution du passé d'une terre des Antipodes. Cette ornementation rupestre d'un humble débris de continent à peine apparent au milieu des immensités du Pacifique, venant donner la réplique aux moulages de Gavr'inis, l'un des joyaux du musée de Saint-Germain, on s'imagine aisément combien serait suggestif le rapprochement de ces deux symboliques.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

4e SESSION — CHAMBÉRY — AOUT 1908

La séance d'inauguration du 4e Congrès préhistorique de France a eu lieu le lundi 24 août, à 10 heures du matin, au théâtre de Chambéry, sous la présidence de M. le Dr Chervin. Sur la scène avaient pris place, aux côtés du Président, M. E. Moullé, préfet de la Savoie; M. le Dr Veyrat, maire de Chambéry; M. Raymond Michel, professeur à l'École préparatoire, président de la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, ainsi que du Comité local; M. Descottes, président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie; M. le Dr Baudon, député de l'Oise, président de la Société préhistorique de France; M. Adrien de Mortillet, président d'honneur de la même Société; M. Louis Schaudel, secrétaire général de la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, ainsi que du Comité local du Congrès; M. le baron Albert Blanc, secrétaire général adjoint du Comité local; M. le général Soyer, commandant la 28e division, à Chambéry; M. J. Révil, président de la Société d'Histoire naturelle de Savoie et vice-président du Comité local; M. le général Borson, président d'honneur de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie; M. A. Curet, premier président de la Cour d'appel de Chambéry; M. J. Cochon, conservateur des Forêts en retraite, vice-président du Comité local; M. le marquis de La Serraz, président du Syndicat d'initiative de la Savoie; M. le Dr Guébhard, président du dernier Congrès préhistorique; M. E Taté, vice-président de la Société préhistorique de France et du Comité d'organisation du Congrès; M. Tabariès de Grandsaignes, vice-président du Comité d'organisation du Congrès; M. le Dr Ballet, ancien président de la Société préhistorique de France; M. Marot, M. G. Fouju, de Paris; M. E. Chantre, sous-directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon; M. Waldemar Schmidt, de Copenhague; M. A. Rutot, de Bruxelles; M. le Dr Forbes, de Liverpool; M. le Prof. Issel, de Gênes; M. le Dr Forel, de Morges (Suisse); M. Peabody, de Cambridge (États-Unis); M. Grant Mac Curdy, de New-Haven (États-Unis), etc., etc. Auprès d'eux, M. le Dr Marcel Baudouin, secrétaire général de la Société préhistorique de France et des Congrès préhistoriques; M. Louis Giraux, trésorier de la Société préhistorique de France et des Congrès préhistoriques; MM. Edmond Hue et Charles Schleicher, secrétaires des Congrès préhistoriques de France.

La presse parisienne était représentée par M. F. Bournon, rédacteur au *Journal des Débats*, et M. Albert Gorey, envoyé spécial du journal *le Radical*; la presse locale, par M. Salomon, rédacteur en chef du *Patriote républicain de la Savoie*, la rédaction de la *Savoie libérale, du Savoyard*, etc., etc. L'excellente musique du 97e régiment d'infanterie prêtait son concours à cette cérémonie, qui avait attiré au théâtre un grand nombre de Chambériens et de congressistes.

M. le Dr Veyrat, maire de Chambéry, en un fort éloquent discours, souhaite la bienvenue aux congressistes, puis M. le Dr Chervin, président, remercie la municipalité et le comité local de la réception qui a été faite au 4e Congrès préhistorique de France. M. Michel, président de la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, prend à son tour la parole au nom du Comité local. Il fait l'historique du mouvement scientifique qui, depuis 1844, semble avoir eu Chambéry pour capitale et il salue la mémoire de Gabriel de Mortillet, le fondateur de la préhistoire qui, né près de Grenoble, devait devenir conservateur du Musée d'Annecy et avait, avec la Savoie, de profondes attaches familiales.

Le dévoué secrétaire général du Congrès, M. le Dr Marcel Baudouin, expose les brillants résultats obtenus par les précédents Congrès et donne les raisons qui ont présidé au choix de la Savoie pour y tenir la 4e assemblée : il annonce, aux applaudissements de tous, que plus de trois cent cinquante membres se sont fait inscrire cette année.

La séance d'inauguration est levée à midi aux accents de *la Marseillaise*.

A deux heures, les membres du Congrès se retrouvent à l'École préparatoire des Sciences où une grande salle était réservée pour les séances. Le bureau définitif est nommé : M. le Dr Chervin, président; MM. Taté et Tabariès de Grandsaignes, vice-présidents; M. le Dr Marcel Baudouin, secrétaire général; M. le Dr Henri Martin, secrétaire général adjoint; M. Louis Giraux, trésorier; MM. Ed. Hue et Ch. Schleicher, secrétaires des séances.

D'importantes et intéressantes communications ont été faites, tant par les savants français que par les savants étrangers. Nous en donnerons un résumé dans notre prochain numéro.

A l'issue de la première séance, les congressistes se rendent au château ducal sous la conduite de M. R. Michel. Ils visitent cet édifice imposant, fondé au XIIIe siècle, reconstruit au XVe, et dont les souterrains sont fort bien conservés. De l'ancienne construction, il ne reste que trois tours et la chapelle avec vitraux anciens.

Ensuite a eu lieu la visite du Muséum de la Société d'Histoire naturelle, sous la conduite de MM. J. Révil et M. Dénarié. Ce musée renferme une importante collection d'entomologie, d'ovologie, d'ornithologie, ainsi que de fort belles séries de paléontologie, de minéralogie et de géologie.

A 8 heures 1/2 avait lieu, à l'Hôtel de Ville, une brillante réception par la municipalité, avec musique du 97e régiment d'infanterie et de

la fanfare de Chambéry. M. le Dr Veyrat, maire, entouré du bureau du conseil municipal et ayant à ses côtés Mme Veyrat, recevait les Congressistes à l'entrée de la grande salle des fêtes. Après avoir prononcé d'aimables paroles de bienvenue, auxquelles M. le Dr Chervin répond, le champagne est servi et l'on boit à la réussite du 4e Congrès préhistorique.

Le mardi 25 août, à 4 heures 1/2 du soir, à l'issue de la troisième séance, les congressistes se rendent au Musée municipal, installé dans un superbe bâtiment qui comprend également une très belle bibliothèque. Au rez-de-chaussée sont exposés les objets trouvés dans le lac du Bourget (stations lacustres de la fin de l'âge du bronze), les pièces provenant des fouilles de la station néolithique de Saint-Saturnin, les antiquités romaines recueillies en Savoie (parmi elles, le célèbre caducée de Lémenc), enfin, d'intéressantes séries de pièces de France et de l'Étranger, ainsi qu'une belle collection des différents costumes de la Savoie.

On se rend ensuite à l'invitation de M. le baron A. Blanc, en son magnifique château du Chaney, pour visiter les collections préhistoriques recueillies par cet aimable et savant collègue au cours des nombreuses fouilles exécutées par lui, soit dans les palafittes du lac d'Aiguebelette, soit à la station de Saint-Saturnin, près Chambéry, et aux grottes du Seuil des Chèvres, de la Balme et de La Cluze de Pierre-Châtel, sur le Rhône.

Le soir, au théâtre, nous assistons à la très intéressante conférence de M. le Dr Chervin, sur les stations lacustres de la région, avec projections. Salle comble et grand succès pour le distingué président du Congrès.

Le mercredi 26 août, après la séance de clôture, à 4 h. 1/2, les congressistes prennent place dans les nombreuses voitures qui doivent les conduire vers la Butte de Montjay, auprès de laquelle se trouve une terrasse fluvio-glaciaire ; c'est une vaste carrière de sable avec moraine recouvrant les alluvions. M. J. Révil, l'éminent géologue, fait une intéressante causerie sur le quaternaire de la Savoie et plus particulièrement de la région de Chambéry.

Après une rapide visite à l'église Notre-Dame, à la cathédrale (église du XIVe siècle avec cloître) et à la curieuse fontaine des Éléphants élevée en souvenir du général de Boigne, bienfaiteur de Chambéry, mort en 1830, on parcourt les rues et ruelles de la vieille ville, fort curieuses, et l'on regagne les voitures pour monter aux Charmettes. Là se trouve la maison de Mme de Warens, maison célèbre par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau, de 1736 à 1740. De la terrasse des Charmettes on découvre un panorama splendide.

A 8 heures 1/2 avaient lieu à la salle des séances les conférences, avec projections, de M. L. Schaudel, sur les Pierres à cupules ; de M. Muller, de Grenoble, sur la taille du silex, la trépanation et l'emploi d'outils récents en pierre ; de M. Morin-Jean, sur la céramique du lac du Bourget.

Le jeudi 27 août, à 8 h. 20 du matin, on se retrouve sur le quai de la gare pour se rendre au lac d'Aiguebelette où l'on arrive vers

9 heures. Après avoir visité les ruines de l'ancien château, près de la gare, on descend sur la rive méridionale du lac à l'endroit où des pilotis ont été découverts. On jette en passant un coup d'œil sur un rocher à légendes, qui a été pris par erreur pour un menhir, — on le nomme la Pierre-Levée, — puis on arrive à la Croix-de-Lépin, d'où l'on peut examiner la Grande et la Petite Ile, distantes de 200 mètres environ du rivage : là aussi on a relevé des traces de cité lacustre. On se rend ensuite dans le parc du château de Lépin, propriété de M. le comte de Chambost, pour visiter une pierre à cuvette découverte par J. Révil et Perrin dans la grande île du lac, des meules romaines et des pierres tumulaires.

A midi, les excursionnistes se trouvaient réunis devant les tables de l'hôtel Jullian, sous les arbres de la terrasse, avec, pour décor, le lac d'Aiguebelette et les montagnes avoisinantes.

Au dessert, M. Adrien de Mortillet, présidant le banquet, après avoir remercié les représentants de la Presse parisienne et locale, donne la parole à notre sympathique collègue, M. le Dr Marignan, de Marsillargues (Hérault), pour nous lire deux sonnets qu'il a composés spécialement et que nous nous faisons un plaisir de reproduire ici :

LES LACUSTRES

I

Ils étaient fiers, heureux, braves et beaux à voir.
Leurs femmes ignoraient nos modes éphémères
Et ces vastes chapeaux, tout emplis de mystères,
De Madame, bonheur : de Monsieur, désespoir.

Ils n'avaient pas nos mœurs fausses, mais non austères,
Ni l'affreux haut de forme et, non plus, l'habit noir,
Qui nous fait ressembler, sous les quinquets du soir,
A je ne sais quels monstrueux coléoptères.

L'aurore était riante et la moisson levait :
Ils avaient des enfants comme s'il en pleuvait,
Et le soir, quand rentraient les barques monoxyles,

Ils ne se hâtaient pas, comme des imbéciles,
D'aller au cabaret avaler du poison.....
Et les femmes tissaient le lin à la maison.

II

Temps heureux ! Pas d'auto, de grève et de misère,
Pas de chiens écrasés, pas de gens aplatis,
Mais les chansons, la joie et l'aisance prospère
Et les mères chantant aux berceaux des petits.

Mais un jour, jour de deuil, d'incendie ou de guerre,
Le malheur vint frapper la ville aux pilotis.
Et ce fut le néant, et l'ombre, et le mystère,
Et l'oubli sur les vieux lacustres engloutis.

Et nous qui recueillons leurs pieuses reliques,
Débris d'os, de silex, de bronze et de briques,
Où nous sentons passer l'âme de nos aïeux,

Ce que nous entendons, ô Lac, dans ton murmure :
C'est leur vieille chanson, la chanson douce et pure
Qui fait toujours vibrer tes flots harmonieux.

Des bravos unanimes accueillent ces poésies, dites en plein air, aux bords du lac. Mais l'heure du départ sonne. A 3 heures 1/2, on arrive à Chambéry où de nombreuses voitures attendent les congressistes pour les conduire aux gorges de Saint-Saturnin. Après avoir examiné les restes d'un rempart que l'on suppose avoir été édifié au XVIII[e] siècle pour fermer le défilé, on arrive à la station néolithique, découverte en 1874, sur une hauteur à gauche de la route. On y remarque des fonds de cabanes où l'on a recueilli quantité de fragments de poteries et des silex taillés. C'est de ce point, situé aux pieds du Nivolet, que l'on découvre la chaîne des Alpes et la plaine du Grésivaudan. Les congressistes rentrent ensuite à Chambéry par les hauteurs de Saint-Louis-du-Mont et peuvent contempler, au passage, une glissade naturelle qu'une vieille coutume permet d'utiliser encore.

A peine descendus de voiture, nous nous rendons au banquet du Congrès, à l'Hôtel de la Paix où plus de 125 convives se trouvent réunis. Le banquet, présidé par M. le D[r] Chervin et M. le D[r] Veyrat, maire de Chambéry, a été excessivement animé : de nombreuses dames avaient tenu à y assister et leur présence donnait à cette réunion un éclat tout particulier. De fort beaux discours ont été prononcés, notamment par M. Raymond Michel, président du Comité local, dont l'improvisation a été accueillie par une triple salve d'applaudissements.

Le 28 août, à 7 heures du matin, on prenait le train pour Aix-les-Bains. Sitôt arrivés dans cette belle cité, on gagne le Grand-Port par le tramway électrique de l'avenue du Lac. Un vapeur, spécialement affrété, était sous pression pour effectuer la visite complète du lac du Bourget. M. le baron Blanc avait convoqué des pêcheurs pour opérer des dragages sous les yeux des congressistes. Au Saut-de-la-Pucelle, sur l'emplacement d'une station lacustre, la drague ramène à la surface de l'eau de nombreux échantillons de poteries qui seront distribués aux congressistes pendant le déjeuner. Puis le vapeur se dirige vers Haute-Combe où l'on visite l'église, renferment les tombeaux des princes de la Maison de Savoie, et le palais attenant à l'Abbaye.

Puis, en longeant le bord du lac, on passe à Conjux, à Châtillon et enfin à la baie de Grésine où d'importantes stations lacustres ont été explorées depuis de nombreuses années. La passerelle du vapeur sert de tribune à notre maître, Adrien de Mortillet, et à M. J. Révil, pour leurs explications scientifiques, et les congressistes goûtent fort ces cours de préhistoire et de géologie, sur place, avec le beau décor des rives et, au premier plan, l'eau pure du lac, d'un bleu si intense.

Au retour, une immense table dressée dans les jardins de l'Hôtel des Belles-Rives, au port même, est prise d'assaut. La municipalité d'Aix-les-Bains était représentée par M. le Dr Blanc, conseiller municipal, qui a prononcé d'aimables paroles de bienvenue.

A 2 heures, après la distribution des objets pêchés le matin même dans le lac, les congressistes se dirigent à travers la ville, vers la station du funiculaire qui doit les conduire au sommet du Revard. L'ascension est charmante et le panorama de toute la région est absolument merveilleux. Après un court arrêt au sommet, on effectue la descente ; celle-ci est égayée par un déraillement à 2 kilomètres de l'arrivée ; ce petit accident de machine oblige les congressistes à faire une partie de la route à pied pour éviter le transbordement. La nuit arrivant, on se hâte vers le Musée Lepic, installé dans les restes du Temple de Diane, près l'Hôtel de Ville, pour visiter les pièces recueillies dans le lac du Bourget et les objets gallo-romains trouvés dans la région, ainsi que l'intéressante collection générale des âges de la pierre, du bronze et du fer léguée par M. Lapierre. On examine en passant l'arc romain de Campanus et les bains romains qui se trouvent dans les locaux de l'établissement thermal. A la taverne Petrus, un excellent dîner attendait les membres du Congrès qui terminèrent la soirée au Casino et à la Villa des Fleurs où des places avaient été réservées par la direction de ces beaux et luxueux établissements.

Malgré la fatigue de la journée précédente, malgré les effets causés à certains estomacs par les eaux minérales d'Aix-les-Bains, tous les congressistes se retrouvaient le samedi matin, 29 août, à 7 heures, à la gare de Chambéry, pour arriver, une heure après, dans la coquette et intéressante ville d'Annecy. On parcourt avec plaisir ses rues, qui ont conservé leur cachet d'autrefois, avec leurs curieuses arcades, et après une visite au Palais de l'Ile, ancien château, ancienne prison, on se rend à l'Hôtel de Ville pour la visite du Musée. Ici l'on est en pays de connaissance : l'une des galeries porte le nom du maître Gabriel de Mortillet qui fut pendant plusieurs années, de 1854 à 1857, conservateur de ce musée, et ce n'est pas sans émotion que nous entendons dans les vastes salles les savantes explications du fils de l'ancien et regretté conservateur, qui avait, par ses importants dons de minéraux, de roches et de fossiles, contribué à enrichir cet intéressant musée. Pendant une heure, trop vite passée, hélas ! nous en parcourons les salles : le Musée d'Annecy comprend des collections artistiques et industrielles, de très riches collections archéologiques, avec une importante série régionale : le magdalénien est représenté par des objets recueillis au Mont Salève et dans la grotte de Saint-Saturnin ; le néolithique par les pièces recueillies sur les stations lacustres de la rive française du Léman (Tougues, Nernier, Thonon), du lac du Bourget (objets en bronze, bracelets en jais, etc), du lac d'Annecy enfin avec ses célèbres stations du Veyrier, de Châtillon, du Roselet, du Port, etc. Remarquons en passant une rame de bateau, dont la longueur est de $0^{m}\,50$, et une fusaïole en pierre, emmanchée de son fuseau en bois (ces deux pièces ont été trouvées

dans les palafittes du Port). Les âges du bronze et du fer sont fort bien représentés par de belles haches, des faucilles, des bracelets, etc., etc., recueillis à Menthon et dans diverses cachettes de fondeurs de la région; l'époque romaine, par une belle série de vases, de statuettes, d'armes, de monnaies, etc. Les collections ethnographiques nous montrent les plus intéressantes pièces du Japon, de la Chine, de l'Amérique du Nord et du Sud, de l'Afrique, de l'Océanie ; les collections anthropologiques et d'histoire naturelle sont également fort belles : signalons la très remarquable série de toutes les espèces d'oiseaux qui nichent ou qui sont de passage en Savoie (165 espèces représentées par 550 individus), et nous devons ajouter que beaucoup de ces oiseaux ont été préparés et montés par Mme Gabriel de Mortillet elle-même, alors qu'elle secondait son mari dans ses travaux, il y a plus de cinquante ans. En quittant à regret ce Musée, tout rempli de souvenirs, nous traversons le beau Jardin botanique situé au bord du lac, puis nous nous embarquons sur le vapeur *Couronne de Savoie*, entièrement pavoisé, qui nous conduit au niveau des stations lacustres du Port, près l'Ile des Cygnes (âge de la pierre), de Vieugy (époque de transition), du Roselet (âge du bronze) et de Châtillon (âge du bronze, époque larnaudienne). Après cette belle tournée, nous accostons à la jetée de Menthon : une salve de 21 coups de canon est tirée en l'honneur des congressistes ; fort aimablement reçus par le maire, M. d'Orlie, qui avait eu la délicate attention de faire distribuer des cyclamens par sa gracieuse fillette, nous gagnons la grande salle du Palace-Hotel. Celle-ci est entièrement occupée par les tables du banquet et tout en déjeunant, l'on peut admirer la vue magnifique du lac d'Annecy. Au dessert de nombreux discours sont prononcés, par M. Chanoux, adjoint au maire d'Annecy, qui remercie, au nom de la Municipalité, les congressistes de leur visite, par M. d'Orlie, maire de Menthon, par M. Tabariès de Grandsaignes, présidant le banquet, et par plusieurs savants étrangers.

A 2 heures, on se dirige vers l'embarcadère, et le vapeur, après une flânerie sur les eaux bleues du lac, nous dépose au port d'Annecy, d'où nous regagnons la gare pour arriver, à 7 heures, à Chambéry, heureux de cette belle journée, passée sur l'un des lacs les plus pittoresques de la région.

Le dimanche 30 août avait lieu la quatrième et dernière excursion. Le temps, malheureusement, s'était mis à la pluie et de 6 heures du matin à 6 heures du soir, nous avons excursionné sous de fortes averses. Notre première visite était consacrée à Aoste, antique *Augustum* sur la voie romaine de Milan à Vienne. Nous nous réfugions au Musée de l'Hôtel de Ville qui renferme une belle série de poteries, verreries, clefs, lampes, urnes funéraires, bornes, etc., de l'époque gallo-romaine : dans la cour se trouve un curieux autel à sacrifices.

Un vin d'honneur nous est offert par la Municipalité, puis nous remontons en voiture, mais la pluie nous oblige à renoncer à une partie du programme. Après avoir franchi le Pont de Cordon, magnifique pont suspendu sur le Rhône, nous apercevons, à distance,

au pied du Mont Cordon, la grotte de la Bonne-Femme, que le mauvais temps nous empêche de visiter, et nous nous rendons directement au défilé de Pierre-Châtel. Un vieux pont suspendu, le pont de la Balme, est jeté sur le fleuve dans un site magnifique. Le Rhône, aux eaux vertes, coule entre deux grandes falaises calcaires qui forment la base de la montagne de Parves et du Mont Tournier. Commandant cet étroit passage, le fort de Pierre-Châtel, construit sur un ancien camp romain, montre ses créneaux et ses meurtrières. Nous quittons les voitures pour visiter les trois grottes de la Balme. La première, appelée Grotte du Seuil des Chèvres, a été fouillée par M. le baron Blanc et a donné les pièces néolithiques et gallo-romaines que nous avons pu examiner le 25 août au château du Chaney. La seconde grotte a livré des objets des mêmes époques et la troisième, qui forme un grand abri, de nombreux fragments de poteries. D'importantes fouilles sont pratiquées par M. le baron Blanc, dans ces diverses grottes et abris sous roche, et notre distingué collègue a pu nous donner sur place toutes les indications concernant ses recherches. A midi 30, les voitures nous déposent à Yenne, devant l'hôtel Labeye, où un succulent déjeuner nous attendait. La Municipalité était représentée par M. Maunand, conseiller général, ancien maire, assisté de M. Jean Létanche, juge de paix. Pendant le repas, la fanfare municipale joue les plus beaux morceaux de son répertoire et nous entendons avec plaisir le célèbre air des *Allobroges*, puis la *Marseillaise*. M. Emile Taté, présidant ce banquet, remercie au nom des congressistes la Municipalité de Yenne pour sa chaleureuse réception et avant de clôturer définitivement les excursions du 4e Congrès préhistorique adresse des félicitations bien méritées aux organisateurs de ces excursions : M. le Dr Marcel Baudouin et M. Louis Giraux, trésorier.

La pluie, toujours la pluie, nous fait remonter en voiture et regagner directement la gare de Vions. A 6 heures nous débarquons à Chambéry : le 4e Congrès préhistorique de France est terminé.

On se sépare à regret, en se donnant rendez-vous pour l'an prochain.

Comme les précédents, ce Congrès a été fort intéressant et fort instructif : les communications scientifiques, sur lesquelles nous reviendrons en détail, ont donné lieu à d'importantes discussions. Les excursions, très réussies, ont été suivies par de nombreux assistants et assistantes.

C'est avec plaisir que nous enregistrons un nouveau et éclatant succès à l'actif de la Société préhistorique de France pour les Congrès qu'elle a créés.

C. S.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Bracelets en schiste.

Le numéro 7 du *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais* (juillet 1908) annonce la découverte d'un atelier de fabrication de bracelets en schiste, faite récemment au domaine de la Chassagne, sur la commune de Buxière-les-Mines, canton de Bourbon-l'Archambault (Allier). Le terrain où a eu lieu la trouvaille est situé le long de la voie ferrée, à environ 1.500 mètres du château de la Condemine. Il appartient à M. le comte de La Tour-Fondue, qui a autorisé M. Bertrand à entreprendre les travaux nécessaires pour explorer complètement ce centre de fabrication, dont les produits semblent avoir une grande analogie avec ceux trouvés en 1892 à Montcombroux, dans le même département, et publiés par M. Francis Pérot.

Découverte d'un cimetière à Ludesse (Puy-de-Dôme).

En creusant une tranchée pour l'établissement d'une conduite d'eau à Ludesse, près de Clermont-Ferrand, des terrassiers ont mis à jour plusieurs tombeaux paraissant remonter à une très haute antiquité. Ils sont grossièrement construits et recouverts avec des pierres plates du pays.

Le nombre de ces tombeaux laisse supposer que Ludesse fut autrefois une agglomération importante.

Sépultures préhistoriques dans le Finistère.

On signale de Brest que le capitaine de vaisseau de Martel, accompagné du capitaine de frégate Devoir et du docteur Kermarrec, a mis à découvert, sur la côte de Landunvez, deux tombes datant de l'âge du bronze, fermées par d'énormes dalles mesurant 2 m 40 et renfermant des cendres, des silex et des poteries.

Monnaie gauloise trouvée à Juniville.

Notre excellent collègue M. A. Guébhard a eu l'obligeance de nous adresser, au sujet de la pièce de bronze citée par M. Adrien Collaye, dans *L'Homme préhistorique* (1908, p. 210), les renseignements suivants :

« Cette pièce a été, par mon entremise, déterminée par M. H. de La Tour. Elle appartient à une série, toujours remarquable par son épaisseur, classée près des *Bituriges Cubi*, rangées sous les numéros 4082 à 4090 de la collection du Cabinet des médailles. Il est très intéressant, vu la provenance, de l'avoir retrouvée dans une sépulture des Ardennes. »

NOUVELLES

Congrès des sociétés savantes.

Le 47e Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à Rennes le mardi 13 avril 1909. Le programme des questions mises à l'ordre du jour sera publié sous peu.

Congrès de Dublin.

Le Comité d'organisation du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques a décidé de reporter à 1910 la date de la XIVe session, qui devait avoir lieu à Dublin en 1909.

Rappelons à ce propos que les publications du Congrès tenu à Monaco en 1906 et dont le secrétaire général était M. Verneau ne sont pas encore terminées !

Une simple comparaison s'impose. Il est facile de constater que les Congrès préhistoriques de France, dont les travaux sont au moins aussi nombreux, publient régulièrement, avant l'année écoulée, toutes leurs publications. C'est au dévouement de MM. Marcel Baudouin, Henri Martin, Hue et Charles Schleicher que l'on doit ce beau résultat.

Les Congrès internationaux, qui meurent de langueur entre les mains de ceux qui les ont accaparés, auraient grand besoin qu'on leur infuse un sang nouveau.

Société d'excursions scientifiques.

La Société fera le dimanche 11 octobre prochain, sous la direction de MM. A. de Mortillet et G. Courty, une excursion palethnologique et géologique à Palaiseau (Seine-et-Oise). En voici le programme : départ de la gare du Luxembourg à 9 h. 12. Arrivée à la station de Palaiseau-Villebon à 9 h. 54. Visite de la collection de M. Auguste Mallet, à La Roche. Atelier de la Roche (industrie du grès). Station de la Roche (industrie du grès et de la meulière). Station des Casseaux (industrie de la meulière). Station de Palaiseau-Villebon (industrie du grès). Palaiseau, gîte de meulières de Beauce à végétaux (nymphæa et graines).

Congrès de Liége.

La Fédération archéologique et historique de Belgique tiendra sa XXIe session à Liége, du 31 juillet au 5 août 1909.

Ce Congrès coïncidera avec l'inauguration du nouveau local du Musée de l'Institut archéologique, à la Maison Curtius, où sera organisée une Exposition spéciale d'antiquités préhistoriques concernant surtout le Pays de Liége.

La section préhistorique et protohistorique aura pour président notre savant collègue Marcel de Puydt.

Le Gérant : M.-A. DESBOIS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

6e Année. N° 11 Novembre 1908

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LE CAMP ROMAIN

DU CHATELET-SUR-RETOURNE (ARDENNES)

Par Adrien COLLAYE
Membre de la Société préhistorique de France.

Le village du Châtelet portait autrefois les noms suivants : *Castrum Februarii* (990), *Castellum* (1000), *Castellare* (1196), *Castelletum* (1237), *Chastelare* (1303), *Castellarium* (1318), *le Chasteler* (1325), *le Chastelet* (1650).

Le village du Châtelet est situé par chemin de fer à 28 kilomètres de Reims et à 200 kilomètres de Paris.

Il est desservi par une station, et il est en outre le point terminus du chemin de fer départemental venant de Vouziers.

A la sortie du village, au Nord, on aperçoit des espèces de remparts en terre avec des lignes de circonvallation et terrasses ; leur emplacement offre dans l'ensemble un tracé conforme aux règles de la castramétation romaine.

La tradition et l'histoire veulent que ce soit l'emplacement d'un camp romain.

Une partie des remparts, notamment au Sud, est occupée par la culture, et les fossés ont été comblés sur une grande étendue ; cependant ces fossés sont encore bien visibles au Nord et au Sud. Au Nord, les glacis sont parfaitement conservés.

Le camp offre l'aspect d'un parallélogramme rectangle aux angles arrondis, autrefois défendu sur trois côtés par des fossés profonds, et à l'Est par un étang qui rendait difficile l'accès du camp (Fig. 121).

L'emplacement du camp porte le nom de *Masures*, ce

qui indiquerait l'existence autrefois de certaines constructions.

Le camp s'étend en pente douce vers la rivière *le Pilot*, son emplacement a été choisi dans de bonnes conditions, puisqu'il aboutissait à un étang et se trouvait en outre à proximité de la rivière *la Retourne*.

Superficie. — La superficie du camp est de 14 hectares.

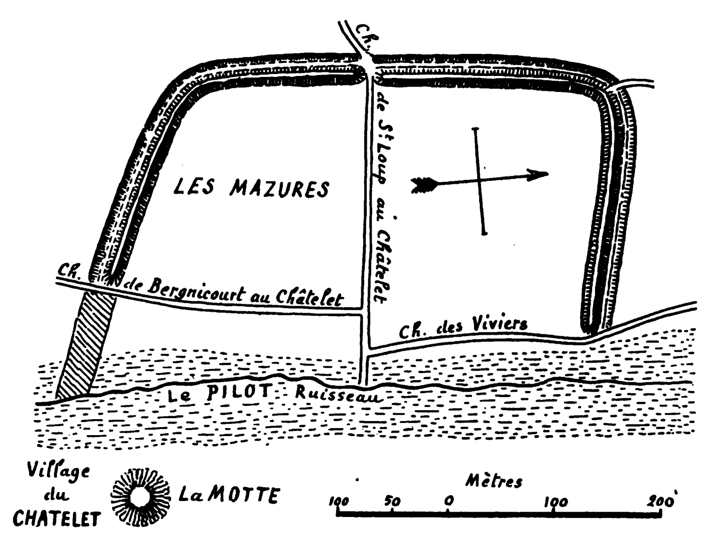


Fig. 121. — Plan du Camp du Châtelet-sur-Retourne (Ardennes). La partie pointillée représente un étang disparu.

Altitude. — L'altitude est de 91 mètres.

Géologie. — Le sol est constitué par la craie blanche, le limon argilo-sableux et les alluvions modernes, on trouve dans le sol des pyrites de fer, principalement la marcassite radiée qui s'altère à l'air et se transforme en limonite.

Du sommet du camp jusqu'à la rivière *le Pilot*, la largeur est de 190 mètres. La longueur, au milieu des côtés Nord et Sud, est de 300 mètres.

De l'angle Est à l'angle Ouest, la longueur est de 320 mètres ; de l'angle Sud à l'angle Nord, la longueur est de 380 mètres. Ces angles sont arrondis intérieurement et extérieurement.

La largeur de la levée de terre mesure à la base 13 m. 50.

On sait que les fossés romains avaient un profil angulaire et que les fossés gaulois étaient de forme concave. Malgré la végétation, l'éboulement des terres et les arbustes qui encombrent actuellement les fossés, ces derniers accusent plutôt un profil angulaire (Fig 122).

Les terres extraites du fossé ont servi à la construction des remparts.

A l'Est des remparts, à peu de distance, se trouve une *motte*, peut-être d'origine gauloise ; elle est couverte d'arbustes, sa hauteur actuelle est d'une vingtaine de mètres.

Les Romains occupaient quelquefois d'anciennes stations préhistoriques, il n'est pas impossible que le camp du Châ-

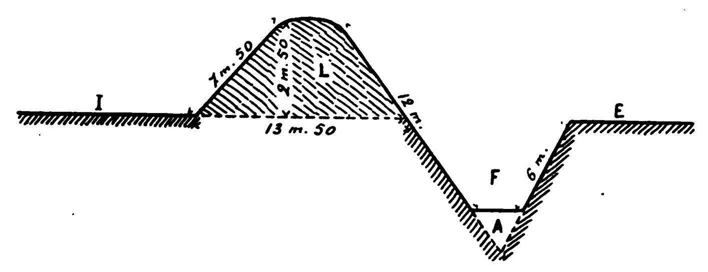


Fig. 122. — Coupe du rempart du Camp du Châtelet.

Légende : I. Intérieur de l'enceinte. — E. Extérieur. — L. Levée. — F. Fossé. — A. Partie du fossé actuellement comblée.

telet ait été ébauché par les Gaulois qui auraient déjà choisi cet emplacement à cause de la proximité du cours d'eau.

Le camp est traversé par le chemin de grande communication n° 23 et le chemin d'intérêt commun n° 37.

A l'intersection de ces deux chemins, nous lisons sur les poteaux indicateurs les distances aux communes environnantes : Tagnon, 3 kilomètres ; Rethel, 12 kilomètres ; Ménil Lépinois 4 k. 800 ; Aussonce 8 k. 900 ; Bergnicourt, 1 k. 300 ; Neufchâtel, 18 k. 700 ; Neuflize, 2 k. 100 ; Juniville, 8 k. 100.

En remontant 600 mètres plus haut, on rencontre la route nationale n° 51 de Paris à Mézières.

Nous lisons sur le poteau indicateur: Tagnon centre, 2 k. 400; Rethel, 11 k. 900; Is-sur-Suippes, 8 k. 900; Reims, 25 k. 800; Le Châtelet 0 k. 900; Aussonce, 9 k.800; La Neuville 13 k. 600.

La grande voie romaine de Reims à Trèves, construite au IIe siècle, est située à 8 kilomètres du Châtelet et passe à Juniville, Voncq, le Chesne.

Une seconde voie verte, moins connue, dite la voie Godart, part du Châtelet et passe à Neuflize, Alincourt, Juniville et va rejoindre la voie romaine près de la station de Bignicourt.

Tous ces villages sont traversés par la rivière la Retourne, qui prend sa source sur le territoire de Leffincourt, canton de Machault. La Retourne traverse le territoire du Châtelet à l'Est et à l'Ouest.

Près de ses rivages, nos ancêtres les Gaulois reposent dans la terre qui les a autrefois nourris, ainsi qu'en témoignent les cimetières gaulois et Gallo-Romains découverts à Ville-sur-Retourne, Bignicourt et Juniville.

Certains archéologues prétendent que les remparts du Châtelet ne sont pas d'origine romaine et que leur construction remonte à une époque beaucoup plus récente, ils s'appuient sur cette allégation et donnent comme exemples les remparts de terre qu'on trouve communément autour des villages champenois, tels que Juniville, Ville-sur-Retourne, Machault, etc.

Mais les levées de terre de ces villages n'ont aucune ressemblance dans la forme et dans la disposition avec les règles de la castramétation romaine. Elles ont été édifiées autour du village pour le protéger, leur contour est irrégulier et sans symétrie.

On sait d'ailleurs, et la tradition fait savoir, que ces remparts de terre ont été construits au XVIe siècle et qu'ils n'ont pas remplacé des fortifications plus anciennes.

Dans son *Histoire sur le Rethélois*, ouvrage publié en 1874, l'abbé Portagnier, curé du Châtelet, a écrit ceci:

1° A l'endroit dit *La Chapelle*, on a mis à nu des lances et autres armes, des fers de cheval et autres ferrements, mêlés avec des ossements humains et d'animaux, des cendres et des charbons; ces ossements sont calcinés par l'action du feu. Cette particularité et ces

débris ne rappellent-ils pas ou la consécration des camps par des sacrifices annuels, ou l'incinération des cadavres, pratiquée chez les Romains en dehors des lieux d'habitation.

2° Une des grandes preuves dans laquelle on croit reconnaître une origine romaine, ce sont les grosses tuiles à rebords et s'encastrant les unes dans les autres, les tombeaux renfermant du baume ou une espèce de graisse. Au coteau opposé au camp on a découvert plusieurs tombes, formées par ces tuiles et renfermant des ossements humains, des épées et autres objets que nous venons de signaler.

3° La houe du cultivateur amène sans cesse à la surface de la terre des scories de forge, notamment aux lieux dits : *Au-dessus des marais*, *Bois d'enflure*, *Marché aux chevaux* et les *Masures*.

Autour de la Motte, on a ramassé assez souvent des fers de flèches et des arcs de grandes dimensions.

D'autre part, le journal *L'Union de Rethel* publiait, dans ses colonnes, l'article suivant à la date du 26 juillet 1908 :

Les traces d'un ancien camp romain subsistent encore et dans le pays environnant l'on retrouve une quantité d'objets ayant été découverts à « *la Chapelle* » : tels que des agrafes, des fers à chevaux, des épées, des boucles, des tuiles même et des poteries aux formes variées. Quelques-unes, parmi ces dernières, rappellent beaucoup le pot de grès qu'emportent les moissonneurs aux champs et qui contient leur boisson ; la forme pansue, plus ou moins allongée ou étranglée, domine en général. Cependant si ces objets n'étaient pas là pour affirmer la prise de possession de ce lieu dit par les armées de César, il serait difficile à un œil peu exercé de marquer au doigt ou de la canne les anciennes divisions du camp romain : le retranchement, le fossé, la palissade de pieux qui formaient l'enceinte ou carrée ou rectangulaire, ne sont plus apparents.

Au xe siècle, le Châtelet est mentionné sous le nom de *Castrum februarii* (Actes de la province de Reims).

Le Châtelet est un « Castrum Stativum ». Peut-être fut-il un centre de clans gaulois.

NOTICE
SUR LA SÉPULTURE NÉOLITHIQUE
de VANDREST (Seine-et-Marne)

Par **Paul CAMUS**

La sépulture de Vandrest, signalée par M. Reynier à la Société préhistorique de France, mérite par plus d'un point d'appeler l'attention des préhistoriens. Ce n'est pas un dolmen ou un tumulus proprement dit, mais simplement une cavité, creusée à flanc de coteau, sous un énorme grès.

Située à une altitude de 130 mètres sur le territoire de Vandrest, au lieu dit de Belleville, à 4 kilomètres de Lizy-sur-Ourcq, dont l'altitude est de 57 mètres, cette sépulture se trouve presqu'en haut d'un coteau, à proximité d'un de ces petits cours d'eau si abondants dans la région et qui, certainement, étaient plus importants qu'aujourd'hui à l'époque néolithique, à en juger d'après leurs vallées. A quelques mètres au-dessus d'elle s'étend un petit plateau. De la petite rivière qui coule au pied du coteau jusqu'au plateau qui le couronne, la pente est assez raide.

Au point de vue géologique la contrée est en partie de formation éocène. On rencontre à la base le calcaire grossier, puis les sables de Beauchamp (à Lizy, Mary, Nanteuil, etc.) et dans ces sables des bancs de grès dont quelques-uns, dénudés, émergent des coteaux. On les exploite pour en faire des pavés. Au-dessus se trouve le calcaire de Saint-Ouen.

C'est sous un de ces grès énormes qui font saillie des pentes que les néolithiques creusèrent cette sépulture quelque peu caractéristique.

Le bloc de grès A (Fig. 123) servant de couverture est enfoncé dans le coteau par sa partie postérieure à une profondeur inconnue ; sa partie antérieure, émergeante, se

présente à peu près horizontalement : elle mesure environ 3 m. 20 de largeur et 1 m. 20 d'épaisseur.

Le sable fin de Beauchamp qui se trouvait sous ce grès fut enlevé par les néolithiques pour creuser la cavité, puis de chaque côté, distants l'un de l'autre de 1 m. 55 (dans œuvre), ils construisirent deux murets en pierres sèches sous forme de plaquettes de quelques centimètres d'épaisseur sur 25 à 30 centimètres de longueur. Ce sont ces

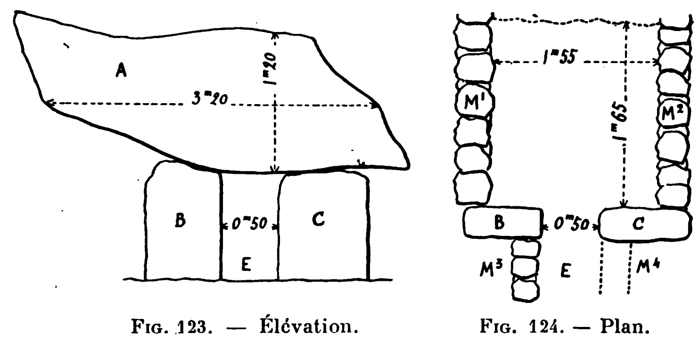


Fig. 123. — Élévation. Fig. 124. — Plan.
Sépulture néolithique de Vandrest (Seine-et-Marne).

Légende : A. Table. — BC. Pierres dressées formant chambranle. — E. Entrée. — M¹M². Petits murets latéraux limitant la largeur de la chambre à 1m55. — M³. Muret extérieur gauche en ruine, qui formait avec un muret droit démoli, M⁴, le couloir ou vestibule.

deux murets M¹M² qui forment la largeur intérieure de la sépulture. Quant à la profondeur elle est encore indéterminée ; la partie explorée est actuellement de 1 m 65. Ces deux petits murs ne furent pas construits pour soutenir le grès formant couverture, mais bien pour retenir le sable et l'empêcher d'envahir l'intérieur. Les deux pierres B C placées debout pour former l'ouverture (qui a 50 centimètres de largeur) ne furent élevées aussi, sorte de chambranles, que pour constituer l'entrée et non pour supporter le bloc de grès, car il est facile, aujourd'hui encore, de s'assurer que ces deux pierres verticales ne soutiennent absolument rien ; on peut aisément les faire remuer sous une faible pression. Ces travaux, encore existants, n'ont eu d'autre but que de limiter et de clore la cavité creusée sous le bloc : ainsi certainement fut construite cette sépulture.

Comment la classera-t-on ? Ce n'est pas un mégalithe tel qu'on le conçoit. En outre, d'après ce qu'elle contient, c'est plutôt un ossuaire qu'une sépulture proprement dite, car la quantité considérable d'ossements qui s'y trouvent entassés pêle-mêle, sans ordre anatomique apparent, ne permet pas de supposer que des corps ou même des squelettes entiers y aient été déposés ; ce sont plutôt des ossements qu'on y a accumulés en quantité considérable ; étant donnée surtout la petite étendue du lieu , on ne peut guère en douter.

En effet, les os apparaissent absolument mêlés : bassins et crânes plus ou moins brisés, os longs, côtes, tout se rencontre confondu. Quelques vertèbres encore dans leur position squelettique ou un tibia à côté d'un péroné, un radius avec un cubitus se trouvent parfois côte à côte, mais c'est là l'exception.

Dès le début sept crânes à peu près entiers ont été recueillis ; ils se trouvaient à la surface. Six sont brachycéphales ou sous-brachycéphales : un est dolicocéphale. Ils ont été trouvés à gauche de l'entrée, ceci est à noter : ils n'ont pas subi l'action du feu.

Il faut, en effet, remarquer que, sur une surface aussi petite que celle de cette sépulture, on peut observer que, dans la partie située à droite de l'entrée, les os incinérés sont très abondants. L'épaisseur des cendres mêlées d'os carbonisés est parfois d'environ 20 centimètres. Un foyer fut trouvé sur une pierre plate, mesurant à peu près 25 à 30 centimètres de côtés, en parfait état de conservation ; il contient, avec du bois carbonisé, des os entièrement brûlés. Aucune trace de feu ou de fumée ne s'observe cependant à l'intérieur, ce qui peut faire supposer que c'était plutôt à l'aide de brasiers de charbons incandescents qu'avec un foyer à flammes montantes que se faisait l'incinération. Ces foyers ont pu aussi être allumés pour aérer la cavité lorsqu'on y pénétrait. Les flammes et la fumée auraient été en outre insupportables dans un endroit aussi exigu, car la capacité en est peu considérable ; nous y avons pu relever 1 m. 55 de largeur, à peine 1 mètre de hauteur et 1 m.65 de profondeur. La hauteur et la profondeur pourront augmenter un peu lorsque la cavité sera entièrement vidée,

mais d'après ce qu'on peut en juger elle ne sera jamais bien grande. On en a cependant retiré déjà bien des ossements.

A l'entrée se trouvait une belle hache polie encore dans sa gaine en corne de cerf percée pour l'emmanchure. Des petits cailloux, percés naturellement, tels qu'on les trouve dans le sable de rivière, ont été aussi recueillis ; ils avaient été ramassés par les néolithiques et peut-être employés par eux comme grains de colliers ou pendeloques ; ils ont sûrement été introduits intentionnellement parmi les ossements, car il ne s'en trouve pas dans les sables de Beauchamp.

Les fouilles ont aussi donné une dent cariée qui paraît avoir été percée volontairement à l'opposé de la partie cariée et comme pour y aboutir. On y remarque une légère fêlure longitudinale partant de l'endroit percé, ce qui peut faire croire qu'elle s'est produite au moment de la perforation.

Quelques silex néolithiques ont été également recueillis dans cette intéressante sépulture.

L'entrée, lors de la découverte (16 juillet 1908) était encore précédée des vestiges d'un petit couloir qui devait servir de vestibule ; les côtés de ce couloir étaient formés de deux murets comme ceux décrits ci-dessus dans l'intérieur de la sépulture. On y retrouve les petites pierres plates avec lesquelles ils étaient construits. Le tout, sépulture et couloir, était depuis bien des siècles dissimulé sous une faible épaisseur de terre qui avait suffi néanmoins à protéger jusqu'à nous ces reliques préhistoriques qu'un coup de mine, pour l'exploitation du grès, fit découvrir en les mettant à jour [1].

1. La rédaction rappelle que la sépulture de Vandrest, découverte par M. Reynier, a fait l'objet d'une présentation de sa part à la Société Préhistorique de France, séance du 23 juillet 1908. Elle a été depuis acquise par la Société Préhistorique.

LE POLISSOIR DE MOULINS

(AISNE)

PAR **E. CHAMBROUX**

Ce polissoir se trouve sur la commune de Moulins (Station de Mézy-Moulins), à 11 kilomètres de Château-Thierry, dans un petit bois dit *Bois des Grès.*

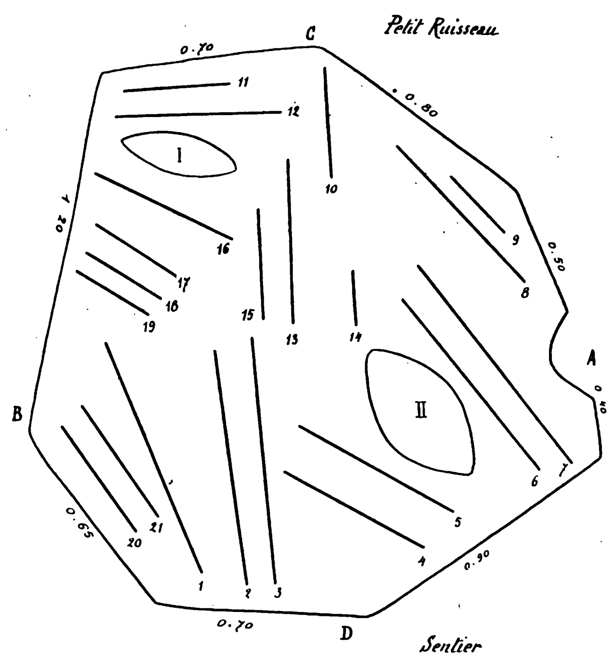


FIG. 125. — Plan schématique du polissoir de Moulins (Aisne). 1 à 21, rainures. I et II, cuvettes.

Il est en grès dur un peu rougeâtre ; il a 14 stries très prononcées et profondes que j'ai numérotées de 1 à 14 et dont on trouvera les longueurs ci-dessous, plus 7 autres

qui sont numérotées de 15 à 21 et qui sont assez larges mais peu profondes. On voit en outre 2 cuvettes, une grande et peu profonde (II) au pied, pourrais-je dire, c'est-à-dire près du sentier ; l'autre vers le haut, très petite et très peu profonde (I), se trouve assez près du petit ruisseau (Fig. 125).

Les dimensions extérieures de ce polissoir sont du ruisseau au sentier (tête au pied) 2^m 10 dans sa partie la plus longue, marquée de C à D ; de droite à gauche, c'est-à-dire de A à B, il a 1^m 85. Sa hauteur sortie de terre est de 45 centimètres à la tête, — au pied 50, — à droite 85, — à gauche 30 ; il parait enfoncé en terre d'au moins 50 centimètres, si ce n'est plus.

Les longueurs des stries sont :

N° 1	0.80	N° 8	0.60
N° 2	0.75	N° 9	0.25
N° 3	0.80	N° 10	0.35
N° 4	0.50	N° 11	0.30
N° 5	0.55	N° 12	0.50
N° 6	0.70	N° 13	0.55
N° 7	0.80	N° 14	0.15

L'échelle du plan pour les stries et les longueurs extérieures est de 0.004 pour 0.10 centimètres.

L'INDUSTRIE PRIMITIVE
DANS LE CANTON DE MONTEREAU
(SEINE-ET-MARNE)

PAR **Paul BERTHIAUX**

Dans la Revue : *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, année 1877, se trouve un article de M. E. Chouquet ayant pour titre : *L'âge de la pierre polie dans le canton de Moret*, et auquel j'emprunte le passage suivant :

« Le canton de Moret avec ses vallées, ses cours d'eau,
« avec ses bois, ses pâturages, se prêtait admirablement
« bien au développement des races primitives ; la popula-
« tion dut y être fort nombreuse, car il y a peu de points
« de son territoire où on ne trouve à la surface du sol des
« outils en silex, des déchets, des ébauches, des fragments
« de haches polies ; mais, ajoute-t-il, les types antérieurs
« de l'âge du renne y font absolument défaut. »

Nos lecteurs peuvent appliquer les lignes ci-dessus au canton de Montereau, et j'oserai même ajouter que les habitants préhistoriques étaient certainement plus nombreux sur ce dernier point, car les découvertes y ont été plus fréquentes encore ; de là des preuves indéniables de l'habitat des hommes primitifs.

Jusqu'à ce jour, il n'a pas été signalé de dolmens sur le territoire de Montereau, bien qu'il ait dû en exister.

En fait de menhirs, les plus proches découverts et connus à ce jour sont :

1° La *Pierre Cornoise* de Thoury-Ferrottes, décrite par M. E. Hue dans le n° 10 de *L'Homme préhistorique*, année 1907.

2° La *Pierre Droite* d'Écuelles.

3° La *Pierre aux Couteaux* de Diant.
4° Un quatrième sur la limite des communes de Nanteau et de Paley.
5° Un cinquième au pied de la montagne de Train, appelé « *La Roche du Saut* ».

Par contre, comme sépultures, on peut signaler :
1° Les tumuli de Montapot.
2° Les grottes sépulcrales artificielles du Tertre Guérin.
3° Sépultures de Surville, chambres sépulcrales.
4° Sépultures sous roche de la Grande Paroisse.

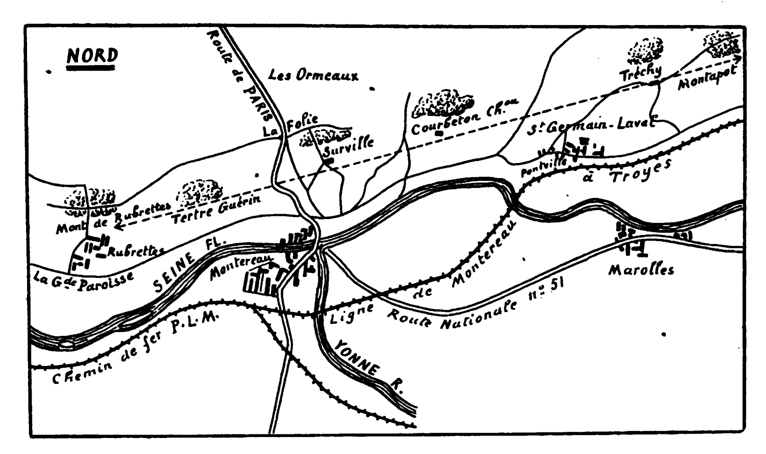


Fig. 126. — Environs de Montereau (Seine-et-Marne).
Carte de la région explorée.

Comme polissoir, nous pouvons citer : celui des Tombelles, à Thoury-Ferrottes, signalé par M. E. Hue, au Congrès de Périgueux, 1905.

Le côté droit de la Seine est bien plus riche en préhistoire que le côté gauche ; on y relève des stations très caractérisées, qui se trouvent dans un alignement parfait : je ne sais pas si ce détail est naturel ou voulu, mais dans tous les cas, voici les objets que j'ai ramassés à la surface du sol en suivant cet alignement, partant de Montapot, territoire de Courcelles, et allant jusqu'au mont de Rubrettes, commune de la Grande-Paroisse.

STATION DE MONTAPOT

décrite par plusieurs auteurs.

	LONG.	LARG.	ÉP.
	millimètres.		
1° Un superbe coup de poing acheuléen.	100	70	20
2° Un nucléus.	65	50	40
3° Un percuteur avec sa croûte, n'ayant servi qu'aux deux extrémités.	85	70	60
4° Une belle lame bien patinée et sans retouche.	90	35	10

STATION DE TRÉCHY, DOME D'IGNY

signalée par G. Hautin dans le n° 4 *de la Revue*, 1908.

1° Retouchoir taillé à grands éclats.	00	45	30
2° Retouchoir taillé à grands éclats, peut avoir servi de burin.	90	23	15
3° Retouchoir plus finement taillé et légèrement cintré.	70	30	10
4° Retouchoir ayant subi l'action du feu.	60	35	20
5° Pièce taillée d'un seul côté affectant la forme d'un grattoir rabot.	70	36	25
6° Pièce taillée genre tranchet et se terminant en lame de ciseau.	78	34	13
7° Une lame finement retouchée ayant pu servir de scie.	79	36	7

Cette station a fourni de remarquables pièces à la collection de M. Georges Hautin.

STATION DE SURVILLE

Lames en silex, différentes longueurs et largeurs, patine fort belle.

STATION DU TERTRE-GUÉRIN

signalée par plusieurs auteurs.

1° Hache polie en silex de la craie.	105	60	30
2° Hache polie en silex de la craie.	110	65	27
3° Hache ébauchée taillée à grands éclats.	115	59	40
4° Lame grattoir avec retouches assez fines.	54	28	7
5° Hachette polie ayant subi un retouchage.	58	25	17
6° Herminette polie, belle patine, pièce superbe.	150	45	18
7° Lames diverses.			

Cette station mériterait d'être explorée de nouveau, car elle n'est pas épuisée.

STATION DE LA GRANDE PAROISSE, MONT DE RUBRETTES

1° Pointe moustérienne excessivement belle, finement retouchée, patine remarquable.	93	68	19
2° Grande ébauche de hache, taillée à grands éclats.	7	80	40
3° Hache ébauchée, taillée également à grands éclats.	65	65	38
4° Hache en silex blond, préparée pour le polissage.	12	55	25
5° Hache en silex très finement retouchée, préparée pour polissage.	25	42	20
6° Lames et silex divers.			

Cette station est extraordinairement riche comme préhistorique ; il est vrai que sa situation est admirable, avec nombreuses sources. L'homme primitif ne pouvait donc pas mieux trouver.

Quoique les travaux des maîtres de la Palethnologie nous aient fait connaître d'une façon assez complète les mœurs et coutumes des hommes primitifs, il n'en est pas moins vrai qu'il faut recueillir, avec soin, tous les outils, armes et bijoux préhistoriques, car ces objets ravivent les traditions du début de l'humanité et en les cataloguant avec soin, les générations futures pourront sans peine retracer l'histoire de chaque localité. C'est, du reste, ce que désire M. A. de Mortillet, puisqu'il demande aux simples chercheurs de vouloir bien lui signaler les moindres découvertes, et c'est avec plaisir que je m'acquitte de cette tâche.

On peut dire que l'histoire du canton de Montereau est loin d'être terminée, car, à force de recueillir des documents préhistoriques et historiques, chaque jour nous apporte, grâce à ces matériaux, une nouvelle lumière.

Les objets que l'on conservera précieusement comme souvenirs nationaux, tels ceux du musée de Saint-Germain-en-Laye, aideront sans nul doute à faire ensuite l'histoire générale de notre contrée.

La région de Montereau cache dans son sol le secret de bien des mystères qu'on croyait impénétrables pour la science moderne.

Mais ce n'est pas sur ses grandes routes qu'elle peut offrir à l'étude l'attrait piquant de la découverte et le charme de l'imprévu.

Des travaux assez importants publiés par M. P. Quesvers, à diverses époques, rendent plus faciles les recherches

que l'on y peut faire, et fournissent à cet égard des indications assez complètes.

Aujourd'hui les archéologues doivent s'aventurer dans les endroits les moins frayés, et peut-être de vives jouissances leur sont réservées.

De semblables études, pour toutes les contrées, sont curieuses et peuvent devenir extrêmement utiles ; le canton de Montereau présente à ce sujet de particulières facilités pour les observations ou découvertes préhistoriques.

Les objets décrits ci-dessus n'ont rien de très particulier, mais néanmoins ils m'ont paru dignes d'être signalés aux lecteurs de *L'Homme préhistorique* ; ils montrent une fois de plus l'abondance des stations qu'on rencontre dans toute la vallée de la Seine, où les hommes primitifs ont dû longtemps séjourner avant de trouver les premiers éléments de leur civilisation.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

4e SESSION — CHAMBÉRY — 1908

Liste des communications présentées au Congrès de Chambéry:

G. Courty (Paris). — Sur l'existence de restes travaillés dans le tertiaire oligocénique d'Etampes (S.-et-O.).

H. Chastaing (Bourniquel). — L'éolithe et la période éolithique en Périgord.

Edm. de Pas (Mons, Var). — Présentation d'éolithes.

A. Rutot (Bruxelles). — Sur la découverte d'une industrie éolithique d'âge oligocène, à Boncelles, près Liège.

V. Commont (Amiens). — Les industries paléolithiques dans la vallée de la Somme: stratigraphie, mode de taille et formes différentes aux époques chelléenne et moustérienne, petits instruments dits chelléo-moustériens, différence entre ces outils et ceux du moustérien proprement dit.

Deydier (Cucuron). — Le paléolithique dans la vallée du Largue (Basses-Alpes).

Pittard (Genève). — Nouvelle station moustérienne en Dordogne.

O. Hauser (Bâle). — Fouilles de la Micoque (Dordogne). Carte, plan et coupes.

Dauphin (Cariès, Var). — L'abri sous roche de Saint-Pierre de Tourtour (Var).

Ch. Peabody (Cambridge, États-Unis). — Fouilles dans les abris sous roche de l'Arkansas.

A. Robert (Maadid, Algérie). — L'art du dessin chez les troglodytes des grottes de Bouzabaouine et Dakhlet-Zitoune (Algérie).

Paul de Mortillet (Paris). — Distribution du magdalénien en France.

A. Robert (Maadid, Algérie). — Armes et outils en pierre de la région des Maadid.

V. Commont (Amiens). — L'industrie de l'âge du renne dans la vallée de la Somme. Son faciès particulier, Position stratigraphique des gisements.

Emile Rivière (Paris). — Les grottes de Menton.

M. Gillet (Suresnes). — Gisement à industries superposées de Maingournois (E.-et-L.).

A. Rutot (Bruxelles). — Sur l'existence d'une industrie à faciès éolithique, à une époque synchronique de celle de La Quina (Charente).

A. DE MORTILLET (Paris). — Briquets à feu paléolithiques et néolithiques.

Dr BAUDON (Beauvais). — Des silex perforés naturellement et des silex à cavité naturelle utilisés aux différentes périodes préhistoriques.

ALBERT BLANC (Rome). — Nouvelles fouilles sur la station néolithique du plateau de Saint-Saturnin (Savoie).

BERGERET (Cléry). — Grotte et abris sous roche à la montagne de la Balme, lieu dit « Rocher des Taillés », commune de Montailleur (Savoie).

CHABROUX et VINEL. — Grotte de Pierre-Châtel (Ain).

JOUSSET DE BELLESME (Nogent-le-Rotrou). — Station du Val Roquet (E.-et-L.).

TRUCHET (Saint-Jean-de-Maurienne). — Cachette de Fontcouverte (Maurienne).

A. DEBRUGE (Constantine). — Recherches préhistoriques (grottes, etc.), à Bougie (Algérie).

GOYET (Montagny-sur-Grosne). — Station préhistorique à Tancon et trouvailles à Saint-Maurice-sur-Châteauneuf (Saône-et-Loire).

EDMOND HUE (Paris). — Note sur un gisement néolitique en Saône-et-Loire

DEYDIER (Cucuron). — Le néolithique dans la vallée du Largue (Basses-Alpes).

CHARLES SCHLEICHER (Paris). — Tranchets et ciseaux néolithiques.

G. B. M. FLAMMAND et E. LAQUIÈRE (Alger). — Observations sur quelques formes peu connues de pointes de flèches et d'outils préhistoriques du Sahara et du haut pays Oranais.

Dr BAUDON (Beauvais). — Des puits d'extraction du silex et des outils spéciaux destinés à l'extraire à l'époque néolithique.

H. MARLOT (Martigny). — Ateliers et stations paléolithiques et néolithiques de Dixmont, canton de Villeneuve-sur-Yonne (Yonne).

E. TATÉ (Paris). — Hache circulaire à trou. — Les jouets préhistoriques.

MANUEL ANTON. — Crânes trouvés dans les cavernes d'Espagne.

A. RUTOT (Bruxelles). — Sur l'extension de l'industrie flénusienne.

A. GUÉBHARD (Paris). — Sur les anses percées à trous verticaux.

ULYSSE DUMAS (Baron). — Les fonds de cabanes de Foissac (Gard).

E. RIVIÈRE (Paris). — Lieux dits et mégalithes.

Dr MARCEL BAUDOUIN (Paris). — Les menhirs de Roch-ar-Lin, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord).

Dr F. GIDON (Caen). — Sur l'étendue considérable de la ligne de direction des menhirs dans deux groupes mégalithiques du Calvados.

E. OLIVIER (Moulins). — Polissoirs trouvés près de Moulins (Allier).

MÉNÉTRIER (Algérie). — Monuments mégalithiques de l'Afrique du Nord.

Dr MARCEL BAUDOUIN (Paris). — Méthode scientifique d'étude des pierres à cupules.

LOUIS SCHAUDEL (Chambéry). — Les pierres à cupules en général.

EMILE VUARNET (Messery). — Les pierres à cupules de la Savoie : leur histoire et leur pays d'orgine.

B. Reber (Genève). — Les preuves de la grande antiquité des gravures sur blocs erratiques et roches des Alpes. — Les gravures préhistoriques des environs de Thonon et d'Évian (Haute-Savoie). — Les gravures préhistoriques du Jura français, département de l'Ain.

Lucien Jacquot (Grenoble). — Les pierres à cupules et à sculptures hiéroglyphiques du Chablais.

Deydier (Cucuron). — Mortiers creusés dans le roc.

Fenouillet. — Pierres à cupules de Savigny (Haute-Savoie).

Dr Marignan (Marsillargues). — Les variolites ou pierres de picote.

L. A. Girardot (Lons-le-Saunier). — Cité lacustre de Chalain (Jura).

Marc Le Roux (Annecy). — Les palafittes du lac d'Annecy : la station néolithique du Port.

Edm. Hue (Paris). — Contribution à l'étude de la faune des palafittes néolithiques françaises : les cervidés, les chiens.

Dr Henri Martin (Paris). — Contribution à l'étude de la faune des palafittes.

W. Wavre (Neuchâtel). — Carte des stations lacustres du lac de Neuchâtel (Suisse).

Albert Blanc et Louis Schaudel (Chambéry). — Station néolitique du lac d'Aiguebelette (Savoie).

Morin-Jean (Paris). — La céramique du Bourget: ses caractères, sa place dans l'archéologie européenne.

Julien Feuvrier (Dôle). — Les stations palustres dans la région de Dôle (Jura).

F. A. Forel (Morges). — Le cimetière du Boiron, près Morges (Suisse), contemporain des palafittes de l'âge du bronze.

Lucien Jacquot (Grenoble). — Présentation d'un pieu lacustre provenant de la station du port de Thonon (Haute-Savoie).

J. de Saint-Venant (Nevers). — Temps protohistoriques dans le Gard et régions voisines.

O. Costa de Beauregard (Sainte-Foy, Seine-Inférieure). — Présentation de pièces protohistoriques trouvées en Savoie.

Pagès-Allary (Murat). – Les gaulois de Chastel, de Neussargues et de Celles (Cantal).

L. Coutil (Les Andelys). — Torques gaulois.

Dr Marcel Baudouin et Georges Lacouloumère (Vendée). — Etude d'ensemble et état actuel de la nécropole gallo-romaine à puits funéraires de Troussepoil, au Bernard (Vendée).

E. Rivière (Paris). — Sur un squelette trouvé au Moustier (Dordogne).

Douxami. — Géologie et préhistoire.

H. Muller (Grenoble). — Expériences de technique préhistorique: taille du silex, emmanchage et emploi d'outils en pierre, essais de trépanations, etc.

Edm. Hue (Paris). — Détermination de la faune en préhistoire.

B. Reber (Genève). — La question de la conservation des monuments préhistoriques.

Dr A. Guébhard (Paris). — La deuxième année d'activité de la Commission des Camps et Enceintes anhistoriques.

Florance (Blois). — Les enceintes de Loir-et-Cher.

Pagès-Allary (Murat). — Les camps du Cantal.

L. Coutil (Les Andelys). — Les camps de l'Orne : remparts en terre et en pierre.

Tabariès de Grandsaignes (Paris). — Deux barques monoxyles à Niort.

LE MAUVAIS LÉVITE ET LE BON SAMARITAIN

« C'est nuire aux bons qu'épargner les méchants », a dit très justement un philosophe.

On sait qu'il y a, de par le monde, des gens qui commettent de mauvaises actions parce qu'ils comptent bien qu'elles ne sortiront pas du cercle restreint de leurs victimes immédiates, ou qu'on n'osera pas les démasquer et les signaler au mépris public. Et, ce qui est plus triste encore que l'impudence de ces êtres pernicieux, c'est l'indulgence courtoise des braves gens qui s'en laissent imposer par leurs grands airs et leur pédantisme.

Les timides tremblent devant le tonnerre de ces Jupiters en baudruche, et nos bons Apaches en *us* continuent à payer d'audace et à excommunier quiconque ne courbe pas le front devant eux : Si on n'est leur esclave, on est leur ennemi.

Ce qui rend intéressante l'immoralité mentale de leurs adorateurs, c'est qu'elle est en quelque sorte naturelle, spontanée et presque ingénue !

Les philosophes indépendants font donc œuvre méritoire en remettant, de temps en temps, les choses au point lorsque le scandale dépasse la mesure habituelle et que la coupe déborde de toutes parts. Car vouloir faire rentrer ces malfaiteurs dans la voie du bien et de la justice par de sages conseils et de bonnes paroles, c'est essayer d'enchaîner un caïman avec des roses, c'est prétendre dissiper l'amertume de la mer avec une goutte de miel !

Un petit fait récent, que nous allons conter sans phrases, va servir d'application aux réflexions précédentes. Il faut bien se détendre de temps en temps ; c'est une question d'hygiène...

M. Angrand, ancien consul général de France au Pérou, a fondé un prix quinquennal de 5.000 francs destiné à récompenser le « meilleur travail publié en France ou à l'Etranger sur l'histoire, l'ethnographie, l'archéologie ou la linguistique des races indigènes de l'Amérique antérieurement à l'arrivée de Christophe Colomb ». Ce prix devait être décerné, sous certaines conditions, en 1908.

Or, on sait que j'ai été chargé d'étudier les documents anthropo-

logiques rapportés par la Mission française qui, en 1903, a parcouru la Bolivie. J'ai fait, sur ce sujet, un travail, en trois volumes, intitulé *Anthropologie bolivienne*, qui comprend l'ethnologie, la démographie, la photographie métrique, l'anthropologie et la craniologie.

Je me trouvais ainsi candidat, tout naturellement et pour ainsi dire malgré moi de par la nature même des travaux qui m'avaient été confiés.

Ce n'est cependant qu'après de nombreuses hésitations et après avoir consulté quelques amis, que je me suis décidé à envoyer mon travail au concours du prix Angrand.

Je n'ignorais pas, d'une part, que l'ineffable Hamy ferait certainement partie du Jury. Il a eu, en effet, le talent de persuader à ceux qui ne connaissent pas la question qu'il est le grand maître de l'américanisme à Paris, sous le fallacieux prétexte qu'il était chargé, autrefois, de l'étudier au Musée d'Ethnographie où il ne mettait pas les pieds. Je connais trop, d'autre part, les sentiments de colère furieuse que j'ai eu l'honneur de provoquer chez *le démissionné du Trocadéro* pour douter un seul instant qu'il mettrait tout en œuvre pour me combattre. *L'éléphant du Muséum*, qui s'avoue lui-même incapable de faire son cours, retrouve de suite toute sa vigueur lorsqu'il s'agit d'intriguer ou de faire quelque mauvais coup.

Alors, me dira-t-on, qu'alliez-vous faire dans cette galère ?

Voici les raisons qui m'ont déterminé.

J'ai considéré tout d'abord comme un devoir étroit de déposer mon travail malgré l'échec certain qui m'attendait parce que, si je ne l'avais pas fait, Hamy eût eu beau jeu pour me taxer d'impuissance. La Mission eût été l'objet de railleries amères et il n'eût pas manqué de faire le bon apôtre auprès des chefs de la Mission pour leur exprimer le regret de n'avoir pu la récompenser faute du dépôt du travail confié à cet incapable et à ce paresseux de Chervin.

Il faut dire, en effet, qu'au début de l'organisation de la Mission, Hamy la portait aux nues parce qu'il espérait en tirer profit pour les siens ou pour lui. Il y avait bien une ombre à ce tableau, car il me disait à MOI-MÊME, avec un *bon* sourire : « Si seulement Adrien de Mortillet pouvait ne pas revenir vivant des Hauts Plateaux boliviens, la Mission n'aurait pas perdu son temps ! » Mais c'était là une exception. C'était seulement pour soulager sa grande âme de la longue molaire qu'il a gardée à Gabriel de Mortillet de l'avoir plus d'une fois remis à sa place.

Heureusement, notre bon ami Adrien a eu l'indiscrétion de revenir parmi nous, en parfaite santé ! [1]

A cette époque, Hamy, dans la chaleur communicative d'un ban-

1. Il y aurait vraiment ingratitude de ma part à laisser passer l'occasion qui se présente de remercier publiquement le si distingué professeur Hamy des doux sentiments qu'il nourrit à mon égard.

A. de MORTILLET.

quet succulent, portait un toast à la Mission et promettait — avant même qu'elle fût partie et sans qu'on lui demandât rien — de lui faire attribuer, cinq ans plus tard, le prix Angrand!

Quantum mutatus ab illo...

Je fis donc acte de candidature et je dois dire qu'étant le seul concurrent, je me demandais avec une curiosité amusée comment on s'y prendrait pour m'évincer.

Je dois reconnaître que la chose fut faite avec une maestria digne de l'admiration des candidats de l'avenir qui seraient tentés de chanter comme dans le septuor des *Huguenots* : « En mon bon droit j'ai confiance. »

Au surplus, bien qu'acteur dans cette tragi-comédie, on va voir que ce n'est pas de moi qu'il s'agit en ce moment. Mon travail est imprimé, le public compétent le jugera, sans parti pris, et j'attends son verdict avec tranquillité.

Mon travail ayant été écarté, plusieurs membres du Jury proposèrent, alors, d'attribuer le prix Angrand au regretté Lejeal, professeur des antiquités américaines au Collège de France, qui a laissé une veuve et des enfants dans une situation difficile. Ses dernières études ne sont pas sans valeur et, d'autre part, il n'est pas rare de voir attribuer un prix aux travaux d'un défunt : c'est une couronne qu'on dépose sur un tombeau et qui contribue à soulager d'intéressantes infortunes.

A la vérité, le règlement du prix Angrand publié au *Journal officiel* déclare que les « auteurs qui désirent concourir devront remettre ou envoyer, franco, dix exemplaires de leurs ouvrages au Secrétariat de la Bibliothèque Nationale avant le 1er janvier 1908 ».

Le règlement, on le voit, ne prévoit donc pas l'attribution du prix à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature.

Le Jury ne s'embarrassa pas pour si peu, et déclara qu'il s'attribuait le droit de distribuer le prix à qui bon lui semblerait.

Or, personne n'ignore que M. Lejeal a été chargé du cours d'américanisme au Collège de France sur la présentation d'Hamy.

A cette époque Hamy avait des ambitions électorales ; il caressait le projet de se faire nommer sénateur du Pas-de-Calais, parce qu'il s'était fait le Plutarque de quelques voyageurs illustres de Boulogne-sur-Mer. Lejeal, qui était professeur au petit Collège de Boulogne-sur-Mer, s'était plus ou moins compromis dans quelques comités électoraux et son changement s'imposait : on l'avait envoyé, en disgrâce, dans un petit collège des environs de Paris. Hamy fut prié de s'intéresser à ce garçon. Il ne trouva rien de mieux que de le faire nommer à la chaire d'américanisme que le duc de Loubat venait de créer au Collège de France. Lejeal n'entendait rien à l'américanisme ; mais il s'agissait de faire plaisir au comité électoral sur lequel le rusé Hamy comptait s'appuyer plus tard. Cette nomination avait, de plus, le grand avantage de mettre à la dévotion d'Hamy un homme qui ne lui porterait pas ombrage.

Il faut reconnaitre que ce brave Lejeal prit goût à l'américanisme

et qu'il travailla avec tant d'acharnement que sa santé en fut ébranlée ; on peut même dire qu'il est mort à la peine. Bon et bienveillant, Lejeal rendit tous les services possibles à Hamy.

Or, à la stupéfaction générale, Hamy s'opposa énergiquement à ce que le prix Angrand fût attribué aux travaux de Lejeal.

Lejeal étant mort, Hamy ne le connaissait plus et il songea à se chercher ailleurs un appui pour lui-même.

Hamy proposa alors d'attribuer le prix Angrand à M. Édouard Seler, professeur de la chaire d'américanisme à l'Université de Berlin, chaire fondée également par le duc de Loubat. Cette proposition fut acceptée à l'unanimité.

Personnellement, je ne méconnais pas les mérites de M. Seler, dont certains travaux font autorité en la matière. Mais je m'apprêtais cependant, pour le principe, à poursuivre devant le Conseil d'Etat ou toute autre juridiction compétente, l'illégalité de l'attribution du prix Angrand à M. Seler comme contraire au règlement qui impose aux concurrents de faire acte de candidature. On ne se serait pas ennuyé et les machinations d'Hamy auraient été mises au grand jour, ce qui eût été tout à fait édifiant.

Mais, j'ai été désarmé par le beau geste de M. Seler et je me contente de porter cette suggestive anecdote à la connaissance du public scientifique pour qu'il apprenne à mieux connaître le Professeur Hamy.

En effet, M. Seler a bien accepté le prix Angrand ; mais il en a fait parvenir le montant à la veuve du regretté Lejeal.

Ces cinq mille francs tombant dans l'escarcelle de la pauvre veuve, voilà un beau geste devant lequel je m'incline.

Je salue ce bon Samaritain qui a montré au mauvais lévite Hamy que la solidarité scientifique n'est pas un vain mot et que ce n'est pas une raison parce qu'un homme est mort pour oublier ses efforts et les services qu'il a rendus.

On accuse quelquefois les Allemands de manquer de tact. On peut dire que, cette fois, un Allemand a donné à des Français une verte leçon de convenance, de délicatesse et de justice.

Quel soufflet retentissant appliqué, de main de maître, sur la joue du démissionné Hamy !

A. Chervin.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Grotte découverte dans le Lot.

Les journaux ont annoncé dernièrement qu'on venait de découvrir sur le territoire de la commune de Goujounac, canton de Cazals (Lot), une spacieuse grotte comprenant sept salles ornées de stalactites et de stalagmites magnifiques. Cette spacieuse excavation est coupée de gouffres au fond desquels mugissent des torrents.

Découvertes dans la Gironde.

M. de Sarran vient de découvrir au village de Castres, canton de Labrède (Gironde), un dolmen enfoui dans le sol. Ce monument a été dégagé par ses soins.

L'emplacement de l'ancien camp qui a donné son nom à la commune de Castres aurait également été reconnu par M. de Sarran.

NOUVELLES

Banquet de la Société Préhistorique.

Le jeudi, 29 octobre, à 7 heures 1/2 du soir, a eu lieu au restaurant Foyot un banquet offert, par la Société Préhistorique de France, à M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts. Plus de 50 membres de la Société y assistaient. Les décorations accordées à l'occasion du Congrès de Chambéry ont été remises par le Ministre. MM. Florance, Folliet et Révil ont été nommés Officiers de l'Instruction Publique. MM. le baron Albert Blanc, Chapelet, Deydier, Fiquet, Dr Gidon, Pranishnikoff et Tabariès de Grandsaignes ont été nommés Officiers d'Académie. MM. Louis Giraux, Edmond Hue et Louis Schaudel ont été nommés Chevaliers du Mérite Agricole. Sincères félicitations à nos chers Collègues.

Ve Congrès Préhistorique de France.

Dans sa séance du 22 octobre, la Société Préhistorique de France a décidé que la 5e Session du Congrès Préhistorique de France se tiendra, en 1909, à Beauvais (Oise), sous la présidence de M. le Dr Th. Baudon, député de l'Oise, président de la Société Préhistorique de France.

Ecole d'Anthropologie.

Programme des Cours de l'année scolaire 1908-1909, dont l'ouverture aura lieu le mardi 3 novembre 1908.

Cours

Protohistoire orientale. — M. R. Dussaud, professeur-adjoint (le lundi, à 4 heures, de janvier à mars). — Les anciens peuples d'Asie-Mineure.

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur (le lundi à 5 heures). — Les bases des études préhistoriques : Industrie (fin). Architecture, Art.

Embryogénie et anatomie. — M. E. Rabaud, professeur adjoint (le mardi, à 4 heures, de novembre à janvier). — L'encéphale, et plus particulièrement le cerveau (évolution, morpho-génèse).

Ethnologie générale. — M. J. Huguet, professeur-adjoint (le mardi, à 4 heures, de janvier à mars). — Les Berbères : origines, histoire, légendes, civilisation.

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur (le mardi, à 5 heures). — Histoire de l'ethnologie. La fin du XVIII[e] siècle.

Technologie ethnographique. — M. Adrien de Mortillet, professeur (le mercredi, à 4 heures). — Étude comparée des Industries primitives anciennes et modernes : Les armes (fin). La parure et les bijoux.

Anthropologie zoologique. — M. P. G. Mahoudeau, professeur (le mercredi, à 5 heures). — La généalogie de l'homme : Les anthropoïdes (suite). Les hominiens.

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur (le vendredi, à 4 heures). — Les conditions géographiques de divers groupes humains (suite).

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur (le vendredi, à 5 heures). — Rapport du physique et du moral. Phrénologie ancienne et récente des races, peuples, catégories sociales, individus. Moyens actuels de diagnose.

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur (le samedi à 4 heures). — Le rôle social de la femme (suite). Son examen au point de vue ethnologique, politique et économique.

Ethnographie. — M. S. Zarobowski, professeur (le samedi, à 5 heures). — Origines des nations, langues, mœurs. Le pourtour de la Méditerranée : Italie, Balkans, Grèce.

COURS COMPLÉMENTAIRE

Paléontologie humaine. — M. R. Verneau (le lundi, à 4 heures, de novembre à janvier). — Les dernières races fossiles de l'Europe (fin). L'homme fossile en Amérique.

CONFÉRENCES

M. A. Marie (les mardis 2, 9, 16 et les samedis 6 et 13 mars 1909, à 3 heures). — Les dégénérescences physiques et mentales : leurs stigmates congénitaux ou acquis et l'anthropologie psychiatrique.

M. R. Anthony (les vendredis 6, 13, 20, 27 novembre et 4 décembre 1908, à 3 heures). — Les vestiges anatomiques ancestraux chez l'homme.

M. Henri Piéron (les samedis 30 janvier, 6, 13, 20 et 27 février 1909, à 3 heures). — Psychométrie et psychologie ethnique.

Un musée archéologique à Bavay.

Sous ce titre, *Le Grand Écho du Nord et du Pas-de-Calais*, du 4 octobre dernier, a publié un intéressant article auquel nous empruntons les passages suivants :

Vous vous souvenez peut-être (à moins que vous l'ayez oublié !) d'une série d'articles publiés ici même, et qui avaient trait à l'histoire des localités les plus pittoresques du bel arrondissement d'Avesnes.

Or, il advint qu'à la suite de la publication de la notice relative à la très ancienne petite ville de Bavay, leur auteur, notre ami Léon Delmotte, qui habite Bavay même, reçut la visite de M. Maurice Hénault, archiviste-bibliothécaire de la ville de Valenciennes.

M. Hénault, qui est un archéologue très versé dans la science des « vieuseries », tint à Delmotte ce langage :

— Il faut instituer un musée à Bavay. C'est une obligation qui est créée à cette ville par les souvenirs qui s'y rattachent, et vous seul pouvez mener cette œuvre à bonne fin.

Mais l'auteur des *Contes et légendes de la France septentrionale* se récria...

— Je veux bien, dit-il, mettre en lumière quelques notes historiques, écrire ou publier des vers ou des légendes à la gloire de ma petite patrie, mais que voulez-vous que je fasse de plus, moi qui suis un profane ? Je confondrai les fibules avec les stylets, Néron avec Constantin, les poteries gauloises avec les gallo-romaines... Ce sera du propre !

— Vous devez créer un musée à Bavay, continua M. Hénault sans s'émouvoir, pour empêcher la disparition ou l'enlèvement par les autres musées des richesses qu'on trouve chaque jour dans son sol ; pour retenir à Bavay les petites collections particulières qui s'en iront comme le reste ; pour que l'on ne voie plus se renouveler ce qui s'est passé déjà lors des ventes de l'abbé Carlier et de M. Anatole Crapez... Savez-vous que l'abbé Carlier, ancien curé de Bavay, avait réuni plus de 5.000 pièces de monnaies anciennes qui se sont éparpillées dans tous les musées de l'Europe ?

Et M. Hénault continua environ deux heures à catéchiser son nouvel adepte. Lorsque les deux nouveaux amis se séparèrent, le musée de Bavay existait... sur le papier.

Pour créer un musée, il fallait un budget. Nous ne pouvons pas dire que les municipalités qui ont occupé la mairie depuis cent ans et plus ont jamais songé à voter des fonds dans ce but... Sincèrement, nous ne pouvons pas le dire, car jamais on ne s'occupa de ces questions-là à Bavay. Il fallait donc se passer d'elles encore cette fois.

Léon Delmotte, pratique bien que poète, lança une circulaire expliquant l'œuvre projetée. Puis, il fit passer à domicile pour recueillir les souscriptions des personnes désireuses de voir mener ce projet à bien. Alors, — mais alors seulement, — il réunit les adhérents pour élaborer des statuts et nommer une Commission.

Remarquez, s'il vous plaît, que tout cela fut fait, pour ainsi dire, « à l'envers ». C'est-à-dire que l'on encaissa les cotisations avant de réunir les souscripteurs. Si, en effet, on avait réuni les adhérents avant d'encaisser, peut-être la Société serait-elle encore à l'état de projet... Mais le désir de savoir ce qu'on allait faire de ces cotisations amena du monde à la réunion; c'était ce qu'il fallait obtenir; c'était là le plus difficile !

Non pas que les Bavaisiens soient hostiles aux choses nouvelles, ni ennemis du renom de leur chère petite ville, mais l'indifférence n'est-elle point de tous les pays ?

La Commission, une fois nommée, ne perdit pas de temps en longs palabres. Elle trouva un local, l'aménagea, sollicita le dépôt dans des salles de tout ce que recélaient les nombreuses collections particulières et put, au bout de quatre ou cinq mois, ouvrir au public le musée, où se trouvent déjà environ cinq cents vases, bronzes, médailles, etc., du plus haut intérêt.

Grâce à la largeur de vues de Mme Boury, qui prêtait aussitôt une grande partie de la splendide collection réunie à grands frais par MM. Jules Boury père et fils, l'exposition des objets posséda, du premier coup, une grande valeur archéologique.

Avec son mince budget de quelques centaines de francs, sans aucun secours étranger, la Commission est parvenue à donner la vie à son projet et à attirer, annuellement, plusieurs centaines de visiteurs. Elle est, en outre, arrivée à tirer la cité de sa torpeur, à lui prouver qu'avec un peu d'argent et beaucoup d'énergie et de bonne volonté, on peut réaliser une idée que l'on considérait jusqu'ici comme une utopie.

Mais exposer des collections n'est pas tout ! Il faut les augmenter par de nouvelles fouilles dans ce sol si riche en souvenirs, et l'argent se dissipe vite dans ces recherches.

La Commission a, heureusement, trouvé des auxiliaires précieux dans tous ceux dont la profession est de remuer la terre. Elle peut même dire que tous les Bavaisiens sont, plus ou moins, ses collaborateurs ! Depuis un an, elle a pu recueillir, soit par les travaux de ses adhérents, soit par des dons provenant de fouilles accidentelles, de nombreux objets, parmi lesquels des poteries romaines et une hache en pierre polie.

La Commission du musée, outre MM. Maurice Hénault, président d'honneur, et Léon Delmotte, président effectif, conservateur, est composée de MM. René Douay, vice-président; Paul Darche, secrétaire; Léon Hiolle, trésorier; Honoré Trouillet, de Veyle de Romans, Léon Levent ; et Ernest Goudry père, conservateur adjoint.

Les principaux dépositaires de collections particulières, en dehors de Mme Boury, dont les objets occupent un local spécial, sont Mme A. Derôme, Mlle de Montfort, MM. Edmond Allard, René Minon, Bioret Hérent, Désiré Goudez, Paul Darche, L. Delmotte et bien d'autres.

Société Normande d'Études Préhistoriques.

Le 18 octobre, la Société a fait dans l'Eure une excursion ayant pour objet la visite des curiosités archéologiques de Beaumont-le-Roger, Beaumontel et Serquigny. Au programme figurait entre autre la recherche de minuscules silex taillés dans les champs de Beaumont, explorés par feu l'abbé Lecoq et par l'abbé A. Dubois.

Cours de l'Association Philotechnique.

L'Association philotechnique, section du lycée Condorcet, confiée à l'intelligente direction de M. Charles Bonheur, a commencé, lundi 12 octobre, ses cours publics et gratuits pour adultes

(hommes et femmes). Au nombre de 82 par semaine, ces cours ont lieu tous les soirs, à huit heures et demie, dans les locaux du lycée, 65, rue Caumartin. Ils ont pour objet les connaissances les plus variées, en sciences pures et appliquées, en droit, en art, en littérature et en instruction générale. Cette dernière partie, très importante au point de vue philosophique et social, comprend le cours du docteur Ollivier (*Origine et évolution du monde*), le lundi; il sera complété, le mardi, par le cours de M. Schleicher (*Origine et évolution de l'homme*); le jeudi, par celui de M. Champagne (*Origine et description des êtres animés*), et le samedi, par celui de M. Fournier (*Astronomie populaire*). Des projections et des observations pratiques accompagneront souvent les démonstrations des professeurs.

Voici le programme du cours de notre sympathique collègue M. Charles Schleicher :

Exposé rapide de la formation de la terre. — Géologie, paléontologie. — Les premiers êtres humains : industrie, outils, armes de l'âge de la pierre taillée, de la pierre polie, du bronze et du fer. — Évolution de l'homme.

Prix Paugoué.

La Société centrale vétérinaire de Paris a décerné cette année à Edmond Hue le prix Paugoué, pour ses beaux travaux. Notre excellent collègue et ami Hue avait déjà obtenu ce prix en 1896. Qu'il nous suffise d'indiquer, parmi les titres et les travaux qui l'ont de nouveau désigné au choix de ses confrères, ses études d'anatomie comparée des animaux sauvages et domestiques, quaternaires et actuels, qu'il a condensées en deux gros volumes, fort pratiques, intitulés : *Musée ostéologique*.

Vente de la Collection Bourdot.

Le 16 novembre et les jours suivants seront dispersées, en vente publique, les remarquables séries de fossiles tertiaires réunies par feu Bourdot. Rappelons à cette occasion que ces séries comprennent non seulement le produit des recherches personnelles de Bourdot, mais aussi de nombreuses collections spéciales acquises par lui.

Le catalogue de la vente vient de paraître. S'adresser pour le recevoir à M. Louis Garnaud, commissaire-priseur, 115, Faubourg Poissonnière, Paris, ou à l'expert, M. Alexandre Stuer, 4, rue Castellane, Paris.

Notre regretté collègue Bourdot possédait également d'importantes séries d'objets préhistoriques, qui seront vendues ultérieurement.

Vol dans un musée.

Encore un vol à signaler. Il s'agit cette fois du musée de Saint-Dié (Vosges).

Depuis quelque temps, des objets rares et précieux : miniatures, figurines, statuettes, médailles disparaissaient des collections du musée fondé, il y a une trentaine d'années, par la Société philomathique vosgienne. Une enquête fut ouverte discrètement, et elle aboutit à l'arrestation du jeune René Heissat, âgé de dix-sept ans, fils du concierge de l'hôtel de ville.

Exemple à suivre.

A la dernière session du conseil général d'Eure-et-Loir, M. Lhopiteau, député, président, a déposé la proposition suivante au sujet de l'évêché, dont la jouissance a été rendue au département :

« Le conseil général invite le préfet à faire offre à la ville de Chartres de la jouissance gratuite du palais épiscopal et du jardin qui l'entoure, à charge par la ville d'y aménager un musée et un jardin public, avec adjonction au musée d'une école d'art appliqué à l'industrie. »

Cette école est prévue au budget de la ville de Chartres, par suite d'un legs de 100.000 francs fait par M. Perrault.

Le Mans hérite d'un musée.

Extrait du *Petit Parisien*, du 30 mai 1908 :

Un collectionneur aussi érudit que généreux, M. François Liger, ancien architecte divisionnaire de la voirie de Paris, qui vient de mourir octogénaire, dans son donjon de Courmenant,à Rouez(Sarthe), a légué à la ville du Mans le château qu'il habitait, ainsi que ses dépendances et un véritable musée d'une très grande richesse que que son père et lui avaient organisé : le tout est évalué trois millions.

LIVRES ET REVUES

C. Gaillard, docteur ès sciences, chef des travaux au Muséum de Lyon : **Les oiseaux des phosphorites du Quercy**. Avec 37 figures dans le texte et 8 planches hors texte. Lyon, Rey, éditeur; Paris, J.-B. Baillière et fils.

M. Gaillard vient de publier un très important travail sur un certain nombre d'ossements d'oiseaux, recueillis dans les gisements de phosphorite du Quercy. MM. Lydekker et Milne Edwards ont déjà examiné cette question en 1891, mais un peu brièvement. M. Gaillard a pu réunir une quantité considérable de fossiles dont les pièces les plus caractéristiques sont décrites dans son travail. Dans les deux premiers chapitres de son ouvrage, l'auteur a résumé rapidement les résultats des nombreuses recherches relatives à l'origine et à l'ancienneté des phosphorites du Quercy. Le troisième

comprend la description systématique des os d'oiseaux trouvés dans les divers gisements. Dans le quatrième, il a dégagé des indications concernant le climat de la région où les espèces ornithologiques ont vécu, leur origine géographique ainsi que les rapports qu'elles ont avec quelques espèces de la faune actuelle.

L'identification des restes d'oiseaux des phosphorites présente des difficultés beaucoup plus grandes que celle des fossiles rencontrés dans les dépôts tertiaires plus récents, tels par exemple que ceux du Miocène et même de l'Aquitanien où les pièces les plus importantes du squelette se trouvent souvent réunies. Dans les roches à phosphate, les os d'oiseaux sont toujours isolés. M. Gaillard a dessiné très soigneusement, à la chambre claire, chaque fossile vu sous toutes ses faces, ce qui constituera pour les anatomistes et les paléontologistes d'excellents documents de comparaison pour de nouvelles découvertes.

La faune ornithologique des phosphorites compte plus de quarante espèces se rapportant à 25 genres. Bien que ces oiseaux appartiennent presqu'en totalité à des genres éteints, M. Gaillard a pu, sauf quelques exceptions, les répartir dans les diverses familles ci-après dénommées de la faune actuelle : Rapaces diurnes, Rapaces nocturnes, Cathartides et Serpentarides, Ciconides, Totanides, Rallides, Perdicides, Pteroclides et Grimpeurs ou Picopasseriformes. Les familles qui font complètement défaut sont notamment celles des oiseaux aquatiques. La faune des phosphorites est ainsi très différente de la faune aquitanienne dans laquelle dominent au contraire les oiseaux de marais.

La population ornithologique des phosphorites est une faune essentiellement tropicale. Cette étude permet donc d'entrevoir des relations entre l'Amérique méridionale et l'Europe pendant les périodes éocène ou oligocène.

Ce travail est, comme on voit, une très importante contribution à l'étude de cette importante classe de vertébrés et fait le plus grand honneur au savant aussi modeste que consciencieux qu'est M. Gaillard. Nous lui adressons nos plus cordiales félicitations.

A. C.

NÉCROLOGIE

ALFRED BRANTHONNE

La Société d'Excursions scientifiques a récemment perdu l'un de ses membres, M. Alfred Branthonne, pharmacien à Rueil (Seine-et-Oise), qu'une lente et cruelle maladie a enlevé, le 31 août dernier, à l'affection des siens et de ses amis. Il était âgé de 53 ans.

D'un caractère aimable et d'un esprit élevé, Alfred Branthonne s'intéressa, sans s'y adonner entièrement, aux études géologiques et préhistoriques.

Il fut un convive assidu des Dîners Gabriel de Mortillet et prit part, ainsi que Mme Branthonne et ses enfants, à un certain nombre des excursions organisées par la Société, dont il était membre fondateur.

ANDRÉ DALLOZ

C'est également avec un profond chagrin que nous avons appris la mort d'un autre membre de la Société d'Excursions scientifiques, Jules-André Dalloz, décédé le 1er septembre 1908, dans sa 18e année, à Conliège (Jura). Nous adressons aux parents de notre jeune et regretté compagon d'excursions nos plus vives condoléances.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

VENDÉE

La Roche-sur-Yon. — Musée, au Jardin public, fondé en 1857 sous les auspices de la Société d'émulation de la Vendée. (Cons. : E. Louis.)

Les collections sont locales : Minéralogie (Coll. de Fournel) ; géologie et paléontologie (Coll. de Gorreau). Herbier vendéen de Pontallier et Maréchal.

Antiquités gallo-romaines, recueillies dans les puits funéraires du Bernard par l'abbé Baudry. Numismatique.

Noirmoutiers. — Musée, à l'Hôtel de ville, fondé en 1885.

Maillezais. — Musée cantonal.

Les Sables-d'Olonne. — Aquarium et station zoologique, fondés en 1890 par M. A. Odin.

Fontenay-le-Comte. — Musée Mouillebert, à l'Hôtel de Ville.

VIENNE

Poitiers. — Musée de la ville à l'Hôtel de Ville, fondé en 1817 (Cons. : Gilbert).

Palethnologie : Belle série locale, due surtout à A. Brouillet et de Longuemar ; néolithique de Girolles (Loiret), don Girardot ; objets de la Dordogne (dons Lartet et Christy). Modelages en terre, dus à de Longuemar, reproduisant des monuments mégalithiques de la Vienne : menhir du Vieux-

Poitiers ; dolmen de la Pierre Levée, à Andillé ; dolmen de La Dehors, à la Rondelle ; deux des dolmens de Château-Larcher ; allée couverte de Mavault, commune de Neuville. Épée en bronze, à 7 trous de rivet et poignée courte, trouvée à Moncontour.

Gallo-romain local ; fouilles des thernes de Sanxay. Vases grecs et romains, du Musée Campana. Mérovingien du département (Coll. Charbonnel, Babinet, de Longuemar).

Numismatique. Egyptologie. Ethnographie.

— Musée d'histoire naturelle, fondé en 1817, à l'Hôtel de Ville (Cons. : Gilbert). Histoire naturelle du département. Collection conchyliologique de Vezien. Bonne collection ornithologique.

— Musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest, à l'ancienne Université (Cons. : de la Croix ; Cons. adj. : Dupré), fondé par cette Société en 1834.

Préhistorique local. Trouvaille d'objets en bronze de Verger-Gazeau, commune de Mirebeau, et de Notre-Dame d'Or, commune de Moncontour.

Gallo-romain et mérovingien du département. Antiquités d'Écosse. Egyptologie. Figurines grecques en terre cuite. Poteries péruviennes. Numismatique.

— Musée des Augustins ou de Chièvres, hôtel de Chièvres (xve-xvie s.), rue Victor-Hugo, légué à la Société des Antiquaires de l'Ouest par le marquis de Chièvres. Céramique ; curiosités.

— Musée lapidaire, ancien baptistère Saint-Jean (monument chrétien du ive siècle), rue du Pont-Neuf, fondé par la Société des Antiquaires de l'Ouest.

— Faculté des Sciences, Musée fondé en 1854. Collections d'études. A citer les collections géologiques de l'Ouest de la France, réunies par Welsch, professeur de géologie.

— École des beaux-arts, rue Saint-Germain. Débris lapidaires.

— Jardin botanique.

Chatellerault. — Musée d'armes, à la Manufacture d'armes.

Le Gérant : M.-A. Desbois.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

instituteur au Douhet, nous ont fait reconnaître dans le bois, à 20 mètres de la grotte, l'existence d'une belle sta tion nettement moustérienne.

SITUATION

Pour se rendre à cette station, il faut descendre à la halte du Pontreau, près de Saintes, prendre un chemin qui conduit au Douhet en passant par les villages du Chapitre et de Forges. Au *moulin de Forges*, on trouve un *ruisseau* que l'on remonte sur la rive gauche pendant 200 mètres. Au pied du coteau, on rencontre une source abondante et claire. On est au pied de la station qui s'étend en hauteur jusqu'à la grotte des Chambres-Noires au sommet du coteau, et en largeur jusqu'à 20 mètres environ de chaque côté de la ligne droite qui joint la grotte à la source.

A première vue, il est facile de se rendre compte des avantages que présentait cette situation. Au pied même de la station, une source qui ne tarit jamais, un large ruisseau assez poissonneux, un vaste marais de plus de 5 hectares, qui était sans doute autrefois un étang.

A l'arrière, la grotte offrait un refuge assuré contre le froid ou la pluie. Sur une longueur de 150 mètres, les rochers offrent des escarpements de 4 à 5 mètres de hauteur qui rendaient la défense facile. Le plateau tout entier devait être boisé dès lors, comme il l'est encore aujourd'hui, et devait offrir des ressources abondantes pour la chasse.

FOUILLES

De nombreux sondages ont permis de déterminer exactement les limites de la station.

Devant la grotte même se trouvent accumulés les matériaux provenant de l'intérieur et qui en ont été retirés lors des fouilles antérieures de M. Clouet.

En descendant vers la vallée, sur une largeur de 10 à 15 mètres, on trouve une couche de terre noirâtre, peu épaisse, paraissant remaniée. On y rencontre des silex *magdaléniens* sans *patine* avec quelques rares silex mous-

tériens. Peu à peu l'épaisseur de la terre et le nombre des silex moustériens augmentent.

Le centre de la station moustérienne est indiqué par un gros bloc de rocher autour duquel on se réunissait peut-



Fig. 127. — Silex taillés du Gros-Roc (Charente-Inférieure). 1 et 2. Racloirs. — 3, 4 et 5. Pointes moustériennes. — 6, 7 et 8. Coups-de-poing.

être pour la taille du silex. Ce bloc est à 24 mètres de la grotte et à 26 mètres de la source, à une altitude de 22 mètres, la grotte étant à la cote 33 et la source à la cote 14. C'est

là qu'ont été trouvées les plus belles pièces et particulièrement les coups-de-poing, les os, les dents.

Au même niveau, sur une largeur de 35 mètres, on trouve des silex en abondance ; on en rencontre encore, mais de moins en moins, en descendant et jusqu'à 4 mètres du marais et de la source.

A la surface se présente une couche de terre noirâtre, d'épaisseur variable, avec mélange de pièces magdaléniennes et moustériennes. Ces pièces sont, d'ailleurs, faciles à distinguer, la patine étant nulle ou presque nulle chez les premières, très épaisse dans les autres.

En creusant plus profondément, on arrive à une terre jaunâtre, d'apparence argileuse, paraissant non remaniée et dans laquelle il n'y a plus que du moustérien. Par endroits, les silex moustériens forment une couche où l'outil ne peut pas frapper sans briser des éclats. Sous cette couche, les silex sont de moins en moins nombreux. On rencontre le sol primitif, qui est de nature calcaire, à des profondeurs variables, mais ne dépassant nulle part 80 cenmètres.

INDUSTRIE

Les instruments magdaléniens trouvés dans la grotte étaient en silex de natures très diverses. Dans la station moustérienne, on a un silex toujours le même et paraissant provenir des coteaux voisins. Les outils paraissent avoir été taillés sur place : les nucléus sont communs ; les déchets de fabrication, les simples éclats sont très abondants et dix fois plus nombreux environ que les objets retouchés.

Toutes les pièces sont d'une grande fraîcheur, paraissent n'avoir été ni remuées ni roulées et sont recouvertes d'une forte patine d'un blanc laiteux. Dans les sondages qui ont été faits et qui ont mis à jour à peu près le dixième de la station, on a récolté environ 500 outils bien retouchés et dont la plupart paraissent avoir été utilisés.

Huit pièces taillées grossièrement en forme d'amande chelléenne ont été trouvées bien en place au centre de la station. Elles ont 15 centimètres de longueur moyenne et

contrastent par leur physionomie plus primitive avec les autres objets qui les accompagnaient.

Les petits coups-de-poing, au nombre de 35, sont très



Fig. 128. — Silex taillés du Gros-Roc (Charente-Inférieure).
1, 2, 3 et 5. Racloirs. — 4. Disque. — 6 et 7. Pointes moustériennes.

finement taillés ; la plupart sont amygdaloïdes, quelques-uns bien triangulaires. Les deux faces sont en général semblables. Quelques-uns cependant ont une face moins bombée et, dans ce cas, celle-ci est taillée à plus larges éclats. Ces instruments, de dimensions très uniformes, ont de 8 à 10 centimètres de long avec une épaisseur de 7 à 20

millimètres. Les traces d'usure se remarquent en général non à la pointe, qui est intacte, mais plutôt sur les côtés.

Les pointes sont plus nombreuses (40 °/₀ du total). Elles ont des dimensions très variables allant de 35 à 125 millimètres. La largeur est tantôt du 1/3, tantôt des 3/4 de la largeur.

L'une des faces est plane et sans retouches, l'autre est retouchée parfois assez finement. On a souvent enlevé des éclats pour faciliter la préhension dans la partie large opposée à la pointe.

Quand on examine les traces d'usure, on reconnaît que les unes ont travaillé par le côté et, 8 fois sur 10, c'est le côté gauche qui a seul servi, ce qui laisse supposer un outil tenu par la main droite, la partie retouchée étant laissée en dessous.

Les autres paraissent avoir travaillé uniquement par la pointe et l'on constate parfois que cette pointe usée, émoussée sans doute, a été refaite, raccourcie, pour servir à nouveau.

Les racloirs sont à peu près aussi nombreux. Ils sont plus uniformes. Ils ont de 9 à 14 centimètres de longueur moyenne avec une largeur qui va de 4 à 10 centimètres. L'une des faces est unie, l'autre est bien retouchée sur la partie la plus large, généralement convexe et toujours opposée au conchoïde de percussion.

Une douzaine de pièces de forme discoïde, également taillées sur les deux faces, rappellent le disque figuré au nº 71 de l'album de MM. de Mortillet (1903).

On a également trouvé une quinzaine de ces objets de forme sphérique, que M. Chauvet, qui les a signalés le premier, désigne sous le nom de boules de jet.

La station ayant été occupée à l'époque moustérienne et à l'époque magdalénienne, il eût été naturel d'y rencontrer des pièces de l'époque de transition dites solutréennes. On n'a trouvé aucun objet s'y rapportant nettement.

Il faut donc admettre ou que la station a été momentanément abandonnée à l'époque de Solutré ou encore que, dans la région, l'époque de transition se signale par des objets différant de la pointe à cran ou de la feuille de laurier.

Une douzaine de pièces retouchées légèrement sur la face plane peuvent être étudiées à ce point de vue ainsi que quelques pointes et coups-de-poing que la perfection de leur taille peut rapprocher également de l'époque de transition.

FAUNE

Les os sont abondants, surtout au centre de la station, mais ils sont dans un état de décomposition qui rend leur détermination difficile, sauf pour une dizaine qui sont bien entiers et paraissent provenir d'un équidé de forte taille.

Les dents sont nombreuses, peu sont entières ; les 9/10 paraissent appartenir au cheval. Le renne paraît faire défaut.

CONCLUSIONS

On se trouve, en somme, en face d'une station moustérienne bien déterminée.

Cette station diffère de la station magdalénienne par la nature des silex, par leur taille et leur patine, par la place qu'ils occupent dans le sol.

On a trouvé côte à côte, dans des couches non remaniées, l'outil chelléen grossier et des coups-de-poing ainsi que des racloirs d'une grande finesse de taille.

Les coups-de-poing paraissent avoir travaillé par le côté ; les pointes, les unes par le bout, les autres par le côté.

La pointe à cran et la feuille de laurier font défaut, bien que des objets magdaléniens soient superposés aux moustériens.

DÉCOUVERTE DE ROCHERS GRAVÉS ET DE PIERRES A CUPULES

A L'ILE D'YEU (VENDÉE)

PAR LE Dr **Marcel BAUDOUIN**,
Secrétaire général de la Société préhistorique de France.

Au cours de deux campagnes de recherches préhistoriques à l'Ile d'Yeu (Vendée), *île* située dans l'Océan Atlantique, à 17 kilomètres du rivage actuel, mais autrefois réunie au continent à l'époque néolithique comme je l'ai démontré [1], et représentant encore à l'époque romaine le fameux *Promuntorium Pictonum* de Ptolémée, puisque son *isolement total* ne date que de l'ère chrétienne [2], j'ai eu l'occasion de constater, pendant les étés de 1907 et 1908 [3], qu'il existait là le plus important Centre de *Rochers gravés* et de *Pierres à cupules* de la *France occidentale*, et peut-être même de la France entière, si l'on tient compte de la petitesse de cette région et fait les calculs d'après le *nombre de Cupules au kilomètre carré de rochers* !

Je me borne aujourd'hui à *énumérer*, très brièvement, les trouvailles faites en ces deux années, car il reste évidem-

1. Marcel Baudouin. — *Le Mégalithe détruit de Croix-de-Vie* (Vendée). *L'Homme préhistorique*, 1903, I, 297-307, 1 plan. — Paris, 1903, in-8°, 1 fig. *Découverte et Restauration du Menhir de la Tonnelle*, à Saint-Hilaire de Riz (Vendée) (*Nouvelle preuve de la réunion de l'Ile d'Yeu au continent à l'époque néolithique*). A.F.A.S., Reims, 1907. Paris, 1908, t. I, p. 279; t. II, 843-863, 5 fig. — Paris, 1908, in-8°, 21 p., 5 fig.
2. Marcel Baudouin. — *Les côtes de Vendée des Sables-d'Olonne à Bourgneuf, de la période néolithique au moyen-âge.* A.F.A.S., Montauban, 1902. — Tiré à part, Paris, 1903, in-8°, 20 p., 4 fig. — [Étymologie du mot *Sion*] *Int. Nant.*, 1907, p. 60, 29 avril. — [Étymologie du mot *Ile d'Yeu*]. *Int des Cherch. et Curieux*, Paris, 1908, LVII, p. 349-350 ; p. 522.
3. *Découvertes archéologiques à l'Ile d'Yeu* (1907). — *Homme préhistorique*, 1907, p. 315, octobre. — *Terre vendéenne*, 1907, p. 287. — *Rev. du Bas-Poitou*, 1907, p. 354. — *Découvertes archéologiques à l'Ile d'Yeu* en 1908. — *Homme préhistorique*, 1908.

ment beaucoup de cupules à découvrir encore dans cette île, véritablement privilégiée à ce point de vue ; et à faire remarquer que personne, avant mes recherches, n'avait songé à dépister là la moindre *Gravure sur rocher* ! Tout au plus, quelques auteurs avaient-ils remarqué que certaines *Pierres à légendes* possédaient des « *trous* », qu'ils n'ont pas d'ailleurs décrits[1].

L'énumération ci-dessous est faite en suivant, du Nord-Ouest au Sud-Est, le grand axe de l'île, autant que possible.

I. — ROCHERS NATURELS (Fixes)

1° Rochers a Cupules et a Bassins

1° *Roche de Ker-Difouaine*. Pierre à *vingt-trois cupules*, à la face *supérieure* d'un Rocher incliné et regardant au Midi, dont 7 grandes (photographies). — Découverte de 1908.

2° *Aiguille du Chiron-Ragon*. — *Pilier mégalithique* (?) ou faux-menhir (à fouiller). A l'Ouest de la Citadelle. Sur des pierres libres, mais cassées, du voisinage : *deux cupules*[2]. — Découverte de 1908 (à revoir)[3].

3° Rocher voisin de Roche aux Fras. — Rocher situé à l'Est ; important, relevé vers le Nord-Ouest ; sur sa face Sud-Est : *onze cupules*.

Découverte de 1907. — Inconnu auparavant.

4°-6° Rochers dits *Le Grand-Bec*.

a) *Le Grand-Bec*. — Pris jadis pour un *Menhir penché* (Fouillé en 1908). — *Pierre à légende*.

Huit cupules à la face supérieure, inclinée au Nord, au niveau de son extrémité la plus élevée ; une grande cupule. Cupules trouvées en 1907 (Photographie).

b) *Roche du Grand-Bec*. — Roche plate, au ras du sol,

1. Ils n'ont d'ailleurs parlé que de la seule *Roche aux Fras* ; et c'est tout !

2. Non loin, au *Trou Bonneau*, *deux* cupules, paraissant *fausses*, pouvant être vraies.

3. En 1907, nous avons vu, près de la Croix de Chalon, un rocher avec une *cupule*. — A côté, et au nord, il y a une autre *roche* avec un *trou de mine* indiscutable (de 7 centimètres de profondeur) : ce qui indique que ce point est exploité comme carrière. Aussi, en 1908, nous n'avons pas retrouvé cette cupule. Le bloc correspondant a dû disparaître.

présentant : 1° *six cupules* ; 2° *un grand Bassin évasé*, avec *large rigole*. (Photographie.)

Découverte en 1907. — Inconnue auparavant.

c) *Petite roche voisine*. — *Une cupule*, isolée.

7° *Rocher de la Dévallée*.

Rocher plat. — A quelque vingt mètres à l'Est de la Pierre principale (voir plus loin), *Rocher plat*, au ras du sol.

Il présente des *cupules*, au nombre de *onze* ; et, fait unique, une *Rigole*, profondément gravée, longue de 0m80, avec une sorte de petit *bassin* allongé s'y déversant, et *deux petites rigoles*, perpendiculaires à la grande.

Moulage des *rigoles* et d'une *cupule*. (Photographies.)

Forme très rare. — Découverte de 1908. — Inconnue auparavant [1].

8°-9° *Le Grand-Chiron*. — Pointement de rochers en plusieurs endroits, à surface plate, au ras du sol. Découverte de 1908. Inconnu auparavant.

a) *Rocher à pied*. — Sur l'un, *deux cupules* ; et, à côté, un magnifique *Pied d'Équidé*, admirablement gravé.

b) *Rochers à cupules*. — Non loin, un autre rocher, à plusieurs cupules. Nous en avons compté *sept*, dont une *très grande* (et deux très petites), *conjuguée* avec une *moyenne*, celle-ci étant conjuguée avec une petite, en triangle.

10°-11° *La Grison*. — *a*) Rocher naturel, assez élevé, presque vertical ; sur sa face *Sud* [2], inclinée, *trois cupules isolées*, dont deux petites assez rapprochées à l'Est, et une *grande*, à l'Ouest.

b) Ancienne carrière, où l'on a détruit beaucoup de *cupules*. — Un gros bloc, cassé, voisin, en présentait *une* [3].

Découverte en 1908. — Inconnue auparavant

1. A quelques mètres, au Nord-Ouest, un *pilier*, encore dressé. C'est sans doute un élément de *mégalithe* funéraire détruit depuis longtemps, ou un menhir (*Inédit*). — Mais ces sortes de *petits « menhirs »*, dits parfois *bélions* à l'Ile d'Yeu et à l'Ile de Noirmoutier, pourraient bien être des éléments, non pas *funéraires*, mais en rapport avec les *Lieux de culte*, constitués par les rochers à cupules.

2. Nous l'avons débité et isolé la cupule, qui fait partie de notre collection.

3. Tous les rochers naturels de l'intérieur de l'Ile, formant un pointement assez marqué, sont inclinés du Nord-Ouest au Sud-Est, avec *axe de bascule* dirigé Nord-Est-Sud-Ouest, ou à peu près. L'inclinaison des roches augmente *vers le Sud* de l'Ile ; là elles plongent parfois presque à 80°, tandis

12° *Le Pas de l'Ane*. — Chiron situé à l'Est de la Grison, avec pointement de rocher. Sur l'un, un *Bassin*, creusé sur le flanc *sud* du rocher.

Sur le même bloc, *trois* cupules [1] (Photographies).

Découverte de 1908. — Inconnu auparavant.

13°-14° *Le Chiron-Bureau*. — Pointement énorme de rochers; lieu dit très élevé.

a) *Roche à fauteuil*. — Sur une roche saillante et à la face Nord : *trois cupules*, dont deux grandes.

A côté, sur ce rocher, une sorte de *Fauteuil* (usure de la roche). Il correspond à la face Sud, avec fauteuil dirigé au *Soleil levant*. — *Six cupules*, dont trois en triangle correspondant au *fauteuil*, comme à Chergiroux, et *usées* (Photographies). Au total : *9 cupules* [2]. — Découverte de 1908. — Inconnue auparavant.

b) *Rocher* à *cupule*. — Au Nord, roche avec *très grande cupule*. — N'existe plus [3].

15° *La Rochette*. — Pointement de rocher, allongé de l'Est à l'Ouest, avec *Creux central*, simulant un *Lit*, au niveau du sol, ou un *fauteuil à siège très allongé*. Assis, on regarde le *Soleil levant*.

Sur le *bras droit* de cette sorte de lit-fauteuil, un groupe de *neuf cupules*, dont *3 conjuguées*, disposées d'après un ordre *voulu*, sur deux rangées presque parallèles : la plus méridionale comprend 4 cupules, dont les 3 conjuguées; l'autre, 4 autres cupules. La dernière cupule est isolée, au sud des autres.

Moulage entier du bras droit et des *9 cupules*. (Photographies.)

Découverte de 1908. — Inconnue antérieurement.

16° *Le Chiron-Lazare*. — Pointement de rocher. Sur un

qu'au Nord à Ker-Difouaine, par exemple, elles ne plongent qu'à 35° à peine. Ce relèvement des gneiss cambriens est en rapport avec les éruptions de *granulite*.

1. A quelques mètres au Nord, *pilier*, dressé encore, de *mégalithe* funéraire (*Inédit*), ou correspondant à une autre sorte de monument (*menhir*).

2. On remarquera l'analogie qui existe ici avec *Chergiroux*. Il y a là, certainement, quelque chose de voulu, que nous mettrons en relief plus tard.

3. Nous avons débité le rocher, et réussi à grand peine à dégager, *cassée*, cette cupule, qui fait partie de notre collection.

angle saillant, deux *cupules* [1], petites. (Photographies.) — Découverte de 1908.

17° *Le Chiron-Rond.* — Pointement de rocher voisin. — Sur une surface aplatie, près du sol, *deux cupules.* — Cette surface semble résulter de *l'enlèvement* antérieur, voulu, d'un bloc, en forme de meule (?). — Découverte de 1908.

18° et 19°. *La Butte-des-Justices.* — Amas de pierres et pointements de rochers, à un endroit très élevé.

a) *Rocher plat* (32^{m}) (bord du chemin) : *Deux* cupules.

b) Autre rocher à *six cupules*, dont *une grande.* — Découverte de 1908.

20° *La Roche-à-Robion.* — Entre La Croix et le Marais-à-Robion. — *Huit cupules*, en ligne presque droite.

Découverte de 1908. — Inconnue auparavant.

2° Rochers a Bassins seuls

1° *Roche du Ganoël*, près le Chiron-Moreau, au Nord-Ouest de l'île.

Roche du sol même, avec un *Bassin*, cylindrique, très profond, et une *rigole*, plus ou moins artificielle (?). Au niveau du chemin.

[*Photographie*]. — Moulage impraticable. — Découverte de 1908 [2].

2° *Rochers de la Pierre-Fourchue*, au niveau de la Presqu'île du Châtelet, côté sud.

Nombreux *Bassins*, sur *rochers inclinés* ; parfois un peu discutables. — L'un d'eux, très grand, paraît vrai. — [Discutables. A étudier avec soin.] — Découverte de 1908.

3° *Rochers du Petit-Châtelet.* — Rochers, à l'extrémité ouest de la Presqu'île, sur la falaise même, non loin de la Pierre-Fourchue.

Nombreux bassins, dont un très net. [Discussions possibles toutefois. A revoir.] — Découverte de 1908.

4° *Rochers des Corbeaux.* — Extrémité Sud-est de l'Ile,

1. A quelques mètres, pilier *dressé* encore ; menhir correspondant loin, soit à un Ciste néolithique, soit à autre chose (*inédit*). — Non un *Ciste néolithique,* indiscutable celui-là. (Découverte de 1908.)

2. Aux *Tabernaudes*, on a signalé des *Bassins*, qui nous paraissent faux. (Les Tabernaudes sont un peu plus au sud.)

à l'ouest du phare, c'est-à-dire du côté de l'Océan. Roche avec *quatre Bassins* et *larges rigoles*. — Découverte de 1908.

II. — PIERRES A BASSINS ET A CUPULES

(Blocs libres)

1° Pierres a Bassins

1° *Pierre des Amporelles*. — Magnifique pierre, bien isolée, placée sur le haut de la falaise de la côte occidentale, recouverte par les *embruns* et même les *vagues* à chaque grande marée.

Elle présente, sur sa *face supérieure seule*, de superbes *Bassins* (au moins *sept*), avec de grandes *rigoles* (au moins cinq), manifestement taillées de mains d'hommes.

Le joyau de l'Ile d'Yeu, avec la *Roche-aux-Fras* ! — C'est cette pierre qui a entraîné notre conviction pour les *Bassins* de l'Ile d'Yeu ; jusque-là, nous doutions.

[*Photographies* diverses. — *Moulages* impraticables.] Découverte des bassins et rigoles en 1908.— Aux alentours, trouvailles de silex, comparables à ceux des Mégalithes *funéraires* de l'Ile [1].

2° Pierres a Cupules (Pierres à cupules types).

Pierres absolument caractéristiques, dignes des grands Musées.

1° *La Roche-aux-Fras*. — Magnifique pierre, presque horizontale, à 92 *cupules* et à plusieurs *Cavités pédiformes* (au moins trois). — Quatre de ces cupules se trouvent sur une pierre de support, mais dégagées. — *Cupules conjuguées*. — *Cupules à bec*, etc.

[Moulages des *Pieds* et de *Cupules*. — Photogr. diverses.]

1. Dans le voisinage, sur les rochers baignés par les eaux, nombreuses *cupules* et trace de *bassins*, usés par les *flots* et les embruns.

Il y avait jadis, à côté, sur la falaise, d'autres *pierres à bassins*. Le génie militaire les a détruites *pour brûler de la poudre, devenue inutile* ! — On voit encore des débris de ces pierres, près des Amporelles (Photographie en 1908).

Connue depuis longtemps comme *Pierre à légende*. — Nous la décrirons avec soin ultérieurement.

2° *La Roche-Gelas*. —Magnifique pierre, presque horizontale, à 35 *cupules*, dont 3 *cupules* conjuguées [1] d'une part, et 2 de l'autre. Sur ces 35, 8 grandes cupules. — [Moulage des *Cupules conjuguées* et autres. Photographies.] — Découverte de 1908. Inconnue auparavant. *Pas de légende*.

3° Rochers libres a Cupules

1° *Le Chergiroux*. — Haut rocher, devenu libre par isolement spontané du sol : quatre cupules, *usées*, sur sa surface supérieure, parce que celle-ci a été utilisée comme *Fauteuil*, depuis la fabrication des cupules, comme au Chiron-Bureau.

[*Photographies* diverses. — Moulage des *Cupules* et de la *surface usée*].

Découverte de 1907. — Inconnu auparavant.

2° *Pierre de la Dévallée*. — *Roche dressée* [2] (libre), de forme irrégulière.— Au sommet ouest de la roche, le plus élevé du groupe : *Un grand Pied humain* et une *Cupule*.— Sur le même rocher, *quatre* autres cupules, éparses [3], à la face supérieure, et une plus allongée, *ovoïde*, ressemblant à un *Petit Pied* (11 centimètres de long). — Total : 5 *Cupules* et 2 *Pieds*.

Moulage du grand *Pied* et de la cupule voisine. — *Photographie*.

Découverte de 1908.— Inconnue auparavant.

1. Près de là, pointement rocheux de *Keroura*, avec des *cupules*, paraissant *fausses* et dues aux intempéries (à revoir).

2. Cette roche, comme celle de Chergiroux, provient sûrement d'anciens *rochers fixés*, qui ne paraissent pas avoir été déplacés, mais qui sont devenus *libres* sous l'influence des gelées, c'est-à-dire spontanément, il y a relativement peu de temps.

3. Les *pierres à cupules*, aujourd'hui *libres*, sont d'anciennes plaquettes rocheuses, *détachées du sous-sol par des agents naturels*. Elles n'ont généralement pas été déplacées, à moins d'avoir été utilisées plus tard comme *éléments mégalithiques* (Table ou pilier de mégalithe funéraire ; menhir ; éléments d'alignement ou de cromlech, etc.).

La preuve, c'est qu'elles ne présentent de *gravures que sur une seule face* (sauf exceptions, qu'on peut expliquer).

III. — MÉGALITHES AVEC GRAVURES

1° Cupules sur Table (une seule face).

1° *Dolmen de Gatine.* — Sur la *face supérieure* de la Table du monument persistant, on voit gravées : *onze cupules*; et, fait rare, *2 Pieds humains*, dont l'un, grand (superbe), et l'autre petit.

Cette table, jadis *sous tumulus*, n'est par suite qu'une ancienne *Pierre à cupules*, utilisée comme élément de construction mégalithique.

Preuve de l'*antériorité* relative de la Cupule sur le *Mégalithe à forme dolménique.*

Moulage des *2 Pieds* et de *Cupules.* — *Photographies* diverses.

2° Cupules sur Pilier dressé (une seule face).

1° *Allée des Landes.* — Il ne persiste que la *Pierre du fond*, trouvée dressée en 1907. En la dégageant à sa base au-dessous du sol, derrière les blocs de calage, trouvaille de *onze cupules*, à sa *face nord* (c'est-à-dire extérieure à la sépulture), dont 3 grandes.

Les unes sont *au-dessus du sol.* Les autres se trouvent sur la partie *enfoncée* dans le sol du pilier mégalithique, ancienne *Pierre libre à cupules*, utilisée comme *pierre de fond*[1].

Preuve indiscutable de *l'antériorité* relative de la *Cupule* sur le *Mégalithe en forme d'allée.*

7 cupules libres; *4 cupules enfoncées*, dégagées par la fouille. —*Photographies* diverses.

IV. — ROCHES ET PIERRES A CUPULES CHRISTIANISÉES

1° Calvaires

1° à 4° *Rochers naturels* dits : *Les Pierres de Saint-Martin.*

1. Ce fait, — qu'il soit *voulu* ou purement *accidentel*, — prouve que les constructeurs de Mégalithes avaient déjà perdu confiance dans le *culte des*

Pierres à légendes, connues depuis longtemps, au nombre de *cinq*. — Sur la plus septentrionale, la plus riche en cupules, on a érigé un *Calvaire*, assez récemment (*Photographies* diverses). — *Chaire naturelle*, dite de Saint-Martin.

Roche n° 1. — *Treize cupules.* Un *bassin*, au nord-est. Un *bassin* avec *rigole*, au sud (douteux).

5 de ces cupules sont *conjuguées* en deux groupes ; *2* ont des becs ou rigoles.

Roche n° 2. — *Quatre cupules*, avec des *surfaces usées* (*Chaire* ?).

Roche n° 3. — Pas de cupule (*Situation* en contre-bas).

Roche n° 4. — *Une cupule* et deux *grands Bassins* conjugués.

Roche n° 5. — *Quatre cupules* éparses.

Cupules découvertes en 1907 seulement.

2° Culte des Morts

1° *Pierre des Morts du Nord* (pierre libre). Ancienne *Pierre à cupules*, retaillée et transformée en *Pierre des Morts*, située actuellement près de l'église du Nord.

a. Six anciennes cupules, visibles, vraies, sur la *face supérieure*.

b. Gravures modernes : *Croix* gravée, avec *4 petites cupules, modernes* (*2* sur la branche verticale de la croix, et *2* au-dessus de la branche horizontale. — (*Photographies*). — *Cupules* découvertes en 1908 [1].

V. — MONTICULE A TRIANGLE DE PIERRES A CUPULES

Enfin, au niveau de la *Butte de la Justice*, nous avons découvert, en 1908, une sorte de *Monticule*, en terre rapportée

cupules et des *pieds*, puisqu'ils n'hésitèrent pas à les cacher dans le sol ou à les enfouir sous la terre du tumulus, lorsqu'ils édifièrent leurs monuments.

1. La *Pierre des Morts du Sud*, qui présente aussi une *Croix gravée*, moderne, n'a aucune cupule. Il est par suite manifeste que ce sont les *vraies Cupules* de la *Pierre du Nord* qui ont suggéré l'idée aux chrétiens d'en ajouter de *nouvelles*.

et en cailloux, en forme de *petit tumulus*, *très surbaissé*.

Au centre et à l'extrémité de quelques-uns des rayons rapprochés, il présente des *Pierres* enfoncées (sans doute *libres*), pourvues de *cupules*. On dirait un *triangle* équilatéral, à cupules aux angles.

C'est extrêmement curieux, et de *disposition voulue*.

Nous ne connaissons rien de comparable. Nous fouillerons ce monticule artificiel en 1909, pour nous rendre compte de la disposition des *Blocs à cupules*, car il n'y a pas là, certainement, de mégalithe funéraire.

Ce résumé n'est publié que pour prendre date. Nous donnerons une description détaillée de chacun de ces rochers ou pierres dans des mémoires ultérieurs. Nous avons d'ailleurs indiqué, en 1908, au Congrès de Chambéry, la technique, spéciale et nouvelle, que nous avons employée pour l'*étude scientifique* de ces *cupules*, *pieds*, et *bassins* [1].

RÉCAPITULATION

Jusqu'à présent nous avons donc repéré :

	CUPULES.	BASSINS.	PIEDS.
I. *Rochers naturels fixes* :			
1° Roches à Cupules et Bassins (20).	117	3	1
2° Roches à Bassins seuls (4).	»	5	»
II. *Pierres libres* :			
1° Pierres à Bassins (1).	»	7	»
2° Pierres à Cupules (2).			
Roche-aux-Fras.	89	»	3
Roche-Gelas.	35	»	»
3° Roches à Cupules (2).	7	»	2
III. *Mégalithes* (3 spécimens).	22	»	2
IV. *Pierres christianisées* (2).	28	4	»
TOTAUX	298 C.	19 B.	8 P

Soit environ 300 Cupules, au moins 19 Bassins (sans compter ceux du Châtelet, non relevés encore) ; et environ huit *cavités pédiformes*

Étant donné que l'île possède 224 hectares de *landes pierreuses*, cela fait une moyenne de *plus d'une cupule par hectare de rochers* !

1. Marcel Baudouin. — *Méthode scientifique d'étude pour les pierres à cupules*. — *IVe Congrès préhistorique de France*, Chambéry, 1908.

NOUVELLES

Banquet de la Société préhistorique de France.

Sous le titre de « Chez les préhistoriens », *Le Radical* a publié, dans son numéro du 31 octobre 1908, un compte rendu du Banquet de la Société préhistorique de France que nous nous faisons un plaisir de reproduire, en adressant à l'auteur, notre aimable collègue Albert Gorey, tous nos remerciements :

Les préhistoriens ne sont pas tous — comme un vain peuple le suppose — de vieux messieurs moroses. Les membres de la Société préhistorique de France l'ont bien prouvé en leur fête annuelle qu'ils tenaient jeudi, sous la présidence de M. Dujardin-Beaumetz ; ils ont montré qu'il y a temps pour toutes choses et qu'après avoir consacré les trois cent soixante-quatre jours de l'année à rechercher, dans les grottes et sous les dolmens, les origines scientifiques de la création de l'homme, ils peuvent bien, eux aussi, se reposer le trois cent soixante-cinquième jour. — On tiavaille plus que du temps de la Genèse...

Ils ont montré, en outre, que, s'ils s'attachent à l'étude de l'homme des cavernes, ils ne sont pas insensibles au charme de la femme moderne. M. Dujardin-Beaumetz les en a félicités en remerciant les organisateurs du banquet qu'il présidait de l'avoir encadré, « lui, vieux peintre militaire, au milieu d'un bataillon carré d'aimables préhistoriennes. »

Mais la Société préhistorique, même en une semblable soirée, ne néglige pas le but constant de ses efforts. Aussi bien d'ailleurs nous retrouvions-nous là avec tous ceux qui firent de si bonne besogne au dernier Congrès de Chambéry : MM. le docteur Baudon, député de l'Oise et président de la Société préhistorique ; Adrien de Mortillet, président d'honneur ; puis les membres du bureau du Congrès : MM. le Dr Chervin, président ; Taté et Tabariès de Grandsaignes, vice-présidents ; le docteur Marcel Baudouin, secrétaire-général ; Louis Giraux, trésorier ; le docteur Henri Martin, secrétaire général adjoint ; Edmond Hue et Charles Schleicher, secrétaires. Citons encore MM. le docteur Péchadre, député de la Marne ; Lacouloumère, sous-préfet de Gien ; le docteur Ballet, Georges Courty, G. Fouju, Marot, Ad. Schleicher, éditeur, le docteur Atgier ; Schaudel, de Nancy ; Coutil, des Andelys ; le docteur Gidon, de Caen, etc., tous préhistoriens de la veille et de demain.

Quand l'heure des toasts fut venue, le docteur Chervin prit le premier la parole pour remercier M. Dujardin-Beaumetz d'être venu présider ce banquet, qui est « comme la prolongation du dernier Congrès préhistorique ». Le Sous-Secrétaire d'État aux Beaux-arts, dit-il, a sa place tout indiquée au milieu des préhistoriens qui, amou-

reux de la forme, recherchent, dans les travaux de nos ancêtres lointains, les premières manifestations de la pensée artistique. En dehors de cette raison esthétique, c'est du Sous-Secrétariat des Beaux-arts que dépend la Commission des monuments mégalithiques, qui fut fondée sur l'initiative de Gabriel de Mortillet et de Henri Martin, dont les dignes descendants sont au nombre des plus actifs savants de la Société préhistorique.

M. Adrien de Mortillet, en sa qualité de président d'honneur de la Société, rend hommage aux précurseurs, à ceux qui, au début des recherches préhistoriques, eurent à soutenir des luttes si âpres contre les hostilités de la science officielle et des croyances toutes faites; en une belle page, pleine de science et de faits, M. de Mortillet dit l'œuvre de ses devanciers, depuis Boucher de Perthes, qui, en dépit des académies, fit triompher la notion précise de l'antiquité de l'homme, jusqu'à l'abbé Bourgeois, qui ne se laissa point entraver dans les plis de sa robe et ne craignit point d'affirmer, silex éclatés en main, l'existence d'un être intelligent à des époques qui bouleversaient toutes les genèses de la foi. Et M. de Mortillet conclut en montrant la noblesse et l'utilité d'une science qui nous fournit, par des éléments matériels, la possibilité d'expliquer comment l'homme est devenu le maître de la nature.

Le docteur Baudon, qui prend la parole à son tour, décrit l'admirable essor de la Société préhistorique, qui, fondée il y a seulement cinq ans, par soixante treize vaillants palethnologues, a vu, par un prompt renfort, le gros de son armée atteindre trois cent trente et un membres qui, infatigables pionniers de la préhistoire, sont disséminés partout — et partout font jaillir du vieux sol les vestiges des premières industries, qui vont enrichir nos collections pour enseigner à tous que le progrès n'est pas l'œuvre d'un jour. A ce propos, le docteur Baudon attire l'attention de M. Dujardin-Beaumetz sur l'intérêt qu'il y aurait à dresser l'inventaire de toutes ces richesses, et il montre que M. Adrien de Mortillet, le collaborateur et le digne continuateur de Gabriel de Mortillet, est tout désigné pour cette tâche.

M. Dujardin-Beaumetz se lève alors, et, après avoir affirmé qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour donner une bonne solution au désir que vient d'exprimer le docteur Baudon, il dit tout l'intérêt et tout le charme qu'il trouve aux études préhistoriques; puis il raconte que, lui aussi, il fouilla jadis et trouva des silex qui lui parurent admirables... ils n'avaient d'ailleurs aucune valeur, avoue de bonne humeur le Sous-Secrétaire d'État, qui termine alors en remerciant les organisateurs dans les termes que nous avons cités au début.

Imprudent ministre !... Il n'avait pas plutôt rappelé son passé artistique que tout le bataillon carré se leva comme un seul homme et, brandissant le bristol où s'inscrivait l'excellent menu du dîner, demanda à l'artiste que reste le représentant du gouvernement la faveur d'un petit croquis.

Avec une bonne grâce charmante, M. Dujardin-Beaumetz s'exécuta, et, d'un crayon habile et rapide, esquissa un petit soldat au dos du premier menu qui lui était tendu, puis un second, un troisième... toute une armée, pour la plus grande joie des préhistoriennes.

Auparavant, le Sous-Secrétaire d'État avait pensé aux préhistoriens et il avait attribué les distinctions suivantes :

Chevaliers du Mérite agricole : MM. Louis Giraux, trésorier de la Société ; Edmond Hue, secrétaire du Congrès de Chambéry ; Louis Schaudel, secrétaire général du Comité de Chambéry.

Officiers de l'Instruction publique : MM. Florance, président de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher ; Joseph Révil, président de la Société d'histoire naturelle de Savoie ; Folliet, adjoint au maire d'Aix-les-Bains.

Officiers d'Académie : MM. le baron Albert Blanc, secrétaire général adjoint du Comité de Chambéry ; H. Chapelet, vice-président de la Société d'excursions scientifiques ; Marc Deydier, notaire à Cucuron (Vaucluse) ; M. Fiquet, secrétaire de la Société d'histoire naturelle de Savoie ; le docteur Ferdinand Gidon, professeur suppléant à l'École de médecine de Caen ; Tabariès de Grandsaignes, vice-président du Congrès de Chambéry ; Ivan Pranishnikoff, artiste peintre, aux Saintes-Maries de la Mer (Bouches-du-Rhône).

M. Dujardin-Beaumetz quitta alors les préhistoriens en leur promettant de présider le futur Congrès, qui se réunira l'été prochain à Beauvais, sous la présidence du docteur Baudon. Nous aurons bientôt l'occasion de dire quel puissant attrait présentera ce Congrès, le cinquième que tiendra la Société préhistorique.

Albert Gorey.

A propos d'Alesia.

Malgré les fouilles importantes exécutées depuis quelques années au Mont-Auxois, près d'Alise-Sainte-Reine, la question de l'emplacement de l'Alesia de César est de nouveau remise sur le tapis et ne semble pas devoir être de sitôt définitivement tranchée.

Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres d'ailleurs, les archéologues sont loin d'être d'accord. Nous en trouvons la preuve dans une note adressée de Besançon au *Rappel*, qui l'a publiée dans son numéro du 24 octobre dernier, note dont nous extrayons les passages suivants :

« Invitée par M. Bordy, maire d'Alaise (Doubs), une délégation du Comité parisien d'études et de recherches historiques « Alesia » s'est transportée récemment sur le vaste plateau désigné jadis à l'attention du monde savant par Delacroix, Castan, Quicherat, etc... Elle a visité, à Chataillon, les « cabordes », curieuse agglomération d'habitations anciennes, que nul archéologue sérieux n'a songé à définir, et dont on trouve l'équivalent en divers territoires de la région. Un débat amical s'est élevé sur l'origine probable de ces constructions, et l'opinion semble avoir prévalu qu'elles n'étaient probablement pas contemporaines de la triple fortification qui ferme, au sud, l'accès de la colline. A l'unanimité un vœu a été émis, tendant à demander aux autorités compétentes de classer et de protéger ces intéressants vestiges.

« MM. G. Colomb, président du Comité, et Noël Amaudru, secré-

taire, se sont ensuite rendus à Myon, où ils ont procédé à de méthodiques explorations, appuyées de relevés de terrain, de croquis et de photographies.

« Tout en réservant la question de la détermination du combat et de la marche préliminaire de César et de Vercingétorix, ils ont pu retrouver et fixer les traces d'incidents marquants d'un blocus gigantesque, paraissant s'adapter assez exactement au récit du VII[e] livre des Commentaires. Les conclusions à tirer de là seraient aussi éloignées des hypothèses aventureuses de Delacroix que des négations *à priori* de certains partisans du Mont-Auxois.

« En ce qui concerne les innombrables tumuli, dont Delacroix et consorts ont eu le tort de vouloir extraire une preuve directe en faveur de leur système, la délégation a reconnu :

« 1° Qu'une explication satisfaisante était encore à chercher et qu'une généralisation hâtive des sépultures du pourtour d'Alaise sous une rubrique uniforme constituait une pure pétition de principe.

« 2° Que les victimes de l'Iliade alésienne avaient probablement dû être inhumées en masse et en l'absence des formes habituelles, hors quelques exceptions.

« 3° Qu'aucun argument, favorable ou défavorable à la thèse d'une Alesia séquanaise, ne saurait sortir, en l'état actuel, de l'examen des tombelles existantes.

« 4° Qu'il y a lieu, tout d'abord, de rétablir nettement les limites des doubles lignes romaines, aux abords desquelles seulement on aurait chance de rencontrer les vestiges des combats hypothétiques de l'indépendance gauloise.

« 5° Enfin que, pour la classification proposée par quelques archéologues, dont le sentiment est acquis à l'avance au système d'Alise-Sainte-Reine, il est convenable de formuler de prudentes réserves.

« Les recherches commencées se poursuivront au printemps prochain ».

Nous ne pouvons que souhaiter que ces fouilles donnent d'heureux résultats. S'ils sont favorables à la thèse du Comité parisien, nous aurons alors deux sièges d'Alesia au lieu d'un, car ce que l'on trouvera à Alaise ne saurait annuler ce que l'on a trouvé à Alise-Sainte-Reine. Mais comme dit le proverbe : « abondance de biens ne nuit pas ».

Ajoutons encore qu'il y a longtemps que les préhistoriens savent que les tumulus d'Alaise et des environs recouvrent des sépultures d'époques différentes, toutes bien antérieures à l'invasion romaine. Quelques-unes appartiennent à l'âge du bronze, les autres au premier âge du fer.

Délégation française en Perse.

Une violente et regrettable campagne a été récemment entreprise, dans l'*Humanité* et divers autres journaux quotidiens, contre M. Jacques de Morgan, chef de la Délégation archéologique française en Perse, dont on connaît les brillantes découvertes.

Il est de notre devoir d'informateurs d'en dire quelques mots. Sans prendre part au débat, au fond duquel il paraît y avoir surtout des questions personnelles, nous reproduirons quelques passages d'un article paru dans la *Liberté* du 24 octobre 1908. On y trouvera un résumé des griefs formulés contre M. J. de Morgan par un de ses aides, M. L. Watelin, instigateur de ladite campagne.

« Aujourd'hui a été remise au président de la République, aux ministres, aux sénateurs, aux députés, au président et aux conseillers de la cour des comptes, une brochure qui a pour auteur M. L. Watelin, attaché à la mission archéologique en Perse, et qui fait un exposé des malversations reprochées au chef de la mission.

« M. L. Watelin rappelle d'abord que, par traité diplomatique passé en 1895, confirmé en 1897 et amendé en 1900, la France reçut du gouvernement persan le privilège exclusif et perpétuel des fouilles archéologiques dans toute l'étendue de la Perse ; que le Parlement vota, en 1897, 40.000 francs pour l'achat du matériel, 60.000 francs pour les premières dépenses d'exploitation au cours de 1897 ; enfin que, depuis 1898, un crédit annuel de 130.000 francs fut affecté à l'exercice régulier de ce service archéologique. M. J. de Morgan, ingénieur des mines, ancien directeur d'une exploitation minière au Caucase, avait été mis à la tête de la mission.

« Pendant les trois premières années de sa gestion, de 1897 à 1900, M. de Morgan ne fournit au ministère de l'instruction publique aucun compte, aucun état de dépenses. La cour des comptes formula de pressantes réclamations. Le chef de la mission réunit alors les bordereaux semestriels de ses dépenses, mais sans les accompagner des pièces justificatives réclamées par la cour.

« En 1904, M. Watelin déposa une demande d'enquête sur la gestion financière de M. de Morgan. Chargé, en l'absence de son chef, d'effectuer les dépenses et de tenir les comptes de la mission, M. L. Watelin eut connaissance des bordereaux fournis au ministère et à la cour des comptes, et fut frappé de l'écart existant entre les comptes établis par lui et les dépenses portées par M. J. de Morgan à ses bordereaux. Cet écart atteignait le chiffre d'environ 50.000 francs par an.

« M. Watelin affirme que la vérification des comptes donnera, pour une période de dix ans, un déficit d'environ 400.000 francs.

« En terminant, il déclare que tous les faits exposés dans sa requête sont rigoureusement exacts et qu'on en trouvera la preuve dans le dossier déposé entre les mains de l'inspecteur des finances Jannet, et dans les témoignages de divers fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique et des membres de la Délégation : MM. Lampre, secrétaire ; J.-E. Gautier, V. Scheil, L. Watelin et de Mecquenem, attachés ; les frères Auguste et Émile Chérel, contre-maîtres.

« Ajoutons que ces faits feront l'objet d'une interpellation adressée au ministre de l'Instruction publique. »

Cette interpellation a, en effet, eu lieu à la Chambre des députés, dans la deuxième séance du 13 novembre. Elle a été développée par M. Alexandre Blanc, qui a réclamé une justification rigoureuse des dépenses de la mission de Morgan.

Tout en faisant état des documents fournis par M. Watelin, l'interpellateur a lui-même reconnu que ce dernier, après avoir été collaborateur de la mission pendant plusieurs années et ami personnel de son chef, s'était ensuite brouillé avec lui, et que, dans cette circonstance, il avait peut-être eu moins en vue les intérêts du public que sa rancune personnelle.

Dans une réponse parfaite, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier, M. Gaston Doumergue, ministre de l'Instruction publique, a remis les choses au point.

Après avoir retracé l'historique de l'origine de la mission et montré combien était contestable la valeur des documents apportés, il a très justement fait observer que M. de Morgan ne pouvait être considéré comme un comptable de deniers publics, que la justification des sommes qui lui ont été allouées devait se trouver avant tout dans les découvertes de la mission.

« Les crédits en question, a-t-il dit, figurent dans le chapitre relatif aux missions. Ce chapitre ne comprend généralement que des crédits ayant un caractère forfaitaire. Cela s'explique : il est très difficile d'exiger, de certains chefs de missions, des justifications de comptabilité ; ces missions s'effectuant souvent dans des pays inconnus, même dangereux, au milieu de populations parfois hostiles, il leur est impossible d'obtenir les pièces justificatives de leurs dépenses, comme on les obtient chez nous.

« M. de Morgan a été nommé parce qu'on a eu confiance en lui, parce que son passé témoignait en sa faveur. On ne lui a pas imposé de conditions déterminées ; on lui a laissé la liberté de choisir ses attachés, ses collaborateurs.

« En dépit de difficultés de tout ordre, M. de Morgan a réussi à constituer pour la France une collection unique.

« Or, que nous propose-t-on à l'heure actuelle ? Cet homme, dont je viens de rappeler les titres et les services, on nous propose de l'évincer ; maintenant que la moisson est faite, que d'autres en recueillent les fruits ! (*Applaudissements à gauche et au centre*). Plus que cela, on demande qu'il soit déshonoré.

« Non, a fort dignement répondu M. Gaston Doumergue, il n'est pas possible d'agir ainsi. Quelle serait l'impression au dehors si les étrangers pouvaient voir que nous récompensons ainsi les savants qui ont consacré la plus grande partie de leur existence à enrichir leur pays d'une façon désintéressée ! Cela n'est pas possible. »

La discussion a été suivie d'un vote dans lequel la Chambre a adopté, par 519 voix contre 50, l'ordre du jour pur et simple.

Hommage à G. de Mortillet.

Nous lisons dans L'*Avenir de Saint-Germain* du 1er novembre 1908 :

« Dans sa séance de vendredi 30 octobre, le Conseil municipal de Saint-Germain-en-Laye a décidé de donner le nom de Gabriel de Mortillet à l'une des rues de la ville, située entre la Villa scolaire et la future École normale de jeunes filles.

« C'est un juste hommage rendu au savant, à l'ancien député, à l'ancien et dévoué maire de Saint-Germain. Nous félicitons le Conseil municipal d'avoir pris cette décision qui l'honore. »

Collège de France.

Nous empruntons à la *Revue scientifique* les très justes observations qui suivent :

« M. H. Le Chatelier (*Revue de métallurgie*, octobre) attire l'attention sur ce fait que les 9/10 des cours n'ont pas d'auditeurs. Il pense qu'une transformation du célèbre établissement est urgente. Il y aurait intérêt à diminuer le nombre des chaires par voie d'extinction, à ne plus autoriser le cumul du professorat au Collège avec d'autres occupations, en augmentant le traitement des professeurs.

« Enfin, il conviendrait de poser le principe absolu de la transformation de chacune des chaires, lors de leur vacance ».

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découvertes faites en Vendée en 1908.

Notre ami, M. le Dr Marcel Baudouin, nous adresse la liste suivante des découvertes qu'il a faites ou contrôlées en Vendée, en 1908. Il s'est consacré surtout, cette année, à des travaux de *moulage des sculptures et gravures sur roches*, si importantes, de l'Ile d'Yeu.

I. Souterrains-refuges

1° *Souterrains du Moulin Neuf, La Roche-sur-Yon* (fouilles et restauration).

2° *Souterrain de la Minerie*, à *Girouard* (fouilles complètes ; destruction récente par les carriers).

3° *Souterrain de la Brunetière*, La Roche-sur-Yon (fouilles et restauration).

4° *Souterrain de la Gilaudière*, Landevieille.

II. Villas gallo-romaines

1° Découverte d'une nouvelle *villa*, près du Havre de la Gachère, à la Couche du Charnier, de Bretignolles.

2° Existence probable de vestiges romains *submergés dans l'océan*, non loin de là, au nord de l'entrée du Havre, en pleine mer, sur des rochers de l'*Infralias* (servant de carrière pour un four à chaux, à la Gachère).

III. Gravures sur rochers

Campagnes archéologiques de 1907, à l'Ile d'Yeu (Océan).

1° Fouille du dolmen de Gatine.

2° Fouilles de *cistes néolithiques*, à Barbe, au Chiron rond, et au Chiron Lazare.

3° Découverte de nombreux *rochers à cupules* et gravures et de magnifiques *pierres à bassins*.

IV. Camps et enceintes

1° Étude d'un *camp* ancien de l'Ile d'Yeu, appelé le *Châtelet*.
2° Étude du *camp*, dit romain, de Commequiers.
3° Le tumulus de la *Gâche*, à la Chaise-Giraud.
4° Le tumulus de la *Blenière*, à l'Ile d'Olonne.

V. Digues et étangs anciens

Étude des *digues* et *étangs* anciens desséchés des côtes de Vendée.

1° *Digue de Montmarin* (Martinet).

2° *Digue de la Combe*, à Vairé, etc., etc. Ces digues en terre n'ont aucun caractère des *retranchements* et n'ont jamais été étudiées encore.

Découverte en Seine-et-Marne.

En travaillant, au mois de juillet dernier, dans une carrière de hameau de Rademont, aux environs de Meaux, deux ouvriers ont mis à jour un caveau antérieur à l'époque gallo-romaine, contenant, outre des ossements parfaitement conservés, une hache en silex et divers objets fort curieux. Les recherches se poursuivent.

NÉCROLOGIE

CHARLES-ALEXIS DURAND

Un palethnologue de la première heure, ardent chercheur, le docteur Charles-Alexis Durand vient de mourir subitement, le 13 octobre à Bourron, où il avait exercé la médecine pendant de très nombreuses années. Il était âgé de 70 ans.

Il avait recueilli de très intéressantes séries préhistoriques provenant presque exclusivement de la région qu'il habitait. C'est à ce savant modeste que l'on doit la découverte de la curieuse station de grès taillés de la Vignette, située sur la commune de Villiers-sous-Grès. Il explora le premier la caverne du Croc-Marin, aujourd'hui détruite, qui renfermait des tessons de poterie néolithique et d'âges plus récents, ainsi que des instruments en silex.

Nous prions Mme veuve Durand et son fils, notre collègue Charles Durand, qui continue l'œuvre de son père, d'agréer nos sincères condoléances.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND. — Musée, fondé en 1839, rue de Ballainvilliers (Cons. : Audollent). Récemment installé dans un bâtiment neuf.

Ethnographie : Afrique, Chine et Indo-Chine.

Ethnographie de l'Auvergne ; mannequins représentant des habitants de l'Auvergne dans leurs anciens costumes ; meubles et ustensiles divers.

Palethnologie : Pierre et bronze du département. Gaulois provenant de Gergovie et de Corent. Gallo-romain local.

Antiquités franques de la région : épitaphe du diacre Bardario (VI[e] s.), trouvée à Coudes, près Issoire. Numismatique.

— Musée Lecoq, place Lecoq, fondé en 1871 par le legs que fit à la ville Lecoq, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences, de toutes ses collections, ainsi que de l'hôtel qui les renfermait (Cons. : P. Gauthier).

Minéralogie de l'Auvergne. Importante collection de géologie régionale, classée par communes.

Herbier important. Grande collection conchyliologique. Zoologie régionale.

— Jardin botanique Lecoq.

RIOM. — Musée, ancien hôtel de Chabrol (Cons. : Barbat du Closel), fondé en 1860 par la Société du Musée de Riom.

Minéralogie de la région. Collection ornithologique locale de M. Baudet-Lafarge. Herbier de Parades.

Préhistorique local. Archéologie. Numismatique.

LE MONT-DORE. — Musée. Antiquités locales.

TABLE DES MATIÈRES

TRAVAUX ORIGINAUX

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

NOUVELLES

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

NÉCROLOGIE

CONGRÈS, SOCIÉTÉS, ACADÉMIES

BIBLIOGRAPHIE

FIGURES DANS LE TEXTE

